BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
151
NAPOLI

Bibliothèque de S. M.
Le Roi

Il Supp. Palat. A. 151
958

627.210

DESCRIPTION
HISTORIQUE
DE LA VILLE
DE PARIS
ET DE SES ENVIRONS.

Par feu M. PIGANIOL DE LA FORCE.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée & considérablement augmentée.

Avec des Figures en Taille-douce.

TOME QUATRIEME.

Magna situ, major Populis, sed maxima Sceptro;
Lutetia est uno, scilicet, Orbe minor.
Le P. Chevalier, J. 1672.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

A PARIS,
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

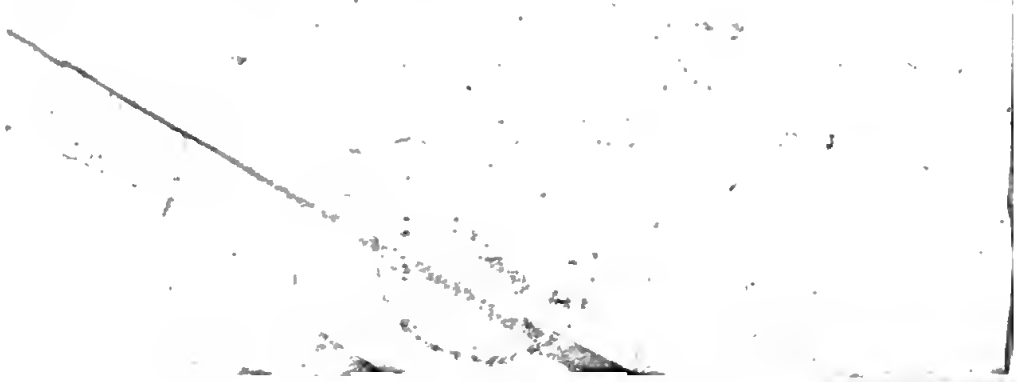

TABLE

Des Articles contenus dans le Tome quatrieme.

SUITE DU QUARTIER DE S. MARTIN.

MONASTERE & Prieuré Royal de S. Martin-des-Champs, page 1
L'Egliſe Paroiſſiale de S. Nicolas-des-Champs, 43
Les Filles de la Madelaine, 57
La Porte Saint-Martin, 62
L'Egliſe Paroiſſiale de S. Laurent, 63
L'Hôpital du Nom de Jeſus, 66
Le Couvent des Récollets, 68
L'Hôpital de Saint-Louis, 74
Montfaucon, 78
XI. QUARTIER DE LA GREVE, 89
La Place de Greve, 90
L'Hôtel-de-Ville, 93
L'Hôpital du Saint-Eſprit, 103
L'Egliſe de S. Jean-en-Greve, 108
L'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Gervais & de Saint-Protais, 130
XII. QUARTIER DE S. PAUL, 155
L'Egliſe Paroiſſiale de S. Paul, *ibid.*
L'Hôtel de Saint-Paul, 172
Les Céleſtins, 180
L'Arſenal, 270
Le Couvent de l'Ave-Maria, 278
L'Hôtel de Sens, 295

XIII. QUARTIER DE STE-AVOYE, 298
Le Couvent de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, *ibid.*
Le Couvent des Billettes, 304
Les Blancs-Manteaux, 317
Le Couvent de Sainte-Avoye, 324
L'Egliſe & Couvent de la Merci, 329
L'Hôtel de Soubiſe, 333
XIV. QUARTIER DU TEMPLE, 339
Le Temple, 340
Les Filles de Sainte-Eliſabeth, 356
Les Pénitens-de-Nazareth, 360
Les Enfans-Dieu, 366
Les Filles du Sauveur, 369
Les Capucins du Marais, 371
Les Filles du Saint-Sacrement, 374
Le Couvent du Calvaire du Marais, 377
XV. QUARTIER SAINT-ANTOINE, 392
L'Hôpital de Sainte-Anaſtaſe, 399
L'Egliſe & Prieuré de Sainte-Catherine-de-la-Coulture, 408
Les Filles-Bleues ou Annonciades-Céleſtes, 422
L'Hôtel des Tournelles, 424
La Place Royale, 426
Les Hoſpitalieres de la Place-Royale, 434
Les Minimes, 437
Le Petit Saint-Antoine, 473
Additions, 477

Fin de la Table du Tome quatrieme.

DESCRIPTION

DESCRIPTION DE LA VILLE DE PARIS.

Suite du Quartier de S. Martin.

Le Monastere et Prieuré Royal de S. Martin des Champs.

CE Monaſtere, un des plus conſidérables & des plus célebres de Paris, fut fondé & doté ſous le titre d'Abbaye en 1060, par le Roi Henri I. qui y mit des Chanoines ſous la conduite d'*Ingelard* qu'il leur donna pour Abbé. Ce Prince lui donna des fonds de terre très-conſidérables, avec d'autres revenus, droits, privileges & exemptions. Il dit dans la Charte de fondation que c'eſt pour relever les ruines d'une Abbaye de S. Martin qu'il y avoit eu en cet endroit, & qui avoit été entierement détruite par la

rage tyrannique, c'eſt-à-dire par la fureur des Normands. C'étoit l'opinion commune de ceux de ce temps-là, & même du Roi, que cette ancienne Egliſe & Abbaye de S. Martin, avoit été bâtie en cet endroit pour conſerver la mémoire d'un miracle que Dieu y avoit operé en la perſonne d'un Lépreux qui fût guéri de ſa lepre par un baiſer que S. Martin lui donna. *Adrien de Valois* dans la Diſſertation qu'il a faite ſur les Baſiliques, a prétendu que cet ancien Oratoire de S. Martin étoit bâti dans la Cité, auprès de la porte qui étoit au nord, mais loin du lieu où eſt aujourd'hui S. Martin des Champs. La Charte du Roi Henri I., ne l'embaraſſe pas, *parce que*, dit-il, *ne reſtant aucun veſtige de cet ancien oratoire du temps de ce Prince, il a pû aiſément ſe tromper ſur ſa véritable ſituation.* Il eſt cependant prouvé par une Charte de Childebert III, qui eſt raportée par le *P. Ruinart*, dans le Suplément qu'il a ajouté à Grégoire de Tours, que ſous la premiere race de nos Rois, il y avoit une baſilique de S. Martin dans l'endroit où eſt à préſent le Monaſtere de S. Martin des Champs.

Le Roi Philippe I. fils du Roi Henri I. fit achever l'ouvrage que ſon pere avoit commencé, & fit faire la dédicace

de l'Egliſe de ce Monaſtere l'an 1067. Dans la Charte qui fait mention de cette dédicace, les Chanoines que le Roi Henri avoit mis dans ce Monaſtere ſont appellés *Canonicos cœnobialiter viventes.* Douze ans après, c'eſt-à-dire en 1079. le même Philippe en ôta ces Chanoines ſans que nous ſachions ce qu'ils devinrent, & s'adreſſa à *S. Hugues*, ſixieme Abbé de Cluni, pour lui demander quelques Moines de ſon Abbaye dont la bonne odeur s'étoit répandue par toute la France. *S. Hugues* lui en envoya un nombre ſuffiſant pour former une Communauté, & par là S. Martin des Champs ne fut plus qu'un Prieuré, d'Abbaye qu'il étoit auparavant; car les Bénédictins qui s'unirent à la Congrégation de Cluni, n'eurent plus qu'un ſeul Chef & un ſeul Abbé qui fut celui de Cluni, c'eſt pourquoi on dit communément que *S. Hugues caſſa les Croſſes*, parce que ce fut principalement de ſon temps que la Congrégation de Cluni reçut ſon accroiſſement par les Maiſons & les Abbayes qui embraſſerent ſa réforme Le Prieuré de S. Martin des Champs fut alors la troiſieme fille de Cluni : le Prieuré *de la Charité* ſur Loire étant la premiere; *S. Pancrace* de Leuve en Angleterre la ſeconde; mais depuis le ſchiſme de l'Angleterre, le Prieuré de S. Martin

des Champs eſt devenu la ſeconde fille de Cluni.

Ce ne fut que dix-huit ans après que l'Abbé & les Moines de Cluni firent confirmer l'acquiſition qu'ils avoient faite de l'Abbaye de S. Martin des Champs. Le Pape Urbain II. qui avoit été auparavant Moine de Cluni en donna la Bulle de confirmation l'an 1097. laquelle a été ſuivie de pluſieurs autres accordées par des Papes ſes ſucceſſeurs.

Le Roi Louis VI. par ſa Chartre de l'an 1111. confirma tout ce que les Rois ſes prédéceſſeurs avoient fait en faveur de ce Monaſtere, & par une autre Charte qui eſt de l'an 1128. lui accorda de nouveaux privileges.

Louis VII. confirma auſſi tout ce que les Rois ſes prédéceſſeurs avoient fait en faveur du monaſtere de S. Martin des Champs, & ſa Charte qui eſt de l'an 1137. eſt celle qu'on nomme *la grande Charte de S. Martin*, laquelle, de même que pluſieurs autres, eſt gardée dans les archives du Monaſtere de S. Martin des Champs : elle eſt rapportée dans l'Hiſtoire de ce Monaſtere que Dom *Martin Marrier* donna au Public en 1637.

Ce fut auſſi Louis VI. dit *le Gros*, qui en 1133. ayant acquis des Moines de S. Martin des Champs, l'Egliſe & l'hoſpice qu'ils avoient à Montmartre,

leur fit donner en forme de permutation, par Eſtienne Evêque de Paris, l'Egliſe de *S. Denis de la Chartre* & ſes dépendances.

Depuis que les Moines Bénédictins de la Congrégation de Cluni ont été introduits dans le Monaſtere de S. Martin des Champs, cette maiſon a eu pour chefs des Prieurs qui furent d'abord Réguliers, & puis Commendataires. Parmi ces Prieurs, on en compte quatre qui ſont devenus Abbés de Cluni, & pluſieurs qui ont été élevés à l'Epiſcopat & même au Cardinalat. Entre les Cardinaux, on diſtingue *Guillaume d'Eſtouteville*, *Pierre Aicelin de Montaigu*, & *Armand-Jean du Pleſſis de Richelieu*.

Guillaume d'Eſtouteville étoit d'une maiſon non-ſeulement des plus illuſtres de Normandie, mais même du Royaume, laquelle avoit pris ſon nom d'un Château ſitué dans le Bailliage de Caux, à une lieue de Fécam. Quelques-uns diſent qu'il fut Moine Bénédictin, mais ſans preuves ſuffiſantes : il fut ſucceſſivement Evêque de Terouenne, d'Angers, de Beziers, Archevêque de Rouen, & Prieur de S. Martin des Champs en 1471. Le Pape Eugene IV le fit Cardinal en 1439. Les Papes l'employerent dans pluſieurs négociations importantes, & ce fut en qualité de Légat *à*

latere, qu'il réforma l'Université de Paris en 1452. Il mourut à Rome, Doyen du ſacré College, & âgé de plus de quatre-vingt ans, l'an 1483.

Pierre Aicelin, ou *Aſſelin de Montaigu*, étoit fils de Gilles Aicelin II. du nom, & de Maſcaronne de la Tour. Etant fort jeune, il ſe fit Moine Bénédictin de la Congrégation de Cluni, mais on ne ſçait point dans quel Monaſtere il fit profeſſion. Il fut enſuite Evêque de Nevers, d'où il fut transferé à Laon. Clément VII le créa Cardinal en 1383. le 23 de Décembre. On l'appella alors le *Cardinal de Laon*. Il mourut le 8 Novembre 1388.

Armand-Jean du Pleſſis, Cardinal de l'Egliſe Romaine, Duc de Richelieu, & Principal Miniſtre du Roi Louis XIII. fut nommé au Prieuré de S. Martin ſur la réſignation du *Cardinal de la Valette*, & il en prit poſſeſſion le 7 du mois de Novembre de l'an 1633.

Ce Prieuré eſt ſi conſidérable par ſes revenus, & par les bénéfices qui en dépendent, qu'il ne faut point être ſurpris s'il a été poſſedé par des ſujets d'un rang éminent dans l'Egliſe. Il rapporte environ quarante-cinq mille livres de rente par an à celui qui en eſt titulaire, & lui donne la collation de vingt-neuf Prieurés, & la nomination à deux Vicaireries

perpétuelles dans l'Egliſe Métropolitaine de Paris, à une dans l'Egliſe de Notre-Dame de la ville d'Etampes, & à cinq Cures de la ville de Paris, qui ſont celles de S. Jacques de la Boucherie, de S. Nicolas des Champs, de S. Laurent, de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle & de S. Joſſe. Il nommoit autrefois à une ſixieme, qui étoit celle de S. Gilles, S. Leu, qui étoit originairement dans l'Egliſe de S. Denis de la Chartre, d'où elle fut transferée à S. Symphorien, & enfin unie à celle de la Magdelaine dans la Cité. Il nomme auſſi à vingt-cinq autres Cures dans le Diocèſe de Paris, & à trente ou environ, qui ſont ſituées dans d'autres Diocèſes, ſans parler de pluſieurs Chapelles, &c.

Le Monaſtere de ſaint Martin des Champs & ſes dépendances occupent un terrein de quatorze arpens, ou environ, qui eſt entouré de murs fort hauts, crenelés & fortifiés d'eſpace en eſpace par des tourelles, le tout bâti ſous *Hugues IV.* Prieur de ce Monaſtere, mais on ne ſçait pas préciſément en quel temps, à cauſe que ſa tombe, & celles de pluſieurs autres, furent renverſées, ou briſées, quand on fit réparer l'Egliſe.

La grand-Porte de ce Monaſtere étoit autrefois dans la rue au Maire, de même que l'auditoire du Maire ou Bailli,

& la Géole, & occupoient la place ſur laquelle eſt préſentement la Porte latérale de l'Egliſe de S. Nicolas des Champs; enſorte qu'on paſſoit par derriere le chevet de ce qui compoſoit alors cette Egliſe, pour aller à l'Egliſe & au Monaſtere de S. Martin. Vers l'an 1560. les Marguilliers de S. Nicolas des Champs formerent le deſſein d'augmenter leur Egliſe en longueur, ſur la même largeur qu'elle avoit : pour y parvenir il falloit prendre dans l'enceinte des murs du Monaſtere de S. Martin l'eſpace néceſſaire, & démolir la grand-porte, l'Auditoire & la Géole ; mais les Religieux s'y érant oppoſés, il y eut procès au Parlement, qui par Arrêt du 24. Juillet 1574. condamna ces derniers à fournir vingt toiſes de place en longueur, & autant en largeur, derriere le chevet & chœur de l'ancienne Egliſe, en tirant de l'endroit où étoient la grand-porte, l'Auditoire & la Géole de leur Couvent, vers la Chapelle de S. Michel, à la charge que les Marguillers feroient bâtir préalablement à leurs dépens une autre porte, entrée & Géole, du côté de la rue S. Martin, & de rembourſer la valeur de la place à dire d'Experts.

En conſéquence de cet Arrêt, il fut paſſé une tranſaction le 31 Mars 1575, par laquelle les Prieur & Religieux de

S. Martin des Champs céderent aux Marguilliers de S. Nicolas les vingt toiſes de terrein en longueur & largeur dans l'endroit indiqué, & moyennant la ſomme de ſept mille livres qui leur fut promiſe, & qui leur a été enſuite payée, & l'abandonnement d'une petite place de huit toiſes de longueur, ſur quatre toiſes de large, entourée d'anciens bâtimens appartenans à S. Martin dans ladite cour S. Martin, qui leur fut fait par les Marguilliers de S. Nicolas ſur la rue S. Martin, le long des murs de clôture, les Prieur & Religieux s'obligerent de bâtir leur porte, entrée & géole de ce côté-là, & de faire démolir celle qui étoit du côté de la rue au Maire, où ils avoient l'échelle de leur Juſtice. Ils firent preſque dans l'inſtant les démolitions, & les conſtructions dont on étoit convenu par cette tranſaction, afin de laiſſer la place nette pour le bâtiment de l'Egliſe de S. Nicolas. Pour ſe clore, ils ſe retirerent ſur eux-mêmes, & firent élever un mur à diſtance de neuf à dix pieds d'élargiſſement de l'ancienne Egliſe de S. Nicolas, & le pouſſerent depuis la rue S. Martin juſqu'à l'encognure de la Chapelle de ſaint Michel, dont la longueur achevoit leur clôture. C'eſt ainſi que s'eſt formée la ruelle de neuf à dix pieds de large, qui

eſt entre l'Egliſe de S. Nicolas & le mur de S. Martin, & pour laquelle il y a eu un grand procès au commencement de ce ſiecle entre les Prieur & Religieux de S. Martin des Champs, & le Curé de S. Nicolas : mais reprenons ce qui regarde plus particulierement cette deſcription.

Les Prieur & Religieux de S. Martin des Champs firent donc ouvrir une porte dans la rue de S. Martin pour ſervir de principale entrée à leur Monaſtere. Elle étoit décorée d'une niche de chaque côté, & dans ces niches étoient les ſtatues des Rois Henri I & Philippe I, Fondateurs de cette Maiſon.

Sous la figure du premier étoit un marbre, où l'on liſoit le milleſime & les deux vers ſuivans.

M. LX.

Henricus poſuit primus, primuſque Philippus
Auxit, ſexte probas quas Lodoice domos.

Sur une autre table de marbre, étoient auſſi le milleſime & les deux vers que voici :

M. Vc. LXXV.

Dum reficit VIALAR, *Biturix Preſulque Priorque,*
Tertius Henricus Gallica ſceptra tenet.

Le *Vialar* dont il eſt parlé dans le premier de ces deux vers, ſe nommoit *Antoine Vialar*, & étoit Prieur de ſaint Martin des Champs & Archevêque de Bourges. Il mourut le 6. Décembre 1576, au Prieuré de Gournay ſur Marne, âgé de quarante-huit ans.

Un peu au-deſſus étoit une ſtatue équeſtre de S. Martin, & auprès étoit un marbre, ſur lequel on liſoit :

Reſtituit ſacri hæc AMELOTIUS *atria Templi.*
In quo Martini longo ſtat gloria ſeclo.
Rurſum JACOBUS *ſacra vir Doctor in arte*
Hæc eadem inſtaurans, adis renovavit honores.

Ce *Jacques Amelot* étoit d'une famille qui eſt illuſtrée dans la robe, & dans le Miniſtere. Il étoit Moine, Prieur de ce Monaſtere, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il fut cruellement aſſaſſiné à Senlis d'un coup de fuſil, le 19 d'Avril de l'an 1592.

En entrant dans la cour, on voit l'Egliſe de S. Martin & la Chapelle de ſaint Michel à droite. La porte a été abbatue, & l'on a mis une grille de fer en ſa place.

De la cour on entroit dans un grand cloître, qui par ſon étendue & par la quantité de ſes colonnes, n'avoit pas

ſon pareil à Paris. Sur la porte par laquelle on entroit de ce cloître dans l'Egliſe, étoit la figure du Roi Henri I, tenant ſon ſceptre de la main droite, & de la gauche, une Egliſe qui déſigne qu'il en étoit le Fondateur. Au-deſſus étoit écrit :

Inclita Martino conſtruxi hæc mœnia divo.

A un des côtés de cette même porte, étoit le portrait en pied du Roi Philippe I, avec cette inſcription :

Cluniaco accivi Monachos : cenſu quoque Juvi.

De l'autre côté, étoit le portrait en pied du Roi Louis VI dit *le Gros*, & l'inſcription qui ſuit :

Dona ego Majorum, collataque jura probavi.

Cet ancien cloître a été démoli, & en ſa place on en a conſtruit un nouveau bien vouté & ouvert par de grandes arcades, dont les pieds droits ſont décorés, dans l'intérieur du côté du jardin, d'un ordre dorique aſſés mal executé, & dont les colonnes engagées dans le maſſif du mur ne font point un bel effet. On commença en 1702, à bâtir le côté de ce cloître qui tient au nouveau dortoir, & les trois autres en 1718, en

ſorte que ce cloître fut entierement achevé en 1720. C'eſt par ce morceau & par un grand corps de bâtiment, qu'on a commencé à exécuter un projet, qui a été terminé depuis quelques années.

Le bâtiment qui regarde le grand jardin a trente-une croiſées de face, dont trois du milieu en avant corps orné d'un fronron. Les deux aîles en retour en ont onze chacune. Les deux croiſées ſont terminées par deux façades ſur le jardin ornées de frontons. La vue du grand & magnifique eſcalier à deux rampes paralelles, eſt priſe du jardin, où eſt ſa principale entrée. Son veſtibule a trente pieds ſur trente-ſix. Il eſt ouvert du coté de l'eſcalier par trois arcades aſſez mal entendues, celle du milieu ne permettant pas de voir en ſon entier la premiere rampe de l'eſcalier, ce qui ôte entierement la beauté de ſon aſpect : elles ſont d'autant plus déplacées qu'elles n'étoient point néceſſaires, puiſqu'elles ne portent que le pallier de l'entrée du dortoir où mene ce grand eſcalier, ſur lequel rien n'étant conſtruit, il n'a par conſéquent point de charge. Un arc doubleau en cintre ſurbaiſſé appuyé ſur de forts maſſifs en ſaillie, eut été ſuffiſant & n'auroit point dérobé à la vûe l'entrée de cet eſcalier. Il eſt compoſé de deux rampes paralleles qui partent du pre-

mier pallier. La rampe du milieu qui y conduit a onze pieds de large dans œuvre & les limons quatorze pouces. Les deux autres rampes paralleles ont moins de largeur & ſont de neuf pieds dans œuvre. Le pallier au-deſſus de la premiere rampe a neuf pieds de large & celui du premier étage dix pieds. La hauteur de la cage de l'eſcalier qui eſt quarrée eſt de quarante pieds. Il eſt éclairé par quatre grandes croiſées de chaque côté & par trois en face. Son plafond eſt orné de ſculpture dans la corniche & dans les angles, & le point du milieu d'une grande roſe en ornemens. Les murs de-deſſus les marches & tout le tour de la cage ſont décorés de moulures & de grandes & larges tables qui font un bon effet. On ne conçoit point la néceſſité d'un tel eſcalier pour conduire à un dortoire qui n'a aucune beauté, & qui eſt très mal éclairé dans ſes deux extrémités.

On a formé les plaintes les plus graves & les mieux fondées contre l'Architecte qui a conduit ces nouveaux bâtimens. On lui â reproché de n'avoir employé dans toutes les faces des gros murs que des pierres de quatre à cinq pouces d'épaiſſeur, au lieu d'un pied au moins qu'elles devroient avoir : il a rempli le derriere de leur parement de terre & de

gravois, ce qui entrainera néceſſairement leur ruine. Il eut été difficile de s'appercevoir auſſi promptement d'une fraude auſſi puniſſable, ſi les ouvriers euſſent tous donné les mains pour rendre ces R. P. P. les victimes de cette tromperie. Mais s'étant diviſés par raiſon d'interêt, le Charpentier qui étant riche & dans le deſſein alors de quitter ſa profeſſion avoit employé dans ce bâtiment tous les bois qui lui reſtoient, eut quelque démêlé avec l'Architecte, & réſolut de découvrir aux Moines une friponnerie auſſi inſigne : il avoua lui-même la ſienne & preſſé d'un juſte remords, il rabattit vingt-cinq mille livres de ſon mémoire, & en même temps les informa de l'indigne manœuvre de l'Architecte. On appella des Experts, l'on perça les murs, & la fraude fut vérifiée. Ils lui ont intenté un procès par lequel on lui demande cent mille écus de dédommagement.

Le Cloître de ce Monaſtere eſt compoſé de ſept arcades ſur neuf, elles ſont décorées dans leurs pieds droits du côté du jardin de colonnes doriques, dont un tiers eſt engagé dans les maſſifs, ce qui ne fait point un bel effet.

En 1712, 1713, & 1714. les Prieur & Religieux de S. Martin des Champs ont fait bâtir & élever de grandes &

belles maiſons ſur la rue de S. Martin, au long des murs qui ſervoient de clôture à leur Monaſtere, & ces maiſons font une belle décoration à ce quartier-là. On a bâti auſſi dans les emplacemens des cours du Prieuré dudit Monaſtere, & voici ce qui donna lieu au projet de tous ces édifices.

Le 28 d'Octobre de l'an 1706, le Prieur clauſtral & les Religieux de ſaint Martin des Champs, de l'étroite obſervance de Cluni, vendirent avec l'agrément du Roi, *la Baronie de Noiſi le Grand*, qui leur appartenoit, à *Paul Poiſſon*, ſieur de *Bourvalais*, moyennant la ſomme de cent mille livres, ſous condition que ladite ſomme ſeroit employée au rembourſement des biens aliénés dudit Prieuré & Couvent, d'autres fonds d'héritages ou rentes, & non autrement; afin que ces emplois fuſſent utiles aux Religieux, & ſûrs au ſieur de *Bourvalais* pour la garantie & poſſeſſion de la Baronie de Noiſi le Grand. Cette vente fut confirmée par Lettres Patentes de Sa Majeſté du 31 Decembre de la même année 1706, qui furent homologuées par Arrêt du grand Conſeil du 26 Mars 1707, & enſuite ratifiées & approuvées tant par les Supérieurs généraux de l'étroite obſervance de l'Ordre de Cluni, que par le ſieur *Abbée de Lionne*,

Prieur Commendataire dudit Prieuré de S. Martin des Champs, par actes des 27 & 28 Novembre de la même année. Mais les Prieur clauſtral, Religieux & Couvent, n'ayant pu juſqu'alors trouver un bon & ſolide fonds pour faire l'emploi de cette ſomme de cent mille livres, ils furent conſeillés de l'employer en bâtimens qu'ils pourroient faire conſtruire pour eux au long des murs dudit Prieuré ſervans de clôture du côté & ſur la rue S. Martin, & dans les emplacemens des cours du Prieuré, ce qui ſeroit un emploi ſûr pour *Bourvalais*, & très-profitable aux Religieux, tant à cauſe des privileges & franchiſes dont jouit le Prieuré dans ſon enceinte, que parce que les emplacemens, pour lors inutiles, ſont de toute ancienneté amortis, & ſe trouvent dans un lieu qui devient de plus en plus fréquenté.

Pour parvenir à l'exécution de ce deſſein, il fut fait un accord en forme de tranſaction entre le ſieur *Abbé de Lionne*, tant pour lui que pour ſes ſucceſſeurs, & les Prieur clauſtral & Religieux, portant conſentement de la part du ſieur Abbé, de bâtir par les Prieur & Religieux au long des murs de clôture du côté de la rue S. Martin, à leur profit ſeul, attendu que les emplacemens appartiennent à eux ſeuls; & à l'égard des emplace-

mens des cours, il leur fit ceſſion de ſa part au moyen des dédomagemens & charges dont-ils étoient convenus entre eux par tranſaction paſſée le 30 de Septembre 1711, homologuée & enregiſtrée au grand Conſeil par Arrêt du 24 Novembre de la même année. En conſéquence les Religieux firent faire des plans tant deſdits emplacemens que des bâtimens qu'on y pourroit faire, par le ſieur *Bullet*, Architecte, qui avoit ci-devant fait par ordre du Roi les plans & alignemens de la ville de Paris, ſuivant leſquels il convenoit au long des murs de clôture dans la rue S. Martin, élargir la rue en faiſant rentrer les façades en dedans du terrein du Prieuré, & pour rendre ce deſſein parfait, l'entrée du Prieuré doit être changée, & l'on fera une ouverture & une cour décorée au pourtour, vis-à-vis la principale porte de l'Egliſe du Prieuré, où l'on pourra dans la ſuite elever un Portail. Les Religieux offrirent en même temps de donner, pour la commodité publique, un emplacement ſuffiſant pour conſtruire une fontaine publique au bout de leur mur, au coin des rues de *ſaint Martin* & *du Verbois*.

Tous ces arrangemens étant faits, les Religieux ſupplierent très-humblement le Roi ſur ce leur pourvoir, & Sa

Majeſté par Arrêt de ſon Conſeil du 28 de Mai 1712, les approuva & ratifia, & permit même aux Religieux d'emprunter les deniers néceſſaires pour continuer & achever leſdits ouvrages. Le Roi fit en même temps adreſſer un ordre aux Prevôt des Marchands & Echevins de la ville de Paris à l'effet de donner leur avis ſur la Requête des Religieux. Leur avis ayant été favorable, le Roi par ſes Lettes Patentes du 4 de Juillet de l'an 1712, approuva & confirma ſon Arrêt du 28 Mai de cette même année, pour être exécuté ſelon ſa forme & teneur, & tout ce qui avoit été fait à ce ſujet : à la charge que les Religieux donneroient ſuivant leur offre, un emplacement pour conſtruire une fontaine publique, le regard de laquelle ſera établi dans une ancienne tour du Couvent ſur la rue S. Martin, près l'encognure de la rue du Verbois, où il ſera fait une porte pour le libre accès des Officiers de la Ville qui ont la garde des fontaines publiques ſans entrer dans l'enclos, laquelle tour reſtera toujours pour y contenir le regard public des eaux, ſans aucune porte du côté du Couvent; & en conſidération de l'abandonnement fait par les Religieux du terrein de cette tour, il leur ſera donné par les ſieurs Prevôt des Marchands & Eche-

vins, ſuivant leur conſentement porté par leur avis du 19 Avril dernier, douze lignes d'eau pour le ſervice de leur maiſon, & qu'ils prendront à leurs frais dans le regard de la tour, dont il leur ſera délivré une conceſſion particuliere, contenant les clauſes & conditions portées audit avis, ſans que la Ville puiſſe être tenue d'aucune dépenſe. Ces Lettres Patentes furent regiſtrées au grand Conſeil le 8 Juillet 1712.

Toutes ces formalités ayant été obſervées, le Corps de Ville poſa la premiere pierre des bâtimens qu'on alloit élever, & cela ſe fit avec pompe & cérémonie. Sur cette pierre eſt l'inſcription qui ſuit :

ANNO DOMINI MDCCXII.

IMPERII LUDOVICI MAGNI

LXX.

Primum hujus Ædificii lapidem poſuerunt

HIERONIMUS BIGNON

Comes Conſiſtorianus.

PRÆFECTUS URBIS.

LUDOVICUS-MICHEL HAZON,

PETRUS-JACOBUS BRILLON,

NICOLAUS-FRANCISCUS TARDIF,

& CAROLUS-BALDUINUS PRESTY.

ÆDILES.

NICOLAUS-GUILLELMUS MORIAU,
Procurator Regis & Urbis,
JOANNES-BAPTISTA JULIANUS TAITBOUT
Scriba,
& JACOBUS BOUCOT *Quæstor.*
DIE XII. MENSIS AUGUSTI.

ADERANT HONORIS CAUSA
JOAN. PAULUS BIGNON
Abbas S. Quintini,
Comes Consistorianus,
ROL. ARMANDUS BIGNON,
Comes itidem Consistorianus,
nec non & Regius in Insula Franciæ Præfectus.
Præsentibus insuper ac probantibus
JUL. PAULO *DE LYONNE*
hujus-ce Monasterii S. Martini à Campis.
Priore Commendatario,
Domino Paulo RABUSSON *strictæ Regulæ Ord. Cluniacensis Superiore Generali*,
D. Mauritio BENCE *Priore Claustrali*,
cæterisque totius Cœnobii Monachis.

Toutes les formalités ordonnées par Lettres Patentes du Roi, & par les Arrêts de son Conseil, ont été observées,

& toutes les conditions impoſées aux Religieux ont été remplies.

L'Égliſe eſt auſſi ancienne que le Monaſtere, & l'on remarque principalement ſon ancienneté aux Chapelles du chevet ou rond-point, car le Grand Autel & la décoration de la nef, ſont modernes.

Dans la Chapelle de la Vierge, derriere le Maître-Autel, eſt une petite niche fermée par des barreaux de fer, dans laquelle il y avoit une ſtatue qu'on nommoit *Notre-Dame trouvée*, dont, quelque information que j'ai faite, je n'ai jamais pû découvrir l'origine du nom. Dans le temps que cette ſtatue étoit encore dans cette Chapelle, Dieu y opéra pluſieurs miracles, entre autres un dont on voit ici un tableau qui en conſerve la mémoire, & duquel *Jean Juvenal des Urſins* parle dans ſon Hiſtoire de Charles VI, ſur l'an 1393 en ces termes :

En ce temps il y eut un beau miracle à Notre-Dame de S. Martin des Champs. Il y avoit une créature péchereſſe qui étoit enceinte d'enfant, & elle muſſoit ſa groſſeſſe le mieux qu'elle pouvoit, tellement qu'on ne s'en apperçut oncques. Toute ſeulle ſe délivra, & cuida couvrir, & celer ſon cas advenu, & elle-même muſſa ſon enfant dans du fient. Un chien ſentit aucunement qu'il y avoit quelque choſe,

& grata tellement au lieu qu'il découvrit l'enfant. Une bien dévote femme le veid, qui paſſoit d'aventure par là, & prit cet enfant, & le porta à ſaint Martin des Champs devant l'Autel de Notre-Dame en faiſant une oraiſon telle qu'elle la ſçavoit. L'enfant ouvrit les yeux, cria, & alaita, & fut baptiſé, & veſquit trois heures, puis après mourut.

J'ai parlé (tom. III. pag. 372) d'un crime horrible qu'on dit avoir été commis ſur une ſtatue de la Vierge qui étoit à un coin de la rue aux Oues, comme auſſi du miracle qu'on dit que Dieu y opéra à cette occaſion. J'ai ajoûté que cette ſtatue fut portée en triomphe en l'Egliſe de S. Martin des Champs où elle fut placée dans une Chapelle & dans la niche qu'avoit occupée juſqu'alors une autre figure de la Vierge, connue ſous le nom de *Notre-Dame trouvée*, & qu'on donna à la nouvelle venue le nom de Notre-Dame de *la Carole*, parce que cet évenement étoit arrivé ſous Charles VI. Toute cette Hiſtoire ne porte que ſur la tradition & ſur quelques mauvais tableaux qu'on voit à ſaint Martin des Champs dans cette Chapelle. D'ailleurs dans les Archives de ce Prieuré, on ne trouve pas le moindre titre qui autoriſe cet évenement, on peut même dire qu'il y en a qui le détruiſent. Tel eſt le

vidimus d'une donation faite en 1315, par *Baudoin de Chally*, Chevalier, Sire dudit lieu, & *Mahaud Douchou* sa femme, de dix livres de rente annuelle, à la Chapelle de *Notre-Dame de la Carole*. On a encore preuve que sous le regne du Roi Jean, & même auparavant, il y avoit dans l'Eglise de ce Monastere une Notre-Dame, nommée *de Corea*. N'auroit-on point corrompu ce nom au point d'en faire celui de *la Carole*. Mais ni le nom, ni le temps n'ont aucun raport à l'histoire qu'on dit s'être passée dans la rue aux Oues, du temps du Roi Charles VI.

Quant à la Notre-Dame trouvée, on la plaça, dit-on, dans la nef, où elle est aujourd'hui sur un des Autels qui sont aux côtés de la porte du chœur.

Guillaume Postel, fameux par son sçavoir & par ses égaremens, mourut dans ce Monastere, & fut inhumé vis-à-vis l'Autel de la Chapelle de la Vierge, du côté droit. Sur une plaque de cuivre qui est contre la muraille, sont deux vers qui servent d'Epitaphe à ce Sçavant; on voit au-dessous la date de sa mort, & le nom de l'ami qui les a consacrés à sa mémoire.

POSTELLUS *postquam peragravit plurima passus*

Pro

Pro pietate Polos Pariſiis petiit.
Obiit ſexto Septembris 1581.
Mœrens ponebat ADRIANUS TARTRIER
Medicus.

Guillaume Poſtel, né dans la Paroiſſe de Barenton, Diocèſe d'Avranches, perdit à l'âge de huit ans ſon pere, ſa mere & le peu de bien qu'il avoit : la miſere lui fit quitter ſa Province, hors de laquelle il trouva des ſecours pour ſubſiſter & pour apprendre à lire & à écrire : il en apprit aſſez pour être en état d'avoir une place de maître d'Ecole dans un village nommé Sai, près de Pontoiſe : il n'avoit alors que quatorze ans. Il parvint à ramaſſer une petite ſomme d'argent, dont une partie fut employée à lui avoir un habit, il conſacra le reſte pour un voyage à Paris dans le deſſein d'y faire ſes études. Afin d'éviter la dépenſe, il s'aſſocia avec quelques compagnons de voyage qui le volerent ſur la route & lui prirent juſqu'à ſon habit : ſe trouvant ſans reſſource il ſe rendit à Paris comme il put & ſe retira à l'Hôpital où une maladie très-grave le retint pendant deux ans. Lorſqu'il fut rétabli, il s'en alla travailler dans la campagne, & fit tant que par ſon travail & ſon induſtrie, il parvint à ſe donner un habit ; l'envie d'étudier le fit

encore retourner à Paris, où s'étant mis au ſervice de quelques Régens d'un College de l'Univerſité, Il y fit en même temps ſes études. L'ardeur qu'il avoit d'apprendre, accompagnée d'un travail opiniâtre ſoutenu par beaucoup d'eſprit & ſurtout par une mémoire prodigieuſe lui fit faire les progrès les plus rapides, non-ſeulement dans les Belles Lettres, mais dans les ſciences même les plus abſtraites & dans les langues, tant mortes que vivantes : il poſſédoit celles-ci aſſez bien pour être en état d'aller de Paris à la Chine ſans avoir beſoin de truchement, comme il l'aſſura lui-même un jour à Charles IX. Jeune encore il fut envoyé en Orient par François I, pour y ramaſſer différens Manuſcrits ; ce fut là qu'il ſe perfectionna dans la connoiſſance des langues orientales ; ſa tête s'échauffa inſenſiblement, il donna dans les rêveries cabaliſtiques, & il compoſa différens ouvrages dans quelques-uns deſquels il donna dans des erreurs aſſez groſſieres. Il avança que l'ange *Raziel* lui avoit revelé différens myſteres, entr'autres qu'il n'y avoit que ſix ſacremens, &c. Il s'aviſa de ſoutenir que la rédemption des femmes n'avoit point été achevée par J. C. & que ce ſeroit l'ouvrage de la *Mere Jeanne* ; c'étoit une vieille fille vénitienne, à qui la miſticité

avoit tourné la tête : Poſtel s'en infatua & fit un livre â ſon ſujet, intitulé *della Vergine Veneta*. Il convient dans ſon Apologie, qui eſt en Manuſcrit à la Bibliotheque du Roi, qu'il avoit eû grand beſoin des inſtructions de la *Mere Jeanne*. *J'ai bien appris*, dit-il, *de cette pauvrette & très-ſimple famelette plus que je n'aurois fait ayant étudié par moi, dès le commencement du monde, &c.* Les rêveries de *Poſtel* lui attirerent de mauſes affaires. Les Docteurs crierent à l'héréſie, mais les Inquiſiteurs de Veniſe prirent la choſe du vrai côté, ils le condamnerent comme fou. On prétend que le Parlement de Paris porta le même jugement, & qu'en conſéquence il fut enfermé par Arrêt dans le Prieuré de ſaint Martin des Champs, mais ce fait auroit beſoin de preuve : ce qui eſt certain c'eſt qu'il eſt mort dans ce Prieuré, & qu'il y a été enterré en 1581 le 6 de Septembre, il avoit, dit-on, alors ſoixante-ſeize ans. Il a laiſſé beaucoup d'ouvrages. Celui que l'on eſtime le plus eſt intitulé, *de Orbis terræ Concordiâ, Libri IV.* Il y traite de la réunion de tous les peuples de l'univers à la Religion Chrétienne.

La Chapelle de *S. Nicolas* qui eſt dans le rond-point de cette Egliſe, a été fondée par *Philippe de Morvillier*, Premier Préſident du Parlement de Paris,

qui voulut que ſa femme, lui & ſes enfans fuſſent inhumés dans cette Chapelle. Ce Premier Préſident étoit originaire de Picardie, & Gentilhomme de nom & d'armes. *Jeanne du Drac*, ſa femme, étoit auſſi d'une famille originaire de la même Province, & étoit fille de *Jean du Drac*, Préſident au Parlement de Paris, & de *Jacqueline Vicomteſſe d'Ay*. On voit dans cette Chapelle leur mauſolée, ſur lequel ſont couchées deux ſtatues de pierre, dont le viſage & les mains ſont d'albâtre. L'une repréſente *Philippe de Morvillier*; & l'autre, *Jeanne du Drac*. Tout au-tour ſont de petites figures qui déſigne leur poſtérité. On y lit cette inſcription :

Au-deſſous de cette Tombe, repoſent les corps des ſaiges & nobles perſonnes Meſſire PHILIPPE, Seigneur DE MORVILLIER, Clary & Charenton, *Conſeiller du Roi notre Sire, & Premier Préſident en ſon Parlement; & de Madame* JEANNE DU DRAC, *ſa femme, leſquels en leur vivant l'an* M. CCCCXXVI. *fonderent en cette Chapelle chacun jour perpétuellement une Meſſe, & au grand Autel de cette Egliſe deux Obits ſolemnels chacun an, & autres Services Divins, & trépaſſa ledit Monſeigneur Premier Préſident le* XX V^e. *jour de Juillet, l'an de grace*

M. cccc. & xxxvii. *& ladite Dame ſa femme le* xiiii. *jour de Décembre mil* cccc. & xxxvi. *Priez Dieu qu'il leur veuille être piteux, & miſericors aux ames.* Amen.

Dans ce même Tombeau fut auſſi inhumé *Pierre de Morvillier*, Chancelier de France, & fils de *Philippe* & de *Jeanne* dont je viens de parler, mais il eſt ici ſans Inſcription, ni Epitaphe; on voit ſeulement ſur les murailles, les fenêtres, les vîtres & ſur les ornemens de l'Egliſe, une herſe liée à un Y : c'étoit la deviſe de *Pierre de Morvillier*, Chancelier de France : deviſe dont le ſens a été longtemps ignoré, mais qu'un homme de beaucoup d'eſprit & d'érudition expliqua heureuſement, en faiſant voir que ce n'étoit qu'un rebus relatif au nom de *Morvillier. Mort, vie, liez*, parceque *la herſe* eſt le ſymbole de la mort, qui rend tous les hommes égaux, comme la herſe applanit & égaliſe les ſillons. L'Y eſt le ſymbole de la vie, ce qui fait qu'elle eſt appellée la lettre de Pythagore, parce que ce Philoſophe diſoit que l'enfance étoit repréſentée par le pied de cette lettre, & qu'auſſi-tôt qu'on entroit dans un âge raiſonnable, la vie ſe diviſoit en deux voyes, dont l'une eſt celle du vice, & l'autre celle de la vertu.

Pierre Morvillier fut fait Chancelier de France par Lettres du 3 Septembre 1461, mais il fut dèſapointé de cette Charge au mois de Novembre de l'an 1465, pour lors il ſe retira auprès du Duc de Guyenne, & y demeura juſqu'à ſa mort, qui arriva ſur la fin de 1476.

A un des piliers de cette Chapelle eſt adoſſée une ſtatue de pierre, qui a une robe rouge, & les autres ornemens de cérémonie des Premiers Préſidens du Parlement. Au pilier qui fait ſymétrie avec celui-là, eſt la ſtatue d'une femme coëfée à l'antique, & vêtue d'un habit doré. Ce ſont les repréſentations de *Philippe* de *Morvillier*, & de *Jeanne du Drac*, ſa femme.

Sur une table de marbre noir qui eſt attachée à un des piliers de cette Chapelle, on lit une fondation faite par eux en 1426, en faveur de l'Egliſe de ſaint Martin des Champs. Parmi les charges & conditions appoſées à cette fondation, on lit celle-ci.

Item. *Chacun an, la veuille S. Martin d'hyver, leſdits Religieux par leur Maire & un Religieux, doibvent donner au Premier Préſident du Parlement deux bonnets à oreilles, l'un double, & l'autre ſengle*, en diſant certaines paroles; & au premier Huiſſier du Parlement ungs gands & une eſcriptoire, en diſant auſſi certai-*

* *Sengle* veut dire ſimple, ſans ornement, ni fourrure,

nes paroles, & doivent être leſdits bonnets du prix de vingt ſols pariſis, & leſdits gands & eſcriptoire de douze ſols pariſis. Comme ces choſes aperent plus à plain par Lettres faites ſous les ſceaux deſdits Religieux, du Chaſtelet de Paris, & par Arreſt de la Cour de Parlement.

Cette fondation s'exécute régulierement tous les ans : voici les complimens que le Maire & un Religieux de ſaint Martin des Champs font au Prémier Préſident & au premier Huiſſier du Parlement, en leur préſentant les préſens ordonnés par la fondation.

AU PREMIER PRESIDENT.

MONSEIGNEUR,

Meſſire PHILIPPE DE MORVILLIER *en ſon vivant, Premier Préſident en Parlement, fonda en l'Egliſe & Monaſtere Monſieur S. Martin des Champs à Paris, une Meſſe perpétuelle & certain autre Service Divin, & ordonna pour la mémoire & conſervation de ladite fondation, être donné & préſenté chaſcun an à ce jour, à Monſeigneur le Premier Préſident de Parlement, qui pour le temps ſeroit, par le Maire deſdits Religieux & un d'iceux Religieux, ce don & préſent, lequel il vous plaiſe prendre en gré.*

AU PREMIER HUISSIER.

SIRE,

Meſſire PHILIPPE DE MORVILLIER *en ſon vivant, Premier Préſident en Parlement, fonda en l'Egliſe & Monaſtere de Monſieur S. Martin des Champs, une Meſſe perpétuelle & certain autre Service Divin, & ordonna pour la mémoire & conſervation de ladite fondation, être donné & préſenté chaſcun an à ce jour au premier Huiſſier de Parlement, qui pour le temps ſeroit, par le Maire deſdits Religieux, & un d'iceux Religieux, ce don & préſent, lequel vous plaiſe prendre en gré.*

Le grand Autel a été refait ſur les deſſeins du fameux *François Manſart*; il eſt décoré de quatre colonnes corinthiennes de marbre de Dinan. Le tableau a été peint par *Claude Vignon*, à qui on donna la ſomme de ſept cens cinquante livres pour ſon payement. Cette ſomme fut fournie par Dom *Simon Lobry* & Dom *Germain Cheval*, Religieux de ce Monaſtere, qui avec la permiſſion de leur Supérieur, avoient amaſſé ce petit pécule. C'eſt pour conſerver la mémoire du bienfait de ces deux Religieux qu'on a peint ſur le grand vaſe qui eſt repréſenté dans ce tableau, le chifre de Dom Simon Lobry

par ces trois lettres D. S. L. plus haut on voit un pégaze, ou cheval aîlé, ayant une anchre à un des pieds de devant, qui étoient les armoiries de *Dom Germain Cheval.*

On remarque au milieu du chœur un fort beau *lutrin* qui a été fondu en 1736 par *Chriſtophle de la Macque*, Maître Fondeur, demeurant à Paris daus la rue de la Ferronnerie.

Les collatéreaux du chœur ſont ſi étroits, que les tableaux qui y ſont paroiſſent être poſés dans le chœur même & en font l'ornement. Il y en a quatre dont l'un qui eſt de *Rétout* repréſente *le Paralytique* ſur le bord de la Piſcine; il fut fini en 1725. *Le Centenier* fait le ſujet de l'autre qui a été peint par *Cazes* en 1727, le troiſieme repréſente *l'Aveugle né.* Il a été commencé par *le Moine* premier peintre du Roi, & a été fini par *Natoire* ſon éleve. Le quatrieme eſt *l'entré de Jeſus-Chriſt dans Jeruſalem*, par *Carlo Vanloo.*

Au commencement de ce ſiecle, on a revêtu la nef d'un lambris de menuiſerie ſur lequel on plaça en 1706. quatre grands tableaux de *Jouvenet* qui ont vingt pieds de largeur ſur douze de hauteur. Ils repréſentent *Jeſus-Chriſt chez le Phariſien, la Réſurrection du Lazare, les Marchands chaſſés hors du Temple,*

la Pêche de S. Pierre. Ces quatre tableaux ſont très-eſtimés pour la grandeur de la compoſition, la hardieſſe & la correction du deſſein, la fierté du pinceau, & l'intelligence du clair-obſcur. La réputation de ces quatre morceaux étant parvenue juſqu'au Roi Louis XIV, ce Prince ordonna à *Jouvenet* de les copier : pour que d'après ſes copies le ſieur *le Fevre*, un des Maître de la Manufacture établie aux Gobelins, fit des tapiſſeries. Quand l'Empereur de Ruſſie alla aux Gobelins, en 1717, & que le *Duc d'Antin* lui offrit de la part du Roi les tapiſſeries qui lui feroient le plus de plaiſir, ce Prince fut ſi frappé de la beauté de celles qu'on avoit faites d'après ces tableaux, qu'il les choiſit par préférence à toutes les autres.

Au bas de la nef il y a quatre autres tableaux, deux de chaque côté de la grand-porte de cette Egliſe. Les deux qui ſont à droite en ſortant repréſentent *la Cananéene*, & *la Samaritaine*. A gauche eſt *Jeſus-Chriſt* prêchant ſur la montagne, & *Jeſus-Chriſt* qui chaſſe les Démons des corps des poſſedés. Ces quatre tableaux qui ſont de *Pœrſon* & de *Montagne*, ſont fort bons, quoiqu'au-deſſous de ceux de *Jouvenet*.

En remontant le long de la nef & des collateraux, pour aller voir l'interieur

de la Maiſon, on trouve un veſtibule qui de l'Egliſe conduit à la Sacriſtie & aux Dortoirs. Au-deſſus d'un petit benitier qui eſt à l'entrée de ce veſtibule, eſt un tableau qui a plus de trois cens ans d'antiquité. Ce tableau qui eſt peint en miniature, eſt couvert d'un verre, & repréſente toute l'hiſtoire du miracle de la ſainte hoſtie arrivé en 1290 dans la rue des Jardins, aujourd'hui rue des Billettes : * La peinture eſt expliquée par des inſcriptions en lettres gothiques.

Le Refectoir eſt regardé comme ce qu'il y a de plus parfait en gothique. Les voutes en ſont hardies, & ſoutenues par des colonnes en *perches* qui ſont d'une grande délicateſſe. On croit que c'eſt *Pierre de Montereau* qui ſous le regne de S. Louis fut l'Architecte de ce bel ouvrage. En y entrant, on voit un grand tableau qui occupe le reſte de la face où eſt la porte, & qui repréſente *Jeſus-Chriſt* qui, après la tentation, eſt ſervi par les Anges : Ce tableau eſt bien compoſé & bien deſſiné, il eſt de *Poilli*, éleve de *Jouvenet*.

Dans l'attique du lambris dont ce refectoir eſt orné, ſont pluſieurs tableaux qui repréſentent les actions principales de la vie de S. Benoiſt. Ces ta-

* Voyez ci-après l'article *S. Jean en Greve*, & *le Couvent des Billettes*.

bleaux ſont preſque tous de *Louis Silveſtre*, Peintre habile de l'Académie Royale de Peinture. Je dis preſque tous, parce qu'il y en a deux qui ſont de *Galoche*, auſſi de l'Académie Royale de Peinture, leſquels ſont très-eſtimés.

La Bibliotheque eſt au rez-de-chauſſée du jardin, & eſt fort bien tenue. Elle n'eſt pas des plus nombreuſes, mais elle eſt propre & bien choiſie. Il y avoit autrefois un grand nombre de manuſcrits qui ſont aujourd'hui dans celle du Roi. Il y en reſte cependant quelques-uns, parmi leſquels il y en a un qui eſt extremement curieux. C'eſt celui qui contient les Evangiles ſelon la Verſion Vulgate. Ce manuſcrit eſt écrit en lettres d'or, ſur du vélin, & eſt parfaitement bien conſervé. On croit qu'il eſt du temps de Charlemagne, ou du moins de Charles le Chauve. Le fameux *Richard Simon* a parlé de ce manuſcrit d'une maniere qui prouve que non ſeulement il ne l'avoit jamais vû, mais que même il avoit été mal inſtruit par celui qui lui en avoit rendu compte. Voici ce qu'en dit ce fameux Critique, dans l'Hiſtoire qu'il a faite des Verſions du Nouveau Teſtament, page 112. colonne 2. *Les exemplaires qui n'ont point été corrigés par les Reviſeurs, comme ſont les Bibles de Charles*

le Chauve qui ſont dans la Bibliotheque du Roi & dans celle de M. Colbert, & un autre manuſcript de la Bibliotheque de S. Martin des Champs qui ne contient qu'une partie du Nouveau Teſtament, & qui eſt du même temps, n'ont point le verſet où il eſt parlé du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit. Ce raiſonnement de *M. Simon* porte abſolument à faux pour ce qui regarde le manuſcrit qui eſt dans cette Bibliotheque. Comment prétend-t-il trouver dans un manuſcrit qui ne contient que les quatre Evangiles, un paſſage du chapitre cinquieme de la premiere Epitre de S. Jean ?

On me dira peut-être que ce n'eſt pas de ce manuſcrit en lettres d'or que *Monſieur Simon* a parlé, mais de quelque autre qui eſt auſſi dans cette Bibliotheque. Il eſt vrai que ce ſçavant homme ne cite point nommément le manuſcrit écrit en lettres d'or, mais il le déſigne d'une maniere qui n'eſt point équivoque, en diſant qu'il eſt du temps de Charles le Chauve, car c'eſt le ſeul des manuſcrits du Nouveau Teſtament qui ſont dans cette Bibliotheque, à qui cette ancienneté convienne. Le plus ancien qu'il y y ait après celui-là eſt du dixieme ſiecle, & peut-être même eſt-il plus moderne. D'ailleurs on y trouve le verſet où il eſt parlé *du Pere, du Fils, & du Saint-Eſ-*

prit, ainſi ce n'eſt point de ce manuſcrit que *M. Simon* a parlé, & de quelque façon qu'on s'y prenne, on eſt forcé de convenir que ce Sçavant a été mal informé ſur ce manuſcrit, & qu'il en a tiré une conſéquence peu juſte.

Dans cette Bibliotheque ſont deux tables magnifiques par leur grandeur. Elles ſont de pierre de liais, & d'un ſeul bloc qu'on a ſcié dans ſon épaiſſeur. On les a fait peindre en noir, & cette peinture tient lieu de tapis.

Les Doyen & Chapitre de l'Egliſe de Paris avoient accoutumé de venir deux fois l'an en Proceſſion à S. Martin des Champs, ſçavoir le 4 de Juillet, jour de la Tranſlation de S. Martin ; & en carême la quatrieme Férie après le Dimanche *Judica*, mais cette derniere proceſſion ne ſe fait plus, & le chapitre de l'Egliſe de Paris ne vient ici proceſſionnellement que le 4. de Juillet de chaque année. Ce jour là les Chanoines viennent ici chanter la Meſſe, après laquelle ils paſſent dans le Chapitre où ils ſont reçus par les Religieux. Le Chancelier, ou quelqu'autre Chanoine en ſa place, prononce un diſcours, auquel le Prieur clauſtral de ce Monaſtere répond. Dans ce diſcours le Chancelier, ou celui qui parle pour lui, requiert la délivrance des Religieux de cette Maiſon, qui ſont en priſon

pour des délits, ou des crimes légers, & leur grace lui eſt accordée. Ce droit a commencé d'abord par une honnêteté que les Religieux de ſaint Martin des Champs firent aux Chanoines de l'Egliſe de Paris, pour leur témoigner la joie qu'ils avoient de les voir, & de les recevoir chez eux. Cette politeſſe ſe fortifia tellement par l'uſage, qu'elle devint un droit reconnu par les Religieux de S. Martin, dans un acte d'accord paſſé entr'eux & leſdits Chanoines l'an 1373, & confirmé par un Arrêt du Parlement de l'an 1385. *Du Breul* dans ſon Théâtre des Antiquités de Paris, Livre 1. page 48, a parlé de ce droit du Chapitre de l'Egliſe de Paris, mais il s'eſt trompé en ce qu'il le reſtraint à la délivrance d'un ſeul Religieux, au lieu qu'il s'étend ſur tous ceux qui ſont pour lors en priſon pour des fautes remiſſibles. Les Moines de S. Martin font une pareille priere au Chapitre de l'Egliſe de Paris, & la grace des Chanoines qui ſont en priſon pour des fautes légeres, leur eſt accordée.

A vingt pas de l'Egliſe de S. Martin des Champs, eſt une Chapelle qui eſt ſous l'invocation de *S. Michel*, & qui a été fondée par *Nicolas Arrode*. On voit dans cette Chapelle la tombe de ce Fondateur, & celles de ſes enfans. Sur celle du premier, eſt cette Epitaphe :

CY GIST NICOLAS ARRODE
(*fuiz feu Huedon Arrode*)
qui édifia ceſte Chapelle.
Qui trépaſſa en l'âge de 59 ans.
En l'an 1252. lendemain de la S. Lorens.
Priez pour lui que Dex ayt merci
de l'ame.

Dans l'enceinte de ce Monaſtere ſont l'Auditoire du Bailli, & la géole ou priſon, où l'on enferme ceux qui ont commis quelque crime dans l'étendue de la Seigneurie de ce Prieuré.

Je ne dois pas finir l'article du Monaſtere de S. Martin des Champs, ſans parler de Dom *Martin Marrier* qui en a fait l'Hiſtoire. Ce Religieux réuniſſoit en lui des qualités qu'on trouve rarement enſemble. Il fut ſçavant, pieux, & très-propre pour le gouvernement monaſtique. Ordinairement la ſcience en éclairant l'eſprit, deſſeche le cœur, & les plus ſçavans ne ſont pas les plus dévots. Le commerce continuel qu'ils ont avec les livres, les rend d'ailleurs peu propres au commerce du monde, & l'on en voit peu qui ſçachent gouverner les hommes. Dom Marrier fut cependant un ſçavant diſtingué, un ſaint Religieux & un prudent Supérieur. Il nâquit à Paris le 4 de Juillet de l'an 1572, & fut baptiſé dans l'Egliſe Pa-

roiſſiale de S. Sauveur. Son pere ſe nommoit *Pierre Marrier*, & ſa mere *Jeanne Malot*, l'un & l'autre médiocrement partagés des biens de la fortune. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, Martin Marrier fut appellé à l'état Religieux, & il en prit l'habit le 21. de Mars de l'an 1583, au Monaſtere de S. Martin des Champs, n'étant pour lors âgé que d'onze ans & neuf mois. Après avoir ſoupiré longtemps pour la profeſſion, il y fut admis le 29 d'Avril de l'an 1596, par *Claude Dormi*, pour lors Prieur de ce Monaſtere, & depuis Evêque de Boulogne. Il fut fait Prêtre un an après, c'eſt-à-dire, le 13 d'Avril de l'an 1597. Ces nouveaux engagemens ne firent que redoubler en lui la ferveur qu'il avoit à remplir ſes devoirs, & le penchant naturel qu'il avoit pour l'étude. En 1618, on le chargea de la conduite des Novices, & l'on joignit bientôt à cette charge, celle de Prieur clauſtral qu'il remplit pendant ſeize ans avec beaucoup de régularité & de ſuffiſance. Ce fut pendant ce long gouvernement qu'il trouva les moyens par ſon économie de faire faire l'orgue, le grand Autel, & réparer la fontaine S. Martin. La réforme de Cluni qui fut introduite à S. Martin le 21. Février 1635, lui a de très-grandes obligations. Ravi de voir refleurir par les ſoins des

Religieux de cette obſervance, la diſcipline monaſtique, dans un lieu où il avoit eſſuyé beaucoup de contradictions pour l'y établir, il ne ceſſa d'honorer de ſa protection & de ſon amitié, ceux qui travailloient à ce ſaint œuvre. Au milieu de tant de ſoins ſpirituels & temporels, Dom Marrier trouva encore le temps, non ſeulement de devenir ſçavant, mais même de faire part au Public de ſon ſçavoir. Dès l'an 1606. il donna un Livre intitulé *Martiniana*, qui eſt un recueil de Lettres, de Titres, de Chartes, de Privileges & de Statuts qui concernent le Monaſtere de ſaint Martin des Champs. Ce Livre qui eſt *in octavo*, fut imprimé chez *Nicolas du Foſſé*. Huit ans après, il donna un ouvrage beaucoup plus conſidérable, intitulé, *Bibliotheca Cluniacenſis, in qua Antiquitates, Chronica, Privilegia, Chartæ, & Diplomata collecta ſunt, &c.* Cet ouvrage qui eſt *in folio*, fut imprimé à Paris l'an 1614. Le Recueil a été fait par Dom Marrier, & les notes par *André du Cheſne*, ſon ami. Dom Marrier occupé ſans ceſſe de tout ce qui étoit à l'avantage de ſa Congrégation, ou qui pouvoit ſervir à illuſtrer le Monaſtere de S. Martin des Champs, employa pluſieurs années à compoſer l'Hiſtoire de cette Maiſon, laquelle fut imprimée

à Paris chez *Sebaſtien Cramoiſi* en 1637. en un volume *in quarto*. Cette Hiſtoire qui eſt intitulée, *Monaſterii Regalis S. Martini de Campis Pariſ. Ordinis Cluniacenſis Hiſtoria, Libris ſex partita*, eſt munie de Titres, Chartes & Diplomes, qui lui ſervent de preuves. Après tant de diférens travaux, D. Martin Marrier mourut le 26 de Février de l'an 1644.

L'EGLISE PAROISSIALE DE S. NICOLAS DES CHAMPS.

Helgaud & *Guillaume de Nangis*, ayant dit que le Roi *Robert* avoit fait bâtir dans ſon Palais une Chapelle ſous le nom de *S. Nicolas*, quelques Ecrivains ont mal entendu leurs expreſſions, & ont imaginé que ce Roi avoit un Palais à S. Martin des Champs, & que la Chapelle de S. Nicolas étoit la Chapelle de cette Maiſon Royale. On les a fait revenir de cette erreur. La Chapelle que *Helgaud* & *Guillaume de Nangis* diſent que le Roi Robert fit bâtir, occupoit une partie du terrein où eſt aujourd'hui la grand-ſale du Palais, & c'eſt en mémoire de cette Chapelle de *S. Nicolas*, que celle qui eſt à un des bouts de cette ſale, eſt ſous l'invocation du même Saint.

L'Egliſe Paroiſſiale de S. Nicolas des Champs dont je vais parler ici, n'étoit

originairement qu'une ſimple Chapelle, conſtruite proche le Monaſtere de ſaint Martin des Champs & ſur ſon terrein, pour l'adminiſtration des Sacremens, aux ſerviteurs & aux domeſtiques des Religieux. Il eſt parlé de cette Chapelle dans une Bulle du Pape Callixte II. de l'année 1119 : *Prope Monaſterium ſancti Martini Capellam ſancti Nicolai.* Ces termes ſont répétés dans une Bulle du Pape Innocent II de l'an 1142. Il ſe fit aux environs de ce Monaſtere diverſes habitations qui formerent inſenſiblement un fauxbourg, & pour lors on fut obligé de convertir cette Chapelle de S. Nicolas en Paroiſſe.

Cette Chapelle devenue Paroiſſe, eſt compriſe parmi les dépendances de ſaint Martin dans trois Chartes ; l'une de *Thibaud*, Evêque de Paris, de l'an 1144. l'autre de *Maurice*, auſſi Evêque de Paris, de l'an 1175, & la troiſieme de *Guillaume*, Archevêque de Sens, de l'an 1176 ; toutes relatives les unes aux autres, & conçues dans les mêmes termes : *Ego concedo & Litteris meis confirmo Eccleſiam ſancti Martini cum Capellis ſuis, ſcilicet ſancti Jacobi & ſancti Nicolai, &c.* Ces titres ſont ſoutenus par une Bulle du Pape Luce III de l'an 1184. qui après avoir parlé des Egliſes & Chapelles appartenantes à

S. Martin, & entr'autres de celles de *S. Jacques*, de *S. Nicolas*, de *S. Laurent*, de *S. Denis de la Chartre*, décharge le Prieur & les Religieux de la *Cure des ames*, & leur permet de choiſir des Prêtres en leur lieu & place, & de les préſenter à l'Evêque Dioceſain : *Cujus animarum Curam commitat, ut qui ei de ſpiritualibus, vobis autem de temporalibus valeant reſpondere.*

Juſques-là il n'y avoit point eu d'autre lieu pour la ſépulture des morts de cette Paroiſſe que la cour de S. Martin, dans l'étendue de laquelle l'Egliſe étoit ſituée ; mais les Paroiſſiens s'étant multipliés, le Prieur & les Religieux, qui non ſeulement en étoient premiers Paſteurs, ou Curés Primitifs, mais qui étoient encore Seigneurs du terrein où cette Egliſe étoit ſituée, abandonnerent, pour cette uſage ſeulement, un fonds entouré de maiſons, où eſt encore à préſent le cimetiere de S. Nicolas. *Guillaume*, Evêque de Paris, en fit la bénédiction en 1220.

Tous ces titres démontrent parfaitement la ſupériorité de S. Martin ſur l'Egliſe de S. Nicolas, & ſur les autres qui y ſont énoncées. De-là vient que les Prêtres ſéculiers qui conformément à la Bulle de Luce III. ont été préſentés à celles de Paris pour l'exercice des fonc-

tions curiales, ont toujours assisté depuis, & assistent actuellement encore sans étole aux trois processions des Rogations, dans le même rang que les Religieux à qui ils ont succedé occupoient auparavant. De-là vient aussi qu'en particulier les Sermons cessent à S. Nicolas les Dimanches qui précedent & qui suivent immédiatement les Fêtes de *S. Martin* & de *S. Paxent*, pour ne pas détourner les paroissiens des instructions qu'ils doivent recevoir ces jours-là dans leur *Eglise matrice* : De-là vient que par des Arrêts contradictoirement rendus en 1483 & 1560, le Prieur & les Religieux ont été maintenus dans le droit & possession de prendre la moitié des cires qu'on offre à S. Nicolas le jour de sa Fête & le jour de la Purification ; & outre cela, quarante-quatre sols parisis sur la Cure : De-là vient enfin le droit de faire l'office & toutes les fonctions curiales à S. Nicolas, les veilles & jours des quatre Fêtes solemnelles & des Patrons, avec les solemnités accoutumées, & l'assistance du Clergé à l'Autel & au Chœur.

Après tant de titres, il n'est pas possible de méconnoître la qualité de Curés primitifs dans la personne des Prieur & Religieux de S. Martin des Champs. Cependant *Philippe Bonnet*, Curé de

S. Nicolas des Champs, préſenta requête le 24 d'Octobre de l'an 1718, par laquelle entr'autres choſes il demandoit à être maintenu & gardé dans le droit & poſſeſſion immémoriale où il étoit, du titre & qualité de Curé de S. Nicolas des Champs, & qu'il fut fait défenſes aux Prieur & Religieux de S. Martin de l'y troubler, & de le qualifier de *Vicaire perpétuel.* Par cette concluſion le ſieur *Bonnet* diſputoit tacitement aux Prieur & Religieux de S. Martin des Champs la qualité de Curés primitifs.

Le grand Conſeil par ſon Arrêt du 29 de Novembre de l'an 1720, termina toutes les conteſtations qui étoient pour lors entre les Prieur & Religieux de ſaint Martin des Champs d'une part, & le Curé & Marguilliers de S. Nicolas des Champs d'autre. Par cet Arrêt, *le Prieur Commendataire, le Prieur Clauſtral & les Religieux de S. Martin, ſont maintenus & gardés en la qualité de Curés primitifs de ladite Egliſe Paroiſſiale de S. Nicolas des Champs, & en conſéquence peuvent iceux Prieur Commendataire, Prieur Clauſtral & Religieux de S. Martin des Champs, officier dans ladite Egliſe Paroiſſiale de S. Nicolas des Champs aux quatre grandes Fêtes annuelles & du Patron; à l'effet de quoi leſdits Curé & Marguilliers de S. Nicolas des Champs*

ſeront tenus de fournir auſdits de ſaint Martin des Champs les ornemens & luminaires de chacune deſdites Fêtes, & d'y faire trouver le Clergé ordinaire & accoutumé eſdites fêtes, pour y être le Service fait avec les ſolemnités & décorations accoutumées eſdites Fêtes; pourront néanmoins ledit Philippe Bonnet & ſes ſucceſſeurs, prendre à l'avenir, ainſi que par le paſſé, la qualité de Curé, avec autres toutefois que leſdits Prieur Commendataire, Prieur Clauſtral & Religieux de Saint Martin des Champs; ordonne que ledit Philippe Bonnet & ſes ſucceſſeurs, ſeront tenus de ſe rendre à neuf heures du matin en ladite Egliſe S. Martin des Champs, avec leur Clergé, la croix & la banniere de ladite Paroiſſe de S. Nicolas, pour aſſiſter aux trois proceſſions des Rogations, enſemble à celle qui ſe fait le jour de ſainte Cecile, auſquelles proceſſions ils aſſiſteront ſans étole, laquelle ils ſeront tenus de quitter au même endroit où les autres Curés, ou Vicaires perpétuels qui doivent aſſiſter auſdites Proceſſions, ont coûtume de la quitter, & y prendront ledit Philippe Bonnet & ſes ſucceſſeurs, leur rang ordinaire parmi les Religieux, & reconduiront leſdites proceſſions. Fait défenſes audit Philippe Bonnet & à ſes ſucceſſeurs, de prêcher dans ladite Egliſe Paroiſſiale de S. Nicolas

les des Champs les Dimanches qui précedent, & ſuivent immédiatement les Fêtes de ſaint Martin d'hiver & d'eſté, & la Fête de ſaint Paxent, ſuivant l'uſage. Ordonne que les Arrêts du Parlement de Paris des 2 Mars 1483, & 15 Mars 1560. ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur; & en conſéquence condamne ledit Philippe Bonnet, Vicaire perpétuel de ladite Egliſe Paroiſſiale de S. Nicolas des Champs & ſes ſucceſſeurs, de payer auſdits de S. Martin par chacun an, le lendemain de la Fête de la Purification, la ſomme de quarante-quatre ſols pariſis mentionnés auſdits Arrêts, & ſera tenu ledit Philippe Bonnet d'en payer les arrérages qui en ſont échûs depuis le jour de ſa priſe de poſſeſſion; & de continuer à l'avenir, & d'en paſſer titre nouvel & reconnoiſſance auſdits de S. Martin; ſinon le préſent Arrêt vaudra titre nouvel & reconnoiſſance, &c.

Les divers accroiſſemens qu'a reçus la Chapelle de S. Nicolas, aujourd'hui Egliſe Paroiſſiale, ont cauſé de grandes conteſtations qui ont été terminées par trois tranſactions paſſées en 1420 en 1575 & en 1601, entre les Prieur, les Religieux & les Marguilliers. C'eſt depuis cette derniere tranſaction que cette Egliſe a été miſe dans l'état où elle eſt. On voit dans la diférence du bâtiment

& de la couverture, les marques de ſon dernier agrandiſſement.

Le grand Autel eſt d'une ordonnance belle & ingénieuſe, & conſiſte en deux ordres d'architecture. Dans le milieu du premier, eſt un tableau où l'on voit les Apôtres, dont les uns regardent & fouillent dans le tombeau de la Vierge, pendant que d'autres avec des regards empreſſés, cherchent ſon corps autour du tombeau, & que d'autres enfin levent les yeux au Ciel pour voir s'ils ne l'appercevront point dans les airs. Les uns ſont pénétrés de douleur de l'avoir perdue, & d'autres ſont ravis de joie de la voir monter au Ciel.

Dans le ſecond ordre, eſt un autre tableau où l'on voit la Vierge qui monte au Ciel, & qui eſt environnée d'une gloire d'Anges. Deux Anges de ſtuc, placés aux deux extrémités de la premiere corniche, ſemblent par leurs attitudes avertir les Apôtres de l'Aſſomption de la Vierge. Sur le fronton du ſecond ordre d'Architecture, ſont deux autres Anges qui tiennent en main une couronne pour la lui mettre ſur la tête. Ce tableau eſt de *Simon Voüet*, c'eſt un des plus beaux qu'il ait jamais fait. Quant aux Anges, ils ſont de *Sarrazin*, & dignes de la réputation qu'il s'eſt acquiſe par ſes ouvrages.

Guillaume Budé, Maître des Requêtes de l'Hôtel, & un des plus ſçavans homme de ſon ſiecle, a été inhumé dans une Chapelle de cette Egliſe, qui porte le nom de *ſainte Genevieve*. Il ordonna par un article de ſon teſtament, *qu'on le portât en terre de nuit & ſans ſemonce, à une torche, ou à deux ſeulement, & qu'il ne vouloit être proclamé à l'Egliſe, ni à la Ville, ni alors qu'il ſeroit inhumé, ni le lendemain; car il n'approuvoit point la coutume des cérémonies lugubres & pompes funebres, &c.* Cette diſpoſition fut blâmée, & fit ſoupçonner Budé de Calviniſme. Il mourut le 26 Août de l'an 1540. S'il eſt ici ſans Epitaphe, ç'a été apparemment pour ſe conformer à la ſimplicité de ſes funérailles; car ſes amis ne manquerent point d'ailleurs de donner de grands éloges à ſon eſprit & à ſon ſçavoir. Voici l'Epitaphe que *Melin de S. Gelais* lui fit :

Qui eſt ce corps, que ſi grand monde ſuit ?
Las ! c'eſt BUDÉ *au cercueil étendu !*
Que ne ſont donc les cloches plus grand bruit ?
Son bruit ſans cloche eſt aſſez répandu :
Que n'a-t-on plus en torches dépendu,
Suivant la mode accoutumée & ſainte ?
Afin qu'il ſoit par l'obſcur entendu,
Que des François la lumiere eſt éteinte.

Salomon ou *Salmon Mitron*, excellent Poëte Lyrique, connu dans la République des Lettres ſous le nom de *Salmon Macrin*, lui conſacra auſſi une Epitaphe, dont la penſée eſt preſque la même que celle de Melin de S. Gelais.

BUDÆUS *voluit media de nocte ſepulchro*
Inferri, & nullas prorſus adeſſe faces.
Non factum ratione caret, clariſſima quando
Ipſe ſibi lampas, luxque coruſca fuit.

Dans une Chapelle qui eſt vers le chœur de cette Egliſe, & qui a appartenu à Meſſieurs de *Montmor*, eſt un buſte de marbre blanc, poſé dans une niche de marbre noir. Sur une table auſſi de marbre noir, qui eſt au-deſſus, on voit le nom & l'Epitaphe de celui que ce buſte repréſente.

PETRUS GASSENDUS

Dinienſis civis, Presbyter ejuſdem
Eccleſiæ præpoſitus.
Sacræ Theologiæ Doctor
in Academia Pariſienſi.
Regius Mathematices Profeſſor
hic
requieſcit in pace.
Qui natus eſt anno Chriſti 1598,
die 11. *Kal. Februarii,*
obiit 1655.

die Kal. Novembr.
depoſitus eſt 7°. Kal.
Henricus Ludovicus Habertus
DE MONTMOR,
Libellorum ſupplicum magiſter,
viro pio, ſapienti, docto,
amico ſuo & hoſpiti
poſuit.

Pierre Gaſſendi dont je viens de rapporter l'Epitaphe, étoit un Philoſophe dont les mœurs étoient douces & régulieres. Il étoit également habile dans les belles Lettres, la Philoſophie, la Théologie & les Mathématiques. Il a été le reſtaurateur de la Philoſophie d'Epicure & de Lucréce.

Dans la nef, à un des piliers qui ſont vis-à-vis le jubé, on voit ſur une table de marbre noir l'Epitaphe d'*Hilaire de la Haye.*

D. O. M.

Nobilis viri, HILARII DE LA HAYE,
Regis quondam Conſiliarii,
in ſuprema Fiſcalium rationum curia
Auditorum Decani,
cineres in ſubjecta hic cripta aſſervantur.
probo ſtudio, & improbo labore,
poſtquam per quadraginta quinque annos,
quod erat ſui muneris obiit,
vita abiit, tam omnibus chara

quam mors ejus fuit luctuosa,
nam & in recuperanda Parisiorum
alma urbe,
HENRICO MAGNO
fidem & operam suam approbans,
saluti Urbis consuluit,
eoque nomine Regi acceptissimus,
Secretarii à cubiculo nomen accepit.
Pluribus non morabor te,
abi in tuam, & bonam rem viator;
ac mortalitatis memor,
piè defuncti manibus precare.
Obiit An. Ætatis 72.
7°. Kal. Maii 1625.

Derriere l'œuvre, sur une table de marbre blanc qui est attachée à un pilier, on lit l'inscription qui suit :

Hîc JOANNES MARTEAU, *supremis*
functus in foro,
& in Ecclesia muneribus, & honoribus;
jacet quidem, sed non latet;
hunc enim spectatissimum reddidit avita
perillustris generis nobilitas;
ibi & sepultæ suum Apollinem
non flebunt Musæ,
hujus interitatem ingens ac mœrens
non tacebit omnis virtutum chorus.
Ille ipse quem unum inter omnes scientiæ
typhus non inflavit;
Cujus charitas plurimos ædificavit;

Cujus denique modeſtia arundinem
quaſſatam non confregit,
nec lignum fumigans extinxit;
hunc docti ſuum deflent doctorem;
Muſæ parentem;
virtutes alumnum;
Virgines denique prototypum.
Plura, imò & omnia didicit,
ſed nihil melius quam benè & piè mori.
Obiit anno 1662.
ætatis 52.

Plus bas on lit :

Frequentibus nepotum lacrimis
aſperſum,
& inſculptum marmor.

Pluſieurs autres perſonnes illuſtres dans la République des Lettres, ont auſſi été inhumées dans cette Egliſe, mais elles n'ont point d'Epitaphes.

Henry de Valois, excellent critique à qui le Public eſt redevable de pluſieurs ſçavans ouvrages, tels que l'extrait de pluſieurs Auteurs Grecs *ſur la vertu & le vice*, traduit en latin, avec des remarques; *Ammien Marcellin*, avec des obſervations; une nouvelle traduction latine de *l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe, de Socrate, de Sozomene, de Theodoret, d'Evagre, de Philoſtorge*, avec des notes & des diſſertations fort ſça-

vantes. Il mourut au mois de Mai de l'an 1676.

Adrien de Valois, frere du précedent, avoit étudié à fond notre Hiſtoire, ſur laquelle il a donné trois volumes remplis de ſçavantes recherches. Le premier commence à l'origine des François, & finit à la mort du vieux Clotaire; le ſecond va juſqu'au regne du jeune; & le troiſieme juſqu'à la dépoſition de Childeric. Il a donné auſſi une diſſertation *de Baſilicis*; une notice des Gaules, en latin & ſelon l'ordre de l'alphabet, & pluſieurs autres ouvrages. Il mourut le premier de Juillet de l'an 1682.

Madeleine de Scuderi, célébre par la fécondité & la beauté de ſon eſprit, morte le 2. de Juin de l'an 1701. âgée de quatre-vingt-quatorze ans.

Théophile de Viau, Poëte plus eſtimable par ſes Poëſies, que par ſes mœurs, mourut à Paris à l'Hôtel de Montmorency, le premier de Septembre de l'an 1626. & fut inhumé dans l'Egliſe de S. Nicolas des Champs, auprès de la Chapelle qu'on y a bâtie.

François Milet, connu ſous le nom de *Franciſque*, & Peintre habile pour le Payſage, a été inhumé dans le cimetiere de cette Paroiſſe.

Il y a dans l'Egliſe de S. Nicolas des Champs une Confrerie nombreuſe, éri-

gée en la Chapelle de la Vierge, ſous le titre de *Notre-Dame de Miſéricorde*, & dont les Confreres font vœu d'exercer continuellement les œuvres de miſéricorde envers les Pauvres malades de la Paroiſſe.

C'eſt le Prieur de S. Martin qui nomme à la Cure de S. Nicolas des Champs.

La rue *Au-Maire*, borne d'un côté cette Egliſe, & aboutit à la rue S. Martin & à la rue Frepillon. Elle a pris ſon nom du *Maire*, ou Bailli de S. Martin des Champs, qui avoit autrefois ſon Auditoire & ſa demeure dans cette rue.

La rue *Frepillon* avoit nom anciennement, ſelon Sauval, la rue *Ferpillon*, ou *Ferpeillon*, & en 1269. *vicus Ferpillonis*. Elle aboutit à la rue *Au-Maire* & à celle de *la Croix*.

La rue *Frepaux*, que le peuple nomme la rue *Phelipeaux*, ſe nommoit autrefois la rue *Frapault*, ſelon Sauval. Elle prend d'un bout à la rue *Frepillon*, & de l'autre à la rue de la Corderie.

Dans la rue *des Fontaines* eſt le Couvent des Filles de *la Madeleine*, qu'on nomme *les Madelonettes*. Une avanture aſſez ſinguliere donna lieu à cet établiſſement. *Robert de Montry*, riche Marchand de Vin de Paris, & homme d'une grande piété, ayant rencontré dans la rue deux filles débau-

chées, qui lui témoignerent un désir vif & sincere de changer de vie & de se convertir, il les retira chez lui. Cette action fut applaudie comme elle méritoit de l'être, & a eu des suites avantageuses. M. *du Pont*, Curé de S. Nicolas des Champs, le P. *Athanase Molé*, Capucin, & M. *de Fresne*, Officier des Gardes du Corps du Roi, se joignirent au sieur de *Montry*, & résolurent de ramasser le plus qu'ils pourroient de ces sortes de créatures, & de former un établissement, qui leur donnât les moyens de pleurer leurs égaremens, & de n'y plus retomber. Ils les mirent d'abord dans quelques chambres qu'ils louerent au fauxbourg S. Honoré ; mais ce lieu ne se trouvant point propre pour cet établissement, le sieur de *Montry* leur céda une maison qu'il avoit auprès de la Croix-Rouge dans le fauxbourg S. Germain. En peu de temps elles se trouverent au nombre de vingt ; & les Bénédictins de l'Abbaye de S. Germain des Prez leur permirent d'avoir une Chapelle chez elles, où l'on dit la messe pour la premiere fois le 25 d'Août de l'an 1618. Leur ferveur étoit pour lors si grande, que pour prévenir les occasions qui auroient pû la diminuer, elles demanderent à être cloîtrées, & cela leur fut aussitôt

accordé. Les quatre vertueux perſonnages dont je viens de parler, avoient beaucoup plus de zele que de moyens pour aſſurer à ces filles un établiſſement ſolide, mais la Providence vint à leur ſecours.

Le 16. Juillet de l'an 1620. *Margueritte-Claude de Gondi*, veuve de Florimond d'Halluyn, Marquis de *Maignelers*, leur acheta la maiſon qu'elles occupent préſentement dans la rue des Fontaines, & ſe déclara leur *Fondatrice*. Cette pieuſe Dame mérita cette qualité à plus d'un titre; car non ſeulement elle leur fit de grands biens pendant ſa vie, mais même leur légua par ſon teſtament la ſomme de *cent un mille ſix cens livres*. Le Roi Louis XIII. voulant coopérer à ce nouvel établiſſement, lui accorda une rente annuelle & perpétuelle de trois mille livres à prendre ſur la Recette générale de Paris, par ſes Lettres Patentes du mois de Mai de l'an 1625. regiſtrées en la Chambre des Comptes.

De quelque ferveur que ces Filles fuſſent animées, comme elles avoient vécu auparavant dans le déſordre, il étoit à craindre qu'elles n'y retombaſſent, & on jugea à propos de mettre dans leur maiſon des Filles d'une vertu éprouvée, qui puſſent les gouverner & les conduire dans la voye de la péniten-

ce. On eut recours pour cet effet aux Religieuſes de la Viſitation. M. *Vincent* en parla à la Mere *Marguerite l'Huillier*, pour lors Supérieure du premier Monaſtere de la Viſitation à Paris. Elle y conſentit, & le 20. Juillet 1629. elle envoya, avec la permiſſion de l'Archevêque de Paris, la Mere *Marie Bollain* & quatre autres de ſes Religieuſes, au Couvent de la Madelaine pour y exercer tout droit de ſupériorité, tant au ſpirituel qu'au temporel. Le Pape Urbain VIII. autoriſa depuis cet Inſtitut par ſa Bulle du 15. Décembre 1631. & le Roi le confirma de nouveau par ſes Lettres Patentes du 16. Novembre 1634 regiſtrées au Parlement le 31. Août 1640. à la Chambre des Comptes le 24. Mars 1662. & au Bureau des Finances de la Généralité de Paris le 29. Mars 1678. Les Filles de la Viſitation gouvernerent long-temps cette maiſon avec beaucoup de régularité & de ſuccès. Mais à la fin elles chercherent à s'en décharger, & y parvinrent en cédant la place à des Urſulines, à la tête deſquelles étoit la Mere *Parfait*. Celles-ci ont auſſi gouverné cette maiſon fort dignement, & ont à leur tour cédé la place à des Hoſpitalieres que le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, y a introduites.

Dans ce Monaſtere il y a environ

ſoixantes perſonnes diſtribuées en trois claſſes diférentes. La premiere eſt d'environ trente qu'on y a miſes par ordre ſupérieur, pour y être en pénitence, elles reſtent dans leur habit ſéculier. La ſeconde eſt compoſée de celles qu'on nomme *de la Congrégation*, & qu'on pourroit nommer *des Repenties*. Ce ſont celles de la premiere claſſe qui ont donné des marques de repentir, & qui ont réſolu de vivre ſagement & régulierement. Elles changent leur habit ſéculier en habit gris. La troiſieme claſſe eſt enfin compoſée de Religieuſes de S. Auguſtin, & de celles de la ſeconde claſſe, qui après avoir donné des marques ſinceres de leur converſion, ſont admiſes à faire des vœux ſolemnels, & à porter l'habit de Religieuſes de S. Auguſtin, dont elles ont embraſſé la Regle.

L'Egliſe de ce Monaſtere fut bâtie en 1680. & dédiée ſous l'invocation de la Vierge par l'Evêque de Digne, le premier Dimanche de Septembre de l'an 1685. On y voit une Chapelle de *Notre-Dame*, qui eſt fidelement imitée d'après celle qu'on dit avoir ſervi de chambre à la ſainte Vierge, & qu'on voit à *Lorette*, ville de la Marche d'Ancone.

Comme le Couvent de la Madelaine eſt dans la cenſive du Prieuré de ſaint

Martin des Champs, il lui paye tous les ans, le jour de S. Jean-Baptiſte, un cens annuel. Il lui paye de plus, cent ſols à chaque mutation de Prieur de S. Martin des Champs, que ces Religieuſes ont choiſi pour leur homme vivant & mourant, pour droit d'indemnité de l'acquiſition par elles faites de trois maiſons de *François Marquelet* & de *Marie Meuſnier* ſa femme, pour le prix & ſomme de neuf mille deux cens livres, par contrat du 12. Septembre 1633.

LA PORTE S. MARTIN.

LA Porte S. Martin, qui eſt du deſſein de *Pierre Bullet*, fameux Architecte, fut élevée en 1674. Elle eſt de même que celle de S. Denis, en forme d'arc de triomphe, & a trois ouvertures, dont celle du milieu eſt beaucoup plus grande que les autres. Cet ouvrage a environ cinquante pieds de hauteur & autant de large. C'eſt une architecture en boſſages ruſtiques vermiculés, avec des bas-reliefs dans les tympans, & un grand entablement dorique ſurmonté d'un attique, dans lequel on voit du côté de la Ville cette inſcription :

LUDOVICO MAGNO,
VESONTIONE SEQUANISQUE
BIS CAPTIS,

Descrip. de Paris Tome IV. pag. 62.

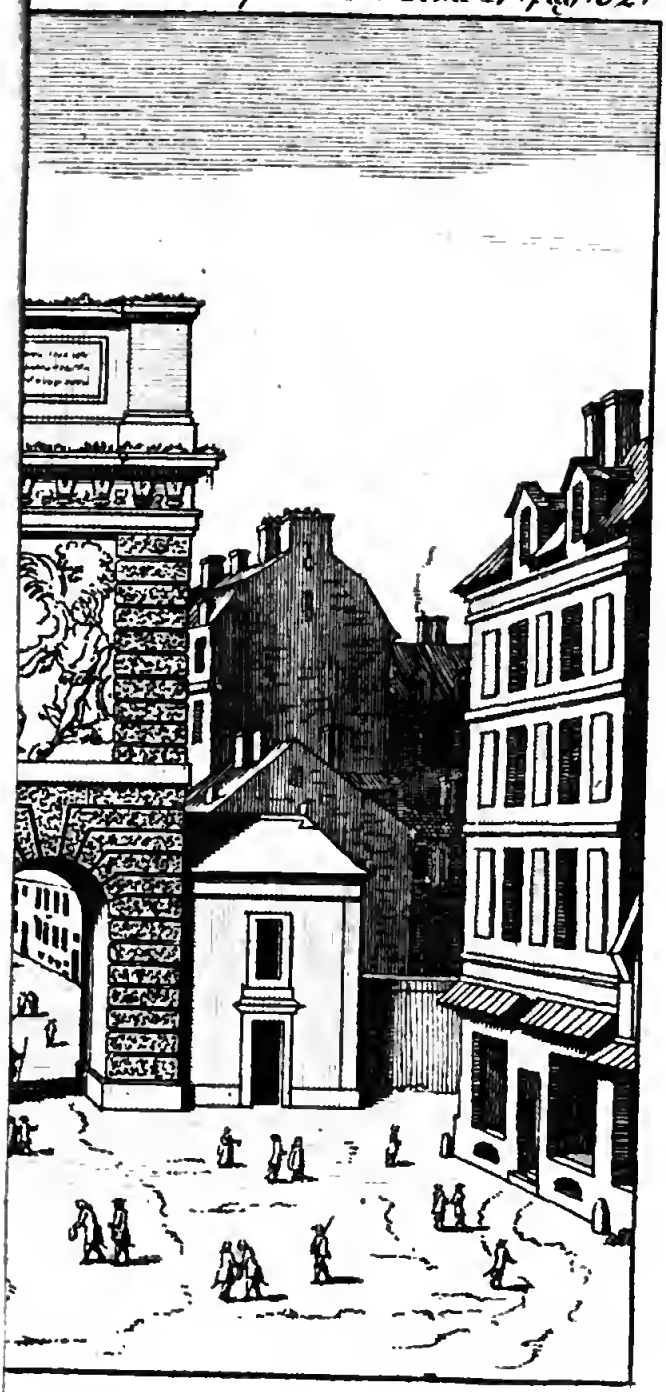

RTIN.

V. E. III
NAPOLI

ET FRACTIS GERMANORUM,
HISPANORUM BATAVORUMQUE
EXERCITIBUS,
PRÆF. ET ÆDIL. P.
C. C.
ANNO R. S. H. M. DCLXXIV.

L'inſcription qui eſt du côté du fauxbourg, eſt conçue en ces termes :

LUDOVICO MAGNO.
QUOD LIMBURGO CAPTO
IMPOTENTES HOSTIUM MINAS
UBIQUE REPRESSIT.
PRÆF. ET ÆDIL. P.
C. C.
ANNO M. DC. LXXV.

Les ouvrages de ſculpture ſont de *Desjardins*, *Marſy*, *le Hongre* & *le Gros*.

L'EGLISE PAROISSIALE DE S. LAURENT.

Cette Egliſe eſt la Paroiſſe de ce fauxbourg. C'étoit autrefois une Abbaye dont il eſt parlé dans Grégoire de Tours, & dont S. Domnole étoit Abbé, lorſqu'en 543. il fut fait Evêque du Mans. En effet il y a environ quarante ou quarante-cinq ans, dans le temps que *Nicolas Gobillon* étoit Curé de cette Egliſe, qu'on y déterra pluſieurs cercueils de

plâtre, dans leſquels on trouva des eſpeces de Moines habillés de noir, mais ces corps & leurs habits tomberent en pouſſiere dès qu'on les expoſa au grand air.

L'Egliſe de S. Laurent fut érigée en Paroiſſe ſous le Regne de Philippe-Auguſte, l'an 1280. Elle fut enſuite rebâtie, & dédiée le 19. de Juin de l'an 1429. par Jacques du Chaſtelier, Evêque de Paris. On la rebâtit encore preſque entierement l'an 1595. au moyen des aumônes & des charités des Bourgeois de Paris. La grand-porte n'a même été élevée qu'en 1622. Le Maitre-Autel, du deſſein de *le Pautre*, eſt de fort bon goût. Le *Chriſt* qui ſort du tombeau, les deux Anges qui ſont auprès, & les deux autres qui ſont ſur le fronton, ſont de *Gilles Guerin*, Sculpteur & ancien Profeſſeur de l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture, mort le 26. Février 1678. Le Crucifix qui eſt poſé au haut du Jubé, eſt auſſi du même Sculpteur qui fut enterré deſſous.

La ſtatue de ſainte Apolline qui eſt dans la Chapelle qui porte le nom de cette Sainte, eſt auſſi l'ouvrage de Gilles Guerin.

Dans la Chapelle de la Viſitation a été enterrée *Loüiſe de Marillac*, veuve de M. *le Gras*, qui a été la Fondatrice

& la premiere Supérieure des Filles de la Charité, & qui mourut le 15. Mars 1660. âgée de ſoixante-huit ans.

Charlote Gouffier, épouſe de François d'Aubuſſon, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, morte le 13. Février 1683. fut inhumée dans cette Egliſe.

La Cure de S. Laurent, eſt à la nomination du Prieur de S. Martin des Champs. Le Curé nomme à une des Chapelles de cette Egliſe, laquelle a été fondée en 1431. par *Jeanne de Taſſeline*, veuve de noble homme *Regnault de Guillonet*, Ecuyer Pannetier de Charles VII Roi de France, tant en ſon nom, que comme exécutrice du Teſtament de ſon mari. Le revenu de cette Chapelle eſt conſidérable.

J'ai dit, en faiſant la deſcription de l'Egliſe de ſainte Croix de la Cité, qu'il y avoit autrefois une dévotion à ſaint Hildebert, & qu'on y menoit les Phrenetiques pour y être guéris, ou ſoulagés par l'interceſſion de ce Saint, mais qu'on avoit été obligé de tranſporter cette dévotion en l'Egliſe de S. Laurent, vers l'an 1136. où on donna à ces malades une Chapelle dans la nef, & quelques chambres auprès de cette Egliſe, pour loger ces malades pendant qu'ils faiſoient leur neuvaine.

L'HÔPITAL DU NOM DE JESUS.

Il eſt du même côté que l'Egliſe Paroiſſiale de S. Laurent, mais un peu plus loin. Le Public eſt redevable à ſaint Vincent de Paul de l'établiſſement de cet Hôpital. Un homme fort riche, s'adreſſa en 1653. à M. *Vincent de Paul*, & lui dit qu'il avoit deſſein de lui mettre entre les mains une ſomme conſidérable d'argent, pour être par lui employée à quelque œuvre de piété, à condition que jamais il ne déclareroit à perſonne le nom de l'auteur, voulant faire cette bonne œuvre purement pour Dieu, & ſans être connu d'aucun autre, après Dieu, que de M. Vincent ſeul. Celui-ci après avoir conféré avec la perſonne qui lui avoit mis ce dépôt entre les mains, réſolut de l'employer à la fondation d'un Hôpital pour ſervir de retraite à de pauvres Artiſans, qui ne pouvant plus gagner leur vie, par vieilleſſe, ou par infirmité, ſe trouveroient réduits à la mendicité.

Pour l'exécution de ce deſſein, Monſieur Vincent acheta deux maiſons & un emplacement aſſez grand dans le fauxbourg S. Laurent. Il meubla ces deux maiſons de lits, de linge & d'autres choſes néceſſaires. Il y fit auſſi accommoder une petite Chapelle, & y

mit les ornemens convenables, & du reſte de l'argent il en acquit une rente annuelle. Il reçut dans cet Hôpital quarante Pauvres, ſçavoir vingt hommes & vingt femmes, qu'on y a nourris & entretenus pendant longtemps, mais la rente ayant été diminuée dans la ſuite, on a été contraint de réduire ces Pauvres à trente, juſqu'à ce que la Providence y ait pourvû d'ailleurs.

Ces Pauvres ſont dans deux corps de logis ſéparés, mais tellement diſpoſés, qu'ils peuvent tous entendre une même Meſſe & la même lecture de table, prenant leur repas en commun chaque jour ſans ſe voir, ni ſe parler. M. Vincent fit auſſi acheter & dreſſer des métiers, des outils & autres choſes convenables, pour les occuper ſelon leurs talens & ſelon leurs forces. Il mit dans cet Hôpital des Filles de la Charité pour le ſervice de ces Pauvres, & commit un Prêtre de ſa Congrégation pour y dire la Meſſe, & pour adminiſtrer à ces Pauvres la parole de Dieu & les Sacremens. M. Vincent paſſa une déclaration, de la fondation de cet Hôpital, devant Notaires, ſans pourtant nommer le Fondateur. L'Archevêque de Paris ayant approuvé cet établiſſement, en donna la direction à M. Vincent & à ſes ſucceſſeurs, & le Roi a confirmé & autoriſé le tout par ſes Lettres Patentes.

LE COUVENT DES RECOLLECTS.

Voici la troiſieme Réforme que le deſir de renouveller l'auſtérité primitive de la Regle de S. François, a fait naître dans ſon Ordre. La premiere fut celle des Capucins, puis celle des Religieux du tiers Ordre, & enfin celle des Recollects. Ceux-ci, non plus que les Religieux du Tiers Ordre, n'ont point de Général particulier comme les Capucins; ils reconnoiſſent pour leur Général celui des Cordeliers. Cette Réforme commença en Eſpagne, où *Jean Guadalupe*, Cordelier de l'étroite Obſervance, en fut l'auteur l'an 1496. Elle eut quelque commencement en France l'an 1582 ſous le Généralat de *François de Gonzague*, qui fit des ſtatuts pour ceux d'entre les Cordeliers qui voudroient ſe réformer; mais les guerres qui agitoient pour lors le Royaume, en empêcherent l'établiſſement juſqu'en l'an 1596. que *Bonaventure de Calathagirone*, Miniſtre général des Cordeliers de l'Obſervance, fit donner des Couvents aux Recollects pour y établir leur Réforme. Ce fut vers l'an 1600. qu'il vint des Recollects des Couvens de Montargis & de Nevers, pour tâcher de s'établir à Paris. *Jacques Cottard*, Marchand Tapiſſier, & *Anne Goſſelin* ſa femme, leur ayant

donné le 14. Décembre de l'an 1603. une grande maiſon, cour & jardin qu'ils avoient au fauxbourg S. Martin, ils s'y établirent, & obtinrent des Lettres Patentes du Roi Henri le Grand en date du 6. de Janvier de l'an 1604. Ils y firent bâtir enſuite une petite Chapelle, laquelle fut conſacrée par *Leonor d'Eſtrappes*, Archevêque d'Auch, le 19. Décembre de l'an 1605.

Dans la même année, Henri IV. leur donna une grande piece de terre qui étoit contigue à leur jardin; & le 26. d'Août de l'année ſuivante, il leur donna une ligne & demie de l'eau de la fontaine de la Ville qui paſſe devant leur Couvent. Leur Chapelle ſe trouvant trop petite, ils en bâtirent une plus grande, à laquelle *Marie de Medicis* poſa la premiere pierre, & ſe déclara la Fondatrice de cette maiſon. Cette Egliſe qui eſt la même qu'on voit aujourd'hui, fut dédiée ſous le titre de l'Annonciation de la ſainte Vierge, par le même *Leonor d'Eſtrappes*, le 30. Août 1614. On y remarque pluſieurs tableaux qui ont été peints par le *Frere Luc*, compoſiteur & deſſinateur aſſez bon, mais mauvais coloriſte. Ce Religieux encore plus eſtimé par ſa vertu, que par ſon habileté dans la peinture, ſe fit Recollect en 1644. à l'âge de 29. ans; il mourut le 17 de Mai de l'an 1685.

ns la cave qui eſt ſous le Maître-Autel de cette Egliſe, ont été inhumés *Guichard Faure*, Baron de Thiſy, &c. & *Madelaine Brulart* ſa femme. Du côté de l'Evangile eſt leur Epitaphe, conçue en ces termes :

Cy-giſſent les corps des Fondateurs de ce Couvent, & Bienfaiteurs de l'Ordre, Meſſire GUICHARD FAURE, *Baron de Thiſi, Seigneur de Dormant, Berlize, & Champ ſur Marne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat, & ſon Maître d'Hôtel ordinaire, lequel pour ſes vertus & mérites a été employé par les Roys Charles IX. Henri III. & Henri le Grand en diverſes Ambaſſades, tant vers les Princes d'Allemagne que d'Italie, & eſt décédé en l'aage de* LXXXII. *ans, le* XX. *du mois de Mars l'an mil ſix cens vingt-trois.*

Et Dame MAGDELAINE BRULART *ſon épouſe, ſœur de feu Meſſire* NICOLAS BRULART, *Marquis de Sillery, Chevalier Chancelier de France, laquelle pour ſa piété envers Dieu, ſes bienfaits envers les Pauvres & les Maiſons Religieuſes qu'elle a fondées, s'eſt rendue à jamais mémorable, & eſt décédée en l'aage de* LXIX. *ans le vingt-ſept Avril mil ſix cens trente-cinq.*

Priez Dieu pour leurs ames.

Dans cette même cave ont été auſſi inhumés *Noël de Bullion* & pluſieurs perſonnes de ſa famille, qui ont fait de grands biens aux Peres Recollects dans le temps de leur établiſſement en cet endroit. *Noël de Bullion* étoit Seigneur de Bonelles, Marquis de Gallardon, Préſident à Mortier au Parlement de Paris en ſurvivance de ſon pere, & puis Greffier des Ordres du Roi, mort le 3. Août 1670. Ils ſont ſans Epitaphe.

Françoiſe de Crequi, femme de Maximilien de Bethune II. du nom, Duc de Sully, Grand-Maître de l'Artillerie de France, morte le 23. de Juillet de l'an 1657. fut inhumée dans la Chapelle de la Vierge, où l'on a vû pendant longtemps ſes armes ſur les vitres des croiſées. *Louiſe de Bethune* ſa fille, morte ſans alliance le 11. Février de l'an 1679. a été inhumée dans cette même Chapelle auprès de ſa mere.

Dans cette même Chapelle fut auſſi inhumé le corps de *François Cominge*, Seigneur de *Guitaut*, Capitaine des Gardes du Corps de la Reine mere Anne d'Autriche, Gouverneur de la Ville & Château de Saumur, mort le 12. Mars 1663. âgé de 83. ans.

Gaſton, *Duc de Roquelaure*, Marquis de Laverdenx, de Biran, Seigneur de Puiguilhem, Comte de Gaure, de

Pontgibaud, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées de Sa Majeſté, Gouverneur de Guyenne, & Duc & Pair de France, avoit ordonné par ſon teſtament qu'on inhumât ſon corps dans l'Egliſe des Recollects de Bourdeaux; mais étant depuis tombé malade à Paris, il ordonna qu'on l'inhumât dans l'Egliſe des Recollects de cette Ville, à cauſe de l'affection qu'il avoit toujours eue pour leur Réforme. Il mourut le 13. Mars 1683. & fut enterré au milieu de la Chapelle de S. Antoine, où il n'y a ni Tombe ni Epitaphe.

Marguerite Gallard, femme de feu M. *le Feron*, Préſident de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, ayant fait bâtir en 1675. & 1676. la Chapelle de ſainte Marguerite dans cette Egliſe, elle y fut inhumée l'an 1702.

Marie-Louiſe de Laval, épouſe du Maréchal Duc de *Roquelaure*, morte le 12. Mars 1735. dans la ſoixante & dix-huitieme année de ſon âge, a été inhumée dans cette Egliſe, ainſi que le Maréchal ſon époux, de la mort duquel je vais parler.

Antoine-Gaſton-Jean-Baptiſte de Roquelaure, Marquis de Biran, Duc & Maréchal de France, mort à Paris le 6. de Mai 1738. dans la quatre-vingt-deuxieme

deuxieme année de ſon âge. Il étoit auſſi Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Leictoure, & Doyen des Maréchaux de France.

Le Cloître, le Dortoir & les autres lieux réguliers, eurent le même ſort que la Chapelle. Ils furent d'abord fort petits, & légerement bâtis; mais ils furent rendus dans la ſuite plus ſpacieux & plus ſolides par les libéralités de M. *de Billion*, Surintendant des Finances; de M. *Seguier*, Chancelier de France; & de quelques autres charitables perſonnes.

La Bibliotheque de cette Maiſon fait honneur à la Providence; car quoique ces Religieux ſoient très-pauvres, elle eſt nombreuſe & compoſée de fort bons Livres, raſſemblés par les ſoins du Pere *Jean Damaſcene le Bret*, & du P. *Fortuné Lantier* ſon ſucceſſeur dans l'employ de Bibliothéquaire. Il y a peu de Bibliotheques dans le Royaume, dont la ſituation puiſſe être comparée à celle-ci par la richeſſe & l'étendue des points de vue que l'on y apperçoit.

Cette maiſon a produit deux Prédicateurs qui ſe ſont fort diſtingués par leur éloquence, & ont rempli les meilleures chaires de Paris. Le premier ſe nommoit *Olivier Juvernay*, & l'autre, *Candide Chalippe*.

L'HÔPITAL DE S. LOUIS.

La peſte qui affligea Paris en 1606. fit conoître les terribles inconvéniens qu'il y avoit à ne point avoir des maiſons particulieres pour enfermer les pauvres attaqués de cette maladie. Juſques-là on les avoit mis à l'Hôtel-Dieu avec les autres malades : puis on avoit cru beaucoup faire que de leur affecter la ſale du Légat, mais cet expédient ne remedioit point à l'inconvénient qu'il y avoit de les laiſſer, pour ainſi dire, au milieu de Paris, & dans l'endroit le plus ſerré & le plus habité. Ceux qui compoſoient le Bureau de l'Hôtel-Dieu, expoſerent à *Achille de Harlay*, Premier Préſident du Parlement, le beſoin preſſant où étoit la ville de Paris d'avoir quelques maiſons pour les Peſtiferés. La propoſition étoit trop juſte pour n'être point admiſe. On viſita auſſi-tôt un ancien Hôpital qui avoit été fondé par la Reine Marguerite de Provence, veuve du Roi S. Louis, lequel étoit ſitué au fauxbourg S. Marceau, & connu ſous le nom de *la Charité Chrétienne*.

Cet endroit parut propre pour une maiſon de ſanté, mais il n'étoit point aſſez grand pour ſuffire à une ville auſſi étendue que Paris. On prit la réſolution de faire bâtir une ſeconde maiſon de ſanté, qui

Descrip. de Paris Tome IV. pag. 74.

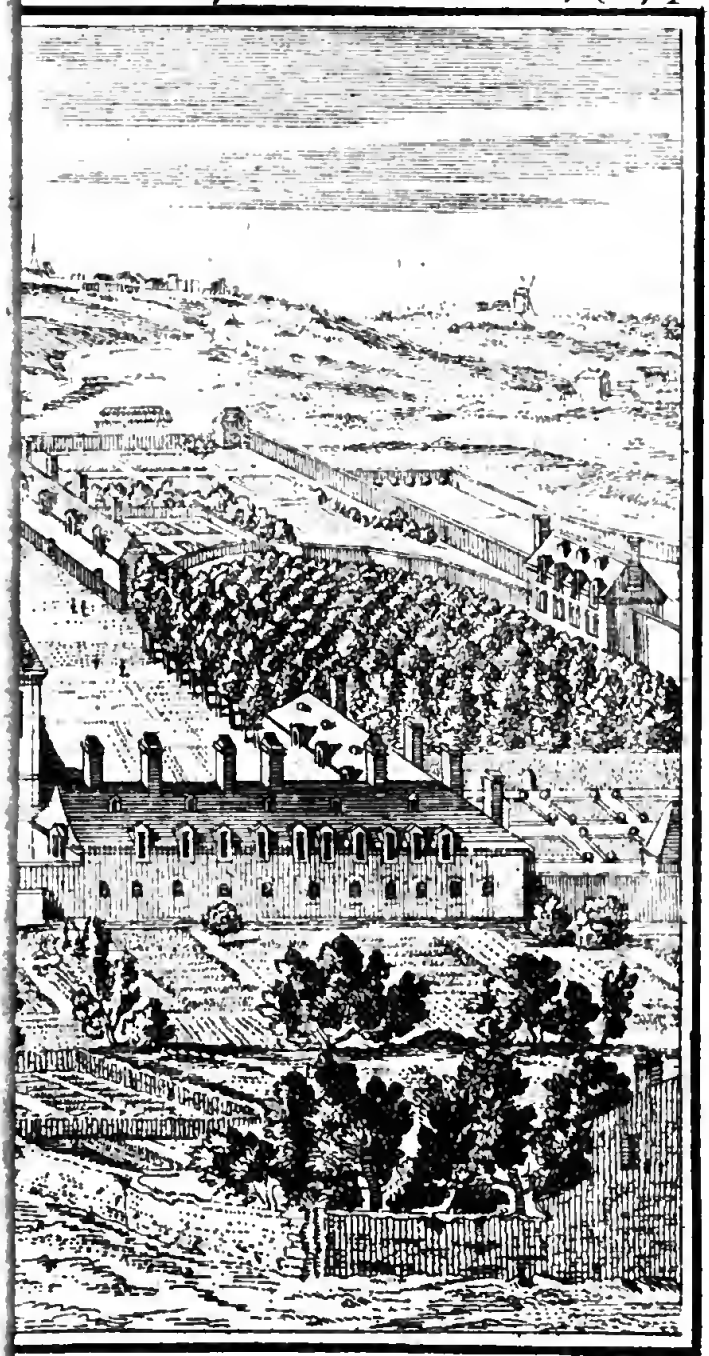

fut celle de S. Louis que je décris ici. Le Roi par un Edit du mois de Mars de l'an 1607. attribua à l'Hôtel-Dieu *dix ſols* à prendre ſur chaque minot de ſel qui ſe vendoit dans tous les greniers à ſel de la Généralité de Paris pendant quinze ans, & *cinq ſols* à perpétuité, après les quinze années expirées, à la charge & condition de faire bâtir un Hôpital de ſanté hors de la Ville, entre la porte du Temple & celle de S. Martin, de payer les gages de tous les Officiers, & de fournir tous les meubles & uſtanciles néceſſaires, tant à cet Hôpital, après qu'il ſeroit conſtruit, qu'à celui de S. Marcel que le Roi unit à l'Hôtel-Dieu pour le même uſage.

En conſéquence de cet Edit, les Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu par délibération du 20. Juin 1607. conclurent un marché pour la conſtruction de ce nouvel Hôpital, & les Entrepreneurs commencerent ce bâtiment par la Chapelle, dont la premiere pierre fut poſée le 13. Juillet de cette même année. On employa quatre ans & demi à bâtir cet Hôpital, & il en coûta, tant pour ſa conſtruction, que pour mettre en état celui du fauxbourg S. Marceau, & pour les meubler l'un & l'autre, la ſomme de ſept cens quatre-vingt-quinze mille livres. On nomma celui-ci l'*Hôpital de*

S. Louis, & celui du fauxbourg ſaint Marceau, l'*Hôpital ſainte Anne*. Ils furent d'un grand ſecours l'un & l'autre en 1619. lorſque la ville de Paris fut de nouveau affligée de la peſte.

Au-deſſus de la grand-porte de cet Hôpital eſt une table de marbre noir, ſur laquelle eſt cette inſcription en lettres d'or.

D. O. M. S.

HENRICUS IV. *Franciæ & Navarræ Rex Chriſtianiſſimus, domi foriſque pace alta fruens, quam Dei virtute, & ſua invicta dextera, ſibi & Regno peperit, curam ſuam in omnes Reipublicæ partes maximas minimas pariter extendens, inter tot ſtupendarum ſubſtructionum moles, quibus majeſtatem Imperii Gallici in dies amplificat, inſtaurato ptochotrophio urbis cognito defuiſſe hactenùs noſocomium quæ res ingenti civibus incommodo ac periculo vertebat opus novum in valetudinarii uſum à fundamentis excitavit; inque ejus fabricam memoranda in omne ævum liberalitate tanto parem incœpto pecuniarum vim una donatione contulit, ædem inſuper hanc in honorem DOMINI LUDOVICI progenitoris ſui, qui pro Chriſti ſervatoris gloria, adverſus infideles bellis feliciter geſtis, in Africa demum morbo peſtilenti mortalitatem exuit, dedicatam de ejus nomine dici voluit; docu-*

mentum ſubditis quod jam nunc LUDOVICO *filio exempla ſua & ſuorum majorum proponat. Anno Domini* 1608. *Regni ſui* 19.

Aux deux côtés de cette grand-porte, il y a deux grandes inſcriptions, dont l'une eſt conçue en ces termes :

Si clauſero cœlum, & pluvia non fluxerit, & miſero Peſtilentiam in populum meum, converſus autem populus meus; ſuper quos invocatum eſt nomen meum, deprecatus fuerit & requiſierit faciem meam & egerit pœnitentiam à viis ſuis peſſimis, & ego exaudiam de Cœlo, & propitius ero peccatis eorum, & ſanabo terram eorum. 2. Paralip.

Deum timete; Regem honorificate.

L'autre inſcription eſt ainſi :

Si non volueritis recipere diſciplinam, ſed & ambulaveritis ex adverſo mihi, ego quoque contra vos adverſus incedam, & percutiam vos ſepties propter peccata veſtra, inducamque ſuper vos gladium ultorem fœderis mei, cumque confugeritis in urbes mittam Peſtilentiam in medio veſtri, & tradimini in manus oſtium poſtquam confregero baculum panis veſtri. Levit. 26.

Deum timete; Regem honorificate.

Cet Hôpital conſiſte en un grand bâtiment qui eſt bien ſitué. Comme il eſt uni à l'Hôtel-Dieu, on y envoye les convaleſcens de cet Hôtel pour s'y rétablir & y prendre l'air. Il eſt auſſi deſſervi par des Religieuſes de l'Hôtel-Dieu.

MONTFAUCON.

C'eſt une éminence ſituée au-delà du fauxbourg S. Martin, & de celui du Temple. Son premier nom étoit *Gibet*, mot corrompu de celui de *Gebel*, qui en Arabe ſignifie une montagne, & dont les Italiens & les Eſpagnols ont fait *Gibel*. Les François l'ont encore corrompu, tant pour la prononciation, que pour la la ſignification; car ils ont dit *Gibet* pour ſignifier un lieu patibulaire, parce qu'anciennement les exécutions ſe faiſoient ſur des lieux élevés, afin que l'exemple fut vû de plus loin, & que la terreur du ſuplice détournât du crime ceux qui avoient du penchant à le commettre.

Cette petite montagne a, ſelon toute apparence, pris le nom qu'elle porte depuis long-temps, d'un Seigneur nommé *Fulco*, ou *Faucon*, qui en étoit propriétaire, ainſi que des terres des environs. *Sauval* aſſure qu'en 1189. *Robert* fils de ce Faucon, vendit à S. Lazare deux terres labourables qui étoient entre ſaint Lazare & ce Gibet, & ſur leſquelles

ſon pere avoit aſſigné le douaire de la Comteſſe ſa mere. On remarque encore que ſous Lothaire & Louis V. derniers Rois de la ſeconde race, un Comte nommé *Faucon*, poſſédoit une terre près de-là, qu'il donna à l'Abbaye de S. Magloire.

L'opinion commune eſt que ce fut *Pierre de la Broſſe*, favori de Philippe le Hardi & ſon Chambellan, qui fit bâtir ce Gibet; d'autres diſent que ce fut *Enguérand de Marigni*. *Corrozet* prétend que ce fut *Pierre Remi*.

Quoiqu'il en ſoit, on y voyoit encore, du temps de la Ligue, une maſſe de pierres, accompagnée de ſeize piliers, où conduiſoit une rampe auſſi de pierres, aſſez large, & qui ſe fermoit avec une bonne porte. Cette maſſe étoit parallelogramme, haute de deux à trois toiſes, longue de ſix à ſept, large de cinq ou ſix, & compoſée de dix ou douze aſſiſes de gros quartiers de pierre bien liés & bien cimentés. Les piliers étoient gros, quarrés, & chacun de trente-deux, ou trente-trois pieds de hauteur. Pour joindre enſemble ces piliers, & pour y attacher les corps des ſuppliciés, on avoit enclavé dans leurs chaperons deux gros liens de bois qui traverſoient de l'un à l'autre, & avoient des chaînes de fer d'eſpace en eſpace. Au milieu étoit une

cave pour recevoir des corps des ſuppliciés lorſqu'ils tomboient en pieces; ou que toutes les chaînes & les places étoient remplies. Préſentement la cave eſt comblée, la porte de la rampe eſt rompue, & les marches de la rampe ſont briſées. Quant aux piliers, à peine en reſte-t-il ſur pied deux ou trois. *Pierre de Craon*, fameux par l'aſſaſſinat du Connétable de Cliſſon, avoit fait mettre ici en réparation de ſon crime, une croix qu'il avoit fait orner de ſes armes; elle ne ſubſiſte plus depuis longtemps, mais on en a mis une autre en ſa place.

L'Auteur de la Chronique de S. Denis dit que *Pierre de Craon* obtint du Roi Charles V. que les malfaiteurs condamnés à la mort, ſeroient confeſſés à l'avenir, que pour cela il donna un fonds au Couvent des Cordeliers, & que cette confeſſion ſe faiſoit au pied de cette croix; mais les Lettres de Charles VI. expédiées à ce ſujet le 12. Février 1396. rapportent la choſe autrement, & diſent que ce Prince abolit la mauvaiſe coutume de refuſer le Sacrement de Pénitence aux criminels, qu'il leur permit de le recevoir après leur condamnation, & avant que de ſortir de priſon; & que de peur que la frayeur de la mort ne leur fit oublier de le demander, il enjoignit à ſes Officiers de les en faire

ſouvenir, & qu'il accorda cet avantage à ces malheureux à la perſuaſion de ſon frere & de ſes oncles, & par l'avis de ſon Conſeil.

On dit que *Pierre de la Broſſe* fut pendu à ce gibet. Cet homme étoit de Tours, de fort baſſe extraction, ſelon quelques Hiſtoriens ; noble ſelon du *Fourni* dans l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne du *P. Anſelme*. Les Hiſtoriens ajoutent que c'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, il avoit été Barbier & Chirurgien de S. Louis. Son habileté dans ſon art, & plus encore ſes ſoupleſſes, le rendirent fort agréable à Philippe le Hardi, qui étant devenu Roi, combla *la Broſſe* de biens & d'honneurs. Il lui donna la Charge de Chambellan & l'adminiſtration de ſes affaires les plus importantes. Ses grandes richeſſes & la faveur du Roi, le rendirent ſi inſolent, qu'il attenta ſur la perſonne des Princes mêmes. Il empoiſonna *Louis de France*, fils aîné du Roi & d'Iſabelle d'Aragon, ſa premiere femme, & tâcha enſuite de perſuader au Roi que la Reine Marie de Brabant, ſa ſeconde femme, avoit fait faire cet empoiſonnement pour approcher ſes enfans de la Couronne. La vérité ſe fit enfin connoître, & *la Broſſe* fut arrêté & condamné à être pendu, ce qui fut

exécuté à Montfaucon en 1277. en préſence des Ducs de Bourgogne & de Brabant, du Comte d'Artois & d'un grand nombre de Seigneurs, &c.

Enguérand de Marigni, Comte de Longueville, &c. gagna les bonnes graces de Philippe le Bel qu'il ſervit en pluſieurs importantes affaires. Le Roi le fit principal Miniſtre, grand Chambellan & Capitaine du Louvre. Dès que Philippe le Bel fut mort, la haine du peuple & la jalouſie des Grands tomba ſur *Marigni* ſon Miniſtre. Le Comte de Valois, oncle du nouveau Roi, & à qui *Marigni* donna un démenti en plein Conſeil, l'entreprit, & obtint du Roi qu'on l'arrêtât & qu'on lui fit ſon procès. *Jean d'Aſnieres*, fameux Avocat de ce temps-là, propoſa contre lui quarante-un chefs d'accuſation. L'Accuſé demanda du temps, & quelqu'un pour le défendre, mais on lui en refuſa tous les moyens; & ſans garder ni formalité, ni juſtice, il fut condamné à être pendu, & le fut effectivement en 1315. On prétend que cette exécution ſe fit au gibet de Montfaucon, dont on dit qu'il avoit été un des reſtaurateurs. Le Roi n'avoit conſenti à cette mort que par foibleſſe, & ſembla en marquer ſon repentir par les legs de dix mille livres qu'il fit aux fils *d'Enguérand*, dont le corps leur fut

rendu ſous le Regne ſuivant. Ils l'inhumerent d'abord aux Chartreux, & puis le transférerent dans l'Egliſe Collégiale d'Eſcoui qu'*Enguérand* avoit fondée en 1310. & où l'on voit ſon Tombeau.

Henri Tapperel, ainſi nommé dans les regiſtres du Parlement de Paris, quoique des Ecrivains le nomment *Caperel* ou *Capelet*, fut Prevôt de Paris, & pendu à Montfaucon en 1320. pour avoir fait mourir un innocent qu'il ſubſtitua en la place d'un riche coupable, qui pour ſes crimes avoit été condamné au dernier ſupplice.

Girard Guecte, Auvergnat & de baſſe naiſſance, avoit été employé dans les Finances ſous le Regne de *Philippe le Long*; mais dès que Charles le Bel fut parvenu à la Couronne, ce Prince le fit enfermer dans la tour du Louvre, comme ayant détourné les Finances du Tréſor Royal. Il n'auroit pû éviter d'être condamné au dernier ſupplice, mais on lui donna ſi violemment la queſtion, qu'il expira au milieu des tourmens. Son corps fut traîné par les rues, & enſuite pendu à Montfaucon l'an 1322.

Jourdain de Liſle, l'un des plus grands Seigneurs de Gaſcogne, avoit été atteint & convaincu de dix-huit crimes capitaux, mais à la conſidération du Pape Jean XXII. dont il avoit épouſé la niece,

le Roi lui avoit fait grace. Cette indulgence ne fit que le rendre encore plus hardi à mal faire, & à continuer ſes violences ; mais ayant tué un Sergent Royal, il fut cité à Paris, empriſonné, traîné à la queue des chevaux, & pendu à Montfaucon le 7. Mai 1323.

Pierre Remi, Seigneur de *Montigni*, fut accuſé de malverſation après la mort du Roi Charles le Bel, dont il avoit été principal Tréſorier. Son procès lui fut fait, & il fut condamné à être pendu par Arrêt du Parlement du 25. Avril de l'an 1328. ce qui fut exécuté au gibet de Montfaucon qu'il avoit fait réparer peu de temps auparavant, ainſi fut vérifiée la prédiction qu'on avoit, dit-on, gravée ſur le principal pilier, & exprimée par ces deux vers :

En ce Gibet, ici emmy
Sera pendu Pierre Remy.

Macé de Maches, Tréſorier-Changeur du tréſor du Roi, y fut auſſi pendu en 1331. comme auſſi *René de Siran*, Maître des Monnoyes, en 1333.

Adam de Hourdain, Conſeiller au Parlement, accuſé & convaincu de prévarication, fut condamné à mort, & pendu à Montfaucon le 3. Juillet 1348.

Jean de Montagu, ſorti d'une famille bourgeoiſe de Paris, étoit de petite

taille, d'une mine baſſe, bégue & ſans lettres, cependant il fut favori des Rois Charles V. & Charles VI. qui le comblerent de biens & d'honneurs; il fut Grand-Maître de la Maiſon du Roi, Surintendant des Finances & Miniſtre. Comme il étoit dans les intérêts de la Maiſon d'Orléans, le Duc de Bourgogne chercha à s'en défaire, & l'ayant fait arrêter, il nomma des Commiſſaires qui rendirent leur Jugement le 17. d'Octobre de l'an 1409. par lequel Montagu fut déclaré criminel de leze-Majeſté, & condamné à être décapité dans les Halles de Paris. Son corps fut porté à Montfaucon, & ſa tête miſe au bout d'une lance ſur les piliers des Halles.

Dubreul dans ſes Antiquités de Paris, au chapitre de la fondation des Celeſtins de Marcouſſi, dit que le corps de *Montagu* fut porté à Montfaucon *dans un ſac rempli d'épices* : que pendant tout le temps qu'il fut à ce gibet, les Céleſtins de Marcouſſi donnoient tous les jours une certaine ſomme au boureau de Paris, pour le garder, & que quarre ans après ſon exécution, ſa mémoire ayant été juſtifiée, ſes biens qui avoient été confiſqués & donnés au Comte Palatin, Duc de Baviere, frere de la Reine, furent rendus à ſes héritiers. *Ménage*, dans ſon Hiſtoire de Sablé, page 27. releve toute

cette narration de *Dubreul*. Il convient que le corps de *Montagu* fut deſcendu le 27. de Septembre de l'an 1412. mais il traite de fable tout ce qu'il dit du *ſac rempli d'épices*, & de la garde du corps de *Montagu* faite par le boureau. Il ajoute qu'il n'eſt point vrai non plus que ſa mémoire ait été juſtifiée; & que pour ſes biens, quoiqu'il eut été condamné ſans la participation de Charles VI. ce Roi en avoit donné la confiſcation à Louis de France, Duc de Guyenne & Dauphin, leſquels néanmoins furent enfin rendus à *Charles de Montagu*, fils unique de *Jean*.

Pierre des Eſſars, Prevôt de Paris ſous le même Regne, avoit été auparavant grand-Bouteiller de France, & avoit eu la ſouveraine adminiſtration des Finances. Perſonne n'avoit eu plus de part que lui aux bonnes graces du Duc de Bourgogne, mais tout d'un coup il les perdit, & devint même l'objet de ſa fureur. On le chargea de tous les malheurs de ce temps-là, & il fut condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté aux Halles le premier de Juillet de l'an 1313. Sa tête fut miſe au bout d'une lance, & ſon corps porté au gibet de Montfaucon.

Olivier le Dain & Jean Doyac, qui avoient été favoris de Louis XI. furent,

après la mort de ce Prince, immolés à la vengence publique; *Olivier* fut pendu à Montfaucon; *Doyac* fut fuſtigé par tous les carrefours de Paris, eut une oreille coupée, la langue percée avec un fer chaud, aux Halles, & fut conduit à Montferrand en Auvergne, lieu de ſa naiſſance, où il eut le fouet, & l'autre oreille coupée.

Jacques de Beaune, Seigneur de Samblançay, Surintendant des Finances ſous le Regne de François I. fut pendu à Montfaucon le 14. d'Août de l'an 1527. âgé de ſoixante-deux ans. Quoique ceux qui manient les Finances, ſoient toujours plus ou moins coupables, les Hiſtoriens prétendent que *Samblançay* n'étoit point coupable du fait pour lequel il fut pendu, & ils chargent de la déprédation des Finances *Louiſe de Savoye*, Ducheſſe d'Angoulême, mere du Roi. *Jacques de Beaune*, Baron de Samblançay, qui donne lieu à cet article, étoit arriere petit-fils de *Jean de Beaune*, ainſi nommé, parce qu'il étoit natif de la ville de Beaune en Bourgogne, d'où il vint à Tours ſous le Regne de Charles VII. Il ſe mit au ſervice d'un Marchand fort riche, & ſe comporta ſi ſagement, qu'il en obtint une de ſes filles. De ce mariage vint *Simon de Beaune*, Marchand de Tours, pere de Jean de Beau-

ne, Argentier de Louis XI. & de Charles VIII. *Jean* fut pere du fameux & infortuné *Jeacques de Beaune*, qui fut la victime des paſſions de la Ducheſſe d'Angoulême,

Le corps de l'Amiral *de Coligni* fut attaché à Montfaucon, après avoir été aſſaſſiné à Paris, le 24. Août 1572. jour du maſſacre des Huguenots.

En 1476. *Laurent Garnier*, de Provins, après avoir demeuré un an & demi attaché à Montfaucon, où nonobſtant ſa grace, il avoit été pendu par Arrêt du Parlement pour avoir tué un Collecteur des Tailles, fut dépendu à la ſollicitation de ſon frere, mis dans un cercueil, & porté avec tout l'appareil des pompes funebres par la rue ſaint Denis, juſqu'à la Porte S. Antoine. De côté & d'autre marchoient douze hommes vétus de deuil, les uns une torche à la main, les autres un cierge. Devant étoient quatre Crieurs ſonnant de leurs cloches, tous portant les armoiries du défunt ſur le dos & par devant. Celui enfin qu'on voyoit à la tête de la cérémonie crioit à haute voix, *Bonnnes gens, dites vos patenoſtres pour l'ame de feu Laurent Garnier en ſon vivant demeurant à Provins, qu'on a nouvellement trouvé mort ſous un chêne : dites en vos patenoſtres, que Dieu bonne merci lui faſſe.*

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

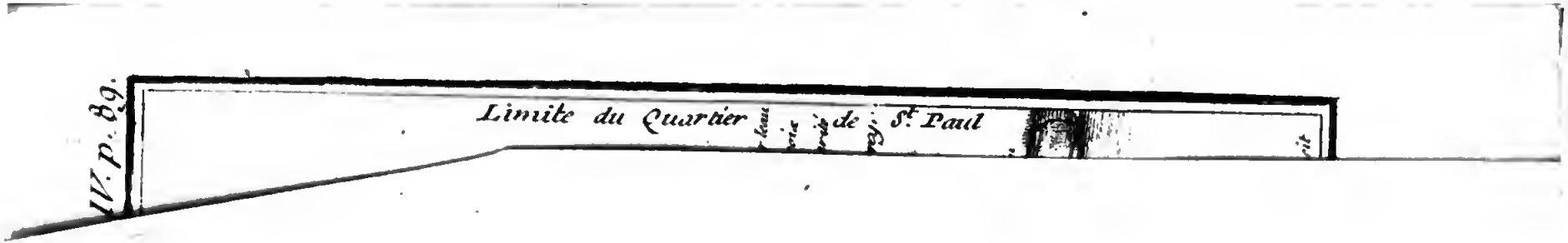
IV. p. 89.
Limite du Quartier de St. Paul

XI. *Le Quartier de la Greve.*

LE Quartier de la GREVE eſt borné à l'Orient par la rue Geoffroi-Lânier, & par la vieille rue du Temple excluſivement; au Septentrion, par les rues de la Croix blanche & de la Verrerie excluſivement; à l'Occident par les rues des Arcis & de Planchemibrai incluſivement : & au Midi, par les Quais Pelletier & de la Greve incluſivement, juſqu'au coin de la rue Geoffroi-Lânier.

Ce Quartier doit ſon nom à *la Place de Greve*, à laquelle on arrive par ſept rues dont la plus propre & la plus riante eſt *le Quai Pelletier*.

Ce Quai a pris le nom qu'il porte pour avoir été bâti pendant que *Claude Pelletier* étoit Prevôt des Marchands. C'eſt le même Magiſtrat qui fut dans la ſuite Controlleur Général des Finances & Miniſtre d'Etat. Il ne tint point à ſa modeſtie que ce Quai ne portat un autre nom que le ſien, mais le Public équitable & reconnoiſſant, s'obſtina à le lui donner & à le lui conſerver.

Le Quai Pelletier commence à un des bouts du Pont Notre-Dame, & ſe termine à la Place de Greve. Il fut conſtruit en 1675. ſous la conduite de *Pierre*

Bullet, Architecte habile, ſur les ruines de quelques vilaines maiſons de Tanneurs qui étoient en cet endroit. Il eſt bâti de pierre de taille, & près de ſa moitié eſt portée en l'air ſur une vouſſure d'une coupe très ſavante. Il retient cependant une rue de vingt-quatre pieds de largeur, & un trotoir de ſix pieds de large pour les gens de pied. Cet ouvrage d'architecture paſſe pour un morceau extrémement hardi.

Dans un quadre de marbre noir qui eſt à l'entrée de ce Quai, du côté du Pont Notre-Dame, on lit l'inſcription ſuivante :

LUDOVICI MAGNI
AUSPICIIS
RIPAM HANC
FOEDAM NUPER ET INVIAM
NUNC PUBLICUM ITER
ET ORNAMENTUM URBIS,
FIERI CC.
PRÆF. ET ÆDIL.
ANNO M. DC. LXXV.

La *Place de Greve* a pris ſon nom de ce qu'elle eſt ſur le bord de la Riviere de Seine, & l'a donné à tout ce Quartier. Louis le Jeune par ſes Lettres Patentes de l'an 1141. accorda aux habitans de la Greve & du Monceau S. Gervais que la

Place de la Greve, l'un des anciens marchés de Paris, demeureroit dans l'état où elle étoit alors, c'eſt-à-dire, libre & ſans bâtimens, & ce moyennant la ſomme de ſoixante & dix livres qu'il avoit reçue des bourgeois.

Avant que d'aller plus loin, il eſt à propos de remarquer que la Place de Greve & la petite éminence ſur laquelle ſont bâties les Egliſes de S. Gervais & de S. Jean, appellée vulgairement *le Monceau S. Gervais*, ſont en la Seigneurie directe du Roi, comme étant à préſent Comte de Meulan *. On lit dans un Regiſtre manuſcrit de Philippe Auguſte, qui eſt dans la Bibliothèque du Roi, & qui contient le dénombrement des Fiefs relevans dudit Comté de Meulan, page 23. *Feoda Comitis Mellenti ; Pariſius tota gravia & moncellun S. Gervaſii, &c.*

C'eſt dans cette Place que ce font ordinairement les exécutions des criminels. Je n'ai pas pû découvrir préciſément le temps auquel on commença à faire mourir à la Greve.

* Ce n'eſt point comme Comte de Meulan, que le Roi eſt Seigneur direct du *Monceau ſaint Gervais* Les Comtes de Meulan l'avoient donné aux Evêques de Paris : & l'un d'eux nommé *Pierre de Nemours*, céda ce Fief au Roi qui lui donna en échange en 1216. tout ce qu'il avoit à Combs & à Ruvigny près la forêt de Sénart. *Voyez l'Abbé le Beuf, Hiſtoire de Paris, tome 1. page 137.*

C'eſt auſſi dans cette Place que ſe font les réjouiſſances publiques. Les Prevôt des Marchands & Echevins y font tirer tous les ans la veille de la S. Jean, un feu d'artifice. On y fait auſſi des feux de joye à la naiſſance des Fils de France, & dans les autres occaſions avantageuſes à l'Etat, comme pour des batailles gagnées ou des Places conquiſes, &c.

Le Roi Charles VI. ordonna l'établiſſement d'une étape ou marché au vin dans cette place; & c'eſt à cette étape que faiſoient alluſion les deux vers qu'on liſoit ſur une fontaine qui étoit en ce lieu proche l'endroit où eſt aujourd'hui la boutique d'un Maréchal. Cette fontaine fut d'abord conſtruite en 1624. & ce fut le Roi Louis XIII. qui en poſa la premiere pierre. Outre le grand baſſin qui recevoit l'eau, il y avoit au haut une Nymphe qui tenoit quatre cornes d'abondance qui ſervoient de tuyaux & répandoient l'eau aux quatre coins. Cette fontaine fut abbatue l'an 1638. & enſuite on en rebâtit une autre plus ſimple, ſans baſſin, ayant quatre tuyaux élevés au-deſſus de la portée d'homme. Cette derniere fut détruite vers l'an 1674. & tranſportée dans la Place Maubert. Les deux vers qui lui ſervoient d'inſcription, convenoient parfaitement à une fontaine voiſine d'un marché au vin :

Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

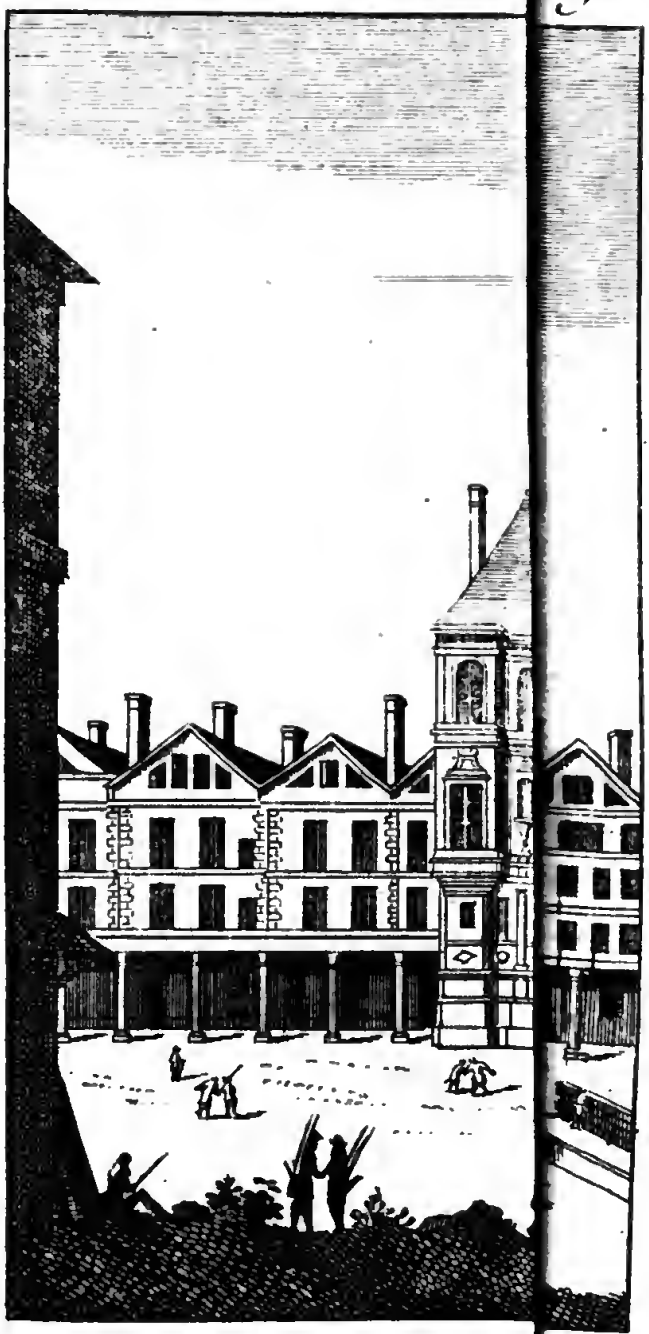

Grandia quæ cernis, ſtatuit ſibi regna Lyæus:
Ne violenta gerat ſuppeditamus aquas.

L'HOSTEL DE VILLE.

C'Eſt le nom qu'on donne aujourd'hui à la Maiſon, où le corps municipal tient ſes aſſemblées. Cette Maiſon a pluſieurs fois changé de ſituation & de nom. D'abord on prit pour les aſſemblées une maiſon de la Vallée de Miſere, qu'on nomma *la Maiſon de la Marchandiſe*, & ce logis ſubſiſte encore, & appartient toujours à l'Hôtel de Ville. Le corps municipal de Paris changea enſuite le lieu de ſes aſſemblées, & choiſit une maiſon dans la Ville, entre ſaint Leuffroy & le grand Châtelet, laquelle fut nommée, à cauſe de l'uſage auquel on la fit ſervir, *le Parloir aux Bourgeois*. Ce Parloir aux Bourgeois fut encore tranſporté avec le temps au bout de l'Univerſité, près les Jacobins du fauxbourg S. Jacques, dans quelques vieilles tours de la Ville de ce côté-là, & retint le nom de *Parloir aux Bourgeois*. Enfin en l'an 1357. l'Hôtel de Ville fut tranſporté à la Greve; & quoiqu'on ne parle plus depuis longtemps ni de *la Maiſon de la Marchandiſe*, ni du *Parloir aux Bourgeois*, ces noms ne laiſſent pas de ſubſiſter encore, puiſque de dix Sergens de

la Ville, il y en a quatre qui prennent la qualité de *Sergens de la Marchandiſe*, & ſix qui prennent celle de *Sergens du Parloir aux Bourgeois*. Il y a deux maiſons auprès du grand Châtelet, qui dans les aveux & dénombremens de l'Hôtel de Ville, portent encore le nom *du Parloir aux Bourgeois*. Ce même nom eſt demeuré à un Fief qui eſt d'une grande étendue dans le fauxbourg S. Jacques & aux environs, & qui appartient toujours au Prevôt des Marchands.

Dès l'an 1212. Il y avoit à la Place de Greve une maiſon qui en portoit le nom, ſoit qu'il n'y eut pour lors que celle-la, ou que ce fut la plus conſidérable de celles qui étoient. Ce fut en ce temps-là que Philippe-Auguſte l'acheta de Suger *Clayon* ou *Cluyn*, Chanoine de Paris. Cette maiſon fut depuis nommée la Maiſon aux piliers, *Domus ad piloria*, parce qu'elle étoit portée pardevant ſur une ſuite de piliers, ſemblables à ceux qu'on voit encore à la Greve le long de l'Hôpital du S. Eſprit & du Bureau des Pauvres. Philippe de Valois donna cette maiſon en 1322. à Clemence de Hongrie, veuve du Roi Louis Hutin. Il y a apparence que peu de temps après, Philippe de Valois donna quelque choſe en échange à cette Reine Douairiere; car nous voyons qu'en 1324. ce même Roi

la donna à *Guy*, Dauphin de Viennois, qu'il vouloit attirer & attacher à la Cour de France. Il en renouvella même le don au Dauphin Humbert en 1335. Ce fut pour avoir appartenu à ces deux derniers Dauphins & à Charles de France Dauphin, Duc de Normandie & Régent du Royaume, qu'on appella cette maiſon, *la Maiſon aux Dauphins*. Ce fut le Dauphin Charles de France, qui en 1356. la donna à *Jean d'Auxerre*, Receveur des Gabelles de la Prevôté & Vicomté de Paris; & ce même Jean d'Auxerre & Marie ſa femme, la vendirent à la Ville par contrat du 7. Juillet 1357. pour la ſomme de deux mille huit cens quatre-vingt livres pariſis, forte monnoye.

Cet Hôtel Dauphin n'étoit qu'une maiſon formée par deux pignons, & ſituée entre pluſieurs maiſons bourgeoiſes. *Sauval* ajoute qu'*il y avoit deux cours, un poulailler, des cuiſines hautes, baſſes, grandes & petites; des étuves accompagnées de chaudieres & de baignoires; une chambre de parade, une autre d'audience, appellée* le Plaidoyer; *une Chapelle lambriſſée, une ſale couverte d'ardoiſe, longue de cinq toiſes, & large de trois; & pluſieurs autres commodités.* Cette maiſon qui nous paroîtroit aujourd'hui petite, étoit une des plus grandes de ce temps-là, & ſervoit non ſeulement aux

assemblées des Officiers municipaux de la ville de Paris, mais encore de logement au Prevôt des Marchands & à sa famille. En 1384. Jouvenel des Ursins y demeuroit avec ses freres.

En 1532. & 1533. le Prevôt des Marchands & Echevins acheterent les maisons bourgeoises qui tenoient à l'Hôtel de Ville, dans le dessein de le faire rebâtir, & de l'agrandir considérablement. Ce fut *Dominique Bocadoro* dit *Cortonne*, qui donna le dessein de ce bâtiment, & qui le conduisit. La premiere pierre fut posée le 23. Juillet 1533. Au milieu de cette pierre étoit gravées les Armes de France, & aux deux côtés celles de la Ville, avec cette Inscription :

Jacta fuerunt hæc fundamenta anno Domini 1533. *die* 13. *mensis Julii, sub Franciscorum Rege Christianissimo*, & Petro Viole, *ejusdem Regis Consiliario, ac Mercatorum hujusce civitatis Parisiacæ Præfecto, Ædilibus, Consulibus, ac Scabinis* Gervasio Larcher, Jacobo Boursier, Claudio Daniel, & Joanne Bartholomæo.

Le premier & le second étage du grand corps de logis ne parurent que vers l'année 1549. & l'ordonnance en ayant semblé gothique, on réforma le dessein, & ce bâtiment ne fut depuis continué

continué que ſur les devis & élevations qu'on fit voir à Henri II. à S. Germain en Laye. Ce ne fut qu'à pluſieurs repriſes, & avec le temps que le bâtiment a été conduit au point où il eſt. Il fut achevé en 1605. lorſque *François Miron* Lieutenant Civil au Châtelet, étoit Prévôt des Marchands. Ce zélé Magiſtrat fit faire le grand perron, les eſcaliers, le portique, la figure équeſtre de Henri IV. & les autres ornemens de la façade. Il ne fut que deux ans Prévôt des Marchands, & l'on diroit, en voyant tout ce qu'il a fait, qu'il l'auroit été toute ſa vie. On en peut voir le détail dans l'éloge que la Ville conſacra à ſa mémoire, & qui eſt rapporté dans les preuves de l'Hiſtoire de Dom *Félibien*, & de Dom *Lobineau*.

Sur la grand-porte qui eſt au milieu de la façade de l'Hôtel de Ville, eſt une ſtatue équeſtre en bas relief en couleur de bronze, ſur un fond de marbre noir. Elle repréſente Henri IV. C'eſt le chef-d'œuvre de *Pierre Biard* l'un des meilleurs Sculpteurs de ſon temps. La figure de Henri le Grand eſt ſi bien placée, & ſi naturellement aſſiſe, ſon viſage eſt ſi reſſemblant & ſi majeſtueux, que, ſelon bien des gens, c'eſt le meilleur portrait que nous ayons de ce Prince. Si les deux figures qui ſont derriere ſemblent mal

faites, & ſi la jambe du cheval qui eſt du côté du montoir eſt eſtropiée, & reſſemble à celle d'un chien, ce n'eſt point la faute de Biard, mais bien celle d'une troupe de ſéditieux qui voulant ſacrifier à leur fureur environ deux cens bons François qui étoient aſſemblés à l'Hôtel de Ville le 4. de Juillet 1652. mirent le feu aux portes, & endomagerent tellement ce groupe de ſculpture, que *Biard* le fils ayant voulu dans la ſuite reſtaurer ce chef-d'œuvre de ſon pere, le gâta encore plus que n'avoient fait les ſéditieux.

Au-deſſus de cette porte eſt cette inſcription en lettres d'or, ſur un fond de marbre de Dinan :

SUB LUDOVICO MAGNO
FOELICITAS URBIS.

La cour eſt petite, mais décorée de bâtimens ſoutenus par des arcades qui font un bel effet. La baye d'une de ces arcades eſt incruſtée de marbre, & ornée de deux colonnes ioniques de même, dont les chapiteaux, les ſoubaſſemens, & les autres accompagnemens ſont de bronze doré. Au milieu de cette baye, & de tous ces ornemens, eſt une ſtatue pedeſtre de *Louis le Grand* habillé en Triomphateur à la Romaine, appuyé d'une main ſur un faiſceau d'armes qui s'éleve du milieu d'un trophée, & qui

de l'autre main ſemble donner des ordres. Cette figure eſt de bronze, c'eſt un des chefs-d'œuvres de *Coyzevox*. Le piédeſtal qui porte cette figure eſt blanc, & les faces en ſont chargées de deux bas-reliefs, & de deux inſcriptions.

Le premier des bas-reliefs repréſente ce que le Roi fit en 1662. pour ſoulager le peuple au temps d'une grande diſette. La piété Royale y diſtribue du pain & d'autres alimens à des pauvres preſſés de la faim.

L'autre bas-relief fait voir la Religion triomphante de l'héréſie qu'elle foudroye ; la foudre de l'Ange tutelaire de la France eſt compoſée de fleurs de lys, & de rayons de ſoleil. Ce morceau fait alluſion à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685.

Une inſcription latine, & la traduction qui en a été faite en françois, rempliſſent les deux autres faces du piédeſtal ; les voici :

LUDOVICO MAGNO,

Victori perpetuo, ſemper pacifico,
Eccleſiæ ac Regum dignitatis aſſertori
Præfectus & Ædiles
æternum hoc fidei, obſervantiæ,
Pietatis & memoris animi,
Monimentum P. P.
Anno R. S. H. M. DC. LXXXIX.

A LA GLOIRE

DE LOUIS LE GRAND,

Toujours Vainqueur, toujours pacifique, protecteur de l'Egliſe, & des Rois, les Prévôt des Marchands & Echevins, ont élevé ce Monument éternel de leur fidelité, de leur reſpect, de leur zele & de leur reconnoiſſance.

L'an de grace, M. DC. LXXXIX.

Outre ces deux inſcriptions qui ſont expoſées aux yeux de tout le monde, on en a mis ſous le piédeſtal de la ſtatue deux autres gravées ſur des lames de cuivre, avec des Médailles, comme on fait quand on poſe les premieres pierres des édifices publics. Voici ces inſcriptions qui ſont purement hiſtoriques.

CIVITAS PARISIENSIS,

Ut æternæ commendaret diem illam feliciſſimam, quâ LUDOVICUS MAGNUS *poſt reſtitutam & confirmatam valetudinem civium omnium votis expetitam, ac redditas in B. M. Virginis Sacris ædibus gratiarum actiones, hoc urbis Prætorium ſolemni pompâ ingreſſus, menſæ accubuit, Miniſtrantibus Præfecto, Ædilibus, & Primariis civibus, æneam hanc ſtatuam*

perpetuum tanti beneficii monimentum esse voluit, Anno reparatæ salutis humanæ, M. DC. LXXXIX.

La Ville de Paris a fait dresser ce monument eternel de son respect, de sa fidélité, & de sa reconnoissance dans cet Hôtel public de ses assemblées, pour conserver la mémoire de l'honneur que lui fit LOUIS LE GRAND *le 30. jour de Janvier de l'année 1687. y dinant avec toute la Maison Royale, servi par les Prevôt des Marchands, Echevins, Conseillers, & Quarteniers, après avoir rendu à Dieu dans l'Eglise Metropolitaine de Notre-Dame de solemnelles actions de graces pour le recouvrement de sa santé, que tous nos Citoyens avoient demandé au Ciel par de très-instantes prieres.*

Il y avoit auparavant une autre statue pedestre de Louis XIV. laquelle étoit de marbre blanc, de l'ouvrage de *Giles Guérin*; mais comme l'attitude de cette figure rappelloit le souvenir d'évenemens dignes d'un éternel oubli, Louis XIV. lorsqu'il vint à l'Hôtel de Ville en 1687. ordonna que cette statue en seroit ôtée, & la donna au Président de Fourcy, pour lors Prevôt des Marchands, qui la fit transporter dans les jardins de sa maison de Chessi.

Sur la friſe de marbre qui regne au pourtour de cette cour, on a gravé en lettres d'or des inſcriptions de la compoſition d'*André Félibien*, leſquelles marquent les principaux évenemens du Regne de Louis XIV. depuis l'an 1660. juſqu'en 1689.

Ces évenemens ſont ſuivis de ce qui eſt arrivé de plus remarquable ſous le Regne de Louis XV. On y voit ſon mariage, la naiſſance du Dauphin, &c.

Dans les appartemens d'en-haut, on voit les portraits des Rois Henri IV. de Louis XIV. & de Louis XV. Le feſtin que la Ville donna le 30. Janvier 1687. à Louis XIV. & à toute la Maiſon Royal, eſt ici repréſenté dans un grand tableau qui en expoſe aux yeux les principales circonſtances. Il a été peint par L'*Argiliere*, & c'eſt un de ſes chefs-d'œuvre. On y voit auſſi les portraits des Prevôts des Marchands & des Echevins qui ont été en charge depuis un certain temps. Il y en a qui ont été peints par *François Porbus*, & qui ſont fort eſtimés. Après ceux-là, ſont ceux qui l'ont été par *Bobrun*, *Mignard*, *l'Argiliere* & *de Troy*, &c.

A côté de la grand-ſale, eſt une chambre où l'on voit les douze mois de l'année ſculptés par *Jean Gougeon*.

Dans le campanile qui eſt au milieu

du bâtiment de l'Hôtel de Ville, il y a une cloche, qui a la naiſſance des Dauphins, ou des héritiers préſomptifs de la Couronne, annonce cette nouvelle au public, & ſonne pendant trois jours & trois nuits.

L'HÔPITAL DU S. ESPRIT.

Cet Hôpital fut fondé l'an 1362. par quelques bourgeois charitables en faveur des Pauvres Orphelins de Paris, deſtitués de tout ſecours. Ils acheterent pour cet effet une maiſon & une grange dans la Greve, attenant l'Hôtel du Dauphin, où l'on a bâti depuis l'Hôtel de Ville. *Jean de Meulant*, Evêque de Paris, permit d'y bâtir une Chapelle, où il établit une Confrerie du *S. Eſprit* pour exciter les Fideles à ſoutenir cet établiſſement par leurs aumônes. Le Pape Urbain V. confirma cette fondation, & donna un an & quarante jours d'Indulgence à ceux qui viſiteroient ce nouvel Hôpital. Cette conceſſion d'Indulgence fut renouvellée depuis par les Papes Grégoire IX. & Clément VII.

Les Adminiſtrateurs de cet Hôpital & les Maîtres de la Confrerie du ſaint Eſprit, firent bâtir en 1406. l'Egliſe qu'on voit aujourd'hui, qui fut benite le 4. Août par Gerard de Montaigu, Evêque de Paris, & dédiée ſolemnelle-

ment le 16. Juillet 1503. On fonda dans cette Egliſe le 8. Septembre de l'an 1413. une Confretie de *Notre-Dame de Lieſſe*. Le Roi Charles VI. & Iſabelle de Baviere ſa femme, en furent les principaux Bienfaicteurs. Leurs portraits ſont aux vîtres auprès du grand-Autel. Comme ceux qui étoient reçus dans cette Confrerie, étoient obligés de donner un grand feſtin, les rieurs l'avoient ſurnommée, à cauſe de ce repas, *la Confrerie aux Goulus*.

On reçoit dans cet Hôpital les Orphelins de l'un & de l'autre ſexe, mais c'eſt aux conditions ſuivantes. 1°. Il faut qu'ils ſoient nés de légitime mariage. 2°. Qu'ils ſoient nés & baptiſés à Paris. 3°. Que les peres & les meres ſoient morts à l'Hôtel-Dieu. 4°. Il faut que ces Orphelins ſoient au-deſſous de l'âge de neuf ans. Le 8. Mars de l'an 1539. les Gouverneurs de l'Hôpital *des Enfans-Dieu* obtinrent un Arrêt du Parlement, par lequel il leur fut permis de quêter pour les Pauvres Enfans de leur Hôpital avec la boete ferrée & fermée, mais il leur fut en même temps défendu d'aller par les Egliſes ; ordonné à eux de ſe tenir aux portes, & que s'ils y contreviennent, ce qu'ils auront reçu, ſera donné à l'aumône des Pauvres de la Ville. Louis XIV. par ſes Lettres

Patentes du 23. Mai 1680. unit l'adminiſtration de cet Hôpital à celle de l'Hôpital général de Paris.

Le Bureau général des Pauvres, ou le *grand Bureau des Paroiſſes de Paris*, eſt à côté de l'Hôpital du S. Eſprit. Ce Bureau fut établi par Lettres Patentes en forme d'Edit, données à Beynes le 7. de Novembre 1544. François I. par ces Lettres, attribue au Prevôt des Marchands & aux Echevins le ſoin général des Pauvres de la Ville, dont le Parlement avoit eu juſqu'alors la direction principale. En exécution de cet Edit, le Prevôt des Marchands & les Echevins nommerent treize perſonnes, & le Parlement de ſon côté nomma quatre Conſeillers pour aſſiſter aux aſſemblées de ce Bureau. Les Directeurs tiennent ici leurs aſſemblées les Lundis & les Jeudis.

La rue des Arſis donne d'un bout au coin des rues des Lombards, & de la Verrerie vis-à-vis la rue S. Martin, & de l'autre aux coins des rues de S. Jacques de la Boucherie, & de la Vannerie, vis-à-vis la rue Planchemibray. En 1130. on l'appelloit en latin *vicus de arſionibus*, & en 1195. *vicus de aſſiz*. On s'eſt fort exercé ſur l'étymologie du nom de cette rue ; les uns diſent que c'eſt parce que les maiſons en furent brûlées en 886. par les Normands qui aſſiégerent

Paris. D'autres que c'eſt à cauſe d'une enſeigne où des perſonnes étoient repréſentées aſſiſes. M. *de Launoy* le fait venir des Aſſiriens ou Syriens qui trafiquoient à Paris, mais il faut avouer que cette origine eſt tirée de bien loin. Monſieur *Châtelain* Chanoine de l'Egliſe de Paris, dit que le nom de la rue des *Arcis* vient *d'Arciſterium* qu'on a dit dans la baſſe latinité pour *aſceterium*, c'eſt-à-dire *exercitatoire*, mot que les Grecs qui appelloient les Moines *Aſcetes*, ont employé pour *Monaſtere*. Ainſi il croit qu'on a nommé cette rue *via Aſcetarum* la rue des Aſciſes, parce qu'elle conduiſoit à S. Pierre du Bois, où S. Merri & ſaint Frou menoient la vie aſcétique : peut-être même y avoit-il auſſi des Aſcetes à S. Bon où conduit cette même rue.

La rue *Jean-Pain-Molet* aboutit d'un côté à la rue des Arcis, & de l'autre à la rue Jean de l'Epine. *Sauval* dit qu'en 1263. cette rue ſe nommoit *la rue du Croc*, & qu'à cauſe qu'un bourgeois nommé *Jean-Pain-Molet* y avoit une maiſon, elle en prit le nom. Elle eſt nommée ſelon le même Sauval, *vicus Joannis Pain-Molet* dans un titre du regiſtre quarante-neuf du tréſor des Chartes de l'an 1313. titre 104. folio 45.

La rue *Jean de l'Eſpine* ſe termine d'un côté dans la rue Jean-Pain-Molet,

& de l'autre dans la rue de la Vannerie. On l'appelloit autrefois la rue *de la Tonnelerie*, & la rue du *Carrefour Guillory*. Il y a apparence qu'elle a pris le nom qu'elle porte aujourd'hui de *Jean de l'Eſpine* Greffier Criminel du Parlement en 1426.

La rue *de la Vannerie* ſe nommoit en 1269. *vicus in avenaria*; en 1396. la rue de *l'Avoinerie*; en 1552. la rue de *la Vannerie*.

La rue *S. Bon* a pris ſon nom d'une *Chapelle* qui eſt dans cette rue.

La fondation de *la Chapelle S. Bon* eſt ancienne; il en eſt fait mention dans une Bulle du Pape Innocent II. datée du 20. Février 1136. & adreſſée à Aſcelin, Abbé de S. Maur des Foſſés, qui déja avoit le droit d'y nommer. L'Archevêque de Paris, comme Abbé de S. Maur, confere aujourd'hui cette Chapelle qui a le titre de Prieuré, & vaut environ quinze cens livres par an à celui qui en eſt titulaire.

Il y avoit autrefois des Juifs qui logeoient dans la rue S. Bon, & dans les rues voiſines, qui à cauſe d'eux, ſe nommoient en 1261. *Judearia ſancti Boniti*, & en 1284. *vetus Judearia*.

L'EGLISE DE S. JEAN EN GREVE.

Tout ce quartier étoit autrefois de la Paroiſſe de S. Gervais ; mais dès que ſous Philippe-Auguſte, il fut enfermé dans la nouvelle enceinte que ce Prince fit faire, il devint ſi peuplé, qu'en 1212. c'eſt-à-dire, en 1213. nouveau ſtile, l'Evêque de Paris jugea à propos de partager en deux la Paroiſſe de S. Gervais, qui eſt une des plus anciennes Egliſes de Paris, & érigea en Egliſe Paroiſſiale la Chapelle de *S. Jean*. L'Abbé du Bec, le Prieur de S. Nicaiſe de Meulan & ſa Communauté, qui étoient Patrons de la Cure de S. Gervais, conſentirent à cette érection, à condition qu'ils auroient le droit de préſentation ſur la Paroiſſe de S. Jean, comme ils l'avoient ſur celle de S. Gervais. Ce Patronage de l'Abbaye du Bec & du Prieuré de ſaint Nicaiſe de Meulan, appartenoit à ces Monaſteres, à cauſe d'un Fief nommé encore aujourd'hui *le Monceau S. Gervais*, que les Comtes de Meulan leur avoient donné. * *Pierre de Nemours*, Evêque de Paris, dans ſes Lettres d'érection de la Chapelle de S. Jean en Egliſe Paroiſſiale, dit qu'il a fait la diviſion

* Les Moines de Meulan & du Bec, n'ont point été Seigneurs du Monceau S. Gervais. voyez une note ci-deſſus.

des deux Paroiſſes de bonne foi, & qu'il a partagé le plus également qu'il l'a pu, le terrein & les poſſeſſions de l'Egliſe de S. Gervais. Il ordonne qu'en ſigne de reconnoiſſance, le Curé de S. Jean ſoit tenu à l'avenir à quelques-unes des anciennes charges de celui de S. Gervais. Ces charges ſont de donner cinquante ſols pariſis, & trois ſeptiers du meilleur froment, à l'Egliſe de Paris, lorſqu'elle ira, le jour de S. Gervais, célébrer Tierce, la grand Meſſe & Sexte à l'Egliſe des ſaints Gervais & Protais; de ſe trouver le jour de S. Marc à la rue de la Mortellerie, & d'y encenſer à deux encenſoirs la Croix & le Chapitre de Notre-Dame allant proceſſionnellement à ſaint Paul; de donner deux des Chapelains de S. Jean pour porter la relique de la ſainte Vierge le lundi des Rogations, que le Chapitre de l'Egliſe de Paris va en proceſſion à Montmartre; enfin que tous les ans, le jour des Morts, le Curé de S. Jean ira en proceſſion au cimetiere de S. Gervais.

Après ce que je viens de dire du don fait par les Comtes de Meulan du Fief du Monceau S. Gervais aux Abbayes du Bec & Prieuré de S. Nicaiſe de Meulan, on s'attend à voir nommer aux Cures de S. Gervais & de S. Jean en Greve, alternativement par l'Abbé du Bec, &

par les Prieur & Moines dudit S. Nicaiſe, cependant le ſeul Abbé du Bec y nomme, & voici pourquoi : Sur la fin du treizieme ſiecle, l'Abbé du Bec dans un Chapitre général des Prieurs dépendans de ſon Abbaye, ſe fit céder le droit de préſentation à toutes les Cures, tant de ſon Abbaye, que des Prieurés qui en dépendent à l'exception de celui de Cancy, dont le Prieur ne ſe trouve pas à ce Chapitre. Les Abbés du Bec ſe ſont crus depuis ce temps-là, en droit de nommer aux Cures de S. Gervais & de S. Jean en Greve. Les Prieur & Religieux de S. Nicaiſe de Meulan ont reclamé contre cet uſage, & ont prétendu avoir la nomination alternative avec l'Abbé du Bec; ainſi la Cure de S. Jean étant venue à vaquer en 1637. par la mort de *Nicolas de Cleves*, les Prieur & Religieux de Meulan nommerent pour lui ſucceder, *Euſtache le Clerc de Leſſeville*, Docteur de Sorbonne, & Conſeiller au Parlement; mais après quelques procédures contre *Pierre Loyſel* qui avoit été nommé par l'Abbé du Bec, M. *de Leſſeville* ſe déſiſta, & l'Abbé du Bec s'eſt toujours maintenu dans la poſſeſſion de nommer ſeul à ces deux Cures.

Cette Egliſe étoit originairement petite, mais elle le devint encore davantage par le concours extraordinaire de

Peuple qu'y attire *la ſainte Hoſtie*, qui y fut apportée en 1290. après le miracle arrivé dans la rue des Jardins, ou des Billettes, duquel je parlerai dans la ſuite. On fut donc obligé d'agrandir conſidérablement cette Egliſe. Le Roi Charles IV. fils de Philippe le Bel, donna des Lettres Patentes pour cette augmentation, leſquelles ſont du mois de Juin de l'an 1326. & permettent de démolir pluſieurs maiſons voiſines, comme auſſi d'en acquérir d'autres, ſans payer ni lods, ni ventes, ni aucuns autres droits, pour y bâtir une Egliſe plus grande.

L'Egliſe bâtie en conſéquence des Lettres Patentes de Charles IV. eſt celle que l'on voit encore aujourd'hui. Le grand portail en eſt entierement maſqué & caché par l'édifice de l'Hôtel de Ville. Ce bâtiment eſt gothique. La voute qui porte l'orgue, eſt d'une coupe très ſavante. Elle eſt toute en l'air ſur une eſpece d'arriere-vouſſure, de quatre toiſes de long, dont *Paſquier de l'Iſle* fut l'Architecte, & *Nicolas Dailly* l'Appareilleur. Elle eſt fort ſurbaiſſée, & ſort en ſaillie du coin du pilier, de quatre pieds, ou environ, en forme de balcon arrondi aux extrémités. Elle roule & tourne au-deſſus de la largeur de la grande nef de l'Egliſe, à cauſe de la ſuite du plan gothique de cette Egliſe, & des piliers ſur

leſquels eſt portée la continuation des diverſes moulures & ſaillies qui ſe rencontrent dans les jointures de ces mêmes piliers, & que Paſquier a voulu continuer, & faire entrer dans le trait de lunette, cette inimitable arcade.

L'orgue eſt une des meilleures de Paris, elle eſt toujours entre les mains d'un excellent Organiſte, qui tous les jeudis au Salut, & tous les premiers jeudis du mois le matin, y étale ſon ſçavoir.

Les dedans de cette Egliſe ont été réparés & reblanchis en 1724. On y a conſtruit en même temps un nouvel Autel orné d'une demi coupole, ſoutenue par huit colonnes de marbre feint, d'ordre corinthien, qui ſont poſées en demi-cercle, le tout enrichi d'ornemens & de dorures. La ſculpture eſt de *Fichon*, la menuiſerie de *le Prince*, & la dorure de *Prudhomme*. Sous cette demi-coupole eſt un beau groupe de marbre blanc qui y fut poſé le 17. de Mars de l'an 1731. il repréſente le Baptême de Jeſus-Chriſt par S. Jean-Baptiſte. *Jeſus-Chriſt* eſt du côté de l'Evangile, ayant un genouil ſur le coin d'une roche, les mains croiſées ſur l'eſtomach, & s'inclinant vers *S. Jean-Baptiſte* qui eſt de l'autre côté & debout, verſant de l'eau avec une coquille ſur la tête du Sauveur. Ces

deux figures qui ont chacune cinq pieds neuf pouces de proportion, groupent avec le rocher d'où ſort le Jourdain. Ce monument dont Monſieur *Eſnault* alors Curé de S. Jean a voulu enrichir ſon Egliſe, eſt l'ouvrage de *Jean-Baptiſte le Moine*, fils, Sculpteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & âgé pour lors de vingt-ſix ans.

Au pourtour de cet Autel, c'eſt-à-dire, dans le rond-point, on a poſé huit grands tableaux, dont les ſujets ſont pris de la Vie de *S. Jean-Baptiſte*, & ont été peints par différens Peintres.

Le premier de ces tableaux repréſente *la Viſitation* que fit la ſainte Vierge à ſainte Eliſabeth. Il eſt de *Dumeſnil*, Peintre de la Ville.

La Naiſſance de S. Jean-Baptiſte, par *Colin de Vermont.*

La Prédication de S. Jean au déſert, par *Lucas.*

S. Jean qui baptiſe Jeſus-Chriſt, par *Colin de Vermont.*

La Priſon de S. Jean, qui renvoye ſes diſciples au Meſſie, par le même.

Herodias qui danſe devant *Herode* ſon pere, par *Coypel.*

La Mort de S. Jean-Baptiſte, par *Colin de Vermont.*

Herodias qui apporte la tête du ſaint Précurſeur à ſon pere, par le même.

J'ai dit ci-deſſus que la ſainte & miraculeuſe Hoſtie fut apportée en cette Egliſe en 1290. Elle a été longtemps gardée dans l'ancien Sanctuaire, derriere le maître-Autel; mais ſur la fin du dernier ſiecle, elle fut enchâſſée dans un petit ſoleil qui eſt au bas du grand. Ce ſoleil, ou oſtenſoire, eſt de vermeil, d'un travail exquis & d'un grand prix. Le petit ſoleil qui renferme la ſainte Hoſtie, eſt appuyé ſur une eſpece de petite chaudiere. Au bas du grand ſoleil, eſt une plaque auſſi de vermeil, ſur laquelle eſt repréſenté le miracle de la ſainte Hoſtie.

C'eſt en mémoire de ce miracle que l'on inſtitua dans cette Egliſe la Meſſe du ſaint Sacrement qui s'y eſt toujours célébrée depuis, & qui s'y célebre encore à préſent tous les jeudis. Le Pape Urbain V. confirma l'an 1362. cette cérémonie de dévotion, & accorda pluſieurs indulgences & pardons à ceux qui y aſſiſteront avec les diſpoſitions convenables. Le miracle opéré à l'occaſion de cette ſainte Hoſtie, eſt reptéſenté en pluſieurs endroits de cette Egliſe. On le voit avec toutes ſes circonſtances ſur les vitraux qui ſont auprès du maître-Autel, du côté de l'Epître. On le voit auſſi dans la grande œuvre, & dans la petite œuvre du ſaint Sacrement. En

dehors & au chevet de l'Egliſe. il y a auſſi une repréſentation de ce miracle, dont toutes les figures ſont en relief, & taillees dans la pierre. Au bas il y a deux inſcriptions, dont l'une eſt conçue en ces termes : *Cy-endroit repoſe l'Hoſtie que le faux Juif boüillit.* Enſuite eſt celle-ci : *Le Miracle de la ſainte Hoſtie qui fut miraculeuſement apportée, & juſqu'aujourd'hui en toute réverence gardée en cette Egliſe, advint l'an* 1290.

La Chapelle de la Vierge, & celle de S. François de Sales, ſont très-propres. On garde dans cette derniere des reliques du Saint dont elle porte le nom, & on célebre ici particulierement ſa Fête.

Devant le Crucifix de cette Egliſe eſt l'Epitaphe d'un homme rare, laquelle pour cette raiſon, & pour faire voir qu'on peut être honnête-homme dans toutes ſortes de profeſſions, mérite d'être rapportée, & d'être tranſmiſe à la poſtérité.

ARRESTE-TOI, PASSANT.

Cy repoſe noble homme ALAIN VEAU ;
celui auquel l'intégrité & fidélité,
au maniement des Finances,
ſous les Rois François I. Henry II.
François II. & Charles IX.
ont pour une heureuſe récompenſe de ſes

travaux, acquis ſans envie, ce beau
titre de Tréſorier ſans reproche.
Il décéda le vingtieme jour de Juin 1575.
PASSANT, PRIE POUR LUI.

Au pilier qui eſt au-deſſous de l'orgue, à gauche, eſt une table de marbre, ſur laquelle eſt gravé un Sonnet qui ſert d'Epitaphe à *Jacques Guillemeau*, un des grands Chirurgiens de ſon temps. Cet homme illuſtre par ſa probité, par la connoiſſance qu'il avoit des Lettres, & par ſon habileté dans la Chirurgie, étoit d'Orléans, & un digne éleve d'*Ambroiſe Paré*. Il ſe rendit auſſi fameux que ſon maître, à l'armée & à la Ville, & fut enſuite Chirurgien ordinaire des Rois Charles IX. & Henri IV. Parmi un grand nombre de traités de Chirurgie qu'il a donnés au Public, il en a fait un particulier & ſçavant, ſur les accouchemens. Enfin il il traduiſit de françois en latin, la Chirurgie d'*Ambroiſe Paré*, ſon cher maître, & cela avec autant d'élégance, que de netteté. Il mourut le 13. Mars 1609. voici le Sonnet que je viens d'annoncer :

Paſſant, tu vois ici ſous cette froide
lame
Sans pouls, ſans mouvement, le corps
de Guillemeau,

Son nom & ſes vertus, de même que ſon ame
Par l'immortalité l'exemtent du tombeau.

Son corps qui giſt ici, reluiſoit par la flame
De ſon eſprit divin qui leur ſert de flambeau.
La parque ne tient pas dans les fils de ſa trame
Sa vie & ſes vertus dans le même fuſeau.

Après que Guillemeau par ſecrets admirables,
Eut guéri tant de maux qu'on croyoit incurables,
Enfin il éprouva l'inclémence du ſort.

Non plus que ſes écrits d'éternelle mémoire,
Son corps ne ſeroit pas ſous cette tombe noire,
Si l'art eut pû trouver du remede à la mort.

Dans la Chapelle de la Communion, tout auprès de l'Autel, étoit la tombe & l'Epitaphe de *Claude le Tonnelier de Breteuil*, Conſeiller, puis Procureur Général de la Cour des Aides, & enfin Conſeiller d'Etat; il avoit épouſé *Marie le Fevre-Caumartin*, fille de *François le Fevre-Caumartin*, Garde des Scaux de France. *Claude le Tonnelier* mourut le 9. d'Avril 1630. & *Marie le Fevre* ſa

femme, au mois de Décembre 1653.

Dans la même Chapelle furent auſſi inhumés *Chriſtophe de Thumeri de Boiſſiſe*; *Jean de Thumeri de Boiſſiſe*, ſujet de grand mérite, & connu par des Ambaſſades difficiles & glorieuſes; & *Jean-Robert de Thumeri de Boiſſiſe*, qui avoient chacun leur Epitaphe.

Mais M. *Eſnault* Curé de cette Egliſe, ayant fait détruire cette ancienne Chapelle pour en faire bâtir en ſa place une plus grande, & infiniment plus magnifique, on n'y voit plus ces Epitaphes.

La Chapelle d'aujourd'hui a été conſtruite ſur les deſſeins d'un nommé *Blondel*, & il n'a pas tenu à M. *Eſnault*, que ce ne fut un chef-d'œuvre d'architecture & de magnificence, car il y a dépenſé une ſomme très-conſidérable. Sa forme eſt ovale; & quelqu'un s'étant apperçu qu'elle reſſembloit à celle de certaines tabatieres, les mauvais Plaiſans donnent ſouvent à cette Chapelle le nom de *tabatiere*.

Au pourtour de cette Chapelle regne une colonade, ou periſtyle, qui a douze colonnes de pierre de liais & d'ordre corinthien, dont la plupart répondent à des pilaſtres de même ordre qui leur ſont adoſſés. Derriere cette colonade & ces pilaſtres, eſt une tribune élevée d'environ deux pieds au-deſſus du rez-terre,

& qui regne au pourtour de cette Chapelle, ainſi que la colonade. Entre l'architrave & la corniche, eſt une friſe rempante, enrichie de bas-reliefs, qui repréſentent des ſujets de l'ancienne & de la nouvelle loi.

Les marches par leſquelles on monte à l'Autel, ſont de marbre, ainſi que l'*Autel* qui eſt en forme de tombeau antique. Le tabernacle eſt de marbre, avec des ornemens de cuivre doré d'or moulu. Derriere ce tabernacle eſt une niche auſſi de marbre, dans laquelle eſt un groupe de trois Anges, dont un grand & deux petits qui ſont de metail doré, & dans des attitudes d'adoration. Tous ces ouvrages de ſculpture ſont de *Thouvenin*, Profeſſeur de l'Académie de S. Luc.

Dans le veſtibule de cette Chapelle, on voit à droite, en y entrant, un tableau qui repréſente le miracle *de la Manne*, & qui a été peint par *Colin de Vermont* de l'Académie Royale de Peinture. A gauche, vis-à-vis de ce tableau, il y en a un autre qui repréſente *la Piſcine*, & qui a été peint par *Lamy*, auſſi de l'Académie Royale de Peinture. Ce dernier eſt enfermé par une baluſtrade de fer, dans un petit retranchement où ſont les Fonts Baptiſmaux. Ils ſont de marbre, & il paroît par l'inſcription qu'on y lit, qu'ils ont été donnés par le

fameux *Jean-Pierre Camus*, Evêque de Belley.

D. O. M.

Et felicissimæ Illustrissimi
JOANNIS-PETRI CAMUS,
Episcopi Bellicensis,
in Christo Patris sui,
è sacro Baptismate filii,
concionatoris sui tertium
quadragesimalis, memoriæ
hoc publicum gratitudinis suæ
sancti Joannis Ecclesia
monimentum posuit
anno 1641.

Cette Chapelle de la Communion, telle qu'elle est à présent, a été entierement achevée en 1735.

Auprès de l'œuvre étoit une vieille tombe à demi usée, sous laquelle furent inhumés *Louis de Harlay*, Seigneur de Beaumont, qui mourut le 17. Mai 1544. & *Germaine Cœur* sa femme, morte le 9. Décembre 1526. Elle étoit fille de *Geofroy Cœur*, Seigneur de la Chaussée, Echanson du Roi, & d'*Isabeau Bureau*, Dame de Montglas; & par ce mariage *Louis de Harlay* devint Seigneur de Beaumont, de Montglas, Cesi, Sanci, Champvalon, &c. Toutes ces belles terres étoient venus à Messieurs *de Harlay* par une femme, & viennent

viennent de passer par une autre femme dans une branche cadette de la branche de *Montmorency-Luxembourg*.

Claude de Lorraine, Chevalier de Malte, Général des Galeres de la Religion, Abbé du Bec, & connu sous le nom de *Chevalier d'Aumale*, surprit, du temps de la Ligue, la ville de saint Denis; mais ses troupes s'étant débandées, & amusées à piller & à se divertir, & lui-même étant allé aussitôt trouver une femme galante, nommée *la Paverie*, qui logeoit à l'Epée Royale, *de Vic*, Gouverneur de la Place, & qui en avoit été chassé, rallie son monde, rentre dedans, s'en rend le maître. Le Chevalier d'Aumale surpris, se défendit vaillamment tant qu'il eût des armes, & un souffle de vie, mais à la fin il succomba le 3. Janvier 1591. âgé de 28. ans. Il étoit si percé de coups, qu'on ne l'auroit point reconnu sans les chiffres amoureux que *la Paverie* lui avoit gravés aux deux bras longtemps auparavant. Dès qu'on eut appris à Paris la mort du Chevalier, on envoya demander son corps, qui fut inhumé avec beaucoup de magnificence dans cette Eglise, dont le Curé avoit été Précepteur de ce Prince.

Vis-à-vis la Chapelle de la Vierge, au second pilier à droite, l'on voit deux tables de marbre noir, sur lesquelles

ſont gravées deux Epitaphes. Sur la premiere on lit :

V. C. ANTONIO LOISELLO J. C.

cui præter eximiam in Eccleſiarum,
procerum, ac privatorum cauſis
per annos ſexaginta navatam operam,
hoc ſingulare contigit,
ut à Chriſtianiſſimis Regibus
Henrico III. & Henrico Magno
ad Regiæ advocationis munus
aſſumeretur,
primùm cum delegatis in Aquitania
Senatoribus, poſtea in ipſo Senatu.
An. Chriſti 1596.
Urbe feliciter Hiſpanica
factione liberata.
Patri omni eruditione,
ac virtute præſtanti.
Mariæ Gulaſiæ,
matri dulciſſ. & chariſſimæ.
Antonio Loiſello, *fratri optimo,*
ampliſſimi ordinis Senatori,
præmatura morte Senatui ſuiſque rapto,
Widus Loiſellus,
ejuſdem ordinis Senator
M. P.
Obiit Antonius
an. Chriſti 1617. *Ætat.* 81.
MARIA
an. Chriſti 1595. *Ætat.* 54.
Antonius *Ant. Fi.*
an. Chriſti 1610. *Æt.* 41.

Sur l'autre de ces deux tables de marbre eſt écrit :

ANTONIO LOISELLO

in ſuprema curia Senatori,
qui Antonium *avum celeberr. in foro*
patronum, Antonium *Patrem*,
ac Widum *Patruum*,
magni nominis in eadem curia Senatores,
per 19. plus minus annos,
non tam dignitate quam virtutibus
expreſſit.
Vir bono publico plane natus,
& in privat. litibus ſumma æquitate
ac ſolertia dirimendis,
& in publicis negotiis non vulgari
conſtantia tractandis,
cujus fortitudini inter alia ſuffragatur
quod pridie munitiones doliares
an. 1648.
Factionibus aulicis Meduntam ab urbe
pulſus, poſtridie jubente Rege
cum V. C. P. Bruſelio
ejuſdem ordinis Senatore,
honorificè reſtitutus eſt.
Patri amantiſſimo
die 4. Januarii an. Domini 1652.
Ætat. 40.
Collegis, propinquis, amicis erepto;
hoc monumentum juxta cineres avitos:
Annæ le Boulanger
matri dulciſſimæ

die 9. Sept. an. Domini 1650,
ætat. 28.
præmortuæ & ibidem ſepultæ.
Anna Maria & Eliſabetha Loiſellæ,
Curante Cl. Joly, *Canonico*
Eccleſ. Pariſ.
patris ex matre amitino,
& amico,
nec non pupillarum tutore,
& executore teſtamentario.
M. M. M. P. P. P.
C R R. J. P P.

Simon Voüet a qui on a l'obligation d'avoir fait revivre en France la bonne maniere de peindre, & d'avoir fait un grand nombre d'éleves, parmi leſquels on compte *le Sueur* & *le Brun*, mourut à Paris le 5. de Juin de l'an 1641. âgé de 59. ans, & près de ſix mois; il fut inhumé dans cette Egliſe.

Michel-Antoine Baudran, né à Paris le 28. Juillet 1633. mais d'une famille originaire de Lyon, a donné pluſieurs ouvrages de Géographie au public, tels qu'un grand Dictionaire Géographique latin, des notes ſur le livre latin de Papyre Maſſon, *des Rivieres de France*, & un Dictionaire Géographique françois, qui a été publié en 1705. après la mort de l'Auteur, arrivée le 29. Mai 1700.

Je finis la deſcription hiſtorique de

l'Egliſe de S. Jean en Greve, en remarquant que le fameux *Jean Gerſon*, Chancelier de l'Univerſité, en a été Curé, & que ce n'eſt pas celui qui lui a fait moins d'honneur. Il eſt inhumé à Lyon dans l'Egliſe de S. Laurent avec Epitaphe. Ce ſçavant homme, la lumiere de ſon ſiecle, s'étoit retiré dans cette ville où il exerçoit par humilité la fonction de Maître-d'Ecole. Il y mourut en 1429.

La rue *du Maltois* porte un nom qui n'eſt pas le ſien, & que le Peuple ne lui a donné que parce qu'il n'entendoit pas la ſignification du véritable. Elle s'appella d'abord *le Martray S. Jean*, la rue *du Martroy*, le *Martroy S. Jean*, le *Marteroy S. Gervais*, le *Marterez S. Jean en Greve*, le *Martel*, & le *Martelet ſaint Jean*. Ces vieux mots qui ne ſubſiſtent plus qu'en quelques Villes de France, comme à Orléans, où la grande place publique ſe nomme *le Martroy*, & où il y a un cimetiere, nommé *le Martroy aux corps*, & en Languedoc où les payſans donnent à la Fête de la Touſſaints le nom de *Martrou*, pour dire la Fête des Martyrs, viennent, ſelon *Sauval*, de *Martyretum*, terme de la baſſe latinité, & diminutif de *Martyrium*, qui ſignifie un tombeau, une châſſe, un cimetiere, une Egliſe, &c. Ainſi le *Martroy S. Jean* ſignifie, ſelon lui, la

rue de l'Egliſe S. Jean, ou celle du Cimetiere S. Jean. Au reſte cette rue va de la Greve le long de l'Egliſe S. Jean ; d'un côté elle tourne preſque tout-au-tour de cette Egliſe, à travers le cloître juſqu'à la rue de la Tixeranderie, & de l'autre elle montoit autrefois juſqu'à la porte *Baudoyer*, le long de S. Gervais, mais aujourd'hui elle ne porte ce nom que juſqu'au haut de l'Egliſe de S. Jean, depuis lequel, juſqu'à la porte Baudoyer, on la nomme *la rue du Monceau ſaint Gervais*, à cauſe qu'elle eſt un peu plus élevée que les environs.

La rue *du Pet-au diable* a pris ſon nom d'une tour quarrée & fort ancienne, qui fait aujourd'hui partie du cloître de S. Jean en Greve, laquelle ſervoit anciennement de Synagogue aux Juifs ; c'eſt pour cela qu'on la nommoit autrefois *la Synagogue*. On l'appelloit auſſi *le vieil Temple*, & *l'Hôtel du Pet-au-diable*. De ſçavoir ſi c'eſt par mépris & par dériſion pour les Juifs qu'on avoit donné ce nom à leur Synagogue, ou pour d'autres raiſons, c'eſt ce que j'ignore. On ſçait ſeulement qu'en 1451. par Arrêt du 15. Novembre, le Parlement commit *Jean Bezon*, Lieutenant Criminel, pour informer du tranſport d'une pierre, appellée *le Pet-au-diable*, avec ordre de ſe ſaiſir de tous ceux qui ſeroient

trouvés coupables, en tout cas de les ajourner à comparoître en perſonne. La rue du Pet-au-diable aboutit d'un côté à la rue du Malrois, & de l'autre côté dans la rue de la Tixeranderie.

La rue *des Mauvais Garçons* va de la rue de la Tixeranderie à celle de la Verrerie. Selon *Sauval*, on la nommoit anciennement la rue *Charteron*, la rue *Chartron*, *la ruelle Charteron*, & *la ruelle Chartron*; mais les Seigneurs de *Craon* y ayant fait bâtir un Hôtel, elle l'appella *la rue de Craon*. Pierre de Craon, Chambellan & favori du Duc d'Orléans, s'étant caché dans ſon Hôtel avec quelques déterminés pour aſſaſſiner le Connétable de Cliſſon, la rue changea de nom, & fut nommée *la rue des Mauvais Garçons*.

Le Cimetiere S. Jean eſt un des plus grands marchés de Paris pour les fruits & les légumes. C'eſt le lieu où étoit autrefois l'*Hôtel de Craon*; mais Pierre de Craon dont je viens de parler, accompagné de vingt aſſaſſins, ayant attendu le Connétable de Cliſſon, la nuit du 14. de Juin de l'an 1391. & l'ayant laiſſé pour mort, le procès lui fut fait, & ſes biens furent confiſqués. L'emplacement qu'occupoit l'Hôtel, fut donné par le Roi aux Marguilliers de ſaint Jean en Greve pour être converti en un cimetie-

re, qu'on a depuis changé en un marché des mieux fournis de Paris.

Dans la rue de la Tixeranderie étoit une Chapelle dépendante d'un Hôpital nommé *S. Gervais*, parcequ'il eſt ſituée ſur la Paroiſſe de ce nom. Cette Chapelle a ſubſiſté juſqu'en 1758. *L'Hôpital ſaint Gervais* fut fondé en 1171. par *Garin Maſſon*, & ſon fils nommé *Harcher*, qui conſacrerent leur propre maiſon à donner l'hoſpitalité aux pauvres paſſans, *ad hoſpitandos Chriſti Pauperes.* Cette maiſon étoit chargée de quatre deniers *pariſis* de cens par an envers *Robert de France*, Comte de Dreux, cinquieme fils de Louis le Gros, & frere de Louis le Jeune; mais ce Prince, Agnès de Vaudemont ſa troiſieme femme, & Robert leur fils, pour favoriſer cet établiſſement, céderent ces quatre deniers de cens annuel qui leur étoient dûs, par leur charte datée de Chaillis, en 1171. Le Pape Alexandre III. confirma cet établiſſement vers l'an 1179. & l'on voit par le commencement de ſa Bulle, que cet Hôpital fut d'abord occupé & gouverné par des Religieux, *filiis, & procuratori, & fratribus Elemoſinariæ domûs ſancti Gervaſii Pariſienſis.* Vers l'an 1300. *Foulques II.* Evêque de Paris, introduiſit quatre Religieuſes dans cette maiſon, qui toutefois devoient être ſou-

miſes à un Maître & à un Procureur. La mauvaiſe adminiſtration de ces Religieux obligea dans la ſuite des temps *Pierre de Gondi*, Evêque de Paris, a les ſupprimer en 1608. & d'en confier le gouvernement à quatorze Religieuſes de l'Ordre de S. Auguſtin, qui étoient pour lors dans cette maiſon, ſe réſervant le droit de commettre qui bon lui ſembleroit pour recevoir leurs vœux, & ouir leurs comptes. Le nombre des Religieuſes s'étant augmenté au point que cette maiſon ne pouvoit plus les contenir, elles acheterent en 1655. l'Hôtel d'*O*, ſitué dans la vieille rue du Temple, pour le prix de cent trente-cinq mille livres. Louis XIV. par ſes Lettres Patentes du mois d'Août de l'an 1656. regiſtrées au Parlement le 7. de Septembre de la même année, leur permit de s'y transferer pour y vivre régulierement ſelon leur Profeſſion, & y continuer l'hoſpitalité, avec pouvoir de diſpoſer des lieux & bâtimens de leur ancien Hôpital, ainſi qu'elles le jugeroient à propos, à charge cependant d'en conſerver la Chapelle, & d'y faire dire la Meſſe tous les Dimanches & toutes les Fêtes de l'année. Cette Chapelle qui avoit été conſacrée & dédiée l'an 1412. par Guillaume Evêque d'Evreux, ſous l'invocation de *ſainte Anaſtaſie*, veuve & martyre, ne

ſubſiſte plus : on l'a détruite en 1758. & on en fait en place des boutiques & des logemens pour des particuliers.

L'EGLISE PAROISSIALE DE S. GERVAIS ET DE S. PROTAIS.

Cette Egliſe eſt ſituée dans la rue du Monceau ſaint Gervais, & preſqu'en face de la rue du Maltois. Elle eſt ancienne, car *Fortunat* rapporte dans la vie de S. Germain, qui mourut le 28. Mai de l'an 576. que ce Saint étant allé à Paris en l'Egliſe de S. Gervais & de S. Protais pour y faire ſa priere, il en avoit trouvé les portes fermées, que l'on ne pût même ouvrir avec les clefs, mais qu'ayant fait ſur elles le ſigne de la croix, elles s'ouvrirent auſſitôt d'elles-mêmes. Cet Ecrivain dit encore que ce fut à la porte de cette Egliſe que S. Germain rendit la vûe à un aveugle : *Cum ad Baſilicam ſanctorum Gervaſii & Protaſii vigilaturus accederet cæco virtute crucis viſum reſtituit.* Cette Egliſe eſt devenue une des plus conſidérables Paroiſſes de Paris, quoiqu'en 1212. on en ait diſtrait de quoi compoſer la Paroiſſe de S. Jean en Greve.

Au même endroit où étoit cette ancienne Egliſe, on en conſtruiſit une autre vers le quinzieme ſiecle, à laquelle dans le ſiecle dernier, on a ajouté un Portail qui eſt

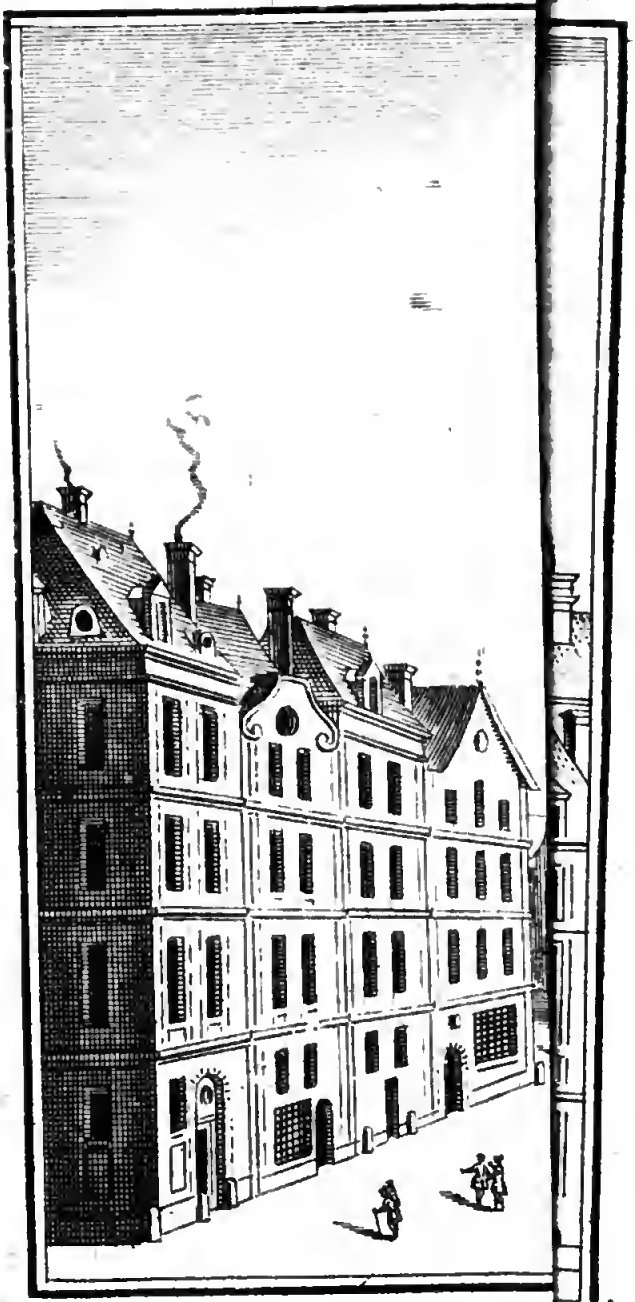

LE

un des plus beaux morceaux d'architecture qu'il y ait en Europe, mais l'Egliſe eſt ſi gothique, qu'il ſemble que ce Portail ſoit plaqué contre un pignon; d'ailleurs il n'eſt pas bien en vûe. Ce magnifique ouvrage qui eſt du deſſein * de *Jacques de Broſſe* excellent Architecte, & Auteur des deſſeins du Palais de Luxembourg, de l'Acqueduc d'Arcueil & du Temple de Charenton, fut commencé en 1616. le Roi Louis XIII. y mit la premiere pierre, à la priere des Marguilliers de cette Egliſe, à la tête deſquels étoit M. *de Fourci*, Surintendant des bâtimens du Roi.

Ce portail eſt compoſé de trois ordres l'un ſur l'autre, & diſpoſés ſuivant l'uſage obſervé par les anciens Architectes, c'eſt-à-dire, que l'ordre ionique eſt mis ſur le dorique, & le corinthien ſur l'ionique. Les deux premiers de ces ordres ſont de huit colonnes chacun, & le dernier de quatre. Les colonnes de l'ordre dorique ſont engagées d'un tiers dans le vif du bâtiment, & unies juſqu'à la troiſieme partie de leur fuſt, mais le

* Il y a des traditions dignes de foi, qui donnent la gloire du deſſein de cet admirable portail au fameux *Martel-Ange* frere Jéſuite excellent Architecte, qui a bâti l'Egliſe de leur noviciat, & qui étoit fort ami de *Jacques de Broſſe*, mais l'on n'oſeroit l'aſſurer.

reſte eſt canelé de canelures à côtes. Les colonnes des autres ordres ſont iſolées, & n'ont d'autres ornemens que ceux qui leur ſont eſſentiels. Le tout enſemble fait une fabrique de vingt-ſix toiſes de hauteur. Les ſtatues de S. Gervais & de S. Protais ſont d'un Sculpteur nommé *Bourdin*, & celles des Evangeliſtes de *Guerin*. Il s'en faut beaucoup que la ſculpture réponde à la beauté de l'architecture; mais cette derniere ravit ſi fort en admiration, qu'on oublie que les ſtatues n'ont rien d'extraordinaire.

Le corps de cette Egliſe eſt aſſez bien bâti dans le goût gothique. Ses voûtes ſont fort élevées, & elle a des bas côtés, & des Chapelles qui regnent au pourtour; mais l'intérieur en eſt fort ſombre, à quoi contribuent beaucoup les peintures des vitres, qui d'ailleurs ſont fort belles. En 1736. on a regraté & piqué l'architecture intérieure de cette Egliſe, ce qui la rend auſſi claire, qu'elle étoit ſombre auparavant.

En entrant, l'on peut voir une pierre qui eſt contre un pilier de la nef, & ſur laquelle eſt la dédicace de cette Egliſe, telle qu'on va la rapporter ici.

Bonnes gens, plaiſe à vous ſçavoir que cette préſente Egliſe de Meſſeigneurs S. Gervais & S. Protais, *fut dédiée le*

Dimanche devant la Fête de S. Simon, S. Jude; l'an 1420. par la main de Reverend Pere en Dieu Maitre Gombault * *Evêque d'Auxerre, & ſera à toujours la Fête de l'annualité de Dédicace le Dimanche devant ladite Fête S. Simon, S. Jude, ſi vous plaît y venir y recommander vos maux, & prier pour les Bienfaicteurs de cette Egliſe, & auſſi pour les Trépaſſés.* Pater noſter, Ave Maria.

Le retable du maître-Autel eſt d'un nommé *Monard*, & c'eſt, ſelon *Sauval*, le premier retable de Paris. Le tableau repréſente *les Nôces de Cana*; & quoiqu'il ſoit bon, le nom du Peintre qui l'a fait, eſt inconnu. Les ſtatues de *ſaint Gervais* & de *ſaint Protais* ſont de *Bourdin*, & les Anges de *Guerin*, les meilleurs Sculpteurs qu'il y eut alors à Paris.

Le Crucifix qui eſt ſur la porte du chœur, & au pied duquel ſont la ſainte Vierge & S. Jean, ſont des chefs-d'œuvre. Le Crucifix eſt de *Sarrazin*, & les deux autres figures ſont de *Buiret*, tous deux Sculpteurs habiles.

Les vitres du chœur ont été peintes par *Jean Couſin*, & ſont très-belles. On

* Selon M. l'Abbé *le Beuf*, *Gombault* étoit Evêque, non d'Auxerre, mais d'Agrence *in partibus*. *Hiſt. du dioc. de Paris*, *tom. 1. page 129 & ſuiv.*

y voit le *martyre de S. Laurent*, *la Samaritaine*, *le Paralitique*, &c.

La nef eſt ornée de ſix beaux tableaux, trois de chaque côté. Les trois qui ſont à droite en ſortant du chœur, ſont, le premier de *Bourdon*, & les deux autres du fameux *le Sueur*, l'un de ſa main, & l'autre peint d'après ſon eſquiſſe, par *Gouſſe* ſon éleve & ſon beau-frere. Les trois qui ſont à main gauche, ſont de *Champagne*. Ils repréſentent tous des ſujets pris de l'hiſtoire du martyre de ſaint Gervais & de ſaint Protais. Nous ne ſçavons rien de bien certain ſur la vie & la mort de ces deux Saints; ainſi les Peintres ont travaillé ici d'imagination, ou ſur des faits que les Hiſtoriens ont avancés ſans preuves.

On a fait faire d'après ces ſix tableaux, des copies en tapiſſeries très-riches qu'on expoſe aux grandes Fêtes.

Au pourtour des bas côtés de cette Egliſe, regnent pluſieurs Chapelles qui appartiennent à des Particuliers, & dans leſquelles on remarque pluſieurs choſes curieuſes.

Sur les vitres de la Chapelles de ſaint Michel, il y a des danſes de Bergers qui ſont fort eſtimées, tant pour les attitudes naturelles & champêtres, que pour la vivacité du coloris. Elles ſont de *Pinégrier*.

Dans la Chapelle de ſaint Pierre, on voit ſur les vitres l'hiſtoire de ſaint Jacques. Sur celles qui ſont à gauche, eſt peinte l'hiſtoire du ſaint Sacrement. Au milieu d'un groupe de figures gothiques, eſt un appenti très-eſtimé.

Dans la Chapelle des *trois Maries*, les peintures qui ſont ſur les vitres, repréſentent la vie de *ſainte Clotilde*, dont les habits ſont bleus, & ſemés de fleurs de lys d'or, gravées dans le verre. Ces peintures ſont de *Jean Couſin*, Peintre habile.

Le rétable de la Chapelle de la Vierge eſt une copie réduite du magnifique portail de cette Egliſe. Il eſt de bois, & a été fait par un nommé *de Hanci*. La voûte de cette Chapelle eſt ornée d'une couronne de pierre qui a ſix pieds de diamêtre, & trois & demi de ſaillie, toute ſuſpendue en l'air, & qui eſt d'une hardieſſe ſurprenante. C'eſt un chef-d'œuvre *des Jacquets*, les plus fameux Maſſons de leur temps. *

* Il eſt à propos de détromper ici le public au ſujet de ces clefs pendantes, de ces couronnes ſuſpendues, & de ces culs de lampe qui ont fait ſi longtemps l'admiration des curieux : on eſt revenu de ces ſurpriſes lorſque l'on a vû dans ce ſiecle-ci, que ces ſaillies ſi hardies en apparence, ne ſont dues qu'au fer qui y eſt prodigué, & à l'induſtrie avec laquelle on a ſçu cacher les boulons qui les ſoutiennent. On ne

Sur les vitres de la Chapelle de *ſainte Barbe*, eſt repréſentée une proceſſion où l'on voit le Roi François I. dont la figure eſt très-naturelle & très-animée. Le coloris des peintures de ces vitres eſt d'ailleurs très-beau & très-vif.

Les griſailles des vitres d'une Chapelle qui eſt ſous la croiſée à main gauche, ont été peintes par un nommé *Perrein*, d'après les deſſeins de *le Sueur*: elles repréſentent le martyre de S. Gervais. Le tableau de l'Autel, eſt de *le Sueur*; on y voit Jeſus-Chriſt porté au tombeau par les Diſciples & *les Maries* en pleurs.

Dans les vitres de la Chapelle des trois Pelerins, on voit l'hiſtoire de *la Reine de Saba* & de *Salomon*. L'ordonnance & les habits en ſont ſuperbes. La perſpective même y eſt obſervée d'une maniere ſçavante.

prétend point par-là diminuer l'eſtime que méritent les Architectes Goths qui étoient de très habiles & très hardis conſtructeurs, ſur-tout ceux du 14e. & 15e. ſiecle. La beauté de leurs édifices qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, en ſont des preuves inconteſtables: nos Egliſes modernes n'ayant ni la légereté, ni la majeſté des leurs. Il n'a manqué à ces artiſtes que le gout du deſſein, la ſcience des belles proportions, & le choix de leurs ornemens dont la profuſion, ſouvent même la barbarie, ont deshonoré leurs édifices.

Dans la Chapelle *de Fourci* eſt un *Ecce Homo*, très-eſtimé, que l'on croit être de *Germain Pilon*.

Il y a dans cette Egliſe une Confrerie de *S. Quentin* & de *S. Eutrope* Martyrs, laquelle fut établie en 1400. à l'occaſion d'un grand nombre de malades enflés, qui avoient été guéris après avoir fait leurs prieres dans la Chapelle qui eſt ſous l'invocation de ces deux Saints. Charles VI. ne permit l'établiſſement de cette Confrerie, qu'à la charge que le Roi, la Reine & leurs enfans ſeroient participans des prieres qui s'y feroient.

Les Marchands de Vin ont fondé dans cette Egliſe l'O de l'avent. Quelques jours avant Noël, le Prevôt des Marchands, les Echevins, le Procureur du Roi, le Greffier & les autres Officiers y aſſiſtent. Autrefois on leur donnoit des confitures & des pain de ſucre, & de-là il fut nommé l'*O ſucré*; il eſt encore nommé de même, quoiqu'on ne donne plus ces ſucreries; on diſtribue ſeulement quelques livres de bougies.

Tous les vendredis de l'année on célebre dans cette Egliſe l'Office du ſaint Sacrement, comme auſſi le premier jour de Septembre de chaque année, en mémoire d'un miracle arrivé à l'occaſion d'une Hoſtie conſacrée qui étoit dans un ciboire, qui fut volé dans cette Egliſe

l'an 1274. Le voleur ayant pris la fuite, s'arrêta auprès de S. Denis, & ayant ouvert le ciboire, l'Hoſtie vola en l'air tout-au-tour de lui, ſans qu'il pût la prendre. Ce voleur fut pris, & l'Abbé de S. Denis lui fit faire ſon procès. Il y eut en même temps conteſtation entre cet Abbé & l'Evêque de Paris, l'un & l'autre prétendant avoir cette Hoſtie; mais par accommodement elle fut rendue au Curé de ſaint Gervais, à cauſe que c'étoit lui qui l'avoit conſacrée; à condition que tous les vendredis de l'année, on chanteroit dans cette Egliſe l'Office du ſaint Sacrement; ce qui s'eſt toujours exactement obſervé depuis.

Trois Chanceliers, un Garde des Sceaux de France, un Controlleur général des Finances & Miniſtre d'Etat, & pluſieurs perſonnes de nom dans les lettres, ont été inhumés dans cette Egliſe. Voici leurs noms ſelon l'ordre du temps de leur mort.

Mathieu de Longuejoue, Seigneur d'Yverni, Evêque de Soiſſons, & Garde des Sceaux de France, mourut le 7. Décembre 1558. & fut enterré dans le tombeau de ſes peres dans l'Egliſe de ſaint Gervais.

Pierre du Ryer de l'Académie Françoiſe, & connu par un grand nombre d'ouvrages, mort le 6. de Novembre de

l'an 1658. âgé de 53. ans. Il fut inhumé dans le tombeau de ſes peres.

Paul Scaron étoit fils d'un Conſeiller au Parlement de Paris, & iſſu d'une famille noble & originaire de Piedmont. Dans ſa jeuneſſe il étoit beau & bien fait, *& avoit*, comme il le dit lui-même dans une lettre à Marigni, *mérité les reſpects des Boiſroberts de ſon temps*; mais après une grande débauche qu'il fit à l'âge de 27. ans, il tomba tout à coup dans une eſpece de paralyſie, & demeura perclus de ſes membres pendant le reſte de ſa vie, n'ayant de libre que la langue & les mains. Malgré ſes infirmités, il conſerva toute la gayeté & tout l'enjouement de ſon eſprit. Il excelloit ſur-tout dans ſa maniere de narrer, qui étoit naturelle, fine & comique. En 1650. il ſe maria avec *Françoiſe d'Aubigné*, depuis la célebre Madame de Maintenon, & ſa maiſon devint le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de plus conſidérable à la Cour & à Paris. Il mourut au mois de Juin 1660. âgé de 59. ans, & fut inhumé dans cette Egliſe. On attribue à *Ménage* les vers ſuivans mis ſous le portrait de Scaron, & qui expriment parfaitement ſon caractere.

Ille ego ſum vates, rabido data præda dolori.
Qui ſupero ſanos luſibus atque jocis.

Marin le Roy, Sieur *de Gomberville*, de l'Académie Françoiſe, étoit Pariſien, de même que les deux précédens. Il étoit né en 1600. & mourut le 14. Juin 1674.

Philippe de Champagne, peintre fameux, né à Bruxelles en 1602. & mort à Paris en 1674. le 12. Août.

Dans une Chapelle qui eſt à côté du chœur, à main droite, on remarque le tombeau de *Michel le Tellier*, Chancelier de France. Ce grand Miniſtre qui a longtemps & très-dignement ſervi l'Etat, étoit fils de *Michel le Tellier*, Conſeiller de la Cour des Aydes de Paris, & de *Claude Chauvelin*, fille de *François Chauvelin*, Procureur Général de la Reine Marie de Medicis. Le Chancelier *le Tellier* mourut le 30. d'Octobre de l'an 1685. âgé de 85. ans. Il avoit épouſé en 1629. *Eliſabeth Turpin de Vauredon*, de la quelle il eut *François-Michel le Tellier*, Marquis *de Louvois*, dont j'ai parlé dans la deſcription de l'Egliſe des Capucines, *Charles Maurice le Tellier* dont je vais parler inceſſamment, & *Fare le Tellier* mariée au Duc *d'Aumont*, & morte le 22. Juillet 1668. âgée de 22. ans.

Sous un grand arc porté ſur deux jambages, eſt un ſarcofage ou tombeau de marbre noir, ſur lequel eſt la figure du Chancelier *le Tellier*, à demi couchée, & au pied de laquelle eſt un génie en

Biblioteca Nazionale
NAPOLI

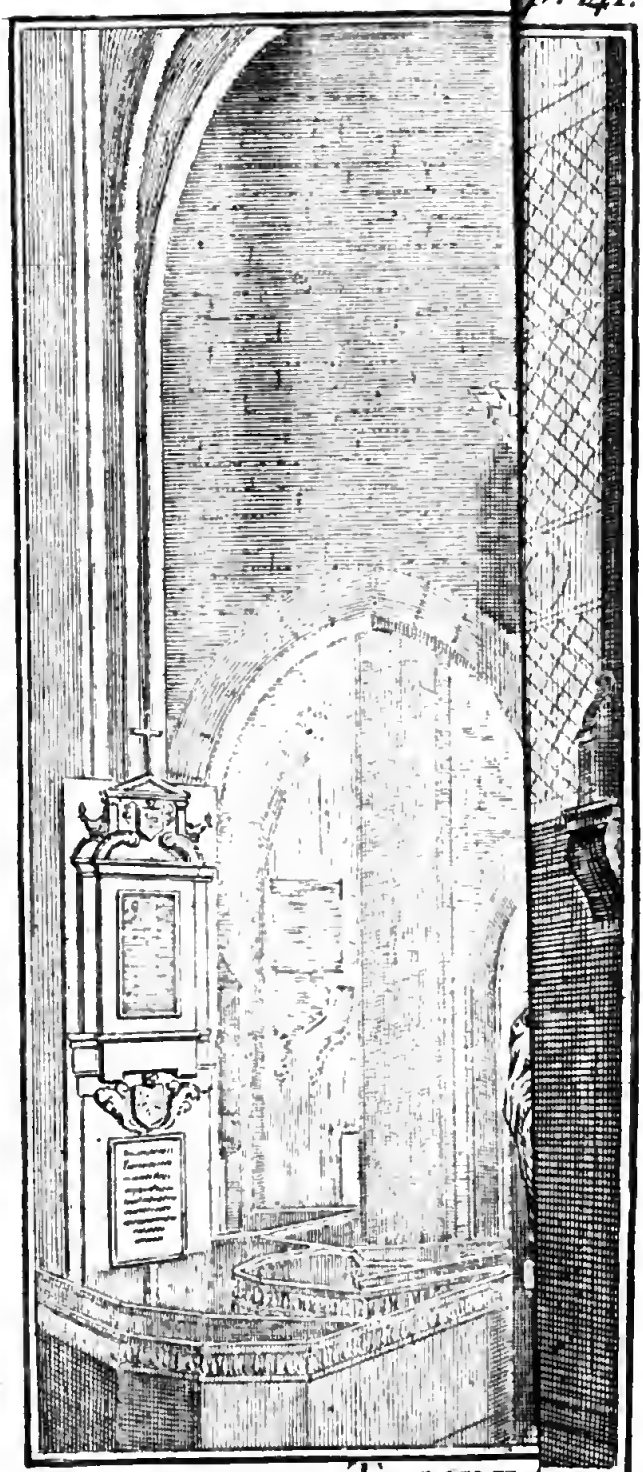

TOMBE

pleurs. Sur un cartouche qui eſt au-deſſus, eſt l'urne qui eſt cenſée contenir ſes cendres, & qui eſt entre deux autres génies auſſi en pleurs. Sur l'archivolte ſont les figures de la Prudence & de la Juſtice, & ſur des piédeſtaux en ſaillie au bas des pilaſtres ſont la Religion & la Force. Ce monument eſt orné de feuillages, de feſtons & de pentes, le tout de bronze doré. Tout l'ouvrage eſt d'un très-bon goût. La ſculpture eſt du deſſin & de l'exécution de *Pierre Mazeline* & de *Simon Hurtrelle*, Sculpteurs de l'Académie Royale de Peinture & de ſculpture.

Sur le devant de ce tombeau eſt gravée l'inſcription qui ſuit :

A LA GLOIRE DE DIEU

ET A LA MEMOIRE ETERNELLE

DE MICHEL LE TELLIER,

Chancelier de France, illuſtre par ſa fidélité inviolable envers ſon Prince, & par ſa conduite toujours ſage, toujours heureuſe. Il fut nommé par le Roi LOUIS XIII. *pour remplir la charge de Secretaire d'Etat de la Guerre, & en commença les fonctions la premiere année de la Régence d'*Anne *d'*Autriche. *Dans des temps ſi difficiles, il n'eut d'autre interêt que ſon devoir, & fut regardé de tous les*

Partis comme le plus habile & le plus zélé défenſeur de l'Autorité Royale. LOUIS LE GRAND *ayant réſolu de gouverner toutes choſes par lui-même, le choiſit pour être un des principaux Miniſtres de ſes volontés, & ſe ſervit de lui pour rétablir l'ordre de ſon Etat, & la diſcipline dans ſes armées. Il l'éleva depuis à la dignité de Chancelier.*

Dans cette longue ſuite d'honneurs, il ſignala ſa piété envers ſon Dieu, ſa paſſion pour la gloire de ſon Roi, & ſon amour pour le bien de l'Etat. Il fit également admirer en lui le grand ſens, l'équité, la modeſtie. Enfin à l'âge de LXXXIII. *ans le* 30. *d'Octobre de l'an* M. DC. LXXXV. *huit jours après qu'il eut ſcellé la révocation de l'Edit de Nantes, content d'avoir vû conſommer ce grand ouvrage, & tout plein des penſées de l'éternité, il expira dans les bras de ſa famille, pleuré des peuples, & regretté de* LOUIS LE GRAND.

Charles du Freſne, Sieur *du Cange*, & Philippe ſon fils ont été inhumés dans cette Egliſe. Leur Epitaphe eſt attaché à un pilier qui eſt entre deux Chapelles auprès de la Sacriſtie.

SISTE VIATOR

Et bene precare extincto heu! ibique ſepulto

Clariſſimo Viro
CAROLO DU FRESNE *Domino*
DU CANGE,
Nobili apud Ambianos ſtirpe oriundo,
Franciæ Quæſtori
in Ambianenſi Præfectura,
Quem ſi noveris, virum noveris.
Candidis moribus, ingenio ſuavi,
judicio ſagaci & exquiſito;
capaci animo,
Et ſumma eruditione repleto;
qui eximia & minimè fucata erga
Deum religione ac pietate,
Blanda erga ſuos charitate,
Conſtanti erga amicos fide
& obſequio,
Facili ac liberali erga litteratos
doctrinæ communicatione,
Omnium ſibi amorem demeruit,
Et magnam ſibi paravit tum virtutis
tum ſcientiæ exiſtimationem.
Quantum illi litteræ debeant abundè
teſtantur libri complures
In publicum commodum ab eo editi
& evulgati,
Rei antiquariæ ſcientia
haud vulgari reſperſi.
Natus XV. *Kal. Jan. ann.* MDCX.
Obiit X. *Kal. Novemb.*
ann. MDCLXXXVIII.

Inibi jacet
PHILIPPUS DU FRESNE,
CAROLI
Filius et. * *quæſt. vita defunctus*
22. *Jun. ann.* 1692.

Ibidem CATHARINA DU BOS
ejuſdem CAROLI DU FRESNE
Clariſſima conjux conſepulta eſt
19. *Jul. ann.* 1694.

Louis Boucherat, Comte de Compans, & Chancelier de France. Il étoit né le 20. Août 1616. Après avoir paſſé preſque par toutes les charges de la robe, il fut fait Chancelier & Garde des Sceaux de France le premier jour du mois de Novembre 1685. & mourut à Paris le 2. de Septembre de l'an 1699. âgé de 83 ans & 14 jours. Il fut inhumé dans une Chapelle qu'il avoit fait bâtir dans l'Egliſe de S. Gervais. Ce Chancelier avoit été ſi ſoigneux de ſa ſépulture, qu'il en avoit fait préparer encore une autre dans l'Egliſe de S. Landry. La Chapelle où il a été enterré à S. Gervais, n'eſt point achevée, & il n'y a point d'Epitaphe.

* Ces deux abréviations de l'Epitaphe de *Philippe de Freſne*, ſignifient *etiam Quæſtor*, c'eſt-à-dire, qu'il étoit, ainſi que ſon pere, Tréſorier de France.

Abraham

Abraham-Nicolas Amelot de la Houſſaye, mort à Paris le 8. de Décembre de l'an 1706. Il a donné beaucoup d'ouvrages au Public, dont l'hiſtoire du Gouvernement de Veniſe eſt celui qui lui a fait le plus d'honneur & le plus de peine, car il fut cauſe que ſon Auteur fut mis à la Baſtille.

Antoine de la Foſſe, neveu de *la Foſſe*, un de nos plus fameux Peintres, étoit Secretaire de feu *Louis Duc d'Aumont*, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & grand-pere du Duc d'Aumont d'aujourd'hui. *La Foſſe* mourut à Paris le 2. de Novembre de l'an 1708. âgé d'environ cinquante-cinq ans, & fut inhumé dans l'Egliſe de S. Gervais. Il a été un des meilleurs Poëtes de notre temps, & a donné au Public *une traduction d'Anacreon* en vers, qui eſt la meilleure de toutes celles qui ont paru en notre langue; *un Recueil de Poëſies ſur différens ſujets*; une *Cantate d'Ariane abandonnée dans l'Iſle de Naxe*; mais les ouvrages qui lui ont acquis le plus de réputation, ſont ſes pieces de Théâtre, telles que les Tragédies *de Polixene*, *de Manlius Capitolinus*, *de Théſée*, *de Coreſus*, *&c.* Celle de *Manlius* eſt regardée comme une des plus excellentes pieces qui ait parut ſur notre Théatre depuis Corneille & Racine. La Foſſe avoit

été d'abord Secretaire du Marquis de *Crequi*, Lieutenant général des armées du Roi; mais ce Seigneur ayant été tué à la bataille de Luzara en 1702. le Duc d'Aumont ſon beau-frere prit *la Foſſe* à ſon ſervice.

Charles-Maurice le Tellier, Archevêque Duc de Reims, Pair de France, Maître de la Chapelle du Roi, Proviſeur de Sorbonne, &c. mourut à Paris le 22. de Février de l'an 1710. dans la ſoixante-huitieme année de ſon âge & fut inhumé dans le tombeau du Chancelier le Tellier ſon pere.

Claude le Pelletier, Conſeiller d'Etat ordinaire, Préſident honoraire du Parlement, Miniſtre d'Etat, ci-devant Prevôt des Marchands, Controlleur général des Finances, Surintendant des Poſtes, mourut le 10. d'Août 1711. & giſt ici ſans Epitaphe, conformément à l'extrême modeſtie dont il fit profeſſion pendant toute ſa vie.

Claude-Charles Voyſin, Chancelier de France, mort ſubitement à Paris la nuit du premier au ſecond de Février 1717.

J'ai déja remarqué que la cure de ſaint Gervais & celle de S. Jean en Greve, étoient à la nomination de l'Abbé du Bec.

La Place Baudoyer, ou *Baudets*, eſt derriere S. Gervais, & à la tête de la rue S. Antoine. Elle a pris ſon nom d'une

Porte qui avoit, dit-on, été bâtie par Philippe-Auguſte, & qui dans nos Chartes & dans nos Hiſtoriens, eſt nommée *Porta Bagaudarum*; *Porta Balderii*, *Porta Baudia*; en françois, la *Porte Baudet*, *Baudoyer*, *Baudayer*, *Baudets*. On nommoit auſſi cette Porte *, parce qu'elle conduiſoit au camp des Bagaudes, *ad caſtrum Bagaudarum*, qui étoit à l'endroit où eſt aujourd'hui le village de S. Maur des Foſſés. Les Bagaudes étoient des gueux, des ſerfs & des gens de ſac & de corde, qui ſous l'Empire de Diocletien, ſe ſouleverent contre les Romains, & furent appellés *Bagaudes*, d'un mot gaulois, dont la ſignification ne nous eſt pas connue.

La rue de la Mortellerie n'a pas pris ſon nom des meurtres qui s'y faiſoient, comme quelques-uns l'ont cru, mais

* *C'eſt une illuſion*, dit M l'Abbé le Beuf, *de croire que le nom de cette porte ait jamais eu de rapport avec les Bagauds* ou *Bagaudes. Ce nom eſt reſté moins éloigné de ſon origine dans celui de la place qui en étoit voiſine, & qui s'appelle la place Baudoyer.* Ce même Auteur prétend que S. Maur des Foſſés a été appellé mal-à-propos, *caſtrum Bagaudarum* & que la tradition qui s'en eſt conſervée, n'eſt fondée que ſur des Chartes abſolument fauſſes ou du moins très-ſuſpectes. voyez tome V. de l'hiſtoire du Diocèſe de Paris, pag. 97 & ſuiv. Art. de ſaint Maur des Foſſés.

bien de quelques bourgeois nommés *Mortelier* qui y ont autrefois demeuré. *Sauval* dit avoir trouvé qu'en 1348, *Arnoul Bracque*, Fondateur de la Chapelle de Bracque, (à préſent l'Egliſe des PP. de la Merci) donna pour l'entretien de ſon Hôpital quinze ſols pariſis à prendre ſur une maiſon de cette rue, qui appartenoit alors à *Pierre le Mortelier*, & qui tenoit à celle de *Richard le Mortelier*, & qu'ainſi à cauſe de ces bourgeois, on la nomma d'abord la rue *Morteliere*, puis la rue de *la Morteillerie*, & enfin la rue de *la Mortellerie*. Cette rue commence à la Place de Greve, & finit à l'Hôtel de Sens. Elle eſt de deux quartiers différens; une partie eſt du quartier de la Greve, & l'autre de celui de ſaint Paul, ou de la Mortellerie. Je ne parle ici que de la partie qui eſt du quartier de la Greve.

Au ſortir de la Greve, en entrant dans la rue de la Mortellerie, on voit *la Chapelle de l'Hôpital des Haudriettes*. L'origine de cet Hôpital eſt ſi enveloppés de fables, qu'il eſt très-difficile de la découvrir.

L'Auteur anonyme de l'hiſtoire des Miracles de ſainte Genevieve, qui étoit Religieux de cette Abbaye, & qui vivoit ſur la fin du neuvieme ſiecle, raconte qu'il y avoit auprès de l'Egliſe de

S. Jean, un Couvent de Filles, bâti par ſainte Genevieve, & à ſes dépens; que cette Sainte y étoit morte, & que de ſon temps, ſon lit y étoit encore, & qu'il s'y fit un miracle. De-là quelques Ecrivains ont conclu que ce Couvent avoit été dans la ſuite converti en Hôpital, ou du moins que ce dernier avoit été élevé ſous les ruines de l'autre. Mais comme cet Auteur eſt le ſeul qui parle de ce Couvent, il eſt bien difficile de s'en croire, ſur-tout lorſqu'on fait réflexion que *Grégoire de Tours* qui a tant parlé de cette Sainte, n'a rien dit de ce prétendu Couvent; & que d'ailleurs les Pariſiens qui ont toujours eu tant de dévotion pour leur Patrone, n'auroient jamais permis que la ſituation de ce ſaint lieu fût ignorée au point qu'on n'en ſçût abſolument rien. A ces raiſons, *Sauval* en ajoute encore une autre; il aſſure avoir vû pluſieurs Chartes anciennes, qui diſent que pour fonder cet Hôpital, *Eſtienne Haudri* acheta des places vuides, & quelques maiſons particulieres; qu'enſuite *Laurent le Matrenier* lui vendit le terrein qu'occupe préſentement la Sacriſtie, ou la premiere Chapelle, & qu'en 1305. & 1319. Philippe le Bel & Philippe le Long amortirent cette maiſon, auſſi-bien que la Chapelle, & tous les biens des Haudriettes.

On raconte encore de plus d'une maniere les circonſtances qui donnerent lieu à la fondation de cet Hôpital. Les uns diſent qu'Eſtienne Haudri, valet de chambre du Roi, *Valetus Regius*, comme il eſt nommé dans les Lettres Patentes de Charles IV. ayant ſuivi S. Louis au voyage de la Terre Sainte, & l'ayant quitté à ſon retour pour aller à S. Jacques en Galice, ne donna aucune de ſes nouvelles en France : que *Jeanne la Dalonne* ſa femme, le croyant mort, s'enferma dans une maiſon qui lui appartenoit, & qui étoit ſituée dans la rue de la Mortellerie, avec d'autres femmes veuves & filles, y vivant comme ſi elles avoient été dans un Monaſtere. *Haudri* étant revenu quelque temps après, & trouvant de la difficulté à ravoir ſa femme parce qu'elle avoit fait vœu de chaſteté, il eut recours au Pape qui la releva du vœu qu'elle avoit fait, à condition qu'en la retirant, il donneroit à cette maiſon de quoi nourrir & entretenir douze femmes, qui furent enſuite nommées *Haudriettes*, du nom d'*Haudri* leur Fondateur.

D'autres diſent qu'*Eſtienne Haudri* étoit un bourgeois de Paris, qui étant allé en pelerinage à Compoſtelle, au Tombeau de S. Jacques, employa un ſi longtemps à ce voyage, que ſa femme le croyant mort, aſſembla dans ſa mai-

ſon une douzaine de pauvres veuves avec leſquelles elle s'occupa d'œuvres de piété. *Haudri* a ſon retour, trouvant ſa maiſon changée en un Hôpital, ne voulut point s'oppoſer à un ſi ſaint établiſſement, & donna même de quoi l'aſſurer. Voilà ce que l'on dit de l'origine des *Haudriettes*, mais ſans en rapporter aucun titre.

Ce qu'on ſçait au vrai, c'eſt qu'elles ont eu pour Fondateurs *Eſtienne Haudri*, & *Jeanne* ſa femme, qui leur bâtirent en cet endroit une Chapelle où ils furent enterrés l'un & l'autre. Nous n'avons point le titre de cette fondation, mais elle nous eſt ſuffiſamment certifiée par des lettres de *Jean Haudri* leur fils, dans leſquelles il en eſt fait mention. Par ces lettres qui ſont du 5. Août 1327. & qui ſont en original dans le grand Cartulaire de l'Archevêché de Paris, *Jean Haudri* qui y eſt qualifié de bourgeois de Paris, & valet de chambre du Roi, fonde deux Chapellenies dans la Chapelle de l'Hôpital des Haudriettes, de l'agrément de l'Evêque de Paris, qui lui en laiſſa la préſentation pour la premiere fois ſeulement. On trouve auſſi dans le même Cartulaire les Lettres du Roi Charles IV. qui contiennent l'amortiſſement des revenus légués par *Jean Haudri*.

La fondation des *Haudriettes* fut confirmée en 1414. par Alemanus Cardinal de Piſe, du titre de S. Euſebe, Légat *à latere* de Jean XXIII. Outre les ſtatuts qui furent confirmés par ce Légat, on croit qu'il y en avoit encore de plus anciens qui avoient été dreſſés par *Eſtienne Haudri* lui-même. Depuis tous ces ſtatuts, *Michel de Brac*, ou de *Breiche*, *Michel de Cernay*, ou *Crené*, & *Pierre d'Ailly*, Aumôniers des Rois Jean & Charles VI. en firent d'autres qui ſont rapportées dans les Antiquités de Paris de *Sauval*, Livre V. pages 601. 602. & 603. On voit auſſi dans cet endroit qu'en certains contrats paſſés avec les Haudriettes en 1416. 1477. & 1520. celle qui prenoit la qualité de *Maitreſſe*, y prend celle de *Supérieure*, & qu'à ſon imitation les Haudriettes s'y font donner le nom *Sœurs* & de *Religieuſes*, au lieu que juſqu'alors on les avoit toujours appellées *les bonnes femmes de la Maiſon & Chapelle d'Eſtienne Haudri.*

J'ai dit, en décrivant le Couvent de l'Aſſomption, comment les Haudriettes y furent transferées en 1622. & leurs biens unis, par le crédit du *Cardinal de la Rochefoucaud*, grand Aumônier de France. Il ne me reſte plus qu'à remarquer que la Chapelle des *Haudriettes* qu'on voit aujourd'hui, & qui a donné

lieu à cet article, n'eſt pas la premiere qu'elles ayent eue en cet endroit, quoiqu'elle ſoit ancienne; car d'abord, à ce qu'on prétend, ces Hoſpitalieres eurent pour Chapelle la piece qui depuis ſert de Sacriſtie, & qui eſt petite, obſcure & barbouillée de fort mauvaiſes peintures, qui repréſentent des Anges & des Saints. On tient que ce fut *Guillaume d'Auvergne*, Evêque de Paris, qui mourut en 1320. qui y mit la premiere pierre, la benit, la dédia & y dit la premiere Meſſe. Cela ſe prouve, dit-on, par quelques vers écrits en lettres gothiques, ſur la muraille.

La rue Pernelle va de la rue de la Mortellerie au Quay de la Greve. Elle ſe nommoit en 1552. *la rue des trois Poiſſons*. On la nomme auſſi quelquefois *la rue de la Levrette*.

La rue des Barres, quoique fort ancienne, n'avoit cependant pas encore de nom en 1362. car dans un titre paſſé ſous le Regne de Charles V. elle n'en a point d'autre que la rue qui va de la Seine à la porte Baudets. En 1386. on la nommoit la rue *du Chevet S. Gervais*; cependant l'Hôtel *des Barres* qui lui a donné le nom, étoit bâti longtemps auparavant, c'eſt-à-dire, dès l'an 1269. Cet Hôtel étoit en partie dans la rue des Barres, & en partie dans celle de la

Mortellerie. L'Abbé & les Moines de S. Maur l'acheterent vers l'an 1362. comme auſſi les moulins qui en dépendoient, & qui pour la commodité de la navigation furent détruits deux cens ans après, ayant été achetés par les Prevôt des Marchands & Echevins pour la ſomme de douze cens livres. *La rue des Barres* va de la Place Baudets au Quay de la Greve, mais ce n'eſt qu'après avoir coupé la rue de la Mortellerie. Dans cette rue ſont les Filles de la Croix, & les Sœurs de la Charité. L'*Hôtel de Charni* y eſt auſſi, & a longtemps ſervi de Bureau général des Aydes, avant que ce Bureau eut été tranſporté dans l'Iſle, à l'Hôtel de Bretonvilliers où il eſt encore aujourd'hui.

La rue Grenier-ſur-l'eau commence à la rue des Barres, & aboutit à la rue Geoffroy-Laſnier. En 1257. on la nommoit la rue *André-ſur-l'eau*, & en 1300. la rue *Guernier-deſſus-liaue*. En 1386. la rue *Gueurnier-ſur-l'eau*, & en 1410. la rue *aux Bretons*. Il y a apparence que ſon vrai nom eſt celui de *Guernier-ſur-l'eau*, & qu'elle l'a pris d'un bourgeois ainſi nommé, & qui en 1241. pour la fondation de ſon anniverſaire, donna aux Templiers quelques maiſons qu'il avoit au chevet de l'Egliſe de S. Gervais, à l'endroit même où eſt cette rue.

Biblioteca Nazionale
NAPOLI

Plan et Descr

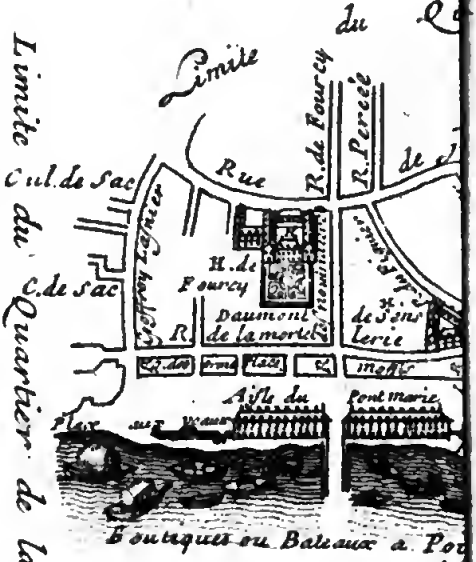

I.B. Lecoin Sculp.

C'eſt dans la rue Grenier-ſur-l'eau qu'eſt le Bureau des Marchands de Vin.

XII. *Le Quartier de S. Paul.*

LE Quartier de S. Paul, ou de la Mortellerie, eſt borné à l'Orient par les Remparts incluſivement, depuis la riviere juſqu'à la Porte S. Antoine; au Septentrion, par la rue S. Antoine excluſivement; à l'Occident, par la rue Geoffroi-Lânier incluſivement, & au Midi, par les Quais incluſivement, depuis le coin de la rue Geoffroi-Lânier, juſqu'à l'extrémité du Mail.

L'EGLISE PAROISSIALE DE S. PAUL.

Cette Egliſe a donné le nom à ce Quartier. Elle n'étoit dans ſon origine qu'une Chapelle ſous le titre de *S. Paul*, que ſaint Eloy fit bâtir hors de la Ville dans un cimetiere deſtiné aux Religieuſes du Monaſtere qu'il avoit fondé dans la maiſon que le Roi lui avoit donnée à Paris. C'eſt par rapport à ſa ſituation qu'on la nommoit *la Chapelle de S. Paul des Champs*, avant qu'elle fût enfermée dans la Ville, dont elle eſt devenue une des principales Paroiſſes. Ce ne fut cependant qu'après l'an 1107. qu'elle fut érigée en Egliſe Paroiſſiale; mais étant dans la ſuite devenue la Pa-

roiſſe de nos Rois pendant qu'ils faiſoient leur ſéjour â l'Hôtel de S. Paul & au Palais des Tournelles, elle s'accrut conſidérablement en très-peu de temps.

Le bâtiment de l'Egliſe qu'on voit aujourd'hui, fut élevé ſous le Regne de Charles VI. il eſt d'une maçonnerie maſſive & lourde. Les voutes en ſont baſſes, & les jours mal entendus, ce qui la rend ſombre & triſte. La dédicace en fut faite en 1431. par *Jacques du Châtelier*, Evêque de Paris. Le Portail de cette Egliſe eſt dans la rue S. Paul. Le grand Autel eſt décoré d'une menuiſerie dorée, & du deſſein de *Jules-Hardouin Manſard*. Le tableau repréſente l'Inſtitution du Sacrement de l'Euchariſtie, & a été peint par *Corneille* le jeune. Le chœur eſt paré ordinairement d'une belle tenture de tapiſſerie qui repréſente l'hiſtoire de ſaint Paul. C'eſt un préſent *d'Anne Phelypeaux de Ville-Savin*, veuve de *Leon Bouthillier*, Comte de Chavigni.

L'Arche que l'on porte avec beaucoup de pompe le jour de la Fête-Dieu, eſt une piece ſinguliere.

Le Charnier eſt un des plus beaux & des plus grands de Paris. Les vitres en ont été peintes à l'envi par les meilleurs Peintres ſur verre qu'il y eut alors. *La Chapelle de la Communion* eſt grande & d'une aſſez belle ordonnance. Les pein-

tures des quatre vitreaux qui ſont du côté du Charnier, ſont les meilleures de l'Egliſes, & ſont de *Deſangives*, qui étoit le plus habile Peintre ſur verre que nous ayons eu.

Dans la Chapelle qui eſt ſous l'invocation de *ſaint Louis*, on voit l'Epitaphe de *Nicole Gilles*, Auteur des Annales & Chroniques de France.

CY GIST

Noble homme & ſage
M. NICOLE GILLES, *en ſon vivant*,
Notaire & Secretaire du Roi
notre Sire,
& Controlleur de ſon Tréſor,
lequel Gilles *fit de ſes deniers faire*,
& édifier cette Chapelle de S. Louis,
& trépaſſa le 10. *jour de Juillet*
M. D. III.

Jacques Bourdin, Sieur de Villette, Secretaire des Finances ſous les Rois Charles VIII. & Louis XII. & mort le 6. d'Août 1334.

François Rabelais, Docteur en Médecine, Chanoine de S. Maur des Foſſés & Curé de Meudon, mort le 9. d'Avril 1553. a été inhumé dans le cimetiere de cette Paroiſſe. On a de lui quelques ouvrages, parmi leſquels *le Pentagruel* & le *Gargantua* peuvent être regardés comme des chefs-œuvres d'érudition,

d'extravagance & d'impiété. On en a fait une édition de laquelle on a retranché ce qui pouvoit choquer la religion & les mœurs. On a mis à la tête une vie de l'Auteur très-détaillée. On on trouve des exemplaires chez *Deſaint & Saillant* Libraires rue S. Jean de Beauvais.

Robert Ceneaux, *Senaux*, & *Senault*, qu'il latiniſe lui-même par celui de *Cenalis*, étoit Evêque d'Avranches, & auparavant l'avoit été de Riez & de Vence. Il étoit Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & a fait pluſieurs ouvrages, qui aujourd'hui ne ſont gueres plus connus que lui. Il mourut à Paris en 1560. & fut inhumé dans le chœur de cette Egliſe où il avoit un tombeau de marbre noir, ſur lequel étoit une ſtatue de cuivre qui le repréſente en Evêque.

ICI GIT

Reverend Pere en Dieu
M. ROBERT CENALIS *en ſon vivant*,
Evêque d'Avranches, Doyen
en la Faculté de Théologie,
& natif de Paris:
qui trépaſſa en expugnant les héréſies;
le 27. jour d'Avril 1560.

Les vers & l'Epitaphe qui ſuivent, étoient gravés ſur une lame de cuivre.

Ego Jehova : hoc eſt nomen meum.
Uni trino numini ac nomini ſacrum ;
Huc ades, quiſquis eſt chriſtianæ cultor
Pietatis, hoc monumentum vocat
Suadetque, ut te eſſe mortalem vel caſibus
Dicas noſtris, tum quæ ſequntur legas.

EPITAPHIUM

ROBERTI CENALIS, Arboricenſis Epiſcopi, Doctoris Theologi ordine & origine Pariſienſis.

En moriturus ego vixi, quò vivere poſſim,
Jam moriens, mortem vita beata manet.
Vixi equidem fateor, ſed quem vixiſſe pigeret,
Ni mihi ſi em faceret, gratia larga Dei.
Buſta tui miſeranda vides, qui forte Roberti
Dic tandem æterna pace fruatur. Amen.
Obiit 27. Aprilis 1560.

Auprès du maître-Autel furent inhumés trois favoris ou mignons du Roi Henri III. Louis *de Maugiron*, Jacques *de Levis*, Comte *de Quelus*, & Paul *de Stuert*, ou de *Stuart de Cauſſade*, Comte de *S. Meſgrin*. Les deux premiers s'étant battus en duel contre d'autres Seigneurs au Marché aux Chevaux près de la Baſtille, le 27. d'Avril de l'an 1578. y furent tués. Maugiron mourut ſur le champ de bataille. *Quelus* ayant reçu à

ce combat dix-neuf bleſſures, fut porté à l'Hôtel de *Boiſi*, ſitué où eſt aujourd'hui le Monaſtere des Filles de ſainte Marie de la rue S. Antoine, où il mourut après avoir langui trente-trois jours, & fut enterré à ſaint Paul le 31. du mois de Mai ſuivant. *S. Meſgrin* fut aſſaſſiné dans la rue S. Honoré, vis-à-vis celle du Louvre, le 21. Juillet ſuivant, & mourut le lendemain 22. Le Roi fit auſſi porter ſon corps à l'Hôtel de *Boiſi*, & de-là à ſaint Paul, avec pareille pompe que les deux autres. Il leur fit ériger à chacun un tombeau de marbre, ſur lequel on voyoit la figure à genoux de celui pour qui il étoit. Ces monumens étoient d'ailleurs chargés d'Epitaphes en proſe & en vers, en latin & en françois. Ce qu'il y avoit de meilleur, étoit ce qu'on y diſoit de Quelus.

Non injuriam, ſed mortem patienter tulit.

Ces trois ſuperbes mauſolées furent démolis & ruinés entierement le 2. de Janvier de l'an 1588. par le Peuple en fureur, qui diſoit hautement que les corps de ces trois favoris, étoient plus dignes du feu, que d'une telle ſépulture.

Charles de Gontaut, Duc de *Biron*, Pair & Maréchal de France, qui pour crime de leze-Majeſté au premier chef, eut le col coupé à la Baſtille le 31. Juil-

let 1602. fut inhumé dans la nef de cette Egliſe, vis-à-vis la chaire du Prédicateur, du moins c'eſt la tradition qui s'eſt conſervée dans ſa Maiſon.

Jean Nicot Seigneur de Villemain, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi étoit de Niſmes en Languedoc. Il fut Ambaſſadeur en Portugal l'an 1559. 1560. & 1561. & en rapporta la plante qu'on nomma d'abord de ſon nom *Nicotiane*, & *herbe à la Reine*, parce qu'il la préſenta à la Reine Catherine de Médicis & que nous avons appellée dans la ſuite *Tabac* qui eſt le nom que les Eſpagnols lui ont toujours donné, parce qu'ils la connurent premierement à *Tabaco* Province du Royaume de Jucatan, ou nouvelle Eſpagne. Nicot a donné au Public un Dictionnaire François-Latin, & mourut le 10. de Mai de l'an 1600. ſelon les uns, & 1603. ſelon d'autres. Il fut auſſi inhumé dans cette Egliſe.

Pierre Biard, Sculpteur, & Architecte. Je rapporterai ici ce qu'on trouve dans *Sauval*, touchant cet Article, d'autant plus volontiers que nous avons peu de connoiſſance des Sculpteurs. Pluſieurs Ecrivains nous ont donné les vies des Peintres, il ſeroit à ſouhaiter que quelque habile homme voulut bien nous donner celles des Sculpteurs.

CY GIST

PIERRE BIARD *en ſon vivant Maître Sculpteur & Architecte, lequel âgé de cinquante ans eſt trépaſſé le dix ſeptieme jour de Septembre* 1609. *Priez Dieu pour ſon ame.*

SONNET.

Sculpteur, Architecte en mon vivant je fus,
Digne, s'il en fut un, d'un ſecond Alexandre.
Paris fut mon berceau, ma Paroiſſe, ma cendre,
Et le Ciel mon eſprit qui me l'avoit infus.
Le démon de nature eut peur d'être confus,
Et voyant mon ouvrage à ſa gloire prétendre,
Il aborde la mort, il la force à me prendre:
Volontiers, ce dit-elle, il n'eſt pas de refus.
Elle me tira donc des geolles charnelles,
Pour être citoyen des voutes éternelles,
Où le ſang de Jeſus me fit avoir un lieu.
Je travaillerois las! ſelon mon ordinaire,
Si tout ce qui reſſent l'inconſtance lunaire,
Ne me déplaiſoit point autant que me plait Dieu.
Après avoir vû Rome, en France je revins,

our faire ma fortune avecque mon ouvrage :
lais ſon ingratitude abaiſſa mon courage :
out vient aux ignorants, rien aux hommes divins.

François Manſart a été un de nos plus abiles Architectes, & on lui eſt redeable de la plupart des beaux Edifices de aris. Il nâquit dans cette ville en 1698. : perdit ſon pere avant que d'être en tat d'apprendre de lui l'Architecture u'il avoit pratiquée avec ſuccès ; mais eut un beau-frere qui lui en donna les remiers élémens, & ſon génie fit le eſte. Il fut premier Architecte du Roi, : mourut au mois de Septembre de l'an 666. âgé de ſoixante huit ans.

Henriette de Coligni, Comteſſe de *la uze*, étoit fille de Gaſpard de Coligni, Marêchal de France, & fut mariée encoe très-jeune à *Thomas Hamilton*, Come d'Hadington, Seigneur Ecoſſois qui nourut peu de temps après ſon mariage. lle épouſa en ſecondes nôces le Comte le la Suze de la maiſon de Champagne, riginaire du Maine, & une des plus iluſtres de France. Comme elle étoit trèselle, il en fut extrêmement jaloux, & a tenoit dans une eſpece de captivité. our s'en délivrer, elle ſe rendit Catholique, & abjura la Religion proteſtante,

qui étoit celle de ſon mari. Mais ce changement n'en ayant operé aucun dans les ſoupçons injuſtes de M. de la Suze, elle prit le parti de faire caſſer ſon mariage par Arrêt du Parlement. Ce qui fit dire plaiſamment à la Reine Chriſtine. *Qu'elle ne s'étoit faite catholique que pour ne voir ſon mari ni dans ce monde ni dans l'autre.* Cette ſéparation lui ayant rendu ſa liberté, elle ſe livra entierement à la Poëſie pour laquelle elle avoit toujours eu beaucoup de goût & de talent, & compoſa ces tendres élegies qui lui firent alors une grande réputation. On y trouve beaucoup d'eſprit & de délicateſſe de ſentimens : mais il y regne, une langueur & une molleſſe entierement oppoſées à la Religion qu'elle avoit embraſſée. Une grande naiſſance, des graces nobles, beaucoup d'eſprit, & de la beauté lui attirerent les hommages & les éloges de tous les beaux eſprits de ſon temps. Elle mourut le 10. de Mars de l'an 1673. & fut inhumée dans cette Egliſe.

Jean des Mareſts de S. Sorlin, Controleur Général de l'Extraordinaire des guerres, Secretaire Général de la marine du levant, & un des quarante de l'Académie Françoiſe, étoit de Paris, où il mourut le 28. d'Octobre de l'an 1676. âgé de quatre-vingt & quelques années.

lnne Duc de Noailles, Pair de Fran- Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, itaine de la premiere Compagnie Gardes du corps, &c. mourut à Pa- e 15. de Février de l'an 1678. & fut imé dans la Chapelle de la Commu- n, où on lui a fait ériger un tombeau narbre qui a été inventé, & exécuté *Anſelme Flamen*, Sculpteur habile, e l'Académie Royale de Peinture & culpture.

ur ce tombeau le Duc de Noailles epréſenté en marbre à demi couché, ſoutenu par une femme aſſiſe qui ne main tient un Calice, & de l'au- une Croix, c'eſt la Religion. Au- us eſt l'Eſprerance qui lui montre la ronne de gloire qui l'attend. Aux ls du Duc eſt un génie en pleurs. Sur evant de ce tombeau eſt l'Epitaphe ante, gravée en lettres d'or.

D. O. M.

HIC JACET

Annæus Dux de NOAILLES,

inſignibus & antiquiſſimis apud Lemovices ortus natalibus.

rimùm & adhuc puer pro Religione s decurſis gradibus, Generalis Franciæ cituum Præfectus; Arverniæ ſuperio-

ris Legatus, Perpiniani, & Ruſcinonenſis comitatûs Gubernator, Prætorianæ cohortis Dux primus, Torquatus Regiorum Ordinum Commendator, Par Franciæ. Eximiâ in Deum pietate, in Regem fide; effuſa in pauperes charitate, ſingulari in amicos conſtantia, ergà omnes liberalitate. Animo prudens, manu ſtrenuus, in bello fortiſſimus, in pace æquiſſimus; in aula probus, ubique avitæ virtutis, integræ famæ, & veræ gloriæ cultor ac vindex. In ſinu pietatis mortuus ubi vixit, prætioſa ſanctorum morte ſublatus in oculis Dei, & ſuorum animis æternum victurus.

Obiit XV. Kalend. Martii
Ann. 1678. ætat. 63.
Pia conjux, & mœrentes
filii poſuere.

Dans ce même tombeau a été inhumée *Louiſe Boyer*, femme d'Anne Duc de Noailles dont je viens de rapporter l'Epitaphe. Son éloge funebre ſe lit au-deſſus d'une petite porte qui eſt à côté de ſon tombeau, & ainſi conçu :

SUB EODEM TUMULO

dormit,
Ludovica Boyer de NOAILLES
Annæ præfati Ducis uxor. Quam & divina gratia in benedictionibus dulcedi-

revenit, & miſericordia omnibus vi-
ebus ſubſecuta eſt.
Virgo pudica, fida conjux, mater op-
, omni ex parte chriſtiana.
uncta vitæ publicæ privataque officia
juſtè, ſobriè, humiliter, dignè im-
it, Deo, atque hominibus dilecta.
Obiit XXII. Maii anno reparatæ ſalu-
C. D. C. XCVII.

Hoc amoris monumentum chariſſimæ
ri piè mœrentes Anna Julius Dux de
AILLES *Par & Mareſcallus Franciæ,*
s torquatus.
udovicus Antonius *Archiepiſcopus*
iſienſis, Dux Sancti Clodoaldi Par-
ciæ.
acobus *Regiarum Triremium Lega-*
Generalis, necnon Ordinis Sancti
nis Jeroſolimitani balivius.
aſto Joann. Bapt. Lud. *Epiſcopus*
es Catalaunenſis Par Franciæ, po-
unt.

Godefroy Herman, Chanoine de
ivais avoit l'eſprit excellent, &
t fait de très-bonnes études. Il étoit
ſçavant dans la Théologie poſitive,
ans les langues. Quoiqu'il fut le plus
e de ceux qui travaillerent à la Po-
ote de M. le Jay, il ne fut pas celui
eut la moindre part à ce grand ou-
e. Il s'appliqua depuis entierement

à l'Hiſtoire de l'Egliſe, & nous a donné les vies de quelques Peres où l'on remarque une exactitude, & une critique admirables. On prétend que Maimbourg avoit pris tout ce qu'il a dit de bon dans ſon Hiſtoire de l'Arianiſme, dans la vie de S. Athanaſe compoſée par Monſieur Herman qui s'en plaignit modeſtement dans la Préface de la vie de ſaint Grégoire de Nazianze. Monſieur Herman mourut à Paris de mort ſubite le mardi 11. Juillet de l'an 1690. Il étoit parti de Beauvais le lundi 10. Juillet, & mourut a Paris le lendemain. Son corps fut mis en dépôt dans cette Egliſe, & y repoſa tout le mercredi 12. & le lundi 13. fut porté à Beauvais, le même jour qu'il s'étoit propoſé d'y retourner s'il ne fut pas mort. & y fut enterré dans une des Chapelles de la Cathédrale.

V. Baile, Critiq. génér. du Calv. t. 1. Lettre 5. pag. 97.

Adrien Baillet, Bibliothéquaire de M. le Préſident de Lamoignon, & Sçavant critique à qui le Public eſt redevable de pluſieurs ouvrages qui ſont très-eſtimés, mourut le 21. de Janvier de l'an 1706. & voulut être inhumé dans le cimetiere des pauvres, mais après ſa mort le Préſident de Lamoignon ſouhaita qu'il le fut ſous le Charnier de cette Egliſe où l'on lit cette Epitaphe.

HIC

HIC JACET
ADRIANUS BAILLET *Sacerdos*
Bellovacenſis,
Qui poſt expreſſam moribus & ſcriptis
vitam Sanctorum,
obiit Pariſiis, anno ſalutis 1706.
ætatis 56. *
Apud illuſtriſſimum Senatûs
Præſidem DE LAMOIGNON,
cujus Bibliothecam à 26.
annis curabat.

* Il y a faute. Il en avoit 57.

De cætero, ſcripta conſule.
Poſuit Teſtamenti curator,
A. FRION, *Profeſſor Marchianus,*
annuentibus hujus Parochiæ pauperibus
heredibus ſcriptis.

Pierre Silvain Regis nâquit en 1632. à la Salvetat de Blanquefort dans le Comté d'Agenois, & mourut à Paris dans l'Hôtel de Rohan le 11. de Janvier de l'an 1707. Il étoit de l'Académie Royale des ſciences, & un des plus fameux Sectateurs de *Deſcartes*. Ses ouvrages imprimés, & l'éloge qu'a fait de lui M. de Fontenelle, diſpenſent d'en dire davantage ſur ce Philoſophe.

Jules-Hardouin Manſard étoit fils d'une ſœur de François Manſard, dont j'ai parlé dans cet Article, ce qui lui fit ajoûter le nom de Manſard au ſien.

S'il ne fut pas auſſi habile que ſon oncle, il fut infiniment mieux recompenſé que lui, car il devint non ſeulement premier Architecte du Roi, ainſi que ſon oncle, mais encore Chevalier de S. Michel, *Surintendant, & Ordonnateur général des Bâtimens, Arts, & Manufactures du Roi.* C'eſt lui qui a donné les deſſeins de preſque tout les Edifices que *Louis le Grand* a fait élever, & entr'autres du Château de Verſailles. Au milieu de tant de proſperités la mort l'enleva à Marly, le 11. du mois de Mai de l'an 1708. Son corps fut tranſporté à Paris où il fut inhumé dans l'Egliſe de S. Paul, ſa Paroiſſe.

Dans le bas côté qui eſt à droite en entrant, & près de la Chapelle de la Communion, on voit contre un pilier un monument de marbre érigé à la gloire de ce Surintendant des Bâtimens, & ſculpté par *Coyzevox*. L'Epitaphe qu'on y lit, eſt ainſi conçue;

D. O. M.

Julius HARDOUIN MANSARD
Comes Sagonenſis,
Regii ordinis Eques,
Regiorum ædificiorum ſummus Præfectus.
Quibus titulis auctus
à Ludovico Magno quam merito
fuerit docebunt poſteros illuſtria toto
Regno tam publica quam privata

Architecturæ Monumenta.
Vixit annos LXIII.
obiit die XI. Maii,
anno ſalutis M. DCC. VIII.

Il y a encore dans cette Egliſe deux morceaux de ſculpture qui méritent d'être vus. L'un eſt un Medaillon en marbre de *François d'Argouges* Premier Préſident du Parlement de Bretagne, & Conſeiller d'Etat. Ce Magiſtrat avoit été nommé par la Reine Anne d'Autriche pour être un des exécuteurs de ſon Teſtament. Il mourut à Paris l'an 1691. & fut inhumé au pied de ce monument qui a été inventé, & ſculpté par *Coyzevox*.

L'autre eſt au-deſſus du Tombeau de la famille de *Berbier du Metz*, originaire du village de *Roſnay*, en Champagne, & de laquelle étoit *Claude Berbier du Metz*, Lieutenant Général de l'Artillerie, & des armées du Roi, ſujet d'un grand mérite, qui fut tué au combat de Fleurus donné le premier de Juillet de l'an 1690. Son corps fut porté, & inhumé dans l'Egliſe de la Citadelle de Gravelines dont il étoit Gouverneur, cependant la famille a fait mettre ici une inſcription pour conſerver ſa mémoire. Il étoit âgé, lors de ſa mort, de cinquante-deux ans dont il en avoit paſſé trente-ſix

au ſervice du Roi. La Sculpture eſt du fameux *Girardon.*

La Cure de S. paul eſt à la nomination & collation de l'Archevêque de Paris, en qualité de Prieur de S. Eloy.

Aux environs de cette Egliſe, il y a eu une maiſon Royale qui a été fort fameuſe ſous trois de nos Rois, & qui portoit le nom d'*Hôtel de S. Paul.* Voici, à quelque choſe près, ce que *Sauval* en dit.

L'HÔTEL DE S. PAUL.

Charles de France, Dauphin de Viennois, fils du Roi Jean, & Régent du Royaume, acheta, peu de temps avant le retour du Roi ſon pere à Paris, *l'Hôtel d'Eſtampes* qui étoit auprès de l'Egliſe de S. Paul, pour le prix & ſomme de quatre mille Royaux d'or, qui furent payés par le Prevôt des Marchands, & les Echevins de la ville de Paris. Le Dauphin fit auſſi-tôt commencer le bâtiment de l'Hôtel de S. Paul ſur cet emplacement, & le deſtina pour être l'*Hôtel ſolemnel des grands ébattemens*, ainſi qu'il le dit lui-même lorſqu'il fut devenu Roi, dans l'Edit qu'il donna au mois de Juillet 1364. pour l'union de cet Hôtel au Domaine de la Couronne. Il acheta peu de temps après l'Hôtel des Abbés, & Religieux de S. Maur; & en 1365. il acheta

de *Guillaume de Melun* Archevêque de *Sens*, l'Hôtel que les Archevêques de Sens avoient dans le voiſinage, mais cette acquiſition demanda plus de temps, & plus de formalité que celle des deux autres. Le Roi promit de donner à Guillaume de Melun la ſomme d'onze mille cinq cens livres dont on employa mille cinq cens à l'acquiſition de la maiſon de *Jean de Heſtomenil* ſituée près des Béguines, & donnée par le Roi à l'Archevêque de Sens pour s'y loger; & le reſte fut deſtiné tant à réparer & meubler cette maiſon, qu'aux autres dépenſes utiles à l'Archevêque de Sens.

Comme ce traité avoit beſoin de l'agrément du Pape Urbain V. on eut recours à lui, & par ſes Lettres du 29. Juin de l'an 1365. il nomma *Jean* Evêque de Beauvais, *Eſtienne* Evêque de Paris, & *Jean Evêque* de Chartres, pour examiner ſi cet échange étoit avantageux à l'Egliſe de Sens, ou non. En attendant leur déciſion, le Roi, au mois de Février ſuivant, unit pour toujours l'Hôtel de Sens au Domaine de la Couronne, comme faiſant à l'avenir partie de celui de ſaint Paul.

Les changemens qui arriverent dans la fortune des trois Commiſſaires, & quelques autres embarras firent attendre longtemps leur déciſion. Ils firent d'abord ap-

precier l'Hôtel de Sens qu'on trouva valoir trois cens livres de rente, & ce fut pour remplacer cette rente que le Roi rendit à Guillaume de Melun les héritages qu'il avoit achetés de lui, & qui étoit de la même valeur, & par deſſus il ajouta encore l'Hôtel de *Heſtomenil*. Ainſi fut conſommée la commiſſion des trois Evêques le 2. Décembre 1368.

C'eſt ſur l'emplacement de cet Hôtel de Heſtomenil que *Triſtan* de *Salazar* Archevêque de Sens fit bâtir depuis l'Hôtel de Sens qu'on voit encore aujourd'hui. Comme ſi cet Hôtel n'eût pas été aſſez grand, Charles VI. en 1398. y joignit l'Hôtel du Petit-Muſc qui lui coûta quatre mille livres, & qui tenoit au Couvent des Celeſtins & au champ au plâtre que les foſſés ſéparent maintenant de la Ville. En 1418. le même Prince y unit encore un logis de la rue ſaint Paul, pour y loger deux Maîtres des Requêtes, afin qu'ils fuſſent à portée de remedier aux abus qui ſe gliſſoient dans la maiſon du Roi. Avec le temps, juſqu'au regne de Louis XI. tout ce qu'il y avoit de logis & de terrein entre la rue ſaint Antoine & le Quay des Celeſtins, entre la rue ſaint Paul & le champ au Plâtre, au fauxbourg S. Antoine, tout cela fut acquis, & renfermé dans l'Hôtel ſaint Paul, qui devint ſi grand qu'on

y comptoit pluſieurs Hôtels, ſçavoir, *l'Hôtel de la Reine*, *de Beautreillis*, *de Puteymuce* ou *Petit Muſc*, *de la Piſſotte*, *des Lions*, *l'Hôtel neuf du Pont-Perrin*, *le Château de la Baſtille*, & *quelques autres*. Le grand corps de logis de cet Hôtel qui en renfermoit tant d'autres & ſa *principale entrée*, étoient du côté de la riviere, & regnoient le long du quay des Celeſtins.

Dans cette vaſte étendue, le Roi, la Reine, les Enfans de France, les Princes du ſang, le Connétable, le Chancelier, & ceux qui étoient en faveur, y avoient de très-grands appartemens, la plupart accompagnés de Chapelles, de jardins, de préaux & de galeries. On apprend des Oeuvres Royaux de la Chambre des Comptes de Paris, qu'on y comptoit juſqu'à ſix préaux, douze Galeries, huit grands jardins, pluſieurs cours, entre autres une ſi grande & ſi ſpacieuſe qu'on y joutoit. On la nommoit, à cauſe de cet exercice, *la cour des joûtes*.

Les appartemens du Roi Charles V. étoient compoſés d'une ou de deux ſales, d'une antichambre, d'une garderobe, d'une chambre de parade, d'une autre qu'on nommoit *la chambre où giſt le Roi*, avec une chambre des nappes. Il y avoit outre cela une ou deux galeries, une Chapelle baſſe & une haute, & deux

cabinets, l'un grand, & l'autre petit. Le premier ſe nommoit *la Grand-Chambre de retrait*, & le dernier *la Chambre de l'étude*, &c.

Les actions les plus remarquables de la vie de Charles V. de celle de Charles VI. & de celle de Charles VII. ſe ſont paſſées dans ce Palais. La plupart des enfans de ces Princes y naquirent : *Jeanne de Bourbon*, & *Iſabeau de Baviere* y moururent : Le Parlement s'y tint pluſieurs fois : les plus grands mariages y furent conſommés : les hommages des Pairies, & d'autres grandes terres y furent rendus : les Fêtes les plus ſolemnelles y furent célébrées : mais il ne s'y paſſa rien de plus remarquable que l'attentat entreprit en 1413. par le Duc de Bourgogne, & par une foule de bouchers & de ſéditieux qui arracherent d'entre les bras du Dauphin, & de la Reine, les Ducs de Bar, & de Baviere, & un grand nombre de Seigneurs & de Dames qu'ils menerent priſonniers au Louvre, & à l'Hôtel de Bourgogne.

L'Auteur anonime de la Chronique de ſaint Denis, & pluſieurs Hiſtoriens qui l'ont ſuivi, prétendent que ce fut dans une des ſales de cet Hôtel que fut danſé en 1392. ce balet où Charles VI. penſa être brulé vif, de même que le furent quelques-uns de ſes compagnons

de mascarade ; mais *Juvenal des Ursins*, qui étoit pour lors à la Cour, dit que ce fut à l'Hôtel de la Reine Blanche au fauxbourg saint Marceau, & cet Ecrivain est sans doute plus croyable que les autres.

Quoique Charles V. eut uni en 1364. & 1365. l'Hôtel de saint Paul au Domaine de la Couronne, & qu'il eut défendu de l'en démembrer sous quelque prétexte que ce fut, cependant Louis XI. donna en 1463. l'Hôtel de la Pissotte à *Charles de Melun* son Chambellan. Ce même Prince donna en 1480. aux Marguilliers de l'Eglise de saint Paul une place pour aggrandir leur cimetiere. Charles VIII. en 1490. donna l'Hôtel de Beautreillis à *Antoine de Chabannes* Grand Maître de France. François I. en 1516. vendit mille écus d'or, qui valoient alors quatre mille livres, le principal corps de logis qui étoit sur le Quay des Celestins, avec trente ou trente-quatre toises de place. Enfin ce même Roi en 1543. ordonna que l'Hôtel de la Reine, & l'Hôtel neuf, appellé l'Hôtel d'Estampes, fussent vendus. *Diane de Valentinois* acheta l'Hôtel neuf en 1554. six mille cinq cens quarante livres.

C'est sur les ruines de ces Hôtels que se sont formées les rues qui sont depuis la rue saint Paul, jusqu'aux fossés de

l'Arcenal, leſquelles conſervent les noms des bâtimens qui y étoient du temps de l'Hôtel de ſaint Paul.

La rue Beautreillis a pris ſon nom de *l'Hôtel de Beautreillis*, qui faiſoit partie de l'Hôtel de ſaint Paul. On avoit ainſi nommé cet Hôtel à cauſe d'une belle treille qui faiſoit une des principales beautés du jardin de l'Hôtel Royal de ſaint Paul. On l'a auſſi appellée la rue *Gerard Bacquet*.

La rue Lions faiſoit auſſi partie de l'Hôtel de ſaint Paul, & doit le nom qu'elle porte au logis des *grands* & des *petits Lions* du Roi, qui y étoit bâti.

La rue du Petit-Muſcq, s'appelloit en 1358. la rue du *Petit-Muce*, la rue du *Puce-y-Muce*, & la rue du *Put-y-Muce*; peut-être, dit Sauval, à raiſon que c'étoit alors une voirie. *Brice* prétend que c'eſt parceque dans l'eſpace qu'elle occupe à préſent, ſe trouvoit autrefois l'Hôtel des quatre Maîtres des Requêtes, que l'on nommoit l'*Hôtel Petimus*, ſur ce que les Requêtes que l'on préſentoit alors en langue latine, ainſi que tous les Actes judiciaires, commençoient toujours par le mot *Petimus*. J'ai remarqué ci-deſſus que l'Hôtel des Maîtres des Requêtes étoit dans la rue S. Paul, ainſi il faut chercher une autre origine au nom du Petit-Muſcq.

La rue *de la Ceriſaye* a pris ſon nom d'une Ceriſaye qui tenoit à l'Hôtel d'Eſtampes en 1543. & qui auparavant étoit un des ornemens du jardin de l'Hôtel Royal de ſaint Paul. D'autres diſent que ce nom a été donné à cette rue à cauſe d'un bourgeois nommé *Pierre Ceriſay*, qui y demeuroit au commencement du ſiecle dernier. On l'a quelquefois nommée la *rue de la Baſtille*, parce qu'étant faite en équierre, & paſſant entre le petit Arſenal, & l'Hôtel de Leſdiguieres, elle venoit aboutir dans la rue ſaint Antoine, près la porte de la *Baſtille*. Cette rue n'eſt à préſent qu'un cul de ſac qui conduit à la porte du petit Arſenal, mais il eſt bordé d'Hôtels & de maiſons bien bâties qui le rendent comparable à de belles rues.

C'eſt dans cette rue qu'étoit *l'Hôtel de Leſdiguieres*, un des plus vaſtes & des plus logeables de Paris. Il avoit été bâti par *Sebaſtien Zamet*, & Henri IV. y alloit ſouvent en partie de plaiſir. *François de Bonne*, Duc de Leſdiguieres, & Connétable de France, acheta cet Hôtel des enfans de *Sebaſtien Zamet*. Il a appartenu de nos jours à *Paule-Françoiſe-Marguerite de Gondi de Retz*, veuve d'Emmanuel de Bonne de Crequy, Duc de Leſdiguieres, Pair de France, &c. Cette Ducheſſe étant morte le 21. de Janvier

de l'an 1716. cet Hôtel a passé par succession à *François de Neuville Duc de Villeroy*, dont la mere nommée Marie Marguerite de Cossé Brissac, étoit fille de Louis de Cossé Duc de Brissac, & de *Catherine de Gondy* Dame de Beaupreau. C'est dans cet Hôtel qu'a demeuré le *Czar Pierre Alexiovvisi*, grand Duc de Moscovie, pendant le sejour qu'il a fait à Paris en 1717.

Cet Hôtel a été vendu à des Entrepreneurs qui y ont percé une rue qui va de celle de la Cerisaye, à la rue saint Antoine. Les filles de sainte Marie qui sont dans la rue saint Antoine, ont acheté une partie du jardin pour agrandir le leur.

LES CELESTINS.

Saint Louis revenant de la Terre Sainte en 1259. amena avec lui six Carmes qu'on nomma pour lors *les Barrez* à cause de leurs manteaux qui étoient blancs & noirs, & les logea dans l'endroit ou sont aujourd'hui *les Celestins*. Ce lieu étoit fort serré, & ne consistoit qu'en une petite Eglise, un cimetiere, quelques petits bâtimens, & un petit jardin. Ces Moines après avoir demeuré ici cinquante-huit ans, & avoir obtenu de Philippe le Bel, & de Philippe le Long quelques maisons situées dans la rue de la Montagne sainte Genevieve,

allerent s'y établir à demeure en 1318. & vendirent en 1319. le Monaſtere qu'ils avoient quitté *à Jacques Marcel* bourgeois de Paris pour la ſomme de cinq cens livres pariſis, ſe reſervant neantmoins la démolition des bâtimens, les tombes, & les oſſemens de ceux qui y avoient été inhumés.

Marcel, fit bâtir ici deux Chapelles & y mit deux Chapelains perpetuels pour les deſſervir, à chacun deſquels il aſſigna *vingt livres pariſis* de rente amortie, à prendre ſur ſon Hôtel, preſſoir, vignes, cens, & rentes du *Larrez* en Brie, à une lieue de Melun, s'en reſervant la collation pour lui & ſes héritiers mâles juſqu'au quartieme dégré, après lequel il les donnoit à l'Evêque de Paris. *Jacques Marcel* mourut en 1320. & l'on voit encore ſa tombe dans la nef de l'Egliſe de ce Monaſtere, devant le Crucifix. *Garnier Marcel* ſon fils, bourgeois & Echevin de Paris, jouit pendant trente-deux ans de ce lieu qu'il donna & tranſporta *aux Celeſtins*, à la ſollicitation de *Robert de Juſſi* Chanoine de ſaint Germain l'Auxerrois, & Secretaire du Roi. Ce don & tranſport fut confirmé par lettres de *Jean de Meulant* Evêque de Paris, & de *Guillaume de Melun* Archevêque de Sens, données l'an 1352. Les Celeſtins furent introduits dans cette maiſon, cette même année, par le

Roi Charles V. qui n'étoit encore que Duc de Normandie, & Dauphin, à la priere dudit *Robert de Juſſi* qui à l'âge de vingt ans, avoit été novice de cet Ordre dans le Monaſtere de ſaint Pierre de Châtres dans la Foreſt de Cuiſe à deux lieux de Compiegne.

Quoique ces Religieux ne fuſſent qu'au nombre de ſix, le revenu que *Garnier Marcel* leur avoit donné étoit ſi modique qu'ils avoient bien de la peine à ſubſiſter. Charles V. qui pendant la priſon du Roi Jean ſon pere, étoit Régent du Royaume, ordonna par Lettres Patentes du mois d'Août de l'an 1358. qu'à chaque mois de l'année ils euſſent une bourſe en la Chancellerie de France, pareille à celle des autres Notaires, & Secretaires du Roi dont il avoit de nouveau érigé un College, & pour marque de l'affection ſinguliere qu'il portoit à ces Religieux, il leur apporta & diſtribua de ſes propres mains la premiere bourſe, en préſence du Chancelier, de l'Audiencier, & du College deſdits Secretaires. Cette donation fut confirmée par des Lettres Patentes du Roi Jean, après ſon retour d'Angleterre, données à Paris au mois d'Octobre 1360. Charles devenu Roi n'en fut pas moins attentif ſur l'état de ce Monaſtere, & voyant que ces Religieux n'avoient que

deux petites Chapelles pour célébrer l'Office Divin, il leur donna par Lettres du 24. de Mars de l'an 1367. dix mille livres d'or, & douze arpens de bois de haute futaye à prendre en la Foreſt de Moret, pour faire bâtir leur Egliſe aux fondemens de laquelle il mit la premiere pierre.

Au mois de Décembre de l'an 1368. & la cinquieme année de ſon Regne, il confirma la donation qu'il avoit faite aux Celeſtins de Paris, d'une bourſe par mois en la Chancellerie de France. Au mois d'Octobre de l'année ſuivante il donna encore une Charte par laquelle il ſe dit Fondateur des Celeſtins de Paris, les prend en ſa protection & ſauvegarde, & commet toutes leurs cauſes aux Requêtes du Palais. L'Egliſe étant achevée, Charles V. la fit conſacrer, & dédier ſous l'invocation de la Vierge mere de Dieu, le 15. de Septembre de l'an 1370. par *Guillaume de Melun* Archevêque de Sens, & l'enrichit de très-beaux ornemens, de Calices, de Miſſels, & principalement de deux Chapelles de drap d'or, l'une ſemée de fleurs de lys, & l'autre d'étoiles. A l'offertoire de la Meſſe, le Roi préſenta une grande croix d'argent doré, la Reine une ſtatue de la Vierge auſſi d'argent doré, & le Dauphin, qui regna dans la ſuite ſous le

nom de Charles VI. un vaſe très-riche auſſi d'argent doré.

Charles V. fit mettre au portail de cette Egliſe deux ſtatues de pierre, dont l'une le repréſente, & l'autre eſt celle de Jeanne de Bourbon ſa femme. Celle du Roi tient d'une de ſes mains le modele de l'Egliſe qu'il venoit de faire conſtruire. Ce même Prince voulant juſtement métiter le titre de Fondateur, ne ſe contenta pas d'avoir fait bâtir l'Egliſe, il employa encore la ſomme de cinq mille livres à faire bâtir le dortoir, le refectoire, le cloître & le Chapitre, & dota la maiſon de deux cens livres pariſis de rente amortie.

Il manquoit encore quelque choſe aux pieuſes intentions du Roi, car ce Monaſtere étoit trop ſerré & trop petit; mais dans le temps qu'il penſoit aux moyens de l'agrandir, il arriva que *Robert Teſtart*, Commis à la recette des Aydes, étant reliquataire d'une ſomme très-conſidérable, ſes biens furent vendus par decret, & ſon Hôtel qui étoit contigu au Couvent des Celeſtins, ayant été adjugé à *Gobin Culdoë*, l'un des Notaires-Secretaire du Roi, ce Prince l'acheta de lui, & le donna aux Celeſtins par Lettres du 16. Août 1378. Après tant de bienfaits, l'onvoit que c'eſt à juſte titre que Charles V. prenoit la qua-

lité de Fondateur de cette maiſon, & qu'elle a toujours été regardée depuis comme étant de fondation Royale. Charles VI. fils du Fondateur, & tous les Rois qui ont regné depuis, ont confirmé les privileges que Charles V. leur avoit accordés. Dans toutes les Lettres de confirmation, nos Rois qualifient toujours les Religieux Celeſtins de Paris, de *leurs bien amés Chapelains & Orateurs en Dieu.*

Louis Duc d'Orléans, fils puiſné du Roi Charles V. fit auſſi beaucoup de bien à ce Couvent. Il y fit bâtir la magnifique Chapelle * qui porte ſon nom,

* Un accident dont le Duc d'Orleans fut la cauſe innocente occaſionna la conſtruction de cette Chapelle. Charles VI. s'étant déguiſé en Satyre avec quelques Seigneurs de ſa Cour, ſe rendit à un bal qui ſe donnoit à l'occaſion du mariage d'une des Dames de la Reine. Le Duc d'Orleans qui étoit à ce bal, s'étant approché avec un flambeau pour reconnoître ces maſques, le feu prit à l'habit d'un d'entr'eux, & ſe communiqua aux autres d'autant plus facilement que ces habits étoient enduits de poix, afin d'y faire tenir du coton & du lin pour figurer le poil des Satyres; d'ailleurs ces maſques étant enchaînés enſemble, ils ne purent ſe débarraſſer aſſez promptement pour éviter l'embraſement : pluſieurs en périrent, le Roi lui-même courut riſque de la vie; il n'échapa que par l'attention qu'eut la Ducheſſe de Berri de jetter ſon manteau ſur le Roi & d'étouffer les flames en le ſerrant étroitement : on rendit au ciel les actions de

& ſous l'Autel de laquelle il fut inhumé en 1407. en habit de Celeſtin, ainſi qu'il l'avoit ordonné par ſon teſtament qui eſt du 19. d'octobre de l'an 1403. & dont l'original eſt gardé dans ce Monaſtere.

Ce Couvent eſt une des plus belles & une des plus riches Maiſons Religieuſes qu'il y ait à Paris, mais la grand-porte eſt mal placée : elle eſt petite, ſans ornemens, & ne répond en aucune façon à la richeſſe de la maiſon.

L'Egliſe a été bâtie, ainſi que je viens de le dire, des libéralités du Roi Charles V. & par ſes ordres. L'architecture en eſt gothique & des plus groſſieres. Le maître-Autel eſt orné d'une figure de la Vierge, & de celle de l'Ange Gabriel, l'une & l'autre de grandeur naturelle : c'eſt l'ouvrage de *Germain Pilon*, qui a fait auſſi la baluſtrade qui renferme cet Autel, & l'aigle, ou pupitre qui eſt au milieu du chœur. Les quatre Evangeliſtes de bronze qui ſont aux coins de cet Autel, ont été faits aux dépens du College des Secretaires du Roi, qui donna pour cela la ſomme de trois mille livres.

graces les plus ſolemnelles, & le Duc d'Orleans pour expier ſon imprudence fit bâtir aux Celeſtins la Chapelle qui porte ſon nom. C'eſt ce même Duc d'Orleans qui fut aſſaſſiné en 1407. par ordre du Duc de Bourgogne.

Ces quatre ſtatues ſont poſées ſur autant de colonnes de dix pieds de hauteur, dont deux ſont de marbre noir, & les deux autres de porphyre. Elles ont été données à cette Egliſe par le Roi Henry le Grand.

Le grand chandelier de cuivre qu'on voit dans ce chœur, eſt un ouvrage très-eſtimé, qui fut fait à Abbeville en 1618. par *Bernard le Bel*, & qui coûta ſix cens livres, ſuivant un mémoire manuſcrit qui m'a été communiqué par le feu Pere *Bequet*, qui étoit Bibliothécaire de cette maiſon.

Il n'y a point d'Egliſe en France, après celle de l'Abbaye de ſaint Denis, qui renferme un plus grand nombre de tombeaux de perſonnes auguſtes, ou illuſtres, que celle-ci.

Devant le maître-Autel a été inhumé le cœur du Roi *Jean*, mort à Londres le 8. Avril 1364. Celui de *Jeanne*, Comteſſe de Boulogne, ſeconde femme du Roi Jean, morte en 1361. Le portrait du Roi Jean ſe voit dans une vitre qui eſt au fond du chœur vers la Sacriſtie; & dans une autre qui eſt à l'oppoſite eſt celui de Charles V.

Philippe de France, premier Duc d'Orleans, fils puiſné du Roi Philippe VI. dit de Valois, & de la Reine Jeanne de Bourgogne ſa premiere femme,

mourut l'an 1391. & fut inhumé en cette Egliſe devant le ſanctuaire, la Chapelle d'Orleans n'étant pas encore bâtie.

Henri Duc de Bar, fils de Robert de Bar, & de Marie de France ſa femme, mort à Venſe l'an 1398. après s'être trouvé à la bataille de Nicopolis, fut auſſi inhumé devant le ſanctuaire de cette Egliſe, en habit de Celeſtin, ainſi qu'il l'avoit ordonné. Le Roi Charles VI. & le Duc d'Orleans ſon frere, accompagnés de toute la Cour, aſſiſterent à ſes funérailles. Il avoit épouſé *Marie de Coucy*, Comteſſe de Marle & de Soiſſons, de laquelle il eut Robert de Bar, qui de Jeanne de Bethune ſa femme, eut Jeanne de Bar, femme de Louis de Luxembourg, Comte de S. Paul, Connétable de France, dont la petite fille Marie de Luxembourg, épouſa François de Bourbon, Comte de Vendôme, & d'eux ſont deſcendus nos Rois depuis Henri IV.

Jean Budé, Audiencier de la Chancelerie de France, mort le dernier jour de Février de l'an 1501. & Catherine le Picard ſa femme, morte le premier jour d'Août de l'an 1506. ont été auſſi inhumés dans le ſanctuaire ſous une tombe de cuivre. C'étoient le pere & la mere du ſçavant *Guillaume Budé*, Maître des Requêtes ſous François I.

Dans le mur, proche du ſanctuaire, du côté de l'Evangile, eſt le Mauſolée de Leon de Luſignan, Roi d'Arménie, avec cette Epitaphe qui eſt du P. *Eſtienne Carneau* :

LEO LUSIGNANEUS *Armenorum Rex noviſſimus ab Othomannis ſolio deturbatus, à Carolo VI. Francorum Rege benigniſſimè exceptus ipſius ſumptibus hoc in loco Regaliter ſepultus fuit anno Domini* 1393.

Leon de Luſignan ayant été chaſſé de ſon Royaume par les Turcs qui avoient maſſacré ſa femme & ſes enfans, ſe retira à Paris l'an 1385. où le Roi Charles VI. le reçut avec de grandes démonſtrations d'amitié, & lui donna la maiſon de ſaint Ouën, pour lors la plus belle qu'il y eut en France, ſix mille livres de rente pour ſoutenir ſa dignité, & cinq mille livres d'argent comptant pour s'équiper & pour ſe meubler. Si l'on croit *Froiſſard*, Auteur contemporain, ce Prince avoit beſoin de ces ſecours ; cet Hiſtorien aſſûre que le Roi Leon de Luſignan n'avoit apporté avec lui pour tout bien *qu'un grand cœur, beaucoup de mérite, & une haute réputation.* Juvenal des Urſins, autre Hiſtorien contemporain, parle bien différemment ; car, ſelon lui, les débris de la fortune de ce

Roi n'avoient pas été ſi malheureux qu'il n'eut ſauvé *quantité de bijoux précieux, & même quelques tréſors.* Il mourut le 29. de Novembre de l'an 1393. à l'Hôtel des Tournelles qui appartenoit pour lors au Chancelier d'Orgemont. Il fut inhumé dans l'Egliſe des Celeſtins, & on obſerva à ſes funérailles les cérémonies que les Arméniens pratiquent aux funérailles de leurs Rois. Immédiatement après ſa mort, ſon corps fut expoſé ſur un lit de parade blanc. Il étoit vêtu d'habits Royaux de la même couleur, & ſa tête étoit ceinte d'une couronne d'or. Les amis & les domeſtiques de ce Prince étoient auſſi habillés de blanc, & portoient chacun un flambeau de cire blanche. Un grand nombre de Princes, de Seigneurs, & une populace infinie, aſſiſterent à cette pompe funebre. Les grands biens qu'il laiſſa, me perſuadent que Juvenal des Urſins eſt plus croyable ſur les débris de ſa fortune, que ne l'eſt Froiſſard; car il n'eſt gueres poſſible qu'en huit ans, & ayant vêcu en Roi, il eut pû amaſſer de grands biens de ſes épargnes. Par ſon teſtament il partagea ſes biens en quatre parts, dont la premiere fut pour les Pauvres & les Religieux Mendians; la ſeconde, pour un fils naturel qu'il avoit; la troiſieme; pour ſes amis; & la quatrieme, pour les Officiers de ſa maiſon.

Plus bas & du même côté, eſt un autre Mauſolée avec une Epitaphe latine & une françoiſe, l'une & l'autre du Pere *Carneau*.

ANNA *Joannis Burgundiæ Ducis filia*
& Joannis Bethfordiæ Ducis
Angli dilectiſſima conſors,
incorruptæ mulier virtutis, quidquid
corruptibile habuit hîc tumulari voluit.
Anno Domini 1432.

Cy giſt Noble Dame, Madame
JEANNE DE BOURGOGNE,
épouſe de très-Noble Prince
Monſeigneur Jean Duc de Bethfort,
& Régent de France,
& fille de très-Noble Prince
Monſeigneur Jean Duc de Bourgogne,
laquelle trépaſſa à Paris le 14.
de Novembre, l'an de grace 1432.

Du même côté, auprès de la porte du cloître, fut inhumé *Fabio Mirto Frangipani*, Nonce des Papes Pie V. Grégoire XIII. & Sixte V. auprès des Rois Charles IX. & Henri III. qui mourut à Paris le 31. Mars de l'an 1587. Son Epitaphe eſt gravée ſur une table de marbre, & eſt conçue ainſi :

FABIO MIRTO FRANGIPANIO,
Neapolitano, Archiepiſcopo Nazareno,
antiquæ virtutis & ſapientiæ viro,

qui bis civitatem Bononiam,
bis Umbriam, Picenum, Provincias
bonis legibus rexit, qui dudum
à Pio V. deinde à Gregorio XIII.
ad Carolum IX, nuper à Sixto V.
ad Henricum III. bellorum civilium
componendorum, & Religionis Catholicæ
toto Regno retinendæ causa Legatus,
anno ætatis 73. vitam exercitam,
& laboriosam placida tandem & quieta
in Christo pace mutavit.

Du côté de l'Epitre, est un tombeau de marbre noir sur lequel est couchée une figure de marbre blanc, & dans lequel ont été mises les entrailles de *Jeanne de Bourbon*, femme de Charles V. Roi de France, ainsi qu'on l'apprend des deux inscriptions suivantes.

Antiquitate ac nobilitate perillustris
Borbonidum dynastarum stirpis
pretiosi surculi JOANNÆ *scilicet*
sapientissimi Francorum Regis
Caroli quinti hujus Cœnobii Fundatoris,
dilectissimæ sponsæ præcordia hoc
sarcophago condita sunt.

Ici reposent les entrailles de Madame
la Reine JEANNE *de Bourbon,*
épouse de Charles le Quint,
& fille de très-Noble Prince
Monseigneur

Monſeigneur Pierre de Bourbon,
qui regna avec ſon dit époux
treize ans & dix mois,
& trépaſſa l'an 1377. en Fevrier.

Auprès des entrailles de cette Reine, furent inhumés les corps de deux fils de Louis Duc d'Orleans & de Valentine de Milan, leſquels moururent en bas âge.

Du même côté eſt le tombeau d'*André d'Eſpinay*, Cardinal, Archevêque de Bourdeaux & de Lyon, & petit neveu de Louis Duc d'Orleans. Ce Prélat eſt très-recommandable dans l'Hiſtoire de Charles VIII. Il ſe trouva à la bataille de Fornoue, & y tint toujours compagnie au Roi, avec ſa mitre, ſon ſurplis & un morceau de la vraye Croix. Il mourut dans l'Hôtel des Tournelles, & fut inhumé dans cette Egliſe où l'on lit cette Epitaphe:

Cy giſt Pere en Dieu Meſſire
ANDRÉ D'ESPINAY, *Cardinal,*
Archevêque de Lyon & de Bourdeaux,
Primat de France & d'Aquitaine,
Zélateur & Bienfaicteur de l'Ordre
des Celeſtins, qui trépaſſa à Paris
aux Tournelles le 10. jour
de Novembre, l'an de grace 1500.
Priez Dieu pour lui.

La Chapelle d'Orleans, comme on l'a

dit ci-deſſus, a été bâtie des libéralités de *Louis de France Duc d'Orleans*, fils du Roi Charles V. & un des principaux bienfaicteurs des Celeſtins auſquels il donna, entr'autres choſes, la terre de *Porché-Fontaine*, auprès de Verſailles, deux mille livres pour la fondation d'une Meſſe qui ſe dit tous les jours à l'Autel privilégié de cette Chapelle, & pour un Obit ſolemnel que ces Religieux célebrent tous les ans le 23. de Novembre, jour du décès de ce Prince. Il n'y a pas de lieu dans le Royaume plus digne de la curioſité des amateurs des beaux arts, car les chefs-d'œuvres de ſculpture y ſont, pour ainſi dire, entaſſés.

Le tableau qui eſt ſur l'Autel de cette Chapelle, repreſente une Deſcente de Croix; il eſt de *François Salviati*, Peintre Florentin, dont les ouvrages ſont aſſez eſtimés.

Au milieu de cette Chapelle s'éleve un tombeau de marbre blanc, orné dans ſon pourtour des ſtatues des douze Apôtres, & de celles de pluſieurs Saints. Sur ce tombeau ſont couchées quatre figures, qui ſont celles de *Louis de France Duc d'Orleans*, de *Valentine de Milan* ſa femme, de *Charles Duc d'Orleans*, leur fils aîné, & de *Philippe d'Orleans*, Comte de Vertus, leur fils puiſné.

Je ferai ici une remarque qui entre

pour quelque choſe dans l'Hiſtoire des progrès de la vanité. Anne de Bourgogne Ducheſſe de Bethfort, du tombeau de laquelle j'ai parlé, n'a pour couronne qu'un chapeau de feuilles d'achante, orné de roſes, de fleurs & de pierreries. *Louis de France* Duc d'Orleans, *Valentine de Milan* ſa femme, & *Charles Duc d'Orleans* leur fils aîné, n'ont ici que des couronnes rehauſſées de petites perles. *Philippe Comte de Vertus* leur ſecond fils, n'a qu'une couronne toute unie ſans perles, ni autres ornemens. Aujourd'hui le plus petit commis dans la Finance, un peu enrichi, ou le plus bas Officier du Roi ou de la Reine, qui a à peine ſecoué la pouſſiere d'où il eſt ſorti, arbore impunément ſur des armoiries imaginaires une Couronne de Comte. Il n'y a plus de diſtinction d'Etats.

Ce fut le Roi Louis XII. petit-fils de Louis de France Duc d'Orleans, & de Valentine de Milan, qui fit ériger ce monument pour eux & pour leur poſtérité. Ce fut auſſi lui qui fit mettre trois grandes tables de marbre noir, ſur leſquelles ſont quatre écuſſons des Armes de France & d'Orleans, & les inſcriptions qu'on va lire.

Sur la premiere de ces tables ſont les vers ſuivans :

Quis tumulum poſuit ? Regum Rex maximus ille
Filius, & Regum Rex Ludovicus honor.
Quando? poſt ligurem, inſubrem, ſiculumque triumphum,
Poſt captos Reges, Sforciadaſque Duces,
Quis jacet hîc? magni Heroës, Ludovicus & uxor
Alma Valentina, Regia progenies.
Aureli proceres, Carolus cum fratre Philippo;
Ille avus, illa avia eſt, hic pater, hic patruus:
Qui genus? à Francis. Studium quod, Regna tueri,
Bellaque ſanguinea ſollicitare manu.
Qua mulier? Ducis Inſubrii pulcherrima proles,
Jus Mediolani, ſceptraque dote dedit.
Vivere debuerant propter facta inclita ſemper;
Debuerant, ſed mors impia cuncta rapit.
Hos ergo rapuit proceres? non corpora tantum,
Semper erunt animæ, gloria ſemper erit.

La ſeconde table de marbre eſt auprès de la porte de cette Chapelle, du côté du chœur, & l'on y lit ces autres vers.

Hoc tecum illuſtris pario, Ludovice, ſepulchro
Juncta Valentinæ conjugis oſſa cubant;

Et merito Inſubris tibi Jura Ducalia ſceptri
Tradita legitimæ prætia dotis erant.
Sub jacet & Carolo clauſus cum fratre Philippus,
Inclita jam veſtri pignora bina thori.
Magnificus Carolo naſcens Ludovicus ab alto,
Hæc poſuit larga buſta ſuperba manu.
Sforciadem indigna pepulit qui ex ſede tyrannum,
Et ſua qui Siculas ſub juga miſit opes.
Ut tantos decorata Duces Aurelia jactat
Gallica, ſic illo ſceptra tenente tument.

La troiſieme table de marbre noir eſt contre un pilier, proche la colonne d'Anne de Montmorenci, & l'on lit ſur celle-ci cette inſcription :

LUDOVICUS Rex XII.
quieti perpetuæ & memoriæ perenni
illuſtriſſimorum Principum Ludovici avi,
Valentinæ aviæ, Caroli patris,
piiſſimorum pientiſſimorumque parentum,
ac Philippi patrui feliciter.
M. D. I I I I.

Aſſez près de ce tombeau, & du côté de l'Autel, l'on voit un piedeſtal ſur lequel ſont les trois Graces ſculptées en albâtre, & haute comme nature. Elles ſont debout, le dos tourné l'une à l'au-

tre : elles ſe tiennent par les mains, ainſi que les anciens nous les ont repréſentées, & ſoutiennent ſur leurs têtes une urne de bronze doré, dans laquelle eſt le cœur du Roi Henri II. celui de la Reine Catherine de Medicis ſa femme, celui de Charles IX. Roi de France, & celui de François de France Duc d'Anjou, ſon frere, mort à Châteauthierry le 18. de Mars de l'an 1554. Ce monument eſt un des chefs-d'œuvres de *Germain Pilon*, & fut fait par ordre & aux dépens de la Reine Catherine de Medicis. Sur chacune des trois faces du piedeſtal ſont gravés deux vers latins.

Dans l'une on lit :

Cor junctum amborum longum teſtatur amorem,
Ante homines junctus, ſpiritus ante Deum.

Sur la ſeconde :

Cor quondam charitum ſedem, cor ſumma ſecutum,
Tres charite ſummo vertice jure ferunt.

Sur la troiſieme :

Hic cor depoſuit Regis Catharina mariti,
Id cupiens proprio condere poſſe ſinu.

Il eſt difficile de voir ailleurs un morceau de ſculpture plus parfait que celui-ci, ſoit qu'on conſidere la noble ſimplicité de la compoſition, ou la correction

Colonne où est le Cœur de François II.

Bibliothèque Nationale
R.F.
III

du deſſein, ou l'élégance des contours, ou la diſpoſition, la vérité & la légereté des draperies. Mais on peut trouver à redire que l'on ait placé un monument auſſi profane, & digne d'orner le Temple des faux-Dieux, dans un lieu auſſi reſpectable que celui-ci.

A l'autre extrémité du tombeau des Ducs d'Orleans, eſt un piedeſtal triangulaire & de porphyre, ſur lequel s'éleve une colonne de marbre blanc, ſemée de flammes, qui font alluſion à la colonne de feu qui conduiſit les Iſraëlites dans le déſert. Cette colonne ſupporte une urne de bronze doré, ſurmontée d'une couronne de même, & qui eſt portée par un Ange. Au pied de la colonne ſont trois enfans, ou génies, auſſi de marbre blanc, qui tiennent chacun un flambeau, avec leſquels ils ſemblent mettre le feu à cette colonne. Ils paſſent pour être de Maître *Ponce*. Aux trois faces du piedeſtal, ſont ces deviſes & ces explications.

COR REGIS IN MANU DEI.

Hoc oraculo dignum fuit cor FRANCISCI II. *Regis Chriſtianiſſimi, in urna huic columnæ ſuperpoſita concluſum; tanto veræ fidei aſſertori, generoſam Chriſti martyrem Mariam Stuard conjugem habuiſſe, quædam fuit veræ immortalitatis aſſertio.*

LUMEN RECTIS.

Tale fuit emblema hyerogliphicum FRANCISCI II. *piiſſimi Francorum Regis, cujus cor hîc ſitum eſt; hîc inſtar igneæ columnæ Iſraeli noctu prælucentis, rectitudinem, & pro avita Religione flagrantem zelum, adverſus perduelles hæreticos ſemper præ ſe tulit.*

D. O. M.

ET PERENNI MEMORIÆ

FRANCISCI II. *Francorum Regis*, CAROLUS NONUS *ejus in Regno ſucceſſor ſuadente Regina matre Catharina hanc columnam erigi curavit; anno ſalutis* 1562.

François II. Roi de France & d'Ecoſſe, dont le cœur repoſe dans l'urne dont je viens de parler, avoit épouſé *Marie Stuard*, Reine d'Ecoſſe, & la femme, de ſon temps, la plus accomplie. Il mourut le 5. Décembre 1560. âgé de près e dix-ſept ans.

A l'entrée de cette Chapelle eſt une grande colonne torſe de marbre blanc, ornée de feuillages & de moulures, & dont le chapitteau qui eſt d'ordre compoſite, & de fort mauvais goût, porte une urne de bronze, dans laquelle repoſe

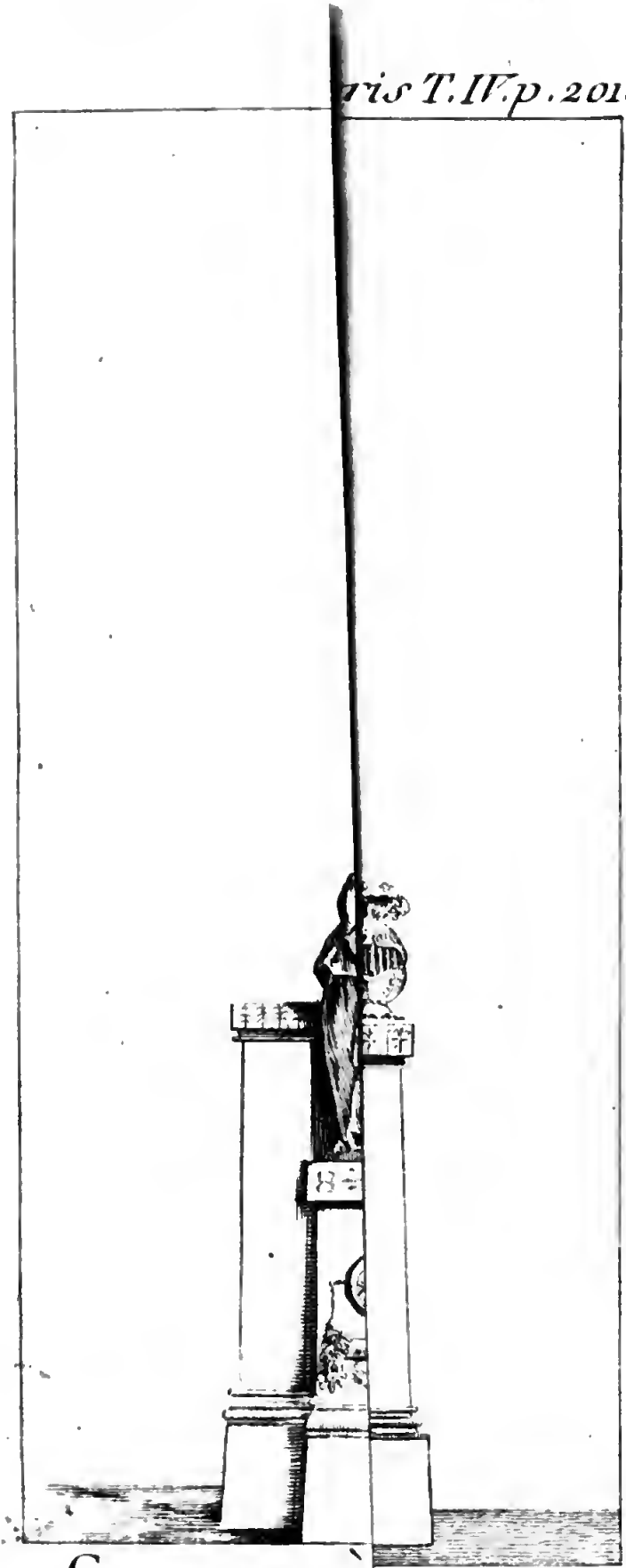

COLONNE OÙ RENCY.

le cœur d'*Anne de Montmorency*, Connétable de France, mort le 12. de Novembre de l'an 1567. des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de S. Denis. Cette colonne n'eſt point d'une bonne proportion, ni les ornemens qui la décorent d'un bon goût de deſſein, quoiqu'ils ſoient très-habilement exécutés par *Barthelemi Prieur*, Sculpteur Calviniſte, qui a fait auſſi le tombeau de ce même Connétable qui eſt à Montmorency. La gloire & la reconnoiſſance travaillerent à l'envi à ces deux monumens; car outre que *Prieur* avoit de la réputation dans ſon art, il devoit beaucoup à la protection de la maiſon de Montmorency. Cette colonne eſt élevée ſur un piedeſtal de marbre, & eſt accompagnée de trois ſtatues de bronze qui repréſentent trois Vertus. Sur une table de marbre noir qui eſt aux pieds de la premiere de ces figures, ſont des vers françois qui ont pû être admirés dans leur temps.

Ci-deſſous giſt un cœur plein de vaillance,
Un cœur d'honneur, un cœur qui tout
ſçavoit,
Cœur de vertu qui mille cœur avoit,
Cœur de trois Rois, & de toute la France,
Cy giſt ce cœur qui fut notre aſſûrance,
Cœur qui le cœur de juſtice vivoit,

Cœur qui de force & de conſeil ſervoit,
Cœur que le Ciel honora dès l'enfance,
Cœur non jamais, ni trop haut, ni remis,
Le cœur des ſiens, l'effroi des ennemis,
Cœur qui fut cœur du Roi Henry ſon Maître,
Roi qui voulut qu'un ſepulchre commun
Les enfermât après leur mort, pour être
Comme en vivant deux mêmes cœurs en un.

Sous les pieds d'une autre de ces ſtatues, eſt cette inſcription.

D. O. M. S.

SISTE PARUM,

ET AUDI VIATOR :

In Anna Duce Montmorantio tanta fuit rei militaris ſcientia, & in tractandis, & explicandis negotiis vigilantia, ut paulatim tanquam per ſcalarum gradus, virtutis ergo aſcenſum ſibi ad honoris altiſſimum gradum paraverit. Quem dum vixit, tenuit honorificentiſſimè cum Henrici ſecundi Regis potentiſſimi approbatione maxima, qui eam ipſam ampliſſimè quam à Rege Franciſco patre conſecutus erat : Anna dignitatem augere ſi potuiſſet cogitabat, ut incomparabilem & penè inauditum ſuum erga clariſſimum virum amorem declararet ; & ſi plerique eique Principes viri imminuere quibus poterant ar-

tificiis conarentur, augebat tamen obtrectatio amorem, ut nihil penitus de jure publico aut privato ſtatueret, quod Annæ non probaretur. Ut jam unum animum in duobus corporibus facilè cerneres, quæ voluntatem & animorum ſumma conjunctio, ut poſteris monumento innoteſceret memorabili, voluit Henricus amborum corda in eadem jacere æde, igitur conſentientibus Carolo nono, & Catharina Regina, matre ejus, lectiſſima fœmina Magdalena conjux, & Franciſcus filius piiſſimus mœrentes P. P.

La troiſieme ſtatue eſt hors l'enceinte de cette Chapelle, & ſur un marbre qui eſt à ſes pieds, on lit :

Aſta Viator, non leva pretium mora,
Hoc grande parvo cor duplex jacet loco
Regis, Duciſque, Regis Henrici, Ducis
Momorantii Annæ, per gradus qui ſingulos,
Ad militaris ordinis faſtigium
Pervenit, & res maximas ſub maximis
Domi foriſque Regibus geſſit tribus,
Franciſco & Henrico ultimoque Carolo.
Sed præcipua quo ſingularis & fides,
Inter Ducemque Regem, & Henricum foret
Teſtata, corda juſſit amborum ſimul
Rex ipſe poni, pignus haud dubitabile
Quod juncta eorum vita perpetuo fuit,
Hic juncta quorum mors habet vitalia.

Dans le mur de cette Chapelle eſt un tombeau de marbre noir, ſur lequel eſt une ſtatue à demi couchée de marbre blanc, qui repréſente *Philippe Chabot*, Amiral de France, qui mourut le premier jour de Juin de l'an 1543. Ce monument eſt de *Paul Ponce*, ſelon les uns, & de *Jean Couſin*, ſelon d'autres. La compoſition en eſt très-bizarre & du plus mauvais goût. Les ornemens dont elle eſt ſurchargée, ſont entierement gothiques & barbares. Sur un marbre noir qui eſt auprès, ſont l'Epitaphe, les Armes & les Deviſes du défunt. L'Epitaphe eſt latine & de la compoſition d'*Eſtienne Jodelle*, Poëte françois qui mourut en 1573. Comme elle parut dure & équivoque au Pere *Eſtienne Carneau*, Religieux Celeſtin, il jugea à propos de la traduire en françois. Voici l'original & la traduction.

D. O. M. S.

At viventi certè heroi, aſſidua virtute invidiam, mortuo verò continua ſoſpitis virtutis memoria mortem propemodum ipſam ſuperare altius (hoſpes) & perennius decus fiet. Sed quid hoc iſtic inquies? Utrumque tibi fortiſſimi Herois Philippi Chabotii, Galliarum Thalaſſiarchæ teſtatum eſſe, brevius forſan quam fas fuerit, voluerunt manes. Cum enim ille patrem

CHABOT.

Biblioteca
Nazionale
Napoli
V. E. III

habens Chabotiana, matrem Luxemburgea ſtirpe editam ſœliciter natus, educatus, excultuſque fœlicius, facondia præditus incredibili, Franciſco I. Galliæ Regi Auguſtiſſimo Domino ſuo ſupra modum dilectus triplici torquatorum equitum torque, à tribus inſignitus Regibus, Dux quoque Gallicorum centum graviorum armatorum equitum, utrique in Francia mari occiduo ac Eoo Præfectus: in Burgundia, cujus etiam Pater dictus eſt, ac in tranſalpina aliquandiu Gallia quam Regalibus copiis ſolus imperans, Regio pene totam Imperio addixit: prorex peæliis fortiter depugnatis, compoſitis magnanimiter fœderibus tot rebus, denique, terra, marique, domi, ac foris bene geſtis claruerit: huic potiſſima fuit, tùm gloria, tum redivivæ gloriæ celebritas, tantus ipſius virtutiſque comitis de invidia triumphus, ut ſuæ inſtar anchoræ, vel more potius Herculeo, contra fluctus fortunam ſiſteret, ex livore laudem ampliaret. Hoc vivus ille quod reliquum eſſe poteſt, patris obſequiis ut præſtaret filius pientiſſimus Leonorius Chabotius, magnus Francorum Archippocomus, hoc indelebile forſitan monumentum poſuit, ſatiſne ſatis ſuperque eis, bene ergo precatus abi, ac virtutem amplexans, invidiam diſce, atque etiam mortem poſſe deſpicier. Vale.

Avoüe paſſant, que ſi c'eſt en cette vie un haut degré de gloire pour un Heros de triompher de l'envie par une vertu plus forte qu'elle, & qui ne ſe relaſche point, c'en eſt après le trépas un bien plus ſublime, & plus durable de ſurmonter la mort par la mémoire, & la réputation continuelle de cette même vertu toujours en vigueur, & à l'épreuve des ſiecles. Mais à quel propos ceci? Diras-tu; c'eſt que les manes, ou plûtot le bon génie du vaillant Philippe Chabot Amiral de France te veut avertir, (quoiqu'en très-peu de mots pour la grandeur du ſujet), qu'il eſt en poſſeſſion de ce double avantage. Etant né heureuſement d'un pere de l'ancienne race de Chabot & d'une mere de celle de Luxembourg, il fut encore plus heureuſement élevé, & inſtruit avec tant de ſoin, qu'il paſſa pour un miracle d'éloquence, qui ne lui ſervit pas peu, avec ſes autres bonnes qualitez, pour gagner au-delà de tous les favoris, l'eſtime & les bonnes graces du très-Auguſte Roi François I. ſon Maître.

Il eut l'honneur de recevoir par trois fois l'Ordre Royal des mains de trois Monarques, & fut Capitaine de cent cuiraciers à cheval; chef & Surintendant de la marine ſur les mers Océanne, & Mediterranée; Lieutenant Genéral pour le Roi, & Gouverneur de la Bourgogne,

dont il étoit appellé le pere, comme il le fut auſſi quelque temps des pays conquis audelà des Alpes, qu'il ſoumit preſque tous à la Couronne, y commendant ſeul les troupes de Sa Majeſté.

Diverſes occaſions le rendirent ſignalé en pluſieurs combats où il ſe porta toujours vaillamment, & en des Traitez, & des alliances, où il agit avec autant de conduite que de grandeur de courage; mais après tant de belles actions auſſi avantageuſement exécutées que généreuſement entrepriſes, & ſur mer, & ſur terre, au dedans du Royaume, & chez les Etrangers, le plus grand honneur qu'il merite, & la plus glorieuſe réputation qui le puiſſe faire revivre après ſa mort, eſt fondée ſur le triomphe que ſa force d'eſprit accompagnée d'une vertu vrayement chrétienne a remporté ſur l'envie de ſon temps, tenant toujours comme l'anchre, qui étoit la marque de ſon Amirauté, ou plutôt comun Hercule inébranlable, ſa fortune ferme contre les vagues furieuſes des jalouſies, & des perſécutions de la Cour, juſques à trouver l'augmentation de ſes louanges dans les envieuſes & déraiſonnables Procédures de ſes adverſaires.

Voilà ce qu'il a fait en ſa vie, & pour faire le reſte, Léonor Chabot ſon fils, grand Eſcuyer de France porté de pieté & de tendreſſe pour ſa mémoire, lui a

fait dreſſer ce Monument, qu'il ſouhaite inéfaçable pour en informer la poſterité.

Es-tu ſatisfait, paſſant? tu le dois être, & prier pour l'ame qui anima ſes cendres ici encloſes; après cela tu te peus retirer à la bonne heure avec le deſir d'embraſſer la vertu, comme il a fait, & avec la reflexion judicieuſe, qu'en la poſſedant, l'envie, & même la mort ſe peuvent facilement mépriſer & vaincre.

A côté de ce mauſolée, l'on en voit un autre de marbre blanc ſur lequel eſt la ſtatue d'un homme mort & dont la tête eſt ſoutenue par un amour pleurant. C'eſt le portrait de *Henri Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, Gouverneur d'Anjou. Il étoit ſecond fils de *Charles Chabot*, Seigneur de ſaint Aulaye, & de *Henriette de Lur* ſa femme; comme il avoit été deſtiné à l'Egliſe, il n'avoit point ſervi, mais c'étoit d'ailleurs un Cavalier de beaucoup de mérite, & qui eut le bonheur de plaire à *Marguerite Ducheſſe de Rohan*, & de l'épouſer en 1645. c'eſt le chef de la branche des *Chabot Rohan*. Ce mauſolée eſt du fameux *Anguier*. On y lit cette Epitaphe.

SISTE VIATOR,

& ſortis humanæ vices attende.

Sub Philippi Chabotii magni mauſoleo,

Herisse

I

Biblioteca Nazionale
NAPOLI
V. E. III

uſque dum univerſæ carnis immutatio fiat, oſſa reponi ſtatuit tanti Herois agnatus illuſtriſſimus Henricus antiquiſſima Chabotiorum apud Aquitanos ſtirpe per Jarnacences Regulos familiæ primogenitos ortus, & per Aviarum genus, Auguſto Luxemburgenſium, & Luſignanenſium ſtemmate clarus, Dux Rohanni, Princeps Legionenſis, & Par Franciæ, Andium Prorex, vir ad maxima quæque natus, erga Deum religioſus, in patriam pius, in armis ſtrenuus; in aula ſagax; in magnis ſolers, quibus præerat acceptiſſimus, & quod ſingulare eſt in aulico, probatiſſimæ fidei amicus. Licet ſuorum natu penè minimus, inter Regiæ proceres ſemper enituit, omnibus naturæ dotibus cumulatiſſimus: ſicque virtutis potiſſimum viâ graſſatus ad eſt gloriam; donec æquo cælo, connubium longè præcellentiſſimum, reluctante invidia, promeritus eſt, aſſumptus in ſponſum Sereniſſimæ Margaretæ Rohannenſium dynaſtarum, Navarræ, Scotiæ, & Armoricæ Principium hæredis Magni Henrici Rohannæi Herois celeberrimi filiæ unicæ, & omnium Chriſtianorum Regum affinis; quæ Henricum Chabotium propinquum ſuum plurimis Europæ magnatibus antepoſuit; Francorum iter primates ille provectus, in arduis Imperii rebus ſic emicuit, ut communi aulicorum, etiam invidentium, voce digniſſimus om-

nium honorum titulis cenſeretur, ſed mors immatura proh dolor, poſt cæſos in bello Hiſpanico Henrici fratres Carolum & Guidonem Duces fortiſſimos, ipſum Henricum virum excellentiſſimcm, in ætatis flore Regi, patriæ, uxori, liberis, & amicis rapuit, Deo, & hominum memoriæ non præripuit. Sat hoc tibi, viator, & humanæ conditionis memor progredere. Vixit annos triginta novem, devixit anno gratiæ M. DC. LV. *Dulciſſima conjux non mœrens tantum ſed ferè moriens, & cariſſimi liberi poſuere.*

Le Pere Carneau a traduit cette Epitaphe, & y a ajouté une Epigramme françoiſe à la louange de la Ducheſſe de Rohan.

ARRESTE UN PEU, PASSANT, *& conſidere l'inconſtance de la condition humaine.*

Le très-Illuſtre Henri Chabot, de la Noble famille des Chabots, l'une des plus anciennes du Poitou, dont il deſcendoit par les aînez Seigneurs de Jarnac, comme des tiges auguſtes de Luxembourg, & de Luſignan par les femmes; Duc de Rohan, Prince de Leon, Pair de France, & Gouverneur d'Anjou, a ſouhaité & ordonné qu'après ſon décès, dans l'attente de la reſurrection générale, ſon corps fut ici enſeveli ſous le même mauſolée qui

enferme les cendres du Grand Amiral Philippes Chabot, ſon proche parent. Ce Duc parfaitement bien né, & capable de très-grandes choſes, étoit zelé pour la gloire de Dieu, affectionné au bien de la patrie, courageux & vaillant en guerre, prudent à la Cour, adroit, & agiſſant dans les affaires d'importance, toujours agréable aux perſonnes à qui il commandoit; & ce qui eſt plus merveilleux en un courtiſan, ce fut un véritable ami, & d'une fidelité très-éprouvée. Quoiqu'il fut preſque le cadet de ſa maiſon, il paroiſſoit eminemment entre les plus conſidérables & les mieux faits de la Cour, poſſédant tous les beaux avantages de la nature & de l'inſtitution; & de la ſorte il s'avança dans la gloire par le chemin de la vertu. Pour récompenſer en quelque façon cette vertu, le Ciel lui fit mériter équitablement, & malgré l'envie, les bonnes graces & la ſocieté conjugale d'un rare parti, tel que la Sereniſſime Marguerite, héritiere des puiſſants Seigneurs de Rohan, Princes de Navarre, d'Ecoſſe, & de Bretagne, & fille unique de ce fameux Héros Henri de Rohan, auſſi bien qu'alliée de tous les Souverains du monde Chrétien, laquelle préfera Henri Chabot, ſon couſin, à pluſieurs Potentats de l'Europe. Ayant été élevé par ce mariage à la dignité d'un des premiers Ducs & Pairs de

France, il ſe fit valoir avec tant d'éclat dans le Conſeil, lorſque le Royaume étoit embarraſſé d'affaires très-épineuſes, que tous les Courtiſans & mêmes ſes envieux, diſoient d'une commune voix qu'il étoit digne des titres les plus relevez. Dans ce haut point de fortune & de mérite, la mort trop hâtée, après avoir terraſſé deux de ſes freres, Charles & Guy, très-vaillants Maréchaux de Camp, pendant nos guerres contre l'Eſpagne, le ravit en la fleur de ſon âge à ſon Roi, à ſa patrie, à ſa femme, à ſes enfans, & à ſes amis, mais non à la grace de Dieu, ni à la mémoire des hommes. Qu'il te ſuffiſe paſſant; & en quittant ce lieu, ne pers pas le ſouvenir des miſeres humaines. Il vêcut trente-neuf ans, & mourut en l'an de grace 1655. Sa femme très-aimée, non ſeulement affligée à l'excès, mais preſque mourante de douleur, & ces chers enfans fondant en larme lui ont fait ériger ce monument.

Par des impreſſions auſſi fortes que tendres,
Le feu d'une Princeſſe, à qui rien n'eſt égal,
A ſuivi ſon époux, pour échauffer ſes cendres,
Et ſçut vaincre la mort par l'amour conjugal.

Les Seigneurs de la maiſon de Rohan ſont ici qualifiés *de Princes de Navarre, d'Ecoſſe, & de Bretagne*, parce que dans les Royaumes & les Etats auſquels les filles ſuccedent, tous ceux qui ſont iſſus par femme des maiſons Souveraines qui y ont regné, ſont Princes du ſang de ces Royanmes, & Etats. Ainſi des filles des Rois de Navarre, d'Ecoſſe, & des Ducs de Bretagne, ayant été mariées dans la maiſon de Rohan, tous ceux qui en ſont deſcendus ſont Princes du ſang de Navarre, d'Ecoſſe & de Bretagne. La maiſon de Rohan prétend même être deſcendue par mâles des anciens Comtes de Vannes puiſnés de la premiere maiſon de Bretagne. La qualité de *Séréniſſime* eſt déplacée dans cette Epitaphe. A peine la donnoit-on aux Princes du ſang de France, dans le temps qu'on en gratifie ici la Ducheſſe de Rohan.

Vis-à-vis, & de l'autre côté de cette Chapelle, ſur un piédeſtal de marbre noir ſont deux génies appuyés chacun ſur un bouclier, & une colonne de marbre blanc chargée de couronnes Ducales, & de chiffres, d'un aſſés mauvais goût, auſſi bien que ſur tout l'entablement a 4 faces qui porte une urne dorée, dans laquelle eſt le cœur de *Timoleon de Coſſé*, Comte de Briſſac, Colonel général de l'Infanterie, grand Panetier, & grand

Fauconnier de France, qui fut tué au ſiege de Mucidan au mois de Mai de l'an 1569. & dont le corps fut inhumé dans cette Chapelle par ordre du Roi Charles IX. qui lui fit faire des obſeques magnifiques, auſquelles le Parlement, & le corps de Ville aſſiſterent. Sur le dé du piédeſtal ſont ces trois inſcriptions.

TIMOLEONTI COSSÆO,
utriuſque propâtruo Comiti Briſſaci, Magiſtro peditûm, trium eadem ex gente Mareſcallorum Franciæ, filio, fratri, nepoti. Suorum deliciis, hoſtium terrori, qui poſt multas victorias ad Mucidanum occiſus anno ſalutis
M. D. LXIX. *Ætatis ſuæ* XXVI.
Hîc ſitus eſt.

LUDOVICO COSSÆO,
Duci Briſſaci, & belli pratuli, Pari Franciæ cujus hic cor ſitum eſt. Cor gratiarum omnium & virtutum ſedes, quas cum ſummi infimique amarent, etiam inimici venerabantur; Sanctiſſime obiit XXVI. *Februarii anno ſalutis* M. DC. LXI. *Ætatis ſuæ* XXXV.

JOANNI ARMANDO COSSÆO,
Ludovîci fratri, Equiti ſancti Joannis Hieroſolimitani, multis

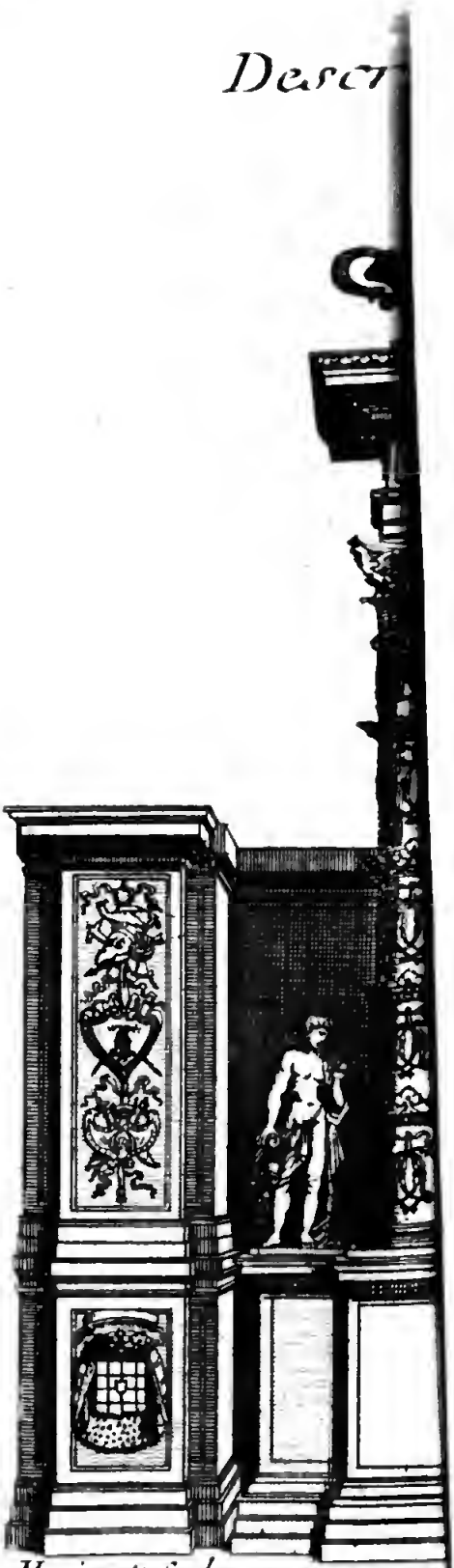

Herisset Sculp.

TOMBEAU DU DUC

Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

adverſus Turcas præliis inclito. Qui ſummo Melitenſium ſuorum luctu, terris eruptus XIII. *Februarii anno Chriſti* M. DC. LVIII. *Ætatis ſuæ* XXIV. *Hîc conditus eſt.*

Auprès eſt un tableau où ſont écrits les vers François qui ſuivent.

Sous ce tombeau giſt ce preux Chevalier,
Timoleon, cet heureux Capitaine,
Dit de Briſſac : ce ferme bouclier,
Et protecteur de l'Egliſe Romaine,
Duquel l'ardeur, & conſtance hautaine,
Le cœur vaillant, & le noble courage,
En ſa tendreur s'eſt montré martial,
Lorſqu'il pourſuit l'ennemi plein de rage,
Et pour ſon Roi, pour le ſceptre Royal,
Pour ſon pays, pour la foi Catholique,
S'eſt hazardé, tant que d'un coup fatal,
Eſt mort, tué par un lâche hérétique.

L'OMBRE,

Suis-je mort ? oui, non je ſuis vif encore,
Puiſque mon nom court, & bruit en tous lieux,
Le Roi mon corps près ſes Princes décore,
Dieu mon eſprit a rendu glorieux.

La pyramide de la maiſon d'Orléans Longueville, eſt encore un des beaux

ornemens de cette Chapelle. Ce monument eſt de *François Anguier*, & ne cede en rien à tout ce qu'il y a de plus parfait en ſculpture. C'eſt un magnifique obeliſque chargé de trophées en bas relief, accompagné des quatre vertus Cardinales, & de deux bas reliefs de bronze doré d'or moulu, qui occupent les deux faces du piedeſtal, & repréſentent le ſecours *d'Arques*, & la bataille de *Senlis*. Ce Mauſolée, qui renferme les cœurs de pluſieurs Ducs de Longueville & d'Eſtouteville, Souverain de Neufchatel, &c. avoit été commencé pour celui de Henri I. & fut achevé par ordre de la Sereniſſime Princeſſe *Anne Genevieve de Bourbon Ducheſſe de Longueville* qui y fit mettre auſſi celui de Henri II. Duc de Longueville ſon mari. Le premier mourut à Amiens le 29. d'Avril 1595. d'un coup de mouſquet qu'il avoit reçu en la ſalve qu'on lui fit à ſon entrée dans la ville de *Doullens*, âgé de 27. ans. Et l'autre, fils du précédent, mourut à Rouen le 11. Mai 1663. âgé de 69 ans. *Charles Paris d'Orléans* ſon fils, Duc de Longueville, &c, ayant été tué le 12. Juin 1672. dans l'Iſle de Bethau, après avoir paſſé le Rhin, ſon corps fut apporté à Paris le 9. Août de la même année, & fut inhumé dans cette Chapelle. Celui-ci étoit frere cadet *de Jean Louis*

RLEANS LONGUEVILLE.

Biblioteca
Nazionale
NAPOLI
V. E. III

Louis Charles d'Orleans, Duc de Longueville, né le 12. de Janvier 1646. qui en 1669. embraſſa l'état Eccleſiaſtique, & céda ſon droit d'aîneſſe à *Charles Pâris d'Orleans* ſon frere. Ce jeune Louis Charles mourut dans l'Abbaye de *S. George* près de Rouen le 4. de Fevrier 1694. âgé de 38. ans. Ainſi la maiſon d'Orléans-Longueville, qui avoit commencé par un Héros, a fini par un inbecille. Le Héros eſt *Jean d'Orléans*, Comte *de Dunois*, fils naturel de Louis de France, Duc d'Orleans, frere du Roi Charles VI. Quoique les bâtards des Princes du ſang ne ſoient que de ſimples Gentilshommes; cependant les grandes qualitez du Comte de Dunois, les importans ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, & les grandes alliances que ſes deſcendans avoient contractées, avoient élevé leur maiſon au point de grandeur que non ſeulement ſes bâtards ſont au rang de la haute nobleſſe, mais que même elle prétendoit devoir ſucceder à la Couronne au défaut de la maiſon de Bourbon.

Voici les inſcriptions qu'on lit au pied de cet obeliſque.

Memoriæ Sereniſſimi Principis HENRICI AURELIANENSIS, *primi ejus nominis Longavillanorum Ducis, Novi-caſtri apud*

Helvetios Comitis ſupremi, ex patre Leonorio Regum proſapia oriundi, & matris Mariæ Burboniæ genere ſtirpi Regiæ etiam adnexi, qui Picardiæ præfectus, ante annos animum virilem gerens, ambobus Henricis Francorum Regibus fidem ſuam pace belloque difficillimis temporibus approbavit, & alteri ſilvanectas, fuſo fugatoque Albæ-marlæ Duce ſervavit, alterum apud Deppam Circumceſſum perruptis conjuratorum copiis ingentibus audacter expedivit. Cumque à Durlanenſi Præſidio honorificè exciperetur, fortuita improvidi militis glande trajectus in flore juventutis ac rerum occubuit anno Domini 1595. *Ætatis* XXVII.

Ante biduum tamen quam expiraret, unicum filium nominis ac honorum ſuorum hæredem futurum, ex Catharina Gonzaga-Nivernenſi genitum vidit. Cor tanti Herois in hoc gentili Aurelianenſium Ducum ſacello poſitum eſt, corpus Caſtrum-duni delatum. Huic tu Principi pio atque Catholico, quicumque iſta legis, ſortem Juſtorum precare.

Cordi patris hic adjunctum eſt filii cor generoſum, Sereniſſimi Principis HENRICI II. *eo nomine Longavillæ Ducis, ſummi Comitis Novi-caſtri, Picardiæ primum, deinde Normaniæ per annos quinquaginta proregis, qui majorum vir-*

tutis, ut ditionum hæres, regnantibus Ludovicis Juſto, & à Deodato, multis per Germaniam, per Italiam, & Galliam expeditionibus, victoriiſque claruit, ac poſt diuturna bella miſſus cum ſumma poteſtate Legatus de pace ad celebrem Conventum Monaſterienſem, ibi inter Europæ proceres, regni jura magno animo ingenioque defendit: pacem relaturus domum ſi Deus placatus adfuiſſet: demum honorum ac vitæ ſatur, annum 69. ingreſſus Rothomagi in cinere & cilici deceſſit morte ſanctorum ann. Salut. 1663. menſe Maio. Relicto optimatibus ſingulari pietatis exemplo: Corpus Caſtrum-duni deportatum lacrimantibus ſuis, dolentibus omnibus bonis.

Sereniſſima Anna Genoveſa Burbonia-Condæa mœrens cum pientiſſimis liberis conjugi meritiſſimo, mauſoleum quod ipſe Patri deſtinatum vivus inchoaverat curavit.

A côté droit de l'Autel eſt un tombeau de marbre noir ſur lequel eſt couchée une ſtatue de marbre blanc qui repréſente Renée d'Orléans Comteſſe de Dunois, ainſi que nous l'apprend l'Epitaphe qui eſt gravée ſur le tombeau, & qui eſt concue en ces termes.

Cy giſt très-excellente, & Noble Da-

moiſelle RENÉE D'ORLÉANS, *en ſon vivant Comteſſe de Dunois, de Tancarville, de Montgommery, Dame de Montreuil-Bellay, de Château-Regnault : fille unique delaiſſée de très-excellent, & puiſſant Prince & Princeſſe, François en ſon vivant Duc de Longueville, Comte, & Seigneur deſdits Comtez, & Seigneuries, Connétable héredital de Normandie, & Lieutenant Général, & Gouverneur pour le Roi en ſes pays de Guyenne, & de Madame Françoiſe d'Alençon ſon épouſe, pere & mere de ladite Damoiſelle : laquelle trépaſſa en l'âge de 7. ans, au lieu de Paris le 23. de Mai, l'an 1525.*

Dans le fond de cette Chapelle eſt une petite arcade vitrée dans laquelle eſt une petite urne peinte & dorée, & aux deux côtez ſont ces inſcriptions.

Ici ſont les entrailles de Monſeigneur le Duc de Valois, fils unique de Monſeigneur le Duc d'Orleans, & de Madame Marguerite de Lorraine ſon épouſe, décedé le 10. jour d'Août 1656.

Cy-deſſus eſt enfermé le cœur de Mademoiſelle Marie-Anne de Chartres, derniere fille de Monſeigneur le Duc d'Orleans, & de Madame Marguerite de Lorraine, qui a été élevée au Monaſtere de Charonne, depuis ſa naiſſance, juſ-

qu'au mois de Juin de l'an 1656. & décedée à Blois le 17. Août de la même année.

L'Epitaphe de ce jeune Duc de Valois fait connoître combien il étoit cher au Prince ſon pere, & à la Princeſſe ſa mere. On y voit beaucoup de tendreſſe, très ingénieuſement exprimée, mais nul ſentiment de Chriſtianiſme.

Blandulus, eximius, pulcher, dulciſſimus infans;
Delicia matris, deliciaque patris.
Hîc ſitus eſt teneris raptus Valeſius annis,
Ut roſa quæ ſubitis imbribus icta cadit.

Dans la même Chapelle ont été inhumez *Jean de Montauban*, *Bonne Viſconti* de Milan, ſœur de *Valentine Viſconti* Ducheſſe d'Orleans, *& Arthus de Montauban*, Archevêque de Bourdeaux leur fils. Ce Jean de Montauban que le *Pere Anſelme* nomme mal-à-propos Guillaume, mourut à Paris l'an 1407. & Bonne Viſconti ſa femme en 1409. Pour Arthus de Montauban leur fils, il porta quelque temps les armes, & ſuivit le parti de Louis Duc d'Orleans ſon oncle. Dans la ſuite s'étant dégoûté du monde il ſe fit Celeſtin dans le Couvent que je décris, & non pas dans celui de Marcouſſy, comme le dit le P. Anſelme. Sa retraite ne put pas le ſouſtraire aux per-

Hiſtoire des grands Officiers. *Chap. des Amiraux.*

ſécutions des Anglois, qui ſur la fin du Regne de Charles VI. l'obligerent de s'aller cacher dans un hermitage qu'il fit bâtir dans l'enclos du Couvent des Celeſtins, lez-Mantes, où il demeura pendant deux ans. Mais ſous le Regne de Charles VII. on l'arracha de ſa ſolitude pour le placer ſur la Chaire Archiepiſcopale de Bourdeaux. Il conſerva toujours une tendre affection pour l'Ordre des Celeſtins, fit du bien à preſque tous les Monaſteres de cet Ordre qui furent fondés de ſon temps, mais principalement à celui de Paris où il avoit fait profeſſion, duquel il fit bâtir le clocher & les greniers, & donna la table de marbre du grand Autel, & les colonnes de cuivre. Ses armes batues en or paroiſſent encore autour du clocher & en pluſieurs endroits de cette maiſon. Il mourut l'an 1468. & laiſſa ſes vertus à imiter à ſon neveu Charles d'Eſpinay, Cardinal, & Archevêque de Bourdeaux. La maiſon de Montauban étoit une des plus illuſtres de Bretagne. La poſterité maſculine s'étant éteinte, ſes grands biens paſſerent par des filles dans les maiſons de *Rohan*, & de *Volaire*.

François d'Eſpinay, Seigneur de ſaint Luc, grand Maître de l'Artillerie de France, tué au ſiege d'Amiens le 7. Septembre de l'an 1597. & *Jeanne de Coſſé*

ſa femme, morte le 20. Mai de l'an 1602. ont été inhumés dans cette Chapelle; comme auſſi François de *Roncherole*, dit de Maineville tué au ſiege de Senlis le 17. Mai 1589. âgé de 38. ans.

Enfin me voici parvenu aux vîtres de cette magnifique Chapelle, dont les peintures ſont très-curieuſes parce qu'elles nous repréſentent au naturel onze Rois, ou Princes, & nous font connoître les modes de leur temps. Anciennement il n'y avoit que ſept portraits, mais le feu du ciel ayant pris aux poudres qui étoient dans la tour de *Billy*, il la fit ſauter & briſa les vîtres de pluſieurs Egliſes, & ſurtout celles des Celeſtins. François I. fit rétablir celles de la Chapelle d'Orleans, & non ſeulement y fit remettre les portraits qui y étoient auparavant, mais même y ajouta le ſien, & ceux de François Dauphin, & de Henri Duc d'Orleans, ſes deux fils aînés. Ces particularités ſont marquées dans cette inſcription qui eſt au-deſſus de ces peintures:

Quas 1398. *ſtruxit vitreas*
LUDOVICUS *hîc*,
Turris Billia deſtruxit dum 19.
Julii 1538. *fulgure ruit*: 1540.
erexit novas Franciſcus hîc,
à quo nobilis hæc proles exurrexit.

Sous chaque portrait il y a des inſ-

criptions latines qui font connoître ceux qu'ils repréſentent, & qui ſont ainſi conçues :

Carolus quintus Rex Fundator hujus Cœnobii.

Ludovicus Aureliorum Dux, ejus natus ſecundus, Fundator hujus Capellæ.

Ludovici ac Valentinæ Carolus Aureliorum Dux, & Mediolanorum, primogenitus.

Ludovicus XII. hujus filius, Francorum Rex.

Virtutum Comes Philippus, Ludovici, & Valentinæ Secundus.

Joannes Engoliſmenſis Dux, eorumdem tertius.

Joannis filius Carolus Engoliſmenſis Dux.

Rex Franciſcus primus Caroli proles.

Franciſcus Delphinus Viennenſis & Britannorum Dux, ejus primogenitus, obiit Turnon. Vicenarius.

Rex Henricus ſecundus Regis Franciſci filius.

A tous ces portraits *Charles de Valois*, Duc d'Angoulême, fils naturel du Roi Charles IX. fit ajouter celui du Roi ſon Pere, & mettre cette inſcription au-deſſous.

Veram hanc Caroli noni Galliarum Regis, imaginem, & Religionis,

& obſequii cauſa poſuit paternæ pietatis memor Carolus Valeſius Engoliſmenſium Dux ejus filius. an. Dom. 1633.

Au reſte ces portraits ſont très-mal deſſinés, & d'un goût miſérable. Ils ne paroiſſent avoir aucune reſſemblance aux originaux.

Derriere la Chapelle d'Orleans, il y en a une petite que Charles Marquis de *Roſtaing* fit faire en 1652. en l'honneur & mémoire de la famille de *Roſtaing*, venue du Lyonnois, en Forèz, en Languedoc, en Guyenne, &c. Les armes de cette famille, & celles de ſes alliances ſont l'unique ornement de cette Chapelle. La famille des Roſtaing a toujours été ſi entêtée de ſa nobleſſe, qu'elle offrit aux P. P. Feuillans de faire reconſtruire leur Maître Autel, dont le deſſein eſt très-pauvre, aux conditions d'y placer ſes armoiries en ſoixante endroits. La pieté de ces peres refuſa d'être complice d'une vanité ſi déplacée & ſi peu chrétienne. Pour s'en dédommager, elle a fait décorer dans la même Egliſe une Chapelle aſſés petite où eſt leur ſépulture, & où l'on voit plus de vingt écuſſons de leurs armoires, & preſqu'en auſſi grand nombre que celles du

Cardinal de Richelieu dans l'Egliſe de la Sorbonne.

Au côté méridional de cette Egliſe, eſt une autre Egliſe voutée, & qui eſt ſéparée de la premiere par pluſieurs pilliers. C'eſt ici qu'étoit la Chapelle des dix-mille Martyrs, & l'inſcription qui ſuit.

Reverend Pere en Dieu Monſieur
de BOURBON,
Cardinal, Archevêque de Lyon,
mit la premiere pierre de l'Egliſe
de céans, en l'honneur & reverence
des dix-mille Martyrs, la Fête
eſt célebrée la ſurveille
de S. Jean-Baptiſte.

Ce côté de l'Egliſe fut dédié l'an 1482. par Monſeigneur Louis de Beaumont Evêque de Paris, ſelon ces deux diſtiques gravés dans la muraille qui ſe voit au bout dudit bâtiment.

Pontificis digni Ludovici Pariſienſis,
Fabrica quam cernis ore dicata nitet.
M. CCCC. LXXXII.
Millibus hæc denis tranſfoſſis diva Capella
De populi donis ultro patrata fuit.

François Duc de Luxembourg & d'Eſpinay, ayant depuis fait élever une très-belle Chapelle au lieu où étoit celle des dix-mille Martyrs, elle fut dédiée

le 19. Juin 1621. par *Pierre Scaron*, Evêque de Grenoble, ſous l'invocation de la ſainte Vierge, des dix-mille Martyrs, & de ſaint *Pierre de Luxembourg*. C'eſt dans cette Chapelle des dix-mille Martyrs que fut inhumé *Gerard Manchet* Evêque de Caſtres, & Confeſſeur de Charles VII. lequel mourut à Paris en 1446. Le cœur de *Jean Cœur* Archevêque de Bourges y fut auſſi inhumé en 1483. Cette Chapelle, qui eſt celle des Ducs de Geſvres, a encore changé de nom au commencement de ce ſiecle, par le ſacrifice que fit *à S. Leon*, ſon patron, feu *Leon Potier* Duc de Geſvres, d'un Saint de la maiſon duquel il avoit l'honneur de deſcendre par Marguerite de Luxembourg ſa mere. Ce Seigneur fit embellir & décorer l'Autel de pluſieurs ornemens & dorures en 1702. & y fit mettre un tableau dans lequel *Paul Mattei* a repréſenté *S. Leon* qui étant allé au-devant d'*Attila*, le déſarme par ſes prieres, & non ſeulement le détourne de mettre le ſiege devant Rome, mais l'engage même à épargner le reſte de l'Italie. Ce tableau eſt digne de *Paul Mattei*, Peintre Napolitain qui travailloit avec une vîteſſe incroyable, & dont les ouvrages montroient d'ailleurs beaucoup de génie, quoique peints d'une maniere ſeche avec peu de correction dans le deſſein.

Cette Chapelle eſt remplie de magnifiques tombeaux de marbre dont je vais parler, ſelon l'ancienneté de ceux qui y ſont inhumés.

Du côté de l'Epître eſt un tombeau avec cette Epitaphe.

CY GIST

Très-haut & très-puiſſant Seigneur Meſſire RENÉ POTIER, Duc de TRESMES, *Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majeſté, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Lieutenant Général de ſes Camps & Armées, Gouverneur des Provinces du Maine, Laval & du Perche, Lieutenant Général de la Province de Normandie, Gouverneur des Villes & Châteaux de Caën & de Châlons, Marquis de Geſvres, d'Annebaut & de Gandelus, &c.*

Tant de biens & d'honneurs lui ſont venus de la ſucceſſion de ſes peres, & de la récompenſe de ſes ſervices, mais le plus glorieux de tous les partages a été celui d'une prudence incomparable dans tous les changemens des Cours, d'un courage ferme & intrépide dans les périls, & d'une fidélité la plus inviolable & la plus délicate qui fut jamais, laquelle il conſerva juſqu'à la mort, exempte de reproche dans les ſervices qu'il a rendus à trois grands Rois.

Henri le Grand a été le premier dont il a ſuivi les armées victorieuſes, donnant partout des preuves d'un grand cœur, & d'une capacité extraordinaire pour la guerre, &c.

Louis le Juſte venant à la Couronne, lui donna des marques illuſtres, tant de ſa confiance en l'honorvnt de la Charge de Capitaine des Gardes du Corps, que de ſon eſtime par deux Ambaſſades extraordinaires, l'une en Angleterre pour y conduire Henriette de France, épouſe du Roi Charles I. l'autre en Eſpagne, quand il amena Anne d'Autriche pour être notre Reine, &c.

Sous Louis le Grand, s'étant mis à la tête de la Nobleſſe, ſuivi de ſa Compagnie de Gendarmes & de ſes Gardes, il eut tant de vigueur, quoique déja fort avancé en âge, qu'il empêcha l'armée ennemie d'entrer dans les Provinces dont il étoit Gouverneur, & par ce moyen les conſerva dans l'obéiſſance dûe au Roi, malgré les factions des ennemis de l'Etat, qui faiſoient ſoulever tout le Royaume, &c.

Il eut pour unique épouſe très-haute & très puiſſante Princeſſe Madame Marguerite de Luxembourg dont il a eu trois fils, qui ſous le nom de Marquis de Geſvres, ſe ſont ſignalés par des actions heroïques; l'aîné fut tué au ſiege de Thionville, âgé de

32. ans, ayant le Brevet de Maréchal de France; le ſecond âge de 24. ans, fut tué d'une mouſquetade au ſiege de Lérida, faiſant la fonction de Lieutenant Général de l'armée, &c.

La troiſieme marchant ſur les pas de ces illuſtres défunts, a été conſervé à travers une infinité de périls, par une grace particuliere du Ciel, pour ſoutenir la grandeur d'une ſi haute & ſi puiſſante maiſon. C'eſt ce digne héritier de tous les honneurs & de toute la valeur de ſes freres, qui ſous le nom de Duc de Geſvres, a fait poſer ce marbre pour marque éternelle de ſa piété, &c. Il mourut le premier Février l'an 1670. âgé de quatre-vingt treize ans.

Contre le mur du chœur, & du côté de l'Evangile, eſt un tombeau de marbre noir & blanc, ſur lequel eſt une figure à genoux de marbre blanc, & l'Epitaphe qui ſuit :

A DIEU TRÈS-GRAND

ET TRÈS-BON.

Paſſant, ſi tu veux apprendre dès cette vie à penſer ſerieuſement à la mort, & à ne la craindre pas, tu ne peux te ſervir d'un plus bel exemple que de celui de ce tombeau. C'eſt la derniere maiſon que s'eſt fait conſtruire elle-même, avec une fermeté de cœur vraiment chrétienne,

Marguerite de Luxembourg, *fille de Meſſire François de Luxembourg, Duc d'Eſpinay, & de Diane de Lorraine, & femme de Meſſire René Potier, Chevalier des Ordres du Roi, Duc de Treſmes, Capitaine de cent hommes de ſes Ordonnances, & des Gardes du Corps de Sa Majeſté, Bailli & Gouverneur de Valois, & des Ville & Château de Caën, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en ſes Pays & Comtés du Maine, de Laval & du Perche. Cette illuſtre perſonne iſſue de pluſieurs Empereurs, & d'un nombre infini d'autres têtes couronnées, a fait voir par une modeſtie, fort rare en celles de cette naiſſance, qu'elle ſe ſoucioit peu des Couronnes de la terre, & qu'elle ne penſoit qu'à celles du Ciel. La tendreſſe naturelle lui a fait deſirer que ſes cendres fuſſent mêlées avec celles de ſes chers enfans; un mâle qui eſt le Marquis de Geſvres, & quatre filles; & l'amitié reſpectueuſe qu'elle a eue pour ſa belle-mere Marguerite de Lorraine, l'a obligée de ſe faire inhumer ici auprès de ſon cœur. Elle décéda le 9. Août 1645. Imite & prie, c'eſt ce que tu dois comme mortel, & comme chrétien.*

C'eſt à cauſe de cette alliance avec Marguerite de Luxembourg, que les Ducs de Gevres écartelent, au premier de Luxembourg, au ſecond d'azur, à

trois fleurs de lys d'or, au bâton racourci de gueules, péri en bande, qui eſt de Bourbon; au troiſieme de Lorraine; au quatrieme de Savoye.

L'Epitaphe de Louis Potier, Marquis de Geſvres, & fils de René Potier, & de Marguerite de Luxembourg, vient enſuite, & eſt conçue en ces termes :

AMOR REGIS

ET MILITUM.

A LA LOUANGE DU DIEU

DES ARMÉES,

ET A LA MEMOIRE

DU MARQUIS DE GESVRES.

Paſſant, tu as devant les yeux la figure d'un Gentilhomme, de qui la vie a été ſi exercée, qu'il étoit poſſible que ſa mort ne fut pas glorieuſe; elle l'a conduit au lieu où vont tous les hommes, mais elle l'y a mené par des voyes qui ne lui ſont communes qu'avec les plus grands perſonnages. Ses premiers faits d'armes lui attirerent les éloges du plus grand Roi de la terre, au plus mémorable Siege de ſon temps. Louis le Juſte le vit combattre devant la Rochelle en ſa premiere jeuneſſe; & dès-lors il le jugea digne de la garde de ſa perſonne, après l'avoir vû expoſer mille fois la ſienne pour la querelle du Ciel

offenſé, & pour la vengeance de la Royauté mépriſée. Ces beaux commencemens eurent leur ſuite. Treves, Maſtrick, Nancy, la Mothe, Heidelberg, la bataille de Lure, Fontarabie, Hesdin, Aire, Bapaume, la Baſſée; bref, tous les Sieges de ſon temps, tous les combats, toutes les rencontres où il fut preſque toujours avec commandement, purent à peine ſuffire à la noble ambition d'un ſi grand cœur. Les ennemis qui l'ont pluſieurs fois eu priſonnier, mais hors de combat par le grand nombre de ſes bleſſures, l'ont traité comme un Capitaine qu'il connoiſſoient à leurs dépens: ils ont reſpecté ſa valeur, encore plus que ſa naiſſance, & ils ont moins conſidéré en lui le Sang Imperial de Luxembourg, que celui qu'ils lui avoient vû répandre, ſur-tout à l'attaque de leurs retranchemens au combat de Sally proche d'Arras. Là il fit des choſes qui eurent peu de ſes compagnons pour témoins, & que tu n'apprendras que des Annales de Flandres, afin que tu les puiſſe croire. Tu attens la fin de tant de belles actions. Elle eſt telle que tu l'a pu imaginer. Ce vaillant homme, mort les armes à la main, accablé de ſes propres lauriers, chargé de louanges de ſa Patrie, & couvert de la terre des Ennemis, donnant avec une valeur incroyable dans l'ouverture d'une mine où il vouloit faire ſon logement, & par laquelle il ve-

noit de nous ouvrir la fameuſe Thionville, une ſeconde mine venant à jouer, il trouva ſon tombeau dans la ruine d'un baſtion, ſous la chûte duquel il fut glorieuſement enveloppé. Paſſant, un grand homme de guerre pouvoit-il avoir une plus honorable ſépulture? Tu es François, donne des larmes à un Cavalier qui a donné tant de ſang à la grandeur de cet Etat, & qui eſt mort à trente-deux ans, percé de trente-deux bleſſures. C'eſt ce qu'il demande de ta piété, puiſque d'ailleurs il eſt content de ſa deſtinée, & qu'il aima mieux ſe perdre en aidant à nous acquérir l'une des plus fortes Places de l'Europe, que de ſe conſerver pour la Charge de Maréchal de France, qui lui étoit promiſe au retour de cette glorieuſe expédition qui finit ſes travaux avec ſa vie; elle a été aſſez longue, puis qu'elle a été fort illuſtre. Tu prieras pour ſon ame, ſi la tienne eſt ſenſible aux belles actions. C'eſt à quoi te convie Menardiere, *plein de douleur & de regret, comme tu le dois être toi-même.* 1643.

Vis-à-vis de ce tombeau, eſt celui de *Leon Potier*, Duc de Geſvres, premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur de Paris, &c. avec cette Epitaphe.

CY GIST

Très-haut & très-puiſſant Seigneur Meſſire LEON, Duc de GESVRES, *Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Paris, Gouverneur & grand Bailli du Valois, Gouverneur & Capitaine de Montteaux, Lieutenant pour le Roi au Bailliage de Rouen & pays de Caux, troiſieme fils de très-haut & de très-puiſſant Seigneur Meſſire René Potier, Duc de Treſmes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur des Pays du Maine, Perche & Laval; & de Madame Marguerite de Luxembourg, Princeſſe de Tingry, a commencé de ſervir le Roi en l'année 1644. en qualité de Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Mazarin, & s'eſt trouvé à la bataille de Fribourg.*

En l'année 1645. il a eu deux chevaux tués ſous lui à la bataille de Norlingue, & y ayant été fait priſonnier, il a trouvé le moyen de s'échapper des mains des ennemis, rejoindre ſa Compagnie, & de retourner à la charge.

En la même année il a eu un Régiment de Cavalerie, & a ſervi au ſiege de Philisbourg. En 1646. il eut un Régiment d'Infanterie, & a ſervi au ſiege de Courtray.

En 1647. François Potier ſon frere,

ayant été tué au ſiege de Lérida, il fut reçu en ſon lieu Capitaine des Gardes du Corps, en ſurvivance de Monſieur le Duc de Treſmes leur pere; il a depuis ſervi dans toutes les occaſions juſqu'au ſiege d'Ypres où il a commandé la Cavalerie. Enſuite du ſiege d'Ypres, il a été fait Lieutenant Général, & a ſervi en cette qualité en Guyenne, Flandres, Champagne & Lorraine, aux ſieges de Stenay, Marſal, Lille, Tournay, Douay & de pluſieurs autres Villes juſqu'en 1669. qu'il a été fait premier Gentilhomme de la Chambre. En 1687. le Roi voulant reconnoître la fidélité, l'aſſiduité avec laquelle il avoit toujours ſervi, lui a donné le Gouvernement de Paris.

En 1682. il a pour la gloire de Dieu, & pour honorer la mémoire de Monſieur ſon pere & celle de Madame ſa mere, payé aux Religieux de cette Maiſon le fonds de la fondation qu'ils y avoient faite dès le 28. Février 1620.

En 1702. il a fait démolir l'ancienne Chapelle de Luxembourg, l'a fait rebâtir, fermer & orner comme elle eſt préſentement; & après avoir fait faire la cave qui eſt deſſous, pour conſerver les précieuſes manes de Meſſieurs & Meſdames ſes ancêtres, & rendre ſes devoirs à des perſonnes ſi illuſtres, il a ponr le repos de leurs ames fondé de nouvelles prieres, ſuivant

l'acte qui en a été passé avec les Religieux de cette Maison devant Lambon & le Jeune, Notaires au Châtelet de Paris, le onze Décembre de ladite année.

Leon Potier, Duc de Gesvres, avoit épousé en 1651. Marie-Françoise Angelique du Val de Fontenay-Mareuil, dont il eut le Duc de Tresmes, le Cardinal de Gesvres & plusieurs autres garçons, dont deux sont morts avant leur pere, qui leur a fait mettre ici des Epitaphes que je vais rapporter. En 1703. il épousa en seconde nôces *Marie-Renée de Romillé de la Chenelaye*, de laquelle il n'eut point d'enfans, & mourut le 9. Décembre 1704. âgé de 84. ans.

Voici les Epitaphes des deux de ses enfans morts avant lui,

A LA GLOIRE

DE JESUS-CHRIST,

ET A LA MEMOIRE

DE FRANÇOIS DE GESVRES,

Chevalier de Malte, fils de très-haut & très-puissant Seigneur Monseigneur le Duc de Gesvres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre de sa Majesté, & Gouverneur de Paris, s'étant dévoué dès sa jeunesse à la défense de la Religion

Chrétienne, ſe rendit à Malte à l'âge de dix-ſept ans pour y faire ſes caravanes. Il donna auſſi-tôt des marques de ſon courage contre les Infideles pendant pluſieurs courſes qu'il fit en mer ; le grand Maître lui ayant permis d'aller avec d'autres Chevaliers aſſiſter les Vénitiens, & leur aider à chaſſer les Turcs de la Morée, ce fut dans cette expédition ſi périlleuſe que ce jeune Chevalier fit davantage paroître ſon intrépidité, ſon ardeur & ſon zele pour la Foi à la priſe de pluſieurs places & combats contre les Ennemis du nom Chrétien, où il ſe trouvoit toujours dans les endroits où le danger étoit plus grand ; de ſorte qu'après pluſieurs actions de valeur, il fut un de ceux qui monterent les premiers à l'aſſaut, lorſque les Chrétiens ſe rendirent maîtres de la ville de Coron, & ce fut ſur la brêche de cette importante place qu'il rencontra une mort glorieuſe pour ſa mémoire, mais très-douloureuſe pour ceux qui ont connu ſes vertus. Son corps ſe trouva parmi les morts, ayant encore en la main ſon épée qui étoit dans le corps d'un Officier Turc étendu auprès de lui. Il eut la récompenſe qu'il avoit toujours tant deſirée, de mourir pour la défenſe de la Foi de Jeſus-Chriſt, qui fut en l'année 1685. âgé de vingt-un ans.

A LA GLOIRE DE DIEU,

ET A LA MEMOIRE

DE LOUIS DE GESVRES,

MARQUIS DE GANDELUS,

Qui à l'exemple de ſes illuſtres ancêtres, a paſſé le peu qu'il a eu de vie dans les armées, & enfin s'eſt heureuſement ſacrifié pour le ſervice de ſon Roi. A l'âge de dix-ſept ans il fut Enſeigne-Colonele dans le Régiment du Roi, enſuite Capitaine, & après avoir commandé le Régiment d'Albret, il fut Colonel du Régiment Royal des Vaiſſeaux. Pendant que la guerre a duré, il n'y a point eu d'occaſions où il n'ait été des premiers à ſe ſignaler, ſoit au ſiege d'Aire, de Courtray, de Cambray, de Valenciennes & de Bouchain, ſoit en pluſieurs autres rencontres où il a donné des marques d'une valeur héroïque & d'une expérience conſommée. Quand la Paix fut conclue, notre grand Monarque connoiſſant ſon mérite, l'honora en 1687. de la Commiſſion d'Inſpecteur Général en Franche-Comté; l'année ſuivante il exerça la même Commiſſion en Alſace, où Sa Majeſté le fit Brigadier de ſes armées. Dans tous ces emplois il a fait paroître toujours beaucoup de capacité, & une vigilance extraordinaire. Enfin,

lorſqu'il faiſoit les fonctions de ſa Charge en Allemagne, & qu'il donnoit des marques d'un courage intrépide dans l'attaque d'Oberkirk, il fut bleſſé de deux coups de mouſquet, dont il mourut le 18. *d'Avril* 1689. *âgé de* 28. *ans. Comme il s'étoit toujours conduit avec beaucoup de ſageſſe & de piété, il rendit l'ame dans les diſpoſitions d'un véritable Chrétien, & dans une réſignation entiere à la volonté de ſon Créateur, mais regretté généralement de tout le monde. Son cœur a été apporté en ce lieu pour repoſer dans le tombeau de ſes ancêtres. Très-haut & très-puiſſant Seigneur, Monſeigneur Leon Potier, Duc de Geſvres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté, Gouverneur de Paris, pere de ce jeune Seigneur, a fait poſer ce marbre, qui ſervira à la poſtérité d'un monument éternel à la vertu d'un ſi digne fils, & à la douleur d'un pere ſi généreux.*

Bernard-François de Geſvres, Duc de Trêmes, Pair de France, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, grand Bailli, & Gouverneur du Valois & de la Ville de Creſpy, étant mort le 12. d'Avril

TOMBEAU DE CHARLES MAIGNÉ.

d'Avril 1739. dans la quatre-vingt-quatrieme année de ſon âge, ſon corps fut porté dans cette Egliſe avec toute la cérémonie & toute la pompe qu'on obſerve aux convois des Gouverneurs de Paris, & fut inhumé dans le caveau de ſes ancêtres. Il étoit fils de *Leon Potier*, Duc de Geſvres.

Dans la nef de la Chapelle de *S. Leon*, ou de *Geſvres*, eſt un tombeau de marbre noir, adoſſé contre le mur du chœur, & ſur ce monument la Paſſion de Jeſus-Chriſt y eſt repréſentée en boſſe & en marbre blanc. L'inſcription que voici, nous apprend que c'eſt ici la ſépulture des deux Chanceliers de *Rochefort*, & de pluſieurs de leurs deſcendans.

Guillelmi & Guidonis DE ROCHEFORT
fratrum, Franciæ Cancellariorum,
nec non multorum utriuſq. ſexûs
ex eadem familia mortales exuviæ
diverſis temporibus hîc depoſitæ
fuerunt ab anno 1478.
uſque ad annum 1630.

Ces deux Chanceliers avoient long-temps porté les armes, & réuniſſoient le mérite des deux profeſſions. Guillaume mourut le 12. Août de l'an 1492. & Guy au mois de Janvier 1527.

Auprès de ce tombeau, & du même côté, eſt la ſtatue en pierre de *Charles de*

Maigné, ou *Maigni*, Capitaine des Gardes de la Porte, qui eſt ici repréſenté aſſis, en habit de guerre, la tête appuyée ſur le bras gauche. Cette figure fut louée par le *Cavalier Bernin*, lorſqu'étant à Paris, il vint viſiter les tombeaux de cette Egliſe. On la croit de *Paul Ponce*. Au-deſſous on lit cette inſcription :

Carolum Magnæum Equitem
auratum, excubiarum Portæ Regiæ
Præfectum, Regiſque Cubicularium,
Martiana Magnæa ſoror ſua
piiſſima in ſpe reſurrecturi
corporis, hoc tumulo poſteritati
commendavit 1556.

Dans la Chapelle de *la Magdeleine*, ou de *Noirmouſtier*, ont été inhumés *Claude de Beaune*, femme de *Claude Gouffier*, Marquis de Boiſſi, Duc de Rouanez, morte en 1561. *Louis de la Trimouille* dont je vais rapporter ici l'Epitaphe; *Charlote de Beaune*, fils de *Jacques de Beaune*, Vicomte de Tours, Baron de Samblançay, femme de *François de la Trimouille*, Marquis de Noirmouſtier, & mere de *Louis de la Trimouille*, qui fait le ſujet principal de cet article, laquelle mourut à Paris le 30. de Septembre de l'an 1617. âgée de ſoixante-ſix ans & demi.

Sur le devant du tombeau qu'on voit

ici, eſt une table de marbre noir & blanc d'une eſpece rare, & ſur laquelle on lit :

D. O. M.

Ici repoſe le corps de très-haut,
& très-puiſſant Seigneur,
Meſſire LOUIS DE LA TRIMOUILLE,
Marquis de Noirmouſtier,
Vicomte de Tours, Baron de Châteauneuf
& de Samblançay,
Seigneur de la Carte, de la Rocherie,
de la Ferté-Milon,
Lieutenant Général pour le Roi
en Poitou, qui décéda le 4. Septembre
1613. âgé de 27. ans.
Priez Dieu pour ſon ame.

Les *de Beaune* qui ſe ſont alliés aux Gouffiers, aux la Trimouilles & aux Montmorencis, deſcendoient de *Jean de Beaune*, qui prit le nom de la Ville de Bourgogne où il étoit né, & vint chercher fortune à Tours ſous le Regne de Charles VII. y ayant ſervi aſſez long-temps un Marchand fort riche, il en obtint la fille en mariage. Guillaume de Beaune un de leurs deſcendans, eut de *Jeanne Cottereau* Jacques & Claude *de Beaune*. Celle-ci fut mariée à Claude Gouffier, Duc de Rouanez, & mourut en 1561.

Jacques de Beaune fut Chevalier des

Ordres du Roi, Ambaſſadeur en Suiſſe, & pere de Jean, qui mourut Gentilhomme ordinaire de la Chambre de François Duc d'Alençon, ſans laiſſer de poſtérité, & de *Charlote de Beaune* qui épouſa *Simon de Fizes*, Baron de Sauve, Secretaire d'Etat; & en ſecondes nôces *François de la Trimouille*, à qui elle porta une partie des grands biens de ſa famille.

Dans la nef eſt le tombeau des *Zamets*, dans lequel ont été inhumés *Sebaſtien Zamet*, *Magdeleine le Clerc* ſa femme, & leurs enfans, *Jean & Sebaſtien Zamet*. *Sebaſtien Zamet* le pere étoit originaire de Luques, & ſelon les uns, fils d'un Cordonnier, & ſelon d'autres, Cordonnier lui-même du Roi Henri III. Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt qu'il étoit un de ces Italiens affamés, qui vinrent en France, ſous la protection de Catherine de Médicis, pour y introduire toutes ſortes d'impôts & de maltotes, & pour s'engraiſſer de la miſere du peuple françois. *Zamet* avoit naturellement de l'eſprit, & étoit d'ailleurs auſſi attentif & auſſi complaiſant que le peut être un homme de néant, qui veut faire fortune à quelque prix que ce ſoit. Avec ces qualités il ne fut pas longtemps à avancer ſes affaires, car dès l'an 1585. Il étoit intéreſſé dans le ſeul parti du ſel pour la ſomme de ſoixante &

dix mille écus, & en 1588. le Duc d'Epernon avoit à prendre ſur lui une ſomme de trois cent mille écus que le Roi Henri III. lui avoit donnée. *Zamet* ſervit ſi bien Henri IV. dans ſes affaires & dans ſes plaiſirs, & le Roi avoit pour lui une amitié ſi particuliere, qu'il alloit ſouvent ſouper familierement chez lui, & que même il ne l'appelloit plus autrement que *Baſtien*. La faveur & les bienfaits de ce Prince l'enrichirent tellement que, ſelon *Mezeray*, il ſe diſoit Seigneur de dix-ſept cens mille écus; & qu'après avoir acquis les Terres & Seigneuries de Murat, de Billy, de Beauvoir, de Cazabelle, &c. il fut Gouverneur du Château de Fontainebleau, & Surintendant de la Maiſon de la Reine *Marie de Medicis*. Il vêcut longtemps en concubinage, ou en mariage ſecret avec *Magdeleine le Clerc du Tremblay*, de laquelle il eut pluſieurs enfans qui furent depuis légitimés. Leur pere mourut le 14. de Juillet 1614. âgée de 67 ans, & leur mere le 12. Mai 1615. Les plus connus de leurs enfans ſont *Jean Zamet* que les Calviniſtes nommoient *le grand Mahomet*, & qui étant Maréchal de Camp, fut tué d'un coup de canon au ſiege de Montpellier en 1622. Il avoit épouſé *Jeanne de Goſte de Rouillard*, de laquelle il eut un fils qui mourut l'an 1612. & fut in-

humé dans cette Egliſe ; & *Sebaſtien Zamet*, Abbé de S. Arnoul de Metz, & Evêque & Duc de Langres, qui mourut le 2. de Février 1655. C'eſt ce dernier qui en 1634. fit ériger à ſon pere, à ſa mere, à ſon frere aîné & à ſon neveu, les tombeaux que l'on voit dans cette Egliſe, & qui y a fait mettre les Epitaphes qu'on va lire.

ICI REPOSE

Le corps de Meſſire SEBASTIEN ZAMET, *Chevalier, Baron de Murat & Billy, Seigneur de Beauvoir & de Cazabelle, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Capitaine du Château, & Surintendant des bâtimens de Fontainebleau, Surintendant de la Maiſon de la Reine, honoré durant ſa vie de la bienveillance de nos Rois pour ſes ſervices & fidélité : aimé des Princes & des Grands du Royaume pour ſon cœur franc & généreux ; célebre dans les Provinces Etrangeres pour ſa magnificence : lequel âgé de ſoixante ſept ans décéda le lundi 14. Juillet 1614. à Paris dans ſon Hôtel, rue de la Ceriſaye, regretté des ſiens pour ſa bonté, pleuré des Pauvres pour ſa charité & ſes largeſſes. 1634.*

Tout auprès on lit :

A LA MEMOIRE

de Meſſire JEAN ZAMET,

Chevalier, Baron de Murat & Billy, Seigneur de Beauvoir, & de Cazabelle, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Capitaine du Château, & Surintendant des bâtiments de Fontainebleau, lequel après avoir paſſé ſes jeunes ans à ſe rendre parfait en tous les exercices qui peuvent relever un grand courage, quitta le repos dont la France jouiſſoit alors pour aller chercher la guerre juſques dans l'Orient contre les Ennemis du nom Chrétien : d'où il rapporta tant de gloire qu'elle ſervit de fondement à celle qu'il a depuis acquiſe ſervant le Roi en toutes les occaſions tant dans les premiers mouvements, qui traverſerent ſa minorité où il eut l'honneur d'être employé avec commandement, que dans ceux qui furent ſuſcitez peu après par les Hérétiques rebelles contre leſquels il donna tant de preuves de ſon zele & de ſa valeur, étant Meſtre de Camp du Régiment de Picardie, qu'il mérita la charge de Maréchal de Camp dans l'armée du Roi, laquelle exerçant au ſiege de Montpellier il marchoit à grands pas aux premiers honneurs militaires, lorſqu'un boulet lui briſant la cuiſſe, arrêta le cours de ſa vie, pour le faire jouir dans le ciel de

la vraie gloire dont il n'eut pu recevoir que les ombres ſur la terre. Il fut bleſſé un Samedi, jour dedié à la ſainte Vierge le troiſieme Septembre 1622. *& mourut le Jeudi enſuivant, jour de la Nativité de la même Vierge.* 1634.

Très-illuſtre, & très-Révérend Pere en Dieu, Meſſire SEBASTIEN ZAMET *Evêque Duc de Langres, Pair de France, touché de l'affection que la charité divine donne aux vivants envers les morts, a fait dreſſer ces monuments à ſon pere, & à ſon frere, afin que les Chrétiens prennent ſujet de contempler dans ces marbres luiſants la gloire ſolide & immortelle qu'auront les corps des bienheureux le jour de la Reſurrection.* 1634.

Eſtienne Carneau étoit né à Chattres, & quoique *Moreri*, ait dit qu'il avoit été Avocat au Parlement de Paris, avant que d'entrer dans le cloître, il y a beaucoup d'apparence que cette circonſtance n'eſt pas véritable, car outre que les Celeſtins de Paris n'en ont aucune connoiſſance, j'ai attentivement parcouru le Tableau des Avocats de ce Parlement depuis le commencement du ſiecle dernier, & je n'y ai point trouvé *Eſtienne Carneau.* Il entra chez les Celeſtins de Paris en 1630. & s'occupa le reſte de ſa vie à la pratique de ſa regle, & à cultiver les ſciences, &

le talent qu'il avoit pour la Poëſie ſoit latine, ſoit françoiſe. Il poſſedoit auſſi les belles Lettres, & les langues Latine, Grecque, Italienne, & Eſpagnolle. Il compoſa divers ouvrages dont les uns ont été imprimés pluſieurs fois, & les autres ſont manuſcrits dans la Bibliotheque de cette maiſon. Parmi ſes ouvrages imprimés, il y en a un qui eſt intitulé *l'Œconomie du petit monde, ou les Merveilles de Dieu dans le corps humain.* Ce Poëme prouve que l'Auteur avoit une grande connoiſſance de l'Anatomie, & eſt un éloge continuel de la ſageſſe & de la bonté que Dieu a manifeſtées dans la conſtruction & l'arrangement des parties du corps humain. Dans le temps que la Faculté des Medecins de Paris étoit partagée ſur l'uſage de *l'Emetique*, Dom Carneau compoſa un Poëme hiſtorique ſur ce remede, & le fit imprimer en 1658. *in-octavo*, ſous le titre de *Stimmimachie.* Dès l'an 1654. il avoit compoſé un Poëme Theologique *de la Correction, & de la Grace*, où l'on dit qu'il a fidellement rendus les ſentimens de ſaint Auguſtin ſur cette matiere. Ce Poëme eſt de trois mille vers, & eſt encore manuſcrit dans la Bibliotheque de ce Monaſtere.

Ce ſçavant & pieux Religieux mourut le 17. de Septembre de l'an 1671.

& fut inhumé dans ce caveau, sans Epitaphe.

Dans la Chapelle de *S. Martin* fut inhumé *Simon de Fizes*, Baron de *Sauve*, mort Secretaire d'Etat en 1579. *Charles François Dormy*, Baron de *Vinzelles*, son ami, fit mettre ici une table de marbre noir, sur laquelle est l'inscription suivante gravée en lettres d'or :

Cy gist Messire SIMON DE FIZES, *Baron de Sauve, Conseiller du Roi en ses Conseil d'Etat, & Premier Secretaire de ses Commandemens, lequel décéda le 27. jour de Novembre l'an* 1579.

Au milieu de la grande nef de cette Eglise, sous une tombe de marbre noir, devant le Crucifix, furent inhumés *Garnier Marcel*, Bourgeois & Echevin de Paris, & *Eudeline*, sa femme, qui moururent en 1352. C'est ce *Garnier Marcel*, qui donna aux Peres Celestins tout le terrein que feu son pere *Jacques Marcel* avoit acquis des Carmes, après en avoir joui trente-deux ans. Son pere *Jacques Marcel* est aussi inhumé ici, y ayant été transporté d'une des Chapelles qu'il avoit fait bâtir en ce lieu. *Agnez Marcel* sa fille sœur de Garnier morte l'an 1340. y est

auſſi inhumée. Elle avoit été mariée à *Jean Poiſlevilain* Eſchevin de Paris.

Il y a encore dans cette Egliſe pluſieurs tombeaux de Prélats, de Préſidens, de Conſeillers au Parlement, ou à la Chambre des Comptes, & de pluſieurs Secretaires du Roi, mais il faudroit un volume ſi on vouloit les décrire tous; & je me contente d'avoir parlé de ceux des perſonnes les plus illuſtres.

Dans l'arriere Sacriſtie de cette Egliſe, on remarque un retable de cuivre jaune, ou de laiton, ſur lequel ſont repréſentées pluſieurs hiſtoires ſaintes : il a été donné par le Roi Charles V. On y voit les armes de France avec les fleurs de lys réduites à trois, ce qui prouve que cette réduction avoit été faite avant le Regne de Charles VI.

Attenant cette arriere Sacriſtie, eſt une grande ſale qu'on nomme *la Chapelle de Maizieres*, & c'eſt ici que fut inhumé un Celeſtin illuſtre par ſa vertu & par ſon ſçavoir, nommé *Denis le Fevre*. Il étoit né à Vendôme, & enſeigna pendant dix ans les Humanités dans l'Univerſité de Paris avec tant de célébrité pour le ſçavoir & pour l'eſprit, que les Ambaſſadeurs de Veniſe, qui étoient pour lors à Paris, étant un jour entrés dans ſon auditoire pendant qu'il expliquoit un Auteur Grec, il s'écrierent

après l'avoir entendu : *Habeat Roma ſuum Ciceronem, ſuum Livium, ſuum Virgilium; docta græcia ſuum Homerum, ſuumque Domeſthenem, habet oppidò ſuum Fabrum Pariſienſis Univerſitas.* Il porta tous ſes talens & ſa réputation au pied de la Croix, & ſe fit Celeſtin au Monaſtere de Marcouſſy. Il brilla dans la Religion comme il avoit brillé dans le monde; & après avoir gouverné pluſieurs Monaſteres, il fut fait Prieur de celui de Paris, & Vicaire général du Provincial l'an 1537. & mourut un an après, âgé de quarante ans. Il avoit compoſé beaucoup d'ouvrages qui ſont preſque tous manuſcrits, n'y en ayant eu que deux qui ont été imprimés. Celui qui eſt le plus intereſſant pour les gens de Lettres, eſt un manuſcrit en deux volumes *in folio*, intitulé, *Index Alphabeticus Scriptorum veterum Græcorum ac Latinorum, in omni genere Litteraturæ*, qu'on garde dans la Bibliotheque de ce Monaſtere.

Le Cloître de ce Monaſtere eſt un des beaux de Paris, & le plus enrichi de ſculpture très-bien exécutée, & à laquelle il ne manque que le goût & le deſſein. Le côté du jardin eſt formé par des arcades portées par de petites colonnes corinthiennes couplées de quatre pouces de diamêtre, & d'une aſſés belle proportion, très-bien travaillées & parfaite-

ment conſervées. On voit dans un compte du Moine qui étoit Procureur de ce Monaſtere en ce temps-là, & qui m'a été communiqué par le feu Pere *Becquet*, qu'il fut commencé le 8. d'Août de l'an 1539. & achevé en 1550. que l'Entrepreneur ſe nommoit *Pierre Hannon*, Tailleur de pierre & Maſſon, & que la dépenſe de ce bâtiment monta à la ſomme de dix mille ſept cens ſoixante-dix-huit livres neuf deniers, & qu'elle fut fournie par la Communauté.

Vis-à-vis le Refectoir eſt un lave-main de pierre de liais qui eſt ingénieuſement compoſé. Le plan du petit bâtiment qui le renferme eſt circulaire, & à pans. Il eſt vouté en dôme, & la voute eſt ſoutenue par des colonnes, & terminée par un lanternin fermé par un vitrage d'une couleur de feu très-vive.

Dans ce même Cloître, auprès de la porte du Chapitre, eſt un marbre noir ſur lequel on a tiré une ligne horizontale, la quelle avec le ſecours d'une inſcription latine qui eſt du Pere *Eſtienne Carneau*, nous fait connoître juſqu'où alla le débordement de la ſeine, qui fit tomber une partie du Pont-Marie.

Anno 1658. menſe Februario,
exundantis Sequanæ fluctus hîc
aliquandiu ſtagnantes mediam hujus
quadri lineam attigêre.

Auprès de la porte qui conduit au grand eſcalier, on voit l'Epitaphe d'*Antoine Perez*, l'un des principaux Miniſtres de Philippe II. Roi d'Eſpagne, qui ayant eu le malheur de tomber en la diſgrace de ſon maître, ſe réfugia en France où il mourut au mois de Novembre 1611.

Antoine Perez dont il eſt ici queſtion, fut accuſé d'avoir revelé les ſecrets de l'Etat; d'avoir ajouté & retranché aux dépêches qu'il déchifroit, & d'avoir fait aſſaſſiner *Juan de Eſcobedo*, Secretaire de Dom *Juan d'Autriche*, ce fait étoit vrai, mais il avoit été ordonné par le Roi. Le crime qui rendoit *Antoine Perez* coupable aux yeux de Philippe II. fut celui dont ce Prince n'oſa jamais l'accuſer. Ce Miniſtre jeune & aimable partageoit avec le Roi ſon maître les faveurs d'Anne de Mendoça & de la Cerda, Princeſſe d'*Eboli*, & ſa part étoit même la plus flateuſe, car il en avoit le cœur. Philippe s'en étant apperçu chercha des prétextes pour ſacrifier ſon Miniſtre à ſa jalouſie. Voici ſon Epitaphe:

HIC JACET

Illuſtriſſimus D. ANTONIUS PEREZ,
olim Philippo II. Hiſpaniarum Regi
à Secretioribus Conſiliis,
cujus odium malè auſpicatum effugiens,

ad Henricum IV. Galliarum Regem,
invictiſſimnm ſe contulit,
ejuſque beneficentiam expertus eſt.
Demùm Pariſiis diem clauſit extremum,
anno ſalutis M. DC. XI.

Cette inſcription ne nous apprend ni le ſujet de la diſgrace de Perez, ni ſon âge, ni le jour de ſa mort. Le P. *Eſtienne Carneau*, qui ſçavoit parfaitement l'Eſpagnol, & qui avoit lû ce que les Hiſtoriens de cette Nation avoient écrit de la diſgrace de ce Miniſtre, compoſa une autre Epitaphe qui eſt parmi ſes manuſcrits dans la Bibliotheque de ce Monaſtere, & qui mérite d'être rapporté ici.

DEO, ET POSTERIS.

Quiſquis hîc ſpectas, paululùm exſpecta. Non minus lugenda quam legenda tibi prodit inſtabilitatis humanæ argumenta Antonii Perezii *viri clariſſimi ſors, quam ad ſummum dignitatum apicem evectam ad extremam infelicitatem pertinaci ludo fortuna deturbavit. Is, cum Philippi II. Hiſpaniarum Regis abſtruſioris Conſilii non ſolùm particeps, ſed quaſi arbiter foret, improvidè apud eum male audiit, nequaquam, ut pleriſque perſuaſum, ob eadem* D. Joannis Eſcovedi, *cujus ne conſcius quidem fuerat, imò ſolus amor ipſi odium peperit, ſed amor Zelotypiâ*

Regiâ exaſperatus, cujus myſterium valdè intricatum explicare prolixioris hiſtoriæ munus eſt. Catenis quibus in carcere diu conſtrictus emarcuerat, generoſo fidæ conjugis Joannæ Coello *ſtratagemate ereptus, tandem Galliam, oppreſſorum azylum, tutumque naufragantium portum appulit, ubi ab Henrico IV. ter maximo perbenigne exceptus & in honore habitus, privati hominis vitam, faſtus aulici pertæſus, aliquot annis duxit, & ad ſolam æternitatem aſpirans exſpiravit anno ſalut. M. DC. XI. Mortalis ejus ſarcina hîc depoſita noviſſimam de pulvere ſuſcitationem præſtolatur.*

Dans le Chapitre on voit une tombe un peu élevée de terre, autour de laquelle on lit cette inſcription en lettres gothiques. :

C Y G I S T

Monſeigneur PHILIPPE DE MAIZIERES *en Santerre, Chevalier, Chancelier de Chipre, Conſeiller & Baneret de l'Hôtel du Roi de France, Charles le Quint de ce nom, qui de la gloire de l'Hôtel Royal paſſa à l'humilité des Celeſtins l'an de grace* 1380. *& rendit ſon eſprit à Dieu le vingt-neuvieme jour de Mai, l'an de grace* 1405.

Et au milieu de ladite tombe eſt encore gravé :

Ledit Chevalier fut fait Chancelier de Chypre, au temps de très-vaillant Roi Pierre de Luſignan, Quint Roi Latin de Hieruſalem après Godefroy de Bouillon Roi de Chypre : lequel par ſa grande proueſſe & autre entrepriſe, print par bataille & à ſes fraits, les Cités d'Alexandrie *en Egypte,* Tripoly *en Surie,* Laya *en Armenie,* Sathalie *en Turquie, & pluſieurs autres Cités & Châteaux, ſur les Ennemis de la foi de Jeſus-Chriſt : & après la piteuſe mort du très-excellent Roi, ledit ſon Chancelier fut appellé au ſervice du Pape Grégoire onzieme, & finalement au ſervice de ſon droit Seigneur naturel, lettré, ſage, debonnaire, catholique, & bien fortuné Roi de France Charles le Quint de ſon nom : deſquels Pape & Roi les bonnes mémoires ſoient préſentées devant Dieu.*

Autour de cette tombe, & dans ſon épaiſſeur, ſont gravés quatre vers latins compoſés par *Philippe de Maizieres*, lui-même, pour lui ſervir d'Epitaphe.

Qui bella ſecutus, plagas mundi perluſtrando,
Et vanis allectus, altas ædes frequentando,
Mollibus inductus, deliciis inhærendo,
Nunc pulvis effectus, ſub tumba tubam expecto.

Pendant les vingt-cinq dernieres années de ſa vie, *Philippe de Maizieres* obſerva la regle des Celeſtins avec autant de régularité qu'auroit pû faire le plus parfait Religieux, ce qui eſt d'autant plus louable qu'il n'y étoit point obligé, n'ayant point fait de vœux. Il compoſa pluſieurs ouvrages avant, & pendant ſa retraite, dont le plus curieux eſt *le Songe du vieil Pelerin*, Livre dont je parlerai à l'article de la Bibliotheque de ce Monaſtere.

Pierre Bard a été auſſi inhumé en ce lieu. Il étoit de Tournay, & avoit étudié en l'Univerſité de Louvain avec *Adrien Florent*, qui fut Pape ſous le nom d'Adrien VI. Il fit Profeſſion dans le Monaſtere des Celeſtins de Paris le 21. de Mars de l'an 1489. C'étoit un homme d'une grande vertu & d'un grand ſçavoir, & qui à des dons auſſi précieux, joignoit des qualités aimables, comme le charme de la voix, & une grande connoiſſance de la Muſique. Le Roi Louis XII. le choiſit pour ſon Confeſſeur, & avoit beaucoup de confiance en lui. Il eut auſſi beaucoup de part en l'eſtime & en l'amitié *d'Eſtienne Poncher*, Evêque de Paris, de *Louis Pinelle* & de *Guillaume Briçonnet*, ſucceſſivement Evêques de Meaux, & de *George d'Amboiſe*, Cardinal, Archevêque de Rouen, &

principal Miniſtre de Louis XII. Sa piété étoit ſi ſincere, & ſon déſintéreſſement ſi grand, qu'il ne voulut jamais accepter un Archevêché qui lui fut offert par Louis XII. & qu'étant preſſé par le Pape Adrien VI. de ſe rendre à Rome où il avoit réſolu de l'élever aux premieres dignités de l'Egliſe, il ſupplia Sa Sainteté de le laiſſer dans l'état où la Providence l'avoit mis. Enfin après avoir été quatre fois Provincial de la Congrégation des Celeſtins de France, il mourut dans ce Couvent en odeur de ſainteté, l'an 1535. âgé de 82. ans. Dans la Bibliotheque de cette Maiſon il y a un Commentaire ſur la Regle de S. Benoît en deux volumes *in folio*, & cinq volumes de Sermons, les uns & les autres manuſcrits.

Dans ce Cloître on voit une porte, au-deſſus de laquelle eſt cette inſcription en lettres d'or & gothiques : *Camera Collegii Notariorum & Secretariorum Regis*, parce que c'eſt ici que cette Compagnie tient ſes aſſemblées, & où tous les ans, le jour de S. Jean Porte-Latine, elle nomme des Officiers. Outre cette ſale, elle en a encore une autre dans ce Couvent, le lambris de laquelle eſt parſemé de fleurs de lys. Dans le fond de celle-ci ſe voit un grand & riche tableau, où Jeſus-Chriſt eſt repréſenté en croix, & au pied de la croix ſont les

quatre Evangeliſtes, & d'un côté le Roi S. Louis, & de l'autre Henri le Grand. Au-deſſus eſt cette inſcription, *Deo, Regi, poſteris, Collegium Conſiliariorum, Notariorum, & Secretariorum Regis, & Coronæ Franciæ, ornamentum hic aulæ propriæ ſenio & carie antea labentis de ſuo poſuit, ann. ſal.* 1603. On ſort de ce cloître pour entrer dans un veſtibule qui conduit à la baſſe cour, au jardin, & au pied du grand eſcalier.

La baſſe-cour regne le long de la rue *du petit Muſc*, de laquelle elle eſt ſéparée par un grand bâtiment fort ſolide que fit conſtruire *Arthus de Montauban*, Archevêque de Bourdeaux, & dans lequel ſont les caves & les greniers de ce Monaſtere. Sur la principale porte de ce bâtiment, eſt une pierre de liais, où ſont deux vers aſſez mauvais gravés en lettres gothiques.

Hanc fabricam nobis Arturus Burdigalenſis
Condidit ultroneus, det ſibi dona Deus.
1455.

Le jardin eſt ſpacieux & en bon air, & regne le long des cours de l'Arſenal.

Le grand eſcalier eſt commode & bien tourné. Le plafond a été peint par *Bon Boullongne*, qui y a repréſenté *S. Pierre de Morron* enlevé par les Anges. *Jouve-*

net, Peintre habile & ami de *Boullongne*, diſoit qu'il étoit fâché que ce morceau de Peinture fut de ſon ami. Cet eſcalier, de même que la plupart des édifices de ce Monaſtere, ont été bâtis l'an 1682. en la place des anciens qui menaçoient ruine, & ſont également magnifiques & commodes. En 1730. on a bâti un grand corps de logis où ſont les Infirmeries.

Le vaiſſeau de la Bibliotheque regne ſur un des dortoirs, & n'eſt pas des plus grands, mais il eſt bien éclairé & décoré de pilaſtres ioniques, qui portent une corniche fort proprement exécutée. Il eſt même aggrandi par un grand cabinet & par un arriere-cabinet, qui ſont de plain pied & de ſuite. Cette Bibliotheque étoit peu conſidérable lorſqu'on en confia le ſoin au P. *Antoine Becquet*, & l'on n'y comptoit pour lors qu'environ 6 mille vol. mais ce Religieux a travaillé avec tant de ſuccès à l'enrichir, qu'aujourd'hui elle eſt de ſeize ou de dix-ſept mille. Il a été beaucoup aidé par les bienfaits de *Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenſon*, Garde des Sceaux de France, & Préſident du Conſeil Royal des Finances, & par ceux de *Charles de Henaut*, Doyen des Conſeillers du grand Conſeil. Le premier, pendant qu'il étoit Lieutenant Général de Police de la vil-

le de Paris, donna plusieurs fois à ce Monastere des livres hérétiques dont il ordonnoit la confiscation. Quant à Monsieur *Henaut*, par son testament du mois de Février 1741. il légua sa Bibliotheque aux Religieux de cette maison. Elle n'étoit pas fort nombreuse, puisqu'elle n'étoit que de quatre mille volumes, mais elle étoit considérable par le choix des livres, & par la propreté de la relieure. La Bibliotheque de ce Monastere est surtout curieuse par les livres d'anciennes éditions, & imprimés avant l'an 1500. Le plus ancien & le plus curieux de tous les livres, est un petit *in-folio* qui n'a que soixante-trois feuillets imprimés seulement d'un côté, & où les principaux mysteres de notre Religion sont représentés par cinquante-huit estampes, sous chacune desquelles sont deux colonnes de latin rimé, imprimées en gothique. Tout cela est fort grossier, & l'on n'y voit ni le nom de l'Auteur, ni celui de l'Imprimeur, ni celui de la Ville où il a été imprimé, ni la date de l'année. On trouve seulement à la tête une préface qui commence ainsi : *Prohemium cujusdam incipit novæ compilationis, cujus nomen & titulus est Speculum humanæ salvationis.* On garde avec grand soin dans la maison de Ville de Harlem, un Livre pareil à celui-ci. Ceux qui préten-

dent que *Laurent Coſter* eſt l'inventeur de l'Imprimerie en Europe, diſent que ce Livre eſt le troiſieme eſſai public qu'il en fit à Harlem vers l'an 1440. On voit par la deſcription que je viens de faire de ce Livre, que tout ce qu'on a dit des premieres planches d'imprimerie, lui convient; car l'inventeur grava d'abord les lettres ou caracteres ſur du bois, en taille d'épargne, comme on grave les planches des vignettes & des eſtampes, & comme on dit qu'on imprime à la Chine depuis l'an 930. Cette maniere d'imprimer n'étoit ni nouvelle, ni commode, mais à force d'épreuves & de réflexions, on inventa les caracteres gravés & mobiles, ainſi que je le dirai ailleurs. Pour revenir au Livre intitulé, *Speculum humanæ ſalvationis*, j'ajouterai que les Celeſtins de Paris aſſurent qu'il eſt de la même édition que celui de l'Hôtel de Ville de Harlem.

L'on trouve encore dans la Bibliotheque que je décris, la Gloſe de *Nicolas de Lyra*, imprimée à Rome en 1472, en cinq volumes *in-folio*, une Bible imprimée à Paris, l'an 1475. *in-folio*.

Parmi les manuſcrits, eſt une Bible parfaitement bien écrite ſur du velin par ordre du Roi Charles V. *Philippe de Maizieres* dit que le Roi la liſoit tous les ans nue tête & à genoux. Cette Bible

paſſa après ſa mort à *Louis de France*, Duc d'Orleans, ſon fils, & ce Prince la donna à ce Couvent, comme il l'a écrit lui-même à la fin de livre.

Louis de France, Duc d'Orleans, donna auſſi au même Monaſtere une autre Bible *in folio*, qu'on a toujours lûe juſqu'à préſent au refectoir.

Un ouvrage de *Philippe de Maizieres*, intitulé *le Songe du vieil Pelerin*. Ce manuſcrit eſt *in folio*, diviſé en trois Livres, & fut compoſé en 1388. pour l'inſtruction de Charles VI. Il renferme des maximes excellentes pour le Gouvernement, & devroit être entre les mains de tous ceux qui ſont prépoſés à l'éducation & à l'inſtruction de nos Rois. Le Cardinal *du Perron* en faiſoit tant de cas, qu'il alloit ſouvent aux Celeſtins exprès pour le lire. Au reſte il ne faut pas, à l'exemple de pluſieurs Ecrivains, confondre cet ouvrage avec un autre qui eſt intitulé *le Songe du Vergier*, qui a été compoſé par *Charles de Louviers*, contemporain de *Philippe de Maizieres*, & dont *Raoul de Preſle* a fait un abregé.

Parmi les Religieux Celeſtins qui par leur pieté & par leur ſçavoir ont illuſtré le Monaſtere de Paris, l'on compte non-ſeulement *Pierre Bard*, *Denis le Fevre*, & *Eſtienne Carneau*, dont j'ai parlé dans

le

le cours de la deſcription de cette maiſon, mais encore *Pierre Pocquet*, qui étoit Bourguignon & Docteur en l'un & l'autre Droit. Il fit Profeſſion dans le Couvent des Celeſtins de Paris, l'an 1369. & ſix ans après fut fait premier Prieur du Monaſtere de Mantes que le Roi Charles V. venoit de fonder. Il étoit ſi judicieux & ſi ſçavant dans la Juriſprudence, que le Parlement de Paris confirma ſouvent ſes déciſions, mais ce qu'il y avoit de plus eſtimable en lui, étoit le talent qu'il avoit pour conduire les ames dans la voie du ſalut. Il fut directeur du bien-heureux *Pierre de Luxembourg*, Cardinal, & de *Philippe de Maizieres*. Ce fut lui auſſi que Louis de France, Duc d'Orleans, nomma pour être un des exécuteurs de ſon teſtament. Le fameux *Gerſon* eut pour lui une eſtime & une amitié particulieres, & le mit au rang des grands hommes de ſon ſiecle dans une lettre qu'il écrivit au Duc de Berri. Le Pere *Pocquet* mourut à Paris l'an 1408.

Jean Baſſan étoit de Beſançon, Docteur ès Droits, & Prieur de ſaint Paul de Beſançon, de l'Ordre des Chanoines Reguliers de S. Auguſtin, & avoit environ trente ans lorſqu'il fit Profeſſion dans le Monaſtere des Celeſtins de Paris le 5. de Janvier de l'an 1395. Il fut chargé

dans la ſuite de pluſieurs commiſſions importantes touchant le gouvernement de ſon Ordre, & ce fut pendant qu'il tâchoit de s'acquitter de la derniere, qu'il mourut dans le Monaſtere de *Collemade* lez-Aquila, dans l'Abruſſe ultérieure, le 26. Août de l'an 1445. âgé de 85 ans, dont il en avoit paſſé 50, 7 mois & 22 jours dans l'Ordre des Celeſtins. L'Evêque d'Aquila lui fit faire des obſeques fort honorables, & ce fut *Jean de Capiſtran* Vicaire général de l'Ordre des Freres Mineurs, & qui a été mis depuis au nombre des Saints, qui fit ſon Oraiſon Funebre, & qui prit pour texte ce que l'Evangile dit de S. Jean-Baptiſte : *Fuit homo miſſus à Deo cui nomen erat Joannes.* On dit qu'il s'eſt fait pluſieurs miracles à ſon tombeau.

Guillaume Romain, Clerc de Paris, fit ſes vœux dans ce Monaſtere le 27. de Juillet de l'an 1435. Il fut envoyé en Italie pour les affaires de ſa Congrégation, & s'y fit connoître du Pape Nicolas V. De retour en France, il fut trois fois Provincial, & y prêcha avec tant d'éloquence & d'onction, que le Roi Louis XI. alloit ſouvent à S. Paul pour l'entendre. Il fit même plus, car il prenoit ſes avis non ſeulement pour diriger ſa conſcience, mais même pour les affaires d'Etat. Il l'envoya, avec deux Sei-

gneur de ſa Cour, en Ambaſſade auprès de Charles le Hardi Duc de Bourgogne. De retour de cette négociation, Romain, également dégouté des honneurs du monde, & de ceux de ſa Congrégation, ne penſoit plus qu'à vivre tranquillement en ſimple Religieux ; mais quoiqu'il eut bien ſervi ſon Prince, on le rendit ſuſpect au Roi, qui ajoutant foi à la calomnie & à ſes ſoupçons, ordonna à *Triſtan l'Hermite*, Miniſtre ordinaire des iniquités de ce Prince, de s'en défaire, & celui-ci lui ayant donné un œuf empoiſonné, Romain en mourut l'an 1475.

Le Pere *Mathieu de Gouſſencourt* étoit né à Paris au mois d'Avril de l'an 1583 d'une ancienne & noble famille qui avoit donné pluſieurs Conſeillers au Parlement de cette Ville ; il fit profeſſion dans ce Couvent le 28. de Mai de l'an 1606. & y mourut le 2. Décembre 1660. Il donna au Public en 1643. un ouvrage en deux volumes *in folio* rempli de pénibles recherches, intitulé *le Martyrologe des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem, dits de Malte.* Ce livre fut très-bien reçu de cet Ordre, & le Grand-Maître *Jean-Paul de Laſcaris* lui fit écrire une lettre en 1646. qui eſt remplie de remercimens & de reconnoiſſance. Le Pere de Gouſſencourt étoit fort laborieux, mais d'ailleurs

d'un diſcernement & d'une exactitude médiocres. Il avoit beaucoup travaillé ſur les armoiries & ſur les familles nobles du Royaume, comme il paroît par pluſieurs manuſcrits qu'il a laiſſés, & qui ſont répandus en pluſieurs Bibliotheques de Paris, ſur-tout dans celles des Minimes de la Place Royale, & des P. P. de la Doctrine Chrétienne.

Le Pere *Louis Beurrier* étoit né à Chartres, & fit profeſſion dans le Monaſtere des Celeſtins de Paris le 28. d'Avril de l'an 1613. Il donna au Public en 1631. *une Introduction au traité des Sacremens*; en 1632. *les Analogies & Antitheſes de l'Incarnation du Fils de Dieu, & des actions les plus notables de ſa vie, &c.* en 1634. deux ouvrages hiſtoriques, dont l'un eſt intitulé, *Sommaire des Vies des Fondateurs & des Réformateurs des Ordres Religieux*; & l'autre, *Hiſtoire du Monaſtere des Celeſtins de Paris.* Ce dernier eſt le ſeul que j'ai lû, & il m'a paru écrit avec aſſez d'exactitude & de diſcernement. Le Pere Beurrier mourut le 8. d'Avril de l'an 1645. Il étoit frere du Pere *Paul Beurrier*, Abbé Général des Chanoines Réguliers de ſainte Genevieve.

Le Pere *Antoine Becquet*, étoit né à Paris, & eſt mort le 20. Janvier 1730. Bibliothécaire de ce Monaſtere. Il étoit

très-verſé dans les belles lettres, dans la connoiſſance des livres, & dans l'hiſtoire de ſon Ordre. Il donna au public en 1719. un volume in 4°. intitulé : *Gallica Celeſtinorum Congregationis Monaſteriorum Fundationes, &c.* La vérité & la reconnoiſſance m'engagent à publier ici que j'ai appris de ce Pere beaucoup de particularités hiſtoriques touchant ce Monaſtere.

Depuis l'an 1417. les Celeſtins de ce Royaume compoſent une Congrégation particuliere nommée *la Congrégation de France*, qui eſt aujourd'hui de vingt-un Monaſteres dans ce Royaume ; car par acte paſſé du premier de Mai de cette année, l'Abbé du Monaſtere du ſaint Eſprit de Sulmone, Général de tout l'Ordre, & le Chapitre général aſſemblé pour lors dans ce Monaſtere, permirent aux Celeſtins de France d'aſſembler leur Chapitre tous les trois ans, & plus ſouvent même s'ils le jugent néceſſaire, & d'y élire un Provincial auquel l'Abbé général donne tout ſon pouvoir, tant pour le ſpirituel que pour le temporel, à condition néanmoins que le Provincial ſera tenu d'aller ou d'envoyer un Moine fondé de ſa Procuration & de celle de la Congrégation, au Chapitre général qui ſe tiendra tous les ſix ans, & qu'il ſera permis à l'Abbé général de viſiter en

perſonne les Monaſteres de ladite Congrégation toutes les fois qu'il le jugera à propos. Cette acte fut confirmé par une Bulle du Pape Martin V. qui eſt datée du V. des Calendes d'Octobre, & de la ſixeme année de ſon Pontificat.

Quoique le Monaſtere des Celeſtins de Paris ne ſoit pas le plus ancien du Royaume, cependant par des Conſtitutions de l'an 1417. il fut arrêté qu'à l'avenir il ſeroit le chef & le principal de la Congrégation des Celeſtins de France. Par les Conſtitutions qui furent faites en 1462. il fut auſſi ordonné que ce ſeroit dans ce Monaſtere que ſe tiendroient à l'avenir les Chapitres de la Congrégation de France.

Les Celeſtins portent pour armes d'azur, à une longue croix entortilleé d'une *S* d'argent, qui eſt le chifre de la ville de *Sulmone* où eſt le Monaſtere du ſaint Eſprit, chef de cet Ordre. En France la croix eſt acoſtée de *deux fleurs de lys d'or*, qui ſont une conceſſion de *Philippe le Bel*.

L'ARSENAL.

Nos Rois ont toujours eu des Arſenaux, cela n'eſt pas douteux; car une nation qui ne s'eſt établie que par les armes, ne peut pas abſolument ſe paſſer de magazins où elle renferme les machines & les munitions de guerre, mais on

ignore en quel endroit de Paris étoient les Arſenaux de nos Rois de la premiere, de la ſeconde, & même des deux premiers ſiecles de la troiſieme race. La ville de Paris en avoit auſſi, mais nous ne ſçavons pas non plus en quel endroit ils étoient anciennement.

Le Louvre a eu dans ſon enceinte le premier Arſenal dont nous ayons des preuves, car dans les comptes des Baillis de France, rendus à la Chambre en 1295. il y eſt parlé des arbalêtes, des nerfs & des cuirs de bœufs, du bois, du charbon, & autres menues néceſſités de l'Artillerie du *Louvre*. Les comptes du Domaine du treizieme, quatorzieme & quinzieme ſiecles, ſont remplis des noms & des penſions de ceux qui en avoient la direction; ils s'appelloient *Artilleur* ou *Canonier*, *Maître des petits engins*, *Garde & Maître de l'Artillerie*.

Lorſque les Pariſiens ſe ſaiſirent du Louvre en 1358. ils y trouverent, ſelon le Continuateur de Nangis & le 89e. regiſtre du Tréſor des Chartes, quantité de canons, d'arbalêtes à tours, & autres engins & artillerie de toutes façons.

Les regiſtres des Œuvres Royaux de la Chambre des Comptes font foi qu'en 1391. la troiſieme chambre de la tour du Louvre étoit pleine d'armes, mais qu'on les en ôta pour y mettre des livres;

& qu'en 1392. la baſſe-cour qui étoit du côté de S. Thomas du Louvre ſervoit d'Arſenal. Les Mémoriaux de la même Chambre des Comptes cottés *f.* & *h.* nous apprennent que *Jean de Soiſi* fut créé Maître de l'Artillerie de ce Château par lettres de Charles VI. datées du 22. Février 1397. De plus que *Colin de Matteville* fut fait en 1415. Grand-Maître, Garde & Viſiteur de l'Artillerie du Roi au Louvre. Nos Rois ont eu auſſi de l'artillerie & des munitions de guerre au jardin de l'Hôtel Royal de S. Paul, à la Baſtille, à la Tour de Billi, à la Tour du Temple & à la Tournelle. Le feu du Ciel étant tombé ſur la Tour de Billi le 19 de Juillet de l'an 1538. mit le feu à une grande quantité de poudre qu'on y gardoit, & détruiſit entierement cette tour qui étoit derriere les Celeſtins, ſur le bord de la Seine. *Sauval* rapporte encore pluſieurs autres preuves de ce que je viens de dire.

Sous Charles V. *Hugues Aubriot*, Prevôt des Marchands, fit ſerrer dans l'Arſenal de l'Hôtel de Ville une infinité de *maillets* de plomb pour armer au beſoin les Pariſiens contre les ennemis du Roi & ceux de l'Etat, mais peu s'en falut que cette précaution ne devint funeſte dans la ſuite au Roi & à l'Etat, car en 1382. une troupe de ſéditieux, après

avoir enfoncé les portes de cet Arſenal, & avoir briſé les coffres qui étoient dedans, ſe ſaiſirent de ces maillets, & autres harnois, & les tournerent contre le Roi & contre leurs Concitoyens. C'eſt de ces maillets que ces rebelles furent nommés *Maillotins*.

Charles IX. en 1563. obligea les bourgeois de porter leurs armes à l'Hôtel de Ville, avec ordre à ceux qui les recevroient d'en rembourſer le prix aux porteurs.

La Ville a eu outre ſon Hôtel, pluſieurs endroits où elle avoit des armes & des munitions de guerre, mais ſous François I. ſon véritable Arſenal étoit derriere les Celeſtins, où elle avoit deux granges, un logis pour le Garde de l'Artillerie, & pluſieurs autres édifices néceſſaires. Cet endroit ſe nommoit *les granges de l'Artillerie de la ville*. Le Roi ayant réſolu en 1533. de fondre du canon, jetta les yeux ſur ces granges, & chargea le Controlleur & un Commiſſaire d'Artillerie, d'emprunter de la ville une de ces granges : le Prevôt des Marchands qui ſe douta de ce qu'il en arriveroit, chercha des prétextes pour détourner le coup, mais il n'avança rien. Villeroy, Secretaire d'Etat, fut dépêché exprès avec des lettres de créance, pour aſſurer la ville que dès que la fonte ſeroit

achevée, la grange ſeroit auſſi-tôt rendue. On lui accorda ſa demande, mais de très-mauvaiſe grace. Cependant le Roi ne laiſſa pas peu de temps après de prier la ville de lui prêter encore l'autre grange, afin, diſoit-il, d'avancer ſa fonte avec plus de commodité & moins de frais, & promit de rendre le tout; & en attendant de faire tranſporter l'Artillerie & les munitions de la ville en lieu de ſureté, il fit écrire la même choſe par le Connétable & par le Grand-Maître de l'Artillerie, mais toutes ces promeſſes ne calmerent point les allarmes du Corps de Ville, qui tint une aſſemblée extraordinaire, où il fut conclu qu'on remontreroit au Roi le beſoin que la ville avoit des lieux qu'il demandoit: que néanmoins ſi c'étoit une choſe que le Roi eût abſolument réſolue, ils étoient prêts à y acquieſcer; mais à condition que dès que la fonte ſeroit finie, Sa Majeſté rendroit le tout à la ville. Le Roi accepta volontiers cette condition. En 1547. le Prevôt des Marchands & les Echevins ayant été vers le Roi Henri II. pour pluſieurs affaires, le Connétable leur dit de la part du Roi, que Sa Majeſté voulant faire travailler à de grands fourneaux, avoit beſoin de la grange qui étoit au bout de l'Artillerie, & ainſi qu'ils aviſaſſent à ce qu'ils vouloient

pour leur dédommagement. Le Corps de Ville obéit, ſans que depuis il ait été queſtion dudit dédommagement. * On voit même que peu de temps après, la Ville acheta du Roi trois places de l'Hôtel de la Reine, qui faiſoit partie de l'Hôtel Royal de S. Paul, & qu'elle en paya auſſi l'amortiſſement. * Sauval.

Henri II. s'étant donc emparé de ces granges, ou Arſenal de l'Hôtel de Ville, y fit conſtruire des logemens, tant pour les Officiers que pour les ouvriers de l'Artillerie, comme auſſi des fourneaux, des moulins à poudre, deux grandes halles, l'une pour fondre & loger le canon, & l'autre pour les mettre à couvert; mais en 1562. le feu ayant pris par accident le 28. Janvier, à quinze ou vingt milliers de poudre, de ſept moulins qu'il y avoit, quatre furent détruits, les autres endommagés, les granges & les halles ruinées. Trente-deux perſonnes y périrent, & trente y furent bleſſées.

Charles IX. éleva ſur ces ruines de grands bâtimens; Henri III. y en ajouta encore d'autres; Henri IV y fit auſſi conſtruire pluſieurs bâtimens, le jardin & le mail. Sous Louis XIII. & Louis XIV. on n'y a fait que quelques embelliſſemens. En 1715. on a détruit une partie des anciens bâtimens, & en 1718. *Germain Boffrand*, Architecte très-eſtimé,

eut la conduite des bâtimens qu'on a conſtruits en la place des anciens qu'on a détruits.

L'*Arſenal* conſiſte en grand & petit Arſenal. Le grand a cinq cours, & le petit deux, leſquelles donnent l'une dans l'autre. Dans le grand ſont les appartemens du Grand-Maître, du Lieutenant général & du Secretaire général. Dans le petit eſt le logement du Controlleur général, &c.

Il y a deux Fonderies qui furent conſtruites par ordre d'Henri II. au mois de Juillet de l'an 1549. & dans leſquelles on a fondu autrefois quantité de pieces d'artillerie, mais depuis longtemps elles n'ont ſervi qu'à la fonte des ſtatues qui décorent les jardins de Verſailles & de Marly, parce que Louis le Grand a jugé plus convenable qu'on fondît l'artillerie ſur les frontieres des pays où il portoit la guerre.

La grand-porte eſt à côté de celle du Couvent des Celeſtins, & en face du quay qui porte le nom de ces Religieux, & qui vient ſe terminer en cet endroit. Elle fut conſtruite en 1584. & eſt décorée de quatre canons au lieu de colonnes. Sur une table de marbre noir on lit ces deux vers de *Nicolas Bourbon*, qui ſont d'une ſi grande beauté, que *Santeuil* diſoit qu'il donneroit toutes ſes inſcri-

prions des fontaines de Paris pour ces deux vers.

Ætna hæc HENRICO *Vulcania tela miniſtrat,*
Tela gigantæos debellatura furores.

Philbert de la Guiche,
Grand-Maiſtre de l'Artillerie de France.
M. D. LXXXIV.

La porte de la ſeconde cour eſt décorée d'une architecture de très-bon goût ; quelques-uns prétendent qu'elle eſt de *Jean Gougeon.* C'eſt dommage que la plus grande partie en ſoit cachée.

Il y a un *Bailly de l'Arſenal*, c'eſt-à-dire, un Juge qui connoît des différends qui ſurviennent entre les Officiers & ouvriers employés à l'entretien & conduite de l'artillerie, & des choſes qui y appartiennent ; hormis des fautes concernant les ſalpêtres, dont la connoiſſance eſt réſervée aux Juges Royaux par l'article 74. de l'Ordonnance d'Orléans. Il prétend auſſi connoître des crimes commis dans l'enceinte de l'Arſenal, mais cela lui eſt diſputé par les Officiers du Châtelet de Paris.

En remontant le long du Quay des Celeſtins & du Quay S. Paul, on trouve à main droite la *rue des Barrés* ainſi nommée, parce qu'elle conduiſoit aux

Carmes dans le temps que ces Religieux demeuroient dans l'endroit où ſont aujourd'hui les Celeſtins, & qu'on donnoit à ces Religieux le nom de *Barrés* à cauſe de la bigarrure de leurs habits, ou ſelon d'autres, parce qu'ils ne parloient & ne ſe laiſſoient voir qu'à travers des grilles & des barreaux. Cette même rue portoit auparavant le nom de la rue *des Beguines*, d'un Couvent de Filles, qui étoit dans l'endroit même où eſt celui dont je vais parler.

LE COUVENT DES BEGUINES *ou de* L'AVE-MARIA.

La diverſité des ſentimens ſur l'origine, ou inſtitution des *Béguines*, porte à croire qu'il y a eu divers inſtituts à qui on a donné ce nom-là, ou que le même a été ſouvent renouvellé. Les uns ont fait remonter leur origine juſqu'à *ſainte Beggue*, fille de Pepin de Landen, Maire du Palais ſous Sigebert. Borel & pluſieurs autres qui l'ont ſuivi, l'attribuent à Louis le Begue, Roi de France, vers l'an 878. D'autres à *Laurent Beggh*, Prêtre, qui en 1173. forma une Communauté de Filles & de veuves à Liége. Thomas de Chantpré, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, qui étoit Flamand, & qui écrivoit, ſelon le Pere Echard, en 1260. dit dans ſon ſecond

livre des Abeilles, chapitre 29. que les Béguines établies à Paris par S. Louis, venoient originairement d'une premiere ſociété de dévotes, formée à Nivelle, ville de Flandres, en 1226. On doit remarquer qu'il ne dit pas qu'une Communauté de Béguines vint s'établir à Nivelle, mais que celle de Nivelle commença par une ſociété de Filles dévotes qu'on appella *Béguines*, peut-être à cauſe de leurs fonctions, ou de leur coëffure, conformes à celle des anciennes Béguines.

Les Auteurs du Dictionnaire de Trevoux ſont de même ſentiment touchant le lieu & le temps de l'origine des Béguines. Les ſociétés des Béguines, diſent-ils, commencerent dans Nivelle en Flandres en 1226. & en peu de temps ſe répandirent dans toute la Flandres, & même en France, car S. Louis en fit venir à Paris, où il les établit dans l'endroit qu'occupent aujourd'hui les Filles de l'*Ave-Maria*. Geoffroy de Beaulieu, Dominicain & Confeſſeur de S. Louis, parle de cet établiſſement dans la vie de ce Prince. Saint Louis, dit-il, acheta à Paris une maiſon pour les Béguines, & les y plaça. Il ajoute qu'au temps qu'il écrivoit, il y avoit environ quatre cens perſonnes de Communauté : *Domum Pariſiis honeſtarum mulierum quæ vocantur Beguinæ de ſuo acquiſivit ; & eiſdem*

assignavit, in qua honestè, & religiosè conversantur circiter quadringinta. Il en parloit sçavamment puisqu'il y prêchoit en 1273. trois ans après la mort de saint Louis, selon le Pere *Echard*, tom. 1. pag. 265. des Ecrivains de l'Ordre de S. Dominique.

On ne convient pas positivement du temps où les Béguines vinrent s'établir à Paris, mais on croit communément que ce fut vers l'an 1230. Elles formerent encore un second établissement à Paris en 1283. par les bienfaits de *Jean Suivant*, Chefcier de S. Merry, & d'une veuve nommée *Constance de S. Jacques*, qui firent bâtir & fonderent une maison & une Chapelle sous le nom de *sainte Avoye*, pour quarante pauvres veuves. Cette Communauté commença plus tard que celle de la grande maison, mais aussi elle a fini plus tard : *du Breul* dit qu'en 1480. il restoit encore trois veuves dans la maison de sainte Avoye qu'on appelloit *Béguines*, & il dit les avoir vûes.

Nous ne sçavons point ce qui occasionna la diminution & la chute des Béguines qui occupoient la principale maison qu'elles avoient à Paris, ni comment une Communauté composée de quare cens Religieuses en 1273. étoit réduite à trois Béguines en 1480. lorsque

Louis XI. donna ce Couvent aux Religieuſes *de la Tierce Ordre Pénitence & Obſervance de Monſieur S. François*; & ordonna que l'Hôtel des Béguines s'appellât déſormais l'*Ave-Maria*. Les lettres furent enregiſtrées au Parlement le premier Mars de la même année, malgré l'oppoſition que l'Univerſité fit à l'établiſſement des Filles du Tiers-Ordre dans la maiſon des Béguines. Louis XI. voulut que ce Couvent fut appellé à l'avenir l'*Ave-Maria*, par la dévotion particuliere qu'il avoit à la Vierge. Dès le premier de Mai de l'an 1472. il avoit fait une Ordonnance qui établit les trois coups de cloche que l'on donne le matin, à midi & le ſoir, pour faire réciter trois fois l'*Ave-Maria*. Pour conſerver à la poſtérité la mémoire de ſa dévotion envers cette Reine du Ciel, il fit frapper une eſpece de monnoye, ou jetton de cuivre, où d'un côté étoient les Armes de France, entourées de ces mots, *Ave Maria*, *gratia plena*, & de l'autre étoit une croix fleurdeliſée par les bouts, & ces quatre premieres lettres *A. V. E. M.*

Il n'y avoit pas encore deux ans que les Religieuſes du Tiers-Ordre étoient établies dans le Monaſtere de l'*Ave-Maria*, qu'on parla d'établir des Religieuſes de *ſainte Claire* dans cette maiſon. *Jean Berenger*, Docteur en Théologie, por-

tant la parole pour le Recteur de l'Université, déclara au Parlement le 8. Fevrier 1482. que l'Université continuoit dans l'opposition qu'elle avoit formée à l'établissement des Religieuses du Tiers-Ordre dans la maison des Béguines, & consentoit que les Filles de sainte Claire y fussent reçues. Anne de France, fille du Roi Louis XI. & Comtesse de Beaujeu, obtint du Roi son pere des Lettres Patentes en faveur des Filles de sainte Claire, contraires à celles qu'il avoit accordées aux Filles du Tiers-Ordre. Les quatre Ordres Mendians, le Curé de saint Paul, l'Hôtel-Dieu de Paris, le Ministre & Provincial des Cordeliers de Paris, & le Visiteur de la réforme de sainte Claire, intervinrent dans ce procès, & se joignirent à l'Université & à la Comtesse de Beaujeu ; mais toutes ces oppositions furent inutiles : par Arrêt du 2. Septembre 1482. le Parlement enregistra de nouveau les Lettres Patentes obtenues par les Religieuses du Tiers-Ordre, & débouta la Dame de Beaujeu & les Religieuses de sainte Claire, de l'effet de leurs Lettres Patentes.

Les Religieuses du Tiers-Ordre qui s'étoient si fortement opposées à l'introduction des Filles de sainte Claire dans leur Couvent, furent si édifiées de ce qu'elles entendoient dire de leur vie

ſainte & pénitente, qu'elles furent les premieres à les inviter de venir s'établir dans leur Monaſtere. La Reine, veuve de Louis XI. ſe prêta à ce ſaint œuvre, & avec le conſentement du Pape Innocent VIII. fit venir de Mets quatre Religieuſes de ſainte Claire, pour les mettre au Couvent de l'*Ave-Maria*, qui en peu de temps ſe trouva rempli de cinquante-huit filles; & quoique leur Inſtitut paroiſſe au-deſſus des forces humaines, elles ſont aujourd'hui le même nombre, au moins.

Pour épargner au lecteur la peine d'aller chercher ailleurs l'origine & les différentes branches de la Regle de ſainte Claire, je remarquerai ici que cette ſainte fille reçut de la main de S. François, ſon Directeur ſpirituel, la regle qu'elle pratiqua, & qu'elle fit pratiquer à celles qui voulurent vivre ſous ſon Inſtitut. Elle ſe retira à *ſaint Damien* d'Aſſiſe, où elle ſe renferma avec celles qui voulurent ſuivre ſon exemple, & c'eſt de ce lieu qu'on les nomma d'abord les Filles de *S. Damien*. Cette premiere regle fut confirmée par les Papes Alexandre IV, & Innocent IV, mais ayant paru trop auſtere, le Pape Urbain IV. la tempéra & l'adoucit en quelques articles qui lui parurent d'une trop grande auſterité pour des filles, ſans cependant

abolir cette premiere qu'il mitigea ſeulement. Dès-lors l'Ordre de ſainte Claire ſe partagea en deux branches ou familles. La premiere garda & obſerva la premiere regle dans toute ſa rigueur, & les filles qui l'obſervoient, furent nommées *Damieniſtes*, telles ſont les filles de *l'Ave-Maria*, les *Colettes* & les *Capucines*. La ſeconde branche fut nommée, avec le temps, des *Urbaniſtes* de ſainte Claire, & ce ſont toutes celles que nous nommons aujourd'hui Cordelieres.

Les Damieniſtes & par conſéquent les Filles de l'*Ave-Maria*, n'ont aucunes rentes, & ne vivent que d'aumônes. Elles marchent pieds nuds à platte terre, en tout temps; ne font jamais gras ni en ſanté, ni en maladie. Elles jeûnent toute l'année, excepté les Dimanches & le jour de Noël. Elles n'ont point de cellules, ni de Sœurs Converſes, & font elles-mêmes tous les travaux de la maiſon. Elles couchent ſur la dure, & ſe levent à minuit pour aller au chœur où elles ſont toujours debout, & demeurent juſqu'à trois heures.

Comme les Religieuſes de ſainte Claire de Mets étoient conduites par des Religieux de l'Obſervance de S. François de la Province de France pariſienne réformée, celles de l'*Ave Maria* demanderent au Roi Charles VIII. la même

grace, & il la leur accorda par ſes Lettres Patentes de l'an 1485. & pour loger douze de ces Peres auprès d'elles, il leur donna deux tours de la ville, & le mur qui les joignoit. Ce fut-là où la Reine mere *Charlote de Savoye* fit bâtir un Couvent pour les Religieux qui les dirigent, & c'eſt-là qu'on voit encore une de ces deux anciennes tours de la ville.

La Reine mere, *Charlote de Savoye*, fit auſſi bâtir le Monaſtere des Filles de l'Ave Maria, tel qu'il ſubſiſte à préſent, hormis la grand-porte qui a été reſtaurée en 1660.

La grand-porte de ce Couvent eſt dans la rue des Barrés, & eſt décorée de ce côté-ci de deux ſtatues, dont l'une repréſente *S. Louis*, & l'autre *ſainte Claire*. Elles ſont de pierre, de l'ouvrage de *Thomas Renaudin*, & fort médiocres. Au-deſſus de la baye de la porte eſt la datte de l'année où cette reſtauration à été faire. (1660.)

Dans l'attique eſt un bas-relief qui repréſente l'Annonciation; & dans le rimpan eſt le Pere Eternel qui du haut de la gloire regarde ce Myſtere.

La décoration intérieure de cette même porte, conſiſte en trois ſtatues de pierres. L'une eſt celle de la Vierge tenant le petit Jeſus ſur ſon bras. Sur le plinte eſt écrit *Ave Maria*. Au-deſſous eſt cette inſcription :

LOUIS XI. ET CHARLOTE DE SAVOYE, *Fondateurs de ce Monaſtere, l'an* 1471.

Aux côtés, mais plus bas, ſont les ſtatues de Louis XI. & de Charlote de Savoye. Cette derniere porte ſur une de ſes mains la figure d'une Egliſe qu'elle préſente à la Vierge. Ces trois figures ſont l'ouvrage de *François-Benoît Maſſou.*

L'Egliſe n'a de remarquable que les tombeaux des perſonnes illuſtres qui y ont été inhumées.

Dans la muraille, à côté gauche du Maître-Autel, a été mis le cœur de *Dom Antoine*, Roi de Portugal, chaſſé de ſon Royaume, & mort à Paris l'an 1595. En attendant que j'en parle dans la deſcription de l'Egliſe des Cordeliers, je rapporterai ici deux inſcriptions qu'on a miſes au-deſſous de l'endroit où eſt ſon cœur : l'une eſt en vers & l'autre eſt en proſe.

Intra Cancellos magni præcordia Regis
Invenies, quibus hæc Urbs decorata fuit.
Expulſus Regno, ſed non è cordibus unquam,
Condidit in tenero plurima corda ſuo.

Hoc auguſto loco, conditur auguſtiſſimum cor Sereniſſimi Regis Portugalliæ, D. ANTONII *hujus nominis primi, qui*

paterno jure, ac populi electione regno ſuccedens, ab eo per vim expulſus eſt ; quare in denſiſſimis, ac nemoroſis ſylvis diu latens, tandem ab hoſtibus, animam ejus ſollicitè quærentibus, mirabiliter evaſit, & in Galliam, & Angliam ad ſuppetias petendas tranſmeavit, in qua peregrinatione incredibiles ſupra modum paſſus eſt calamitates ; in quibus adeo conſtantem & invincibilem animum ſemper exhibuit, ut nec laboribus fatigari, nec periculis deterreri, nec rationibus ſuaderi, nec opulentis pollicitationibus, nec longa expectatione faſtidiri, nec denique deficientibus præ ſenio viribus deficere unquam potuerit, ut juri ſuo cederet ; ſed omnibus ſpretis, libertatem Regni ſui ac ſuorum cunctis & bonis fruendis & malis perferendis, validiſſime anteposuit ; illud quoque non parvum Regiæ magnanimitatis argumentum eſt, quod jacto poſt mortem corpore, omnia ejus viſcera tabida ac corrupta inventa ſunt, præter cor, quod quia in manu Dei erat, ab eo incorruptum, & illæſum ſemper ſervatum fuit ; obiit Pariſiis plenus pietate, & in ſumma paupertate, anno ætatis ſuæ 64. Dominicæ vero Incarnationis 1595. die 26. Auguſti.

L'Auteur de ces deux Epitaphes eſt un Cordelier Portugais nommé *Frey Diego Carlos*, couſin germain d'Antoine,

Marville remarque que ce que ce faiſeur d'éloge attribue preſque à miracle, eſt fort naturel. *Rioland* nous apprend dans ſon livre de l'Anatomie du corps humain, qu'au bout de trois jours, le viſage d'un homme mort ſe défigure entierement; qu'au bout de neuf jours toute la maſſe du corps ſe corrompt; mais que le cœur ne commence à ſe corrompre qu'après quarante jours.

Dans le chœur, au-deſſus d'une chapelle qui eſt auprès de la Sacriſtie, eſt un mauſolée de marbre où eſt repréſentée une Dame à genoux, & quoique ce ſoit une des plus belles ſtatues qu'il y ait dans Paris, perſonne n'a pu me dire le nom du Sculpteur qui l'a faite. Elle repréſente la fameuſe *Charlote-Catherine de la Tremouille*, femme de Henri de Bourbon Prince de Condé, de laquelle ſont deſcendus les Princes de Bourbon-Condé & de Bourbon-Conti. Elle mourut le 29. d'Août 1629. âgée de 61 ans. Voici l'inſcription ou l'Epitaphe qui accompagne ſon tombeau:

ÆTERNÆ MEMORIÆ

Illuſtriſſimæ Carlotæ Catharinæ TRIMOLLIÆ, *Henrici Borbonii Condæi Principis conjugi, Henrici primarii è Regio ſtemmate principis matri, quæ fortunæ amplitudinem vicit animi magnitudine, varietatem*

tatem conſtantia peræquavit, ea denique poſt ætatem pie ac laudabiliter exactam, apud Lutetiam Pariſiorum vivere deſiit ann. 1629. Auguſti die 29. Imo cujus nullum deinceps exitum timeret vivendi initium habuit. Vixit an. 61. menſes 3. dies 10.

De l'autre côté du cœur eſt une tombe plate où ont été inhumés *Jacques de Harlay*, Marquis de Breval & de Chanvalon, grand Ecuyer de François de France Duc d'Alençon qui le fit Meſtre de Camp du Régiment de ſes Gardes & de ſa Cavalerie Legere. Il fut auſſi Gouverneur de Sens, & nommé à l'Ordre du S. Eſprit en 1602. Il mourut le 3. d'Avril 1630. *Odette de Vaudetar*, femme d'Achilles de Harlay, Marquis de Breval & de Chanvalon, morte à Breval le 7. Décembre 1637. Le cœur de *Louis de Harlay*, Marquis de Chanvalon, Cornette des Chevaux Legers de la garde du Roi, mort le 10. Août de l'an 1674. des bleſſures qu'il avoit reçues la veille à la bataille de Senef, âgé de 26 ans 2 mois & 2 jours. Son corps fut enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Charleroy, & ſon cœur fut apporté dans celle des Filles de l'*Ave-Maria* de Paris, par les ſoins de *François-Bonaventure de Harlay*, Lieutenant Général des Armées du Roi, &

de *Genevieve de Fortia* ſes pere & mere, le 10. Août 1675.

Dans une des Chapelles de la nef ſont les tombeaux d'une mere & d'une fille qui étoient d'une naiſſance illuſtre, dont le mérite avoit néanmoins illuſtré la naiſſance. La mere ſe nommoit *Jeanne de Vivonne*, fille *d'André de Vivonne*, Seigneur de la Chaſtaigneraye, Sénéchal de Poitou, & l'un des Gouverneurs de François Dauphin, fils de François I. & femme de *Claude de Clermont*, Seigneur de Dampierre, après la mort duquel elle fut nommée par le Roi Henri III. pour être Dame d'honneur de la Reine Louiſe de Lorraine ſa femme.

Cette Dame eſt ici repréſentée à genoux ſur un tombeau de marbre blanc au bas duquel eſt écrit :

D. O. M.

PIIS MANIBUS

ET ÆTERNÆ MEMORIÆ

Generoſiſſimæ & illuſtriſſimæ D. JOANNÆ VIVONEÆ *quæ Regia armoricæ Britanniæ Regulorum propagine & ſtemmate puro inſignita ut tanto natalium ſplendore clariſſima ita ſummis pietatis, caritatis, continentiæ, caſtitatis & munificentiæ virtutibus conſpicua fortiſſimi & illuſtriſſimi Equitis Claudii Claromontii Dam-*

petræ conjugis dilectiſſimi jugali nexu Libitina ſoluto præcoci totos 38. orbitatis annos verè vidua lugens, mœrens clariſſimum jugalis tædæ pignus, fulgentiſſimum ævi jubar, gnatam Claudiam Catharinam Reziorum Duciſſam matri orbique unicam noſtro aluit, coluit, educavit, omnibuſque ingenii, corporis & fortunæ dotibus cumulavit, cumque tot pudoris, caſtitatis irruptæ fidei copulæ ſpecimina edidiſſet, hanc, famæ & virtutis ergo, Henricus III. *Francorum, & Poloniæ Rex Chriſtianiſſimus inter illuſtriſſimas caſtiſſimæ Reginæ Lodoicæ conjugis aſſidentes Heroinas primariam aſcivit, & Regii thalami tutelam ſummum fœminei muneris apicem demandavit, quo integro & fideliter geſto anniſque 68. tranſactis 7. Idus Aprilis 1583. tota Chriſtum ſpirans diem clauſit, inter oſcula, & amplexus mœſtiſſimæ & luctuoſiſſimæ unicæ ſuæ Claromontiæ, quæ pientiſſimæ gnata pientiſſima matri æternùm hærere hæres ſatagens, hocce utrique non par monumentum.*

P. P. S. S. D. D.

Dans la méme Chapelle eſt un autre monument de jaſpe & de bronze, ſur lequel eſt une ſtatue de femme à genoux ſur une grande table de marbre noir, ſoutenue par quatre colonnes auſſi de marbre. Au-deſſous on lit les inſcriptions ſuivantes :

Quod mortale fuit terreſtri conditur urna
Spiritus æthereas felicior incolit arces
Duxerit egregium licet alto à ſanguine nomen
Virtus rara genus meritis illuſtribus auxit.

Ces quatre vers latins qui ne valent pas grand-choſe, ſont rendus par autant de vers françois qui ne valent pas mieux, & qui ſont gravés ſur un petit marbre qui eſt au-dedans de la Chapelle :

Tout ce qu'eut de mortel cette illuſtre Ducheſſe
Giſt deſſous ce tombeau, ſon ame eſt ſur les Cieux,
Qui de tant de vertus décora ſa nobleſſe,
Que ſa gloire enrichit l'honneur de ſes Ayeux.

Au-deſſous des vers latins on lit :

CLAUDIA CATHARINA CLAROMONTIA

Retiorum Dux Heroïna cum quavis priſci ævi comparanda, pietate, pudicitia, ingenii elegantia, in litteratos eximio favore, in tenuiores benignitate, ac munificentia, erga omnes comitate inſignis; vetuſtiſſimæ gentis ſplendori etiam aliquid addi poſſe judicavit, ſi animum liberaliori doctrina ſupra ſexum excoleret eoque nomine Regibus ac Principibus, quorum

plures arcta neceſſitudine contingebat, acceptiſſima fuit, ut qui eam ſæpius de rebus graviſſimis ac omnibus diſciplinis admirabili facundia diſſerentem libentiſſimè audirent; iis præſtantis ingenii dotibus enituit præſertim cum Polonorum Legati Carolum IX. Henricum *novum Poloniæ Regem*, Catharinam *Reginam parentem latino ſermone alloquerentur. Ipſi enim Principes uſi ſunt interprete Claromontia Legatis appoſitè reſpondente. Joanni Annebaldo Claudii illius famoſi maris Præfecti filio primùm nupſit; quo pro patria, & Rege in prælio Druidenſi fortiter dimicante occiſo, cum Alberto Gondio Retiorum Duce Franciæ Pari, Equitum Tribunorum Principe, triremiumque Gallicarum generali ob prudentiam & animi magnitudinem de Gallia bene merito; 36 annos unanimi connubio vixit. Obiit Lutetiæ Pariſ. menſe Feb. an. S. 1603 ætatis 60.*

HENRICUS GONDIUS *Retiorum Dux, ex Carolo Bellæ Inſulæ Marchione filio Nepos aviæ pientiſſimæ*; Henricus *Pariſienſis Epiſcopus*; Philippus Emmanuel *Juniaci Comes, triremium Gallicarum Præfectus generalis*; Joannes *Divi Albini Abbas, filii matri ſuaviſſimæ mœrentes poſuerunt.*

Cette Claude Catherine de Clermont, Ducheſſe de Rets, dont on vient de lire

l'Epitaphe, étoit une Dame de beaucoup d'eſprit, & qui poſſedoit en perfection les Langues ſçavantes. Ce fut elle qui répondit en latin pour la Reine Catherine de Medicis aux Ambaſſadeurs de Pologne qui apporterent au Duc d'Anjou le Decret d'élection à cette Couronne. Quoique Cette Dame n'eut eu qu'un jour pour ſe préparer à répondre à ces Ambaſſadeurs, ſon diſcours remporta le prix, d'une commune voix, ſur ceux du Chancelier de Birague & du Comte de Chiverni qui avoient auſſi répondu, le premier pour le Roi Charles IX. & l'autre pour le Duc d'Anjou.

Sur l'un des piliers de la nef de cette Egliſe, eſt l'Epitaphe de *Robert Tiercelin, Chevalier, de l'illuſtre maiſon de S. Bernard, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; Lieutenant de Monſieur le Grand-Maître de l'Artillerie en l'Arſenal de Paris & Iſle de France, après avoir fidelement ſervi quatre Rois, décedé au 73 an de ſon âge, a voulu être inhumé en cette chapelle, & honoré le Monaſtere de ſes bienfaits; il finit ſes jours en l'Arſenal le 28. Octobre 1616.*

En face du chœur, & attenant la grand-grille, eſt une tribune de pierre de liais, au-deſſus de laquelle eſt un cartouche, avec cette inſcription en lettres d'or. *Le corps entier de* S. LEONCE,

Martyr, donné par Madame de Guenegaud en 1709.

Cette tribune qui eſt ceintrée ſur le devant & ornée de baluſtres de pierre, ſert quelquefois de chaire aux Prédicateurs.

Dans le Chapitre des Religieuſes furent enterrés par permiſſion du Pape *Mathieu Molé*, Garde des Sceaux de France, & *Renée Nicolaï*, ſa femme. Mathieu Molé s'étoit trouvé Premier Préſident du Parlement de Paris dans des temps très-difficiles, où il montra beaucoup de fermeté & de conduite; auſſi a-t'on dit de lui qu'il joignoit aux qualités eſſentielles à un grand Magiſtrat, le courage du grand Guſtave, ou celui du grand Condé.

L'HÔTEL DE SENS.

Cette maiſon eſt ſituée dans la rue des Barrés, de même que celle que je viens de décrire, & a pris ſon nom des Archevêques de Sens, auſquels elle a appartenu & appartient encore aujourd'hui. J'ai dit ci-deſſus que Charles V. avoit pris l'Hôtel de Sens pour aggrandir l'Hôtel Royal de S. Paul, & qu'il avoit donné en échange l'*Hôtel d'Eſtomenil*. Les Archevêque de Sens ſe contenterent pendant aſſez long-temps de cet Hôtel; mais *Triſtan de Salazar*, un de leurs ſucceſ-

ſeurs, forma le deſſein d'en bâtir un plus magnifique ſur les ruines de l'ancien, & cela eſt exprimé par ces vers gravés en un endroit de cet Hôtel :

Diſruptas ſenio vili preſſaſque ruinâ,
In nova Triſtandus *condidit arte domos,*
Quem ſi fata diu linquant deducere vitam
Poſteritas celebrem dicet ubique virum.

Ce Prélat étoit fils d'un Capitaine Eſpagnol, qui avoit amené un ſecours conſidérable de troupes au Roi Charles VII. contre les Anglois. On dit que cet Archevêque avoit l'ame ſi guerriere, qu'il accompagnoit le Roi dans ſes expéditions militaires, armé de toutes pieces comme un Général d'armée. Il mourut le 11. Février 1518. & eut pour ſucceſſur le Cardinal *du Prat*, qui fit achever l'Hôtel que Salazar avoit commencé, & preſque fini. Ce bâtiment occupe un aſſez grand terrein, mais l'architecture & les ornemens en ſont gothiques, & même d'un gothique lourd & vilain. Les Archevêques de Sens l'ont occupé pendant qu'ils ont été Métropolitains de Paris, & il a ſervi pendant un aſſés long-temps à loger la Diligence de Lyon, & les caroſſes d'Auvergne. Mais depuis pluſieurs années, cette Diligence eſt dans une des cours de l'Hôtel de la Vieuxville près S. Paul, & a ſon entrée par le Quai des Celeſtins.

La rue des *Nonains-d'hierre*, que le Peuple nomme des *Nonandieres*, a pris ſon nom des Religieuſes de l'Abbaye d'Hierre qui y avoient un grand logis, qu'on nommoit la maiſon des Nonains-d'hierre, & qu'on a nommé la maiſon de la Pie.

La rue de Joui a été ainſi nommée, à cauſe de l'Hôtel que l'Abbé de Joui y a eu pendant longtemps, & qui n'a été aliéné qu'en 1658. par *Pierre de Bellievre*, Abbé Commendataire de cette Abbaye.

On remarque dans cette rue l'*Hôtel d'Aumont* qui eſt beau, & du deſſein de *François Manſard*. La façade qui regne ſur le jardin, eſt ſur-tout d'une belle ordonnance. Sur un des plafonds des appartemens, *le Brun* a peint l'Apothéoſe de Romulus, & ce tableau eſt un des meilleurs de cet habile Peintre. Dans le jardin on voit une figure antique, & une *Venus* à demi couchée, qui eſt d'*Anguier*.

L'*Hôtel de Fourci* eſt dans la même rue, & attenant celui d'Aumont. L'architecture en eſt un peu gothique, mais il a été réparé de façon que les dedans en ſont bien pratiqués, & très-commodes.

Plan et Description du Quartier de Ste Avoye avec ses Ruës et ses Limites.

Limite du Quartier du Temple ou du Marest

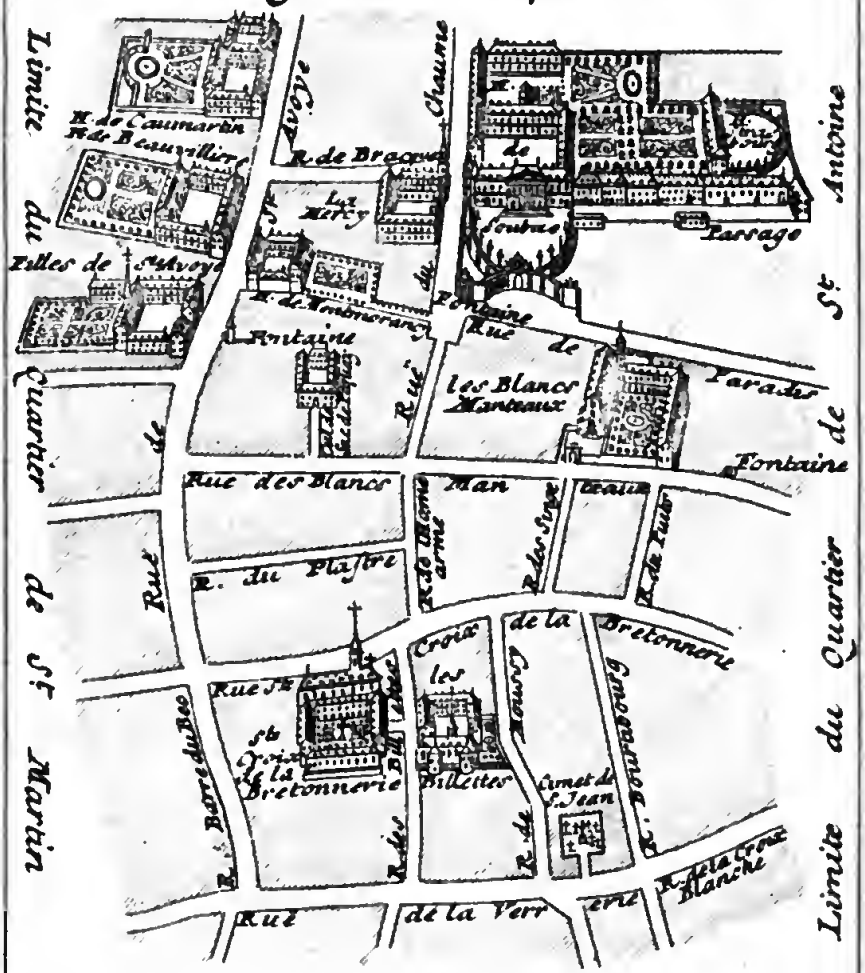

J.B. Scotin Sculp.

V.E. III
Biblioteca
Nazionale

n'y vêcurent d'abord que des aumônes des fideles, mais *Jean d'Appia*, qui ſuccéda à Hugues de Pierrepont en l'Evêché de Liege, & pluſieurs perſonnes de piété firent de grands biens à ce Monaſtere qui eſt le chef lieu de cette Congrégation. Leur principale occupation étoit alors de méditer ſur la Paſſion & ſur la croix de Jeſus-Chriſt, & c'eſt de là qu'ils furent appellés *Cruciferi*, *Cruce ſignati*, *Croiſiers*. Ils ſe conformerent pour l'Office Divin & leurs Conſtitutions aux Religieux de S. Dominique, & cette conformité porta le Pape Innocent IV. au Concile de Lyon, à confirmer cette nouvelle Congrégation que le Pape Honoré III. avoit déja approuvée. S. Louis ayant été informé du zele de ces Chanoines Réguliers, & du ſuccès des prédications de *Jean de Sainte-Fontaine*, leur troiſieme Général, en fit venir à Paris, & leur donna le lieu qu'ils occupent aujourd'hui rue de la Bretonnerie, où étoit l'ancienne Monnoye du Roi. Il ajouta même quelques maiſons contigues qu'il leur fit céder par Robert Sorbon à qui il en donna d'autres en échange, comme on le voit dans une de ſes lettres qui eſt du mois de Février de l'an 1258.

En 1518. on prétendit que les Chanoines Réguliers de Sainte Croix de la Bretonnerie s'étoient relâchés de leurs

premieres obſervances, & le Général de cette Congrégation délégua le Curé de S. Jean en Greve & celui de S. Nicolas des Champs pour faire la viſite au Couvent de Sainte Croix de la Bretonnerie, le réformer, & pacifier les différends qui étoient entre les Religieux. Sur la Requête préſentée au Parlement pour cet effet, il permit aux Délégués le 9 d'Août de procéder à leur commiſſion, & leur enjoignit d'appeller avec eux les Prieurs des Celeſtins, des Chartreux, de ſaint Martin des Champs, & ſi beſoin étoit, Jean le Clerc, Chancelier & Chanoine de l'Egliſe d'Amiens, & Vice-Gérent du Conſervateur de ſainte Genevieve. Ces Réformateurs donnerent une Sentence le 18. Septembre ſuivant, mais le Général de l'Ordre n'en fut pas content. Le Parlement la fit examiner, & ſur le rapport qui lui en fut fait, ordonna qu'elle ſeroit exécutée ponctuellement nonobſtant toutes les oppoſitions & appellations; ſauf au Général de pouvoir donner le Vicariat perpétuel au Prieur des Jacobins, en le joignant aux deux Délégués ci-deſſus nommés. En 1520. il y eut trois autres Vicaires nommés pour procéder à la même réforme, l'Abbé de S. Victor, le Prieur de S. Martin des Champs & le Prieur des Celeſtins, auſquels le Parlement donna pour les aſſiſ-

ter, Nicole Brachet Conſeiller. Quelques années après, les Religieux de cette maiſon obtinrent un autre Arrêt du Parlement, qui ordonna que le Général n'y pourroit faire la viſite que de trois en trois ans, qu'il termineroit chaque viſite en trois jours, & qu'il auroit deux aſſiſtans, pris d'entre les Prieurs de ſaint Germain des Prez, de ſaint Victor, de ſaint Martin des Champs, de S. Sauveur de Melun, des Celeſtins & des Jacobins de Paris, au choix des Religieux de la maiſon. Sous le Regne de Louis XIII. le Cardinal de la Rochefoucaud ſaiſit l'occaſion de quelques déſordres qui y étoient arrivés, & y introduiſit des Chanoines Réguliers de ſainte Genevieve, mais les Religieux de Sainte Croix eurent le crédit de faire ſortir de leur Monaſtere ces Réformateurs, & de les renvoyer à ſainte Genevieve par ordre du Roi, le 13. d'Octobre de l'an 1641. Les Religieux de Sainte Croix de la Bretonnerie ſe réformerent alors d'eux mêmes, & réſolurent de vivre régulierement ſelon la Regle de S. Auguſtin.

Leur Egliſe a été dédiée ſous le titre de l'Exaltation de la Sainte Croix.

Sur la principale porte de l'Egliſe, eſt cette inſcription :

HÆC EST DOMUS DOMINI.

1680.

Cette date ſignifie apparemment que cette porte a été rebâtie en 1689. mais elle eſt preſque d'auſſi mauvais goût que ſi elle étoit gothique.

L'Egliſe eſt gothique, mais aſſez grande, bien éclairée, & proprement tenue.

Le fameux *Barnabé Briſſon*, ſecond Préſident au Parlement de Paris, & un des plus ſçavans hommes de ſon ſiecle, ayant été ſoupçonné par les ſeize de favoriſer le parti du Roi, ils ſe ſaiſirent de lui, de *Claude Larcher*, Conſeiller au Parlement, & de *Jean Tardif*, Conſeiller au Châtelet, & les firent pendre ſans autre forme de procès à une poutre de la Chambre du Conſeil du Châtelet. Cette abominable exécution fut faite le 15. de Novembre de l'an 1591. & le corps de Briſſon fut inhumé dans cette Egliſe. Quoiqu'on ſoit ſçavant, ce n'eſt pas dire qu'on ſoit ſans défauts. Un Hiſtorien Catholique * a accuſé Briſſon d'avarice & de cruauté, & ajoute qu'on le ſoupçonna de n'avoir pas peu contribué à l'empriſonnement du Premier Préſident de Harlay pour avoir ſa place. Il rapporte même une Epitaphe qu'on fit à Briſſon, & dont voici le commencement :

* *Jean-Baptiſte le Crain.*

BARNABÆ BRISSONII
Præſidis maximi exangue cadaver
hic repoſtum eſt,

qui, dum vixit, pecuniam
Cruce *ſignatam adamavit*,
Crucem *adoravit*, Cruci *affixus eſt*,
& à Cruce * *ceteriſque*
cruenta pietate ferventibus,
in æde Crucis *ſepultus.*

* Procureur en Cour d'Egliſe, & l'un des ſeize.

Cette cruauté ne fut pas longtemps impunie, car le Duc de Mayenne étant accouru à Paris, fit arrêter *Louchard*, *Anroux*, *Emonot* & *Ameline*, quatre des ſeize, & *Barthelemy*, qui n'en étoit pas, & les fit pendre publiquement dans la ſale baſſe du Louvre, le 4. de Décembre ſuivant.

Il y a au-deſſous de l'Egliſe ſeize cavaux qui ſervent de ſépulture à pluſieurs familles de la Ville.

La maiſon eſt dans le goût moderne, & nouvellement bâtie. Dans le veſtibule qui conduit au réfectoir, eſt un lavoir, ou fontaine d'architecture, en forme de demi coupole, dont les colonnes & tous les autres ornemens ſont de différens marbres, & de métail doré. Ce morceau eſt plus beau qu'il ne convient, & ſeroit mieux placé dans quelques boſquets des jardins de Verſailles, que dans une maiſon Religieuſe. Le refectoir eſt grand & propre. Le jardin n'eſt pas grand, mais il eſt bien tourné, & bien fleuri.

La rue *des Billettes* finit, d'un côté

dans celle de Sainte Croix de la Bretonnerie, & de l'autre dans celle de la Verrerie. On la nommoit en 1290. & longtemps après, la rue des Jardins, *vicus Hortorum*. Quant au nom des Billettes qu'elle porte depuis longtemps, il n'eſt pas aiſé d'en donner une étymologie un peu ſatisfaiſante. Le Pere *du Breul* ſe mocque du Public, quand il dit que le nom de *Billettes* vient de la bile noire, *bilis atra*, d'un Juif qui demeuroit dans cette rue, & qui fit mille outrages à une hoſtie conſacrée. *Sauval* eſt porté à croire que ce nom tire ſon origine d'une eſpece de péage qu'on appelloit *Billette*, à cauſe d'un billot de bois qui étoit à la porte de la maiſon où il ſe payoit; mais il ne compte pas abſolument ſur cette origine, & il a raiſon.

LE COUVENT DES BILLETTES.

Le Couvent des Carmes qui eſt dans cette rue, & qui en a pris le nom, eſt ſitué à l'endroit où étoit autrefois la maiſon d'un Juif nommé *Jonathas*, ou *le bon Juif*. Une pauvre femme lui ayant donné en gage le meilleur de ſes habits pour trente ſols pariſis qu'il lui avoit prêtés, & ne ſe trouvant pas en état de les lui payer, elle le pria inſtamment de vouloir bien lui prêter ledit habit pendant les fêtes de Pâques, mais le Juif fut

inflexible, à moins qu'elle ne voulut lui promettre de lui apporter l'hoſtie qu'elle recevroit à la communion, auquel cas il luî promit non ſeulement de lui rendre ſon habit, mais encore de la tenir quitte de l'argent qu'il lui avoit prêté. Cette malheureuſe s'en alla à S. Merry, où s'étant approchée de la ſainte table, & y ayant reçu la communion, elle ſe retira auſſitôt, & ayant mis la ſainte hoſtie dans un mouchoir, l'alla livrer au Juif. Ce perfide n'eut pas plutôt l'hoſtie en ſa diſpoſition, qu'il la mit ſur un coffre, & ayant pris un ganif, la perça de pluſieurs coups, & l'on dit qu'auſſitôt il en découla du ſang en abondance. Il fut étonné de ce miracle ſans en être converti, & appella ſa femme, nommée *Belatine*, un fils & une fille qu'ils avoient, pour les en rendre témoins. Cet endurci continua encore ſes impies expériences, & après avoir pris un cloud & un marteau. il perça de pluſieurs coups la ſainte hoſtie, & dans l'inſtant le ſang recommença à couler; puis il l'attacha, & lui déchargea des coups de fouet, comme avoient fait autrefois les Juifs ſur le corps paſſible de Jeſus-Chriſt. *Belatine* fut ſi frappée de ce qu'elle voyoit, qu'elle ne put s'empêcher de lui reprocher ſon incrédulité & ſon impiété. Ce malheureux reprit encore cette hoſtie miraculeuſe,

& la jetta dans un grand feu; mais la voyant voltiger au-deſſus des flâmes ſans qu'elle en fut endommagée, il prit un couteau, & fit des efforts inutiles pour la mettre en pieces. Pour n'oublier aucun des tourmens que Jeſus-Chriſt avoit ſoufferts en ſa premiere Paſſion, il attacha cette hoſtie, & la perça d'un coup de lance qui fit encore ruiſſeler le ſang. Enfin pour dernier trait de rage, il la jetta dans une chaudiere remplie d'eau bouillante qui changea de couleur, & devint rouge comme du ſang, pendant que l'hoſtie s'élevant au-deſſus de la chaudiere, parut viſiblement être le corps de Jeſus-Chriſt crucifié. Son fils étant ſorti dans le temps que les cloches appelloient le peuple à la grand-Meſſe, & ayant rencontré des enfans de ſa connoiſſance qui alloient à l'Egliſe, il leur dit que c'étoit en vain qu'ils y alloient, puiſque ſon pere avoit ce matin ſi maltraité leur Dieu, qu'il l'avoit fait mourir. Une bonne femme entendant ce diſcours, prit une jatte de bois, & courut à la maiſon du Juif ſous pretexte d'y aller querir du feu, & s'étant approchée de l'atre, vit voltiger la ſainte hoſtie qui vint ſe repoſer dans le petit vaiſſeau qu'elle tenoit. Elle la reçut avec tout le repect poſſible, & la porta au Curé de S. Jean en Greve, où elle eſt encore ac-

tuellement. Au premier bruit de ce miracle, tout Paris accourut à la maiſon du Juif & à l'Egliſe de S. Jean en Greve. On ſe ſaiſit de ce Juif, on le mena en priſon, comme auſſi ſa femme & ſes enfans, & ſon procès ayant été inſtruit, il fut brulé vif. Sa femme qui n'avoit point eu de part à ſes impiétés, & qui même avoit été touchée des miracles réiterés que Dieu avoit opérés en ſa préſence, fut baptiſée avec ſes deux enfans.

La maiſon & les autres biens de cet abominable Juif, furent confiſqués au profit du Roi Philippe le Bel, & ce Prince donna une partie de cette maiſon à *Reignier Flaminge*, Bourgeois de Paris, qui y fit bâtir une Chapelle qui fut nommée *la Chapelle des Miracles*. Le même Prince voulant contribuer à l'agrandiſſement de cette Chapelle, & que le Service Divin s'y fit avec plus de régularité & de ſolemnité, donna l'an 1299. l'autre partie de la maiſon du Juif aux *Freres de la Charité de Notre-Dame*, qui en 1286. avoient été inſtitués par *Gay de Joinville*, pour deſſervir l'Hôpital qu'il avoit fondé à *Boucheromont* dans le Diocèſe de Châlons ſur Marne. Ce Seigneur engagea en même temps *Reignier Flaminge* à céder à ces Religieux la Chapelle des Miracles, & par ce moyen ils furent mis en poſſeſſion de toute la mai-

ſon du Juif & de ſes dépendances. Les Lettres Patentes par leſquelles Philippe le Bel donna cette maiſon aux Freres de la Charité de Notre-Dame, ſont en original dans les archives du Couvent des Billettes, & ſont rapportées par *du Breul* dans ſon Théatre des antiquités de Paris. Comme cette maiſon étoit dans la cenſive & ſeigneurie de *la Bretonnerie* de Paris, que l'on nommoit auſſi *la Terre*, ou *le Fief aux Flamans*, les Freres de la Charité de Notre-Dame obtinrent de *Jean Arrode*, Seigneur de ce Fief, des Lettres d'amortiſſement, qui ſont datées de l'an 1302. & du mercredi jour de la fête de *Jehan Décolace*. Elles ſont auſſi rapportées dans les antiquités de *du Breul*. Le Fief aux Flamans dont pluſieurs Hôtels & grandes maiſons dépendent, ſubſiſte encore, & appartient aujourd'hui au Couvent des Billettes.

Les Freres de la Charité de Notre-Dame s'étoient érigés en corps de Communauté du chef de Guy de Joinville, & du leur, ſans l'approbation du ſaint Siege, ce qui eſt défendu par les canons, mais le Pape Clément VI. par ſa bulle datée d'Avignon, & du 29. Août de l'an 1346. leur donna l'abſolution de toutes les cenſures qu'ils avoient encourues; & par une autre bulle datée du même lieu & de l'an 1347. leur ordonna

de quitter leur ancien habit & leurs anciens ſtatuts pour prendre la Regle de S. Auguſtin & l'habit qu'elle preſcrit. Le Couvent des Billettes devint pour lors un Prieuré Conventuel de l'Ordre de S. Auguſtin, ſous l'autorité d'un Général qui réſidoit originairement à Boucheromont. La régularité des mœurs, & la piété de ces Freres de la Charité, leur acquirent l'eſtime du Public.

L'an 1408. la rue des Jardins avoit tellement changé de face, que le Couvent & l'Egliſe des Billettes étoient comme enterrés, & que les Religieux qui l'occupoient furent obligés de bâtir non ſeulement de nouveaux Cloîtres, mais auſſi une nouvelle Egliſe. L'ancienne devint pour lors ſouterraine, & ſert de cimetiere aux Religieux & aux Bienfaiteurs du Couvent. Malgré tous les changemens, la Chapelle *du Miracle* a toujours été conſervée, & l'on voit auprès, des reſtes des anciens cloîtres. Les armes de France qu'on remarque aux voutes du cloître, ſont des preuves de la protection que nos Rois ont accordée à cette maiſon. L'Univerſité de Paris lui donna auſſi des marques de ſon eſtime, car elle lui accorda droit de College, & par là ſes Religieux en devinrent membres & ſuppôts. Dans la ſuite des temps les Freres de la Charité de Notre-Dame

déchurent tellement de l'eſtime & de la réputation qu'ils s'étoient acquiſe, qu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle on entreprit de le réformer, mais le petit nombre de Religieux, qui n'étoit pour lors que de quarante dans tous les Couvents de l'Ordre, leur indocilité, leur diviſion, & la ruine du temporel de leurs maiſons, rendirent inutile ce pieux deſſein, & firent qu'on prit le ſeul parti qu'il y eut à prendre, qui étoit de laiſſer éteindre cet Ordre, & de permettre à ſes membres infortunés de traiter avec différens Ordres Religieux pour s'aſſurer du pain & le néceſſaire à la vie. En cet état ceux des Billettes traiterent de leur Couvent avec les Peres Feuillans qui avoient deſſein d'y établir leur Noviciat, mais ſur ce qu'on donna à ces derniers deux jardins ou emplacemens dans la rue d'Enfer, au fauxbourg ſaint Michel, ils trouverent cette ſituation plus convenable, & renoncerent aux droits qu'ils venoient d'acquérir ſur le Couvent des Billettes. Les Carmes Réformés de l'Obſervance de Rennes en la Province de Tours, qui cherchoient depuis longtemps à s'établir à Paris ſaiſirent cette occaſion, & le 24. de Juillet de l'an 1631, il fut paſſé un contrat entre le P. *Leon de S. Jean*, ſtipulant pour toute la Congrégation deſdits Carmes Réfor-

més, & les Religieux de l'Ordre de la Charité dits des Billettes, par lequel ces derniers cederent aux Religieux Carmes de ladite Congrégation, *l'Egliſe, Prieuré, & Monaſtere appellé des Billettes*, enſemble *tous les biens meubles & immeubles appartenans audit Prieuré*; & comme ces Religieux Billettes reconnurent avoir auparavant traité avec les Peres Feuillans pour leur dite maiſon, ils s'obligerent de rapporter & bailler auſdits Peres Carmes le déſiſtement des Peres Feuillans en bonne & due forme. Les Peres Carmes de leur côté s'obligerent de faire & célébrer le Service Divin en ladite Egliſe; d'acquitter & faire les charges & fondations dont leſdits Religieux Billettes étoient tenus & obligés; de payer & acquitter toutes les dettes faites & créées par ledit Couvent & Religieux Billettes. Demeurans leſdits Billettes, ſi bon leur ſembloit, en leurdit Couvent où ils devoient être logés, nourris, traités, chauffés, blanchis & ſoignés audit Couvent tant en ſanté qu'en maladie, aux dépens deſdits Peres Carmes, qui outre leſdites choſes s'obligerent de payer annuellement à chacun deſdits Religieux Billettes la ſomme de cent livres pour leur veſtiaire, & au Prieur celle de deux cens livres. Ce contrat fut confirmé par une bulle du

Pape Urbain VIII. par des Lettres Patentes du Roi Louis XIII. & par Jean-François de Gondy, Archevêque de Paris, dont l'Official mit lesdits Peres Carmes en possession le 27. Juillet 1633. après toutes les formalités requises, & après plusieurs Arrêts du Parlement.

Sur la grand-porte de l'Eglise, en dehors étoit peinte en lettres gothiques noires sur un fond blanc cette inscription :

Ici est l'Eglise & Monastere aux Freres de l'Ordre de la Charité de Notre-Dame, fondée en l'honneur & reverence du Saint-Sacrement de l'Autel, où le précieux sang miraculeux de la sainte hostie a été répandu.

Sur l'entrée de la Chapelle du Miracle, qu'on a toujours conservée, & dans laquelle on descend par un escalier entouré d'une balustrade, on lisoit encore en 1685. une inscription dont voici les termes :

Ci-dessous le Juif fit bouillir
la SAINTE HOSTIE.

Mais comme depuis quelque temps on a couvert une partie de cette Chapelle souterraine par une espece de tambour de bois, on a mis en la place de cette ancienne inscription celle qui suit :

Cette

Cette Chapelle eſt le lieu où un Juif outragea la SAINTE HOSTIE.

L'on voit encore dans cette Egliſe le ganif dont le Juif ſe ſervit pour percer la ſainte hoſtie, comme auſſi l'ecuelle ou jatte de bois ſur laquelle la ſainte hoſtie vint ſe repoſer. L'un & l'autre ſont enchaſſés dans des Reliquaires d'argent qui ſont des ſtatues de Saints qui tiennent dans leurs mains les figures des inſtrumens qui y ſont enchaſſés & qu'on expoſe aſſez ſouvent ſur le Maître-Autel. Papire Maſſon, Ecrivain eſtimé, qui a beaucoup écrit ſur notre Hiſtoire, étoit très perſuadé du miracle que Dieu avoit operé en cet endroit, à l'occaſion de la ſainte hoſtie; ſa dévotion le porta à demander d'être inhumé dans cette Egliſe. Voici ſon Epitaphe telle qu'elle eſt ſur une tombe plate :

PAPIRIUS MASSONUS

Forenſis,
in Senatu Pariſienſi Advocatus,
in hoc loco jacet,
quem ſibi longe ante obitum elegerat
Requieſcat in pace.

Sur un marbre noir attaché au pilier qui eſt vis-à-vis cette tombe on lit :

MALLEOLO ET CELTE INCISUM MARMOR AIT,

Si Sepulchra ſunt domus mortuorum,
PAPIRIUS MASSONUS
Annalium Scriptor in hac domo quieſcit;
de quo alii fortaſſe aliquid,
ipſe de ſe nihil,
niſi quod olim qui hæc legerit illum
vidiſſe cupiet.

Hoc Epitaphium JOANNES MASSONUS
Eccleſiæ Bajocenſis in Lugdunenſi
ſecunda Archidiaconus,
ex autographo fratris, poni curavit.
Beata requie fruatur.

Papire Maſſon étoit de S. Germain-Laval en Forès, & avoit changé ſon nom de *Jean*, en celui de Papire. Il fut Jeſuite, & puis Avocat au Parlement de Paris. Il mourut au mois de Janvier de l'an 1611. âgé d'environ ſoixante-ſept ans.

François Eudes de Mezeray, un de nos plus fideles Hiſtoriens, ordonna que ſon cœur fut inhumé dans une des Chapelles de cette Egliſe où l'on lit cette inſcription:

D. O. M.

Cy-devant repoſe le cœur de François Eudes de MEZERAY, *Hiſtoriographe de France, Secretaire perpetuel de l'Académie Françoiſe.*

Ce cœur après ſa foy vive en Jeſus-Chriſt, n'eut rien de plus cher que l'amour de ſa patrie. Il fut conſtant ami des bons, & ennemi irréconciliable des méchans. Ses écrits rendront témoignage à la poſtérité de l'excellence & de la liberté de ſon eſprit, amateur de la vérité, incapable de flaterie, qui ſans aucune affection de plaire, s'étoit uniquement propoſé de ſervir à l'utilité publique. Il ceſſa de reſpirer le 10. *Juillet.* 1683.

On ne doit point finir cet article ſans parler de la nouvelle Egliſe de ces P. P. bâtie à la même place de l'ancienne qui étoit du plus mauvais gothique. Le plan de celle-ci eſt ſi mal entendu, qu'il fait preſque regretter l'autre. Nulle proportion entre ſa largeur, ſa longueur & ſa hauteur, la partie du cœur eſt une grande ovale beaucoup trop alongée, qui forme un aſpect choquant. Quant à l'ordonnance de toutes les autres parties de ce bizarre édifice & de ſon architecture, elle eſt ſans accord & ſans proportions. Des pilaſtres guindés ſur des ſocles qui ont preſque la moitié de l'ordre. Des tribunes portées ſur des mutules très-maigres, qui ſe perdent dans le mur, & laiſſent ces tribunes ſans ſoutien. Celle de l'orgue eſt dans le même genre, le deſſein du portail eſt ſi pauvre & ſi dépour-

vu de génie, qu'il répond parfaitement à la compoſition du total.

Nous avons déja dit, au ſujet des bâtimens des Communautés Religieuſes, qu'il eſt très-rare, & preſque impoſſible qu'ils ſoient dans un bon genre, & exemts des fautes même les plus ſenſibles : la plupart de ceux qui les habitent n'étant habituellement appliqués qu'à des fonctions pieuſes, ou à l'étude des livres ſaints, ils doivent néceſſairement ignorer les regles de l'art de bâtir, & les bonnes proportions ; ſatisfaits d'un plan proprement deſſiné, ils l'adoptent avec confiance, & ſur-tout ſi c'eſt l'ouvrage d'un de leurs P. P. qui ait le talent de griffoner de l'architecture. Sans un réglement de Police qui ſoumette à l'examen de l'Académie ou des Architectes renommés, nos édifices publics, Paris ſera éternellement infecté d'une infinité de ridicules productions monacales, & de facades de maiſons de particuliers & de Seigneurs, ſans ordre, ſans goût, ſans proportions.

J'ai encore à remarquer au ſujet de ces Religieux que le Prieuré de S. Nicolas des Baſſes Loges près de Fontainebleau leur fut auſſi cédé par les Religieux de la Charité de Notre-Dame, comme une dépendance du Couvent des Billettes.

LES BLANCS MANTEAUX.

Ce Monaſtere fut établi en 1258. par des Religieux Mendians venus de Marſeille où leur Ordre avoit commencé, ſous le titre de *Serfs de la Vierge Marie*, & ſous la Regle de S. Auguſtin; mais parce qu'ils portoient des manteaux blancs, le peuple les nomma *Blancs Manteaux*, & ce nom eſt reſté à leur Monaſtere de Paris, & à la rue dans laquelle il eſt ſitué. Ils étoient différens de ceux qu'on nomme *Servites*, dont les manteaux ſont noirs. *Amauri de la Roche*, Maître du Temple, permit à ces Religieux d'avoir en ce lieu un cimetiere, une Chapelle & un Couvent, ſi l'Evêque de Paris le trouvoit bon, auſſi bien que le Curé de S. Jean en Greve dans la Paroiſſe duquel ils s'établirent. Ces bâtimens furent élevés des aumônes de pluſieurs particuliers qui donnerent de quoi acheter l'emplacement, & de quoi bâtir; cependant S. Louis en eſt regardé comme le principal fondateur, parce qu'il donna quarante ſols de rente à la maiſon des Chevaliers du Temple de Paris, en dédommagement des droits de cenſive qu'elle avoit ſur le lieu où fut bâti ce nouveau Monaſtere.

Cet Ordre de Serfs de la Vierge Marie dura fort peu de temps; car dans le

ſecond Concile de Lyon en 1274. le Pape Grégoire X. ſupprima tous les Ordres Mendians établis depuis le Concile de Larran tenu ſous Innocent II. à l'exception des quatre Ordres célebres des Freres Prêcheurs, des Mineurs, des Carmes & des Auguſtins. Pour lors le Roi Philippe le Bel donna le Monaſtere des Blancs Manteaux aux Guillemites qui avoient été inſtitués par un *ſaint Guillaume*, Solitaire, qui après avoir pratiqué la retraite dans pluſieurs ſolitudes de Toſcane, ſe fixa dans un lieu nommé *Malavalle*, dans le territoire de Sienne, d'où ſes diſciples ſe répandirent en Iralie, en Allemagne, en France, &c. Il y en avoit déja d'établis aux *Macabées de Montrouge* près de Paris, & ce fut à ceux-là que Philippe le Bel donna le Monaſtere des Blancs Manteaux. Le Pape Boniface VIII. par ſa Bulle du 18. Juillet 1297. datée de Civita-Vecchia, permit aux Hermites de S. Guillaume de Montrouge d'aller s'établir dans le Monaſtere des Blancs Manteaux.

Le Monaſtere des Guillemites ſe trouvant trop ſerré par les murs de la ville, ils ſupplierent le Roi Philippe de Valois de leur permettre de percer le mur, & d'y faire une porte, tant pour la commodité du peuple qui viendroit plus aiſément entendre le Service Divin dans

leur Egliſe, que pour jouir plus librement des maiſons qu'ils avoient au-delà du mur. Le Roi leur accorda leur demande, & leur permit de percer le mur, & d'y mettre une porte ou *Huiſſerie*, par ſes Lettres Patentes du mois d'Août de l'an 1334. Ces Religieux demanderent encore au Roi en 1336. une tour, & une quantité des anciens mur de la Ville, montant à trente-neuf toiſes deux pieds, ce que le Roi leur accorda auſſi, à condition de payer chaque année quatre livres dix ſols huit deniers pariſis de rente, avec huit ſols ſix deniers pariſis de fonds de terre.

Les principaux Fondateurs de ce Monaſtere ont été *Antoine Robert*, l'un des quatre Notaires-Secretaires du Roi, & Greffier Criminel, & *Marguerite d'Orſay*, ſa femme, qui en 1521. donnerent aux Blancs Manteaux leur terre & ſeigneurie du *Pleſſi-Gaſſot*, à quatre lieues de Paris, afin de mettre ces Religieux à couvert de la néceſſité de mendier. Malgré ce ſecours, leur Communauté étoit peu nombreuſe, lorſque le 3. de Septembre 1618. elle prit la réſolution d'embraſſer la Réforme qui avoit commencé à *S. Vanne* en Lorraine, & qui ſe répandit avec beaucoup de rapidité dans les Provinces de France. Elle députa *Jean Goyer*, ſon Prieur; & *Maurice*

de Vaubicour, un de leurs confreres, pour aller au College de Cluni trouver Dom *Martin Teſnier*, Prieur de S. Faron de Meaux, pour le prier d'accepter leur Maiſon, & de l'unir pour toujours à la Congrégation Françoiſe des Bénédictins Réformés, ſelon la Réforme des Bénédictins de S. Vanne de Verdun. Dom *Martin Teſnier* accepta la propoſition, & ſe tranſporta le même jour au Monaſtere des Blancs Manteaux, où le Prieur rendit compte à ſa Communauté de ce dont il étoit convenu avec *Martin Teſnier*, & pria ſes Religieux de dire publiquement s'ils approuvoient ce qu'il avoir fait, & de le ſigner. Tous approuverent le Traité, & le ſignerent, ce que firent auſſi les deux Prieurs. La Communauté des Blancs Manteaux n'étoit pour lors compoſée que du Prieur, de ſix Profès, & de deux Novices. *Henry de Gondy*, Cardinal de Retz, & Evêque de Paris, introduiſit lui-même les Bénédictins Réformés dans ce Monaſtere, deux jours après le traité.

Le Général des Guillemites qui demeuroit à Liége, réclama contre cette Réforme qui s'étoit faite dans un de ſes Monaſteres ſans ſon conſentement, mais on n'eut aucun égard à ſes plaintes, ni à ſes proteſtations. Le Roi Louis XIII. approuva cette union par ſes Lettres Pa-

tentes du 29. Novembre de la même année, lesquelles n'ayant pas été enregistrées au Parlement dans le temps prescrit, ce même Prince accorda des Lettres de surannation, adressées au Parlement & en date du 22. Février 1622. pour y faire enregistrer les précédentes. C'est dans ces Lettres de surannation qu'on donna pour la premiere fois le nom de *Congrégation de saint Maur* aux Bénédictins Réformés de France, dénomination qui leur est toujours demeurée depuis.

Le Monastere des Blancs Manteaux a été rebâti en 1685. le Chancelier le Tellier, & Elisabeth Turpin sa femme, poserent la premiere pierre le 26. d'Avril, & firent présent de mille écus.

L'Eglise a été bâtie à côté de l'ancienne, sur l'emplacement de laquelle on a fait le jardin. L'intérieur de cette Eglise est beaucoup trop long pour sa largeur. Il regne dans l'ordonnance de son architecture une monotonie de pilastres corinthiens dont le trop grand nombre fatigue l'œil. Les arcades entre lesquelles sont placés ces pilastres, & qui communiquent aux bas côtés, sont traitées plutôt dans le goût de l'ordre dorique que dans celui du corinthien. Les bas côtés sont trop étroits, & dans le genre d'une cour à remises, plutôt que dans celui d'une

Egliſe. Enfin il n'y a point de détail qui puiſſe dédommager des défauts du total, & le moindre connoiſſeur en Architecture s'appercevra aiſément, par le grand nombre des irrégularités de celle-ci, que l'Auteur étoit très-peu verſé dans l'art de bâtir.

Jerôme de Hacqueville, premier Préſident du Parlement de Paris, décédé le 4. Novembre 1628. fut enterré dans l'ancienne Egliſe de ce Couvent; on y avoit mis auſſi les entrailles de *Catherine de Bourbon*, fille de Charles de Bourbon, premier Duc de Vendôme, & de Françoiſe d'Alençon, Abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons, laquelle mourut à Paris en l'Hôtel de Guiſe l'an 1594.

La famille *des Mallons* a ſa ſépulture dans un caveau de cette Egliſe, comme deſcendans de la fille unique d'Antoine Robert, & de Marguerite d'Orſay, principaux Bienfaicteurs de cette maiſon. Il y a auſſi un caveau pour la famille des Brularts.

La nouvelle Egliſe eſt ornée d'un beau monument de marbre blanc, qui a été ſculpté par *Simon Maiziere* en 1719. & érigé à la mémoire de *Jean le Camus*, Lieutenant Civil, mort le 28. de Juillet, & inhumé ici le 30. du même mois de l'an 1710.

Sur un des paneaux de ce mauſolée

eſt gravée en lettres d'or l'Epitaphe ſuivante.

D. O. M.

IN EXPECTATIONE JUDICII,

HIC JACET

Integerrimus dum viveret Judex
JOANNES LE CAMUS,
primùm in ſanctiore Regis Conſilio
Libellorum ſuplicum Magiſter,
mox Regius Arvernorum Provinciæ
Præfectus
demum Prætor Urbanus Pariſienſis.
quo nomine jus dixit civibus
annis ad quadraginta
duos habuit fratres clariſſimos
alterum Epiſcop. & Principem
Gratianop. S. R. E. Cardinalem,
alterum ſuprem. Pariſ. ſubſidiorum
curiæ Principem.
Clariſſimus ipſe, & neutri impar
maximum ſui deſiderium reliquit
V. Kal. Auguſti M. DCCX. *ætatis* LXXIV,

In hac æde ſacra ubi corpus ſuum condi
voluit monumentum
conjugi cariſſimo, & ſibi
MARIA CATHARINA DU JARDIN
P. C.

La rue des Blancs Manteaux à pris ſon nom, de même que le Couvent, de la

couleur du manteau des ſerviteurs de la Vierge Marie, car, ſelon *Sauval*, en 1268. elle ſe nommoit la rue de *la petite Parcheminerie*, depuis, la rue de *la vieille Parcheminerie*, la rue de *la Parcheminerie*, & la rue des *Parcheminiers*. Tous ces noms différens ſont rappellés dans des Chartes du Tréſor du Temple, des années 1440, 1480 & 1492.

La rue Sainte-Avoye a pris ſon nom d'un Couvent de Filles, dont la Chapelle eſt ſous l'invocation de la bienheureuſe Avoye, *Hadvigis*, qui vivoit vers l'an 1198. & qui étoit Prieure de *Méére*, de l'Ordre des Prémontrés dans le Diocèſe de Cologne.

Le Couvent de *Sainte-Avoye* eſt donc dans la rue à laquelle il a donné le nom. On voit par un acte de l'Official de Paris de l'an 1283. que *Jean Suivant*, Chevecier de S. Merri, & une veuve nommée *Conſtance de ſaint Jacques*, y avoient fait bâtir à frais communs une maiſon en faveur de quarante veuves, ſous la direction du Chevecier de ſaint Merri. Dans la ſuite on y mit auſſi des Béguines, & il y en avoit encore quelques-unes lorſqu'on y mit des Urſulines, ſuivant un Concordat paſſé entre les Béguines de la maiſon de ſainte Avoye, les Urſulines, & le Curé ou Chevecier de S. Merri, Patron & Fondateur de

cette maiſon. Le 31. Janvier de l'an 1622. ce Concordat fut approuvé par *Henry de Gondy*, Cardinal de Rets, Evêque de Paris, & confirmé par Lettres Patentes du Roi du mois de Février de l'an 1623. vérifiées au Parlement le même mois.

On voit dans cette rue une fontaine ſur laquelle eſt cette inſcription de Santeul :

Çivis aquam petat his de fontibus, illa benigno
De patrum patriæ munere, juſſa venit. 1687.

IMITATION.

Qu'on ne trouve jamais cette ſource tarie,
Obeiſſez, Nymphe, exactement :
Votre gloire par-là ne ſera point flétrie,
Ceux qui vous font un tel commandement,
Sont les Peres de la Patrie.

Boſquillon.

L'*Hôtel de Meſmes* eſt dans la rue Sainte-Avoye, & s'étend juſqu'à la rue du Chaume & à celle de Braque. C'étoit autrefois l'Hôtel de *Montmorenci* que le Connétable *Anne*, & *Magdeleine de Savoye*, ſa femme, donnerent à *François de Montmorenci*, Maréchal de France, leur fils aîné. Le Roi Henri II. y a demeuré quelquefois : des Princes & des Ambaſſadeurs y ont auſſi logé quelques jours. Le Connétable *Anne de Montmo-*

renci, ayant été bleſſé à mort, dans la bataille de S. Denis, d'un coup de piſtolet dans les reins, le 9. de Novembre 1567. fut apporté dans cet Hôtel où il mourut le troiſieme jour d'après la bataille âgé de 74 ans. C'eſt encore dans cet Hôtel que fut faite la nôce de *Jean-Louis de Nogaret*, Duc *d'Eſpernon*, avec *Marguerite de Foix*, Comteſſe de Candale & d'Aſtarac. Cet Hôtel paſſa enſuite à Meſſieurs de Meſmes, & *Jean-Antoine de Meſmes*, l'a occupé juſqu'en 1712. que de Préſident à Mortier, ayant été nommé Premier Préſident du Parlement, il le quitta pour aller demeurer au Palais. Ce Magiſtrat y avoit fait faire de grandes réparations ſur les deſſeins de *Bullet*, & enſuite ſur ceux de *Boffrand*. De nos jours nous l'avons vû ſervir à un uſage que ſes anciens maîtres auroient très-certainement dèſaprouvé; car c'eſt ici que *Jean Law* établit d'abord les bureaux de *la Banque générale*, qui a cauſé la ruine de tant de familles.

L'*Hôtel de Beauvillier* eſt de l'autre côté de la rue, & fut bâti pour Claude de Meſmes, *Comte d'Avaux*, célebre par ſes négotiations & par ſes Ambaſſades, mort le 29. Novembre 1650. Cet Hôtel fut dans la ſuite vendu à *Paul de Beauvillier*, Duc de S. Aignan, Pair de France, Premier Gentilhomme de la

Chambre du Roi, Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, Chef du Conſeil Royal des Finances, Grand d'Eſpagne, &c. mort dans ſa maiſon de Vaucreſſon, près de Verſailles, le 31. d'Août 1714. âgé de ſoixante-ſix ans. Cette maiſon qui eſt d'une grande & magnifique apparence, a été bâtie ſur les deſſeins de *Pierre le Muet*. Les quatre faces du bâtiment ſont décorées de grands pilaſtres, qui s'élevent depuis le rez-de-chauſſée, juſqu'au comble. La cour a douze toiſes de largeur ſur ſeize de profondeur, & l'eſcalier eſt d'une coupe hardie. Les connoiſſeurs trouvent que la décoration eſt trop grande pour la petiteſſe du bâtiment. D'ailleurs la corniche du corps de logis & des pavillons a été briſée, & n'eſt point unie comme celle des aîles : défaut conſidérable dans lequel l'Architecte n'eſt tombé que par économie, & nullement par ignorance.

La rue de Bracque va de la rue Sainte-Avoye à la rue du Chaume. On la nommoit autrefois la rue *des Bouchers*, la rue *aux Bouchers*, & la rue *aux Bouchers du Temple*, à cauſe d'une Boucherie que les Templiers avoient établie en cet endroit, comme faiſant partie de leur territoire. Elle a pris le nom de *Bracque* qu'elle porte encore aujoutd'hui, d'un Hôpital & d'une Chapelle qu'*Arnoul*

Bracque, Bourgeois de Paris, fonda, & d'un Hôtel que *Nicolas Bracque*, ſon fils, & Maître d'Hôtel du Roi Charles V. fit bâtir dans la rue du Chaume. La fortune enrichit & éleva tellement ce *Nicolas Bracque*, qu'il donna ſon nom à une partie de ce quartier, car il y avoit l'*Hôpital de Bracque*, l'*Hôtel de Bracque*, *la Fontaine de Bracque*, *la Porte de Bracque*, *le jeu de Paulme de Bracque* qui étoit dans la rue du Temple, &c. De tous ces lieux, il n'y a que la rue qui ait retenu le nom de *Bracque*.

La rue du Chaume, la rue du *grand Chantier*, & celle des *Enfans Rouges*, ne compoſoient autrefois qu'une ſeule rue, qu'on appelloit la rue *du Chantier du Temple*, à cauſe que les Templiers y avoient un chantier, au coin de la rue du Chaume & de celle des quatre Fils. Dans la ſuite on la partagea en trois rues, & dès l'an 1291. on la nommoit la *rue du Chaume*, depuis la rue des quatre Fils, juſqu'à celle des Blancs Manteaux. Après que Philippe le Bel eut permis au Maître du Temple d'y faire une porte de Ville, on l'appella tantôt la rue de la Porte neuve, & tantôt la rue de la Porte du Chaume. Dès qu'on eut abbatu cette porte, elle reprit ſon nom de la rue du Chaume, & quelquefois même on la nommoit la rue du *Viel-Bracque*,

parce qu'elle paſſoit devant la Chapelle de Bracque dont je vais parler.

L'EGLISE ET COUVENT DE LA MERCI.

Cette Egliſe & ce Couvent ſont ſitués dans la rue du Chaume, & ont été bâtis ſur l'emplacement qu'occupoient un Hôpital & une Chapelle fondés en 1348. par *Arnoul Bracque*, & deſſervie par quatre Chapelains. La Reine *Marie de Medicis* fit demander cet Hôpital & cette Chapelle en 1613. à *François Bracque*, Seigneur du Luat, pour y établir des Religieux de la Merci ou de Notre-Dame de la Rédemption des Captifs. François Bracque y conſentit, & céda à la Reine le droit de patronage qu'il avoit ſur ces lieux, ſe réſervant ſeulement pour lui & pour les ſiens le droit de ſépulture dans ladite Chapelle. Les Religieux de la Merci furent auſſitôt mis en poſſeſſion de cette maiſon, à la charge que le Commandeur ou Superieur de ce Couvent préſentera un cierge à la Reine regnante, tous les ans le jour de la Chandeleur. L'Egliſe & le Couvent ont été bâtis tout à neuf ſur les deſſeins de *Cottard*. L'Egliſe eſt aſſez propre; le Maître-Autel eſt décoré des ſtatues de *ſaint Pierre Nolaſque* & de *S. Raymond*, leſquelles ſont des chefs-d'œuvres de *Michel Anguier*, Sculpteur habile.

Le portail qui eſt plus moderne, a été élevé ſur les deſſeins du ſieur *Boffrand* habile Architecte. La richeſſe de ſa compoſition, & ſa hauteur n'ont aucune proportion avec la petiteſſe de l'Egliſe ; mais l'intention de l'Architecte a été que ce portail ſervît de décoration à la belle architecture de l'Hôtel de Soubiſe. Les colonnes du premier ordre ſont iſolées & leur forme ovale, ſeul exemple dans Paris de cette licence. L'Auteur ne pût la juſtifier qu'en diſant qu'il avoit voulu par-là diminuer leur ſaillie, qui dans une rue peu large, auroit trop interrompu l'allignement des autres bâtimens ; mais dans ce cas, il auroit dû engager ces colonnes dans le mur, ce qui ne ſe doit cependant jamais pratiquer ſans une grande néceſſité par le mauvais effet qui en réſulte.

On voit dans cette Egliſe le tombeau de la famille de *Bracque*, on y voit auſſi un cartouche de marbre attaché à un des piliers de la nef, du côté de l'Epitre, ſur lequel eſt gravée une inſcription qui nous apprend que le cœur de *Charles de Themines*, Seigneur de Lauzieres, & celui de *Pons-Charles*, Marquis de Themines ſon fils, ont été inhumés ici par les ſoins d'*Anne Habert de Montmor*, veuve de *Charles* (fils du Maréchal de Thémines, lequel fut tué du vivant de

ſon pere devant Monheur le 11. Décembre 1621.) & mere de *Pons-Charles* qui fut tué au ſiege de Mardik l'an 1646. âgé de vint-ſix ans. Voici l'inſcription qu'on lit ici :

A. † Ω.

Heic condita ſunt corda Caroli, & Pontii Caroli ejus filii Marchionum & Dom. de Thémines, de Lauſieres, de Gourdon & Cadurc. Provin. & Reg. copiis per Gallias Præfectorum quorum ille Pontii Marchi. de Thémines, & Franciæ Mareſcalli, Armoricæque Provinciæ Rectoris, parentis ſui virtutis bellicæ, fideique erga Regem heres, dum Monhurium Aquitaniæ expugnat pro religione majorum cæſus. Occubuit XII. *Kal. Jan. Ann.* M. DC. XXI. *Ætat.* XXVII. *Hic, ab utroque non degener, in obſidione Mardiccii Morinorum pro patria dimicans cecidit eid. Aug. Ann.* M. DC XLVI. *Ætat.* XXVI.

Vivent corda eorum in ſæculum ſæculi.
Pſal. 21. verſ. 27.

Triſtes reliquiæ Heroum! victricia quondam
Heic patris & nati condita corda jacent
O Patria! o pietas! utrique optate quietem
Quam peperit vobis ſanguine uterque.

Anna Haberta MOMMORIA
Carolo *conjugi optimo*,

& Pontio Carolo *fil. cariſſimo pientiſſ. mœrens poſuit.*

La grand-porte de la maiſon eſt à côté de celle de l'Egliſe, & a été nouvellement bâtie ſur un deſſein d'aſſez bon goût. Dans l'attique eſt un cartouche de marbre noir ſur lequel eſt écrit en lettres d'or :

Les Religieux de la Merci, ou de Notre-Dame de la Redemption des Captifs, établis à Paris par la Reine Marie de Medicis en 1613.

Ces Religieux furent inſtitués par *Pierre Nolaſque*, Gentilhomme de Languedoc, lequel s'aſſocia pluſieurs compagnons qui conſacrerent leur vie au rachapt des Chrétiens eſclaves chez les Barbares & les Turcs. Ils reçurent l'habit de leur inſtitut dans l'Egliſe Cathédrale de Barcelone, des mains de *Berenger* qui en étoit Evêque, en préſence de *Jacques I.* Roi d'Arragon & Comte de Barcelone le 10. Août de l'an 1223. Cet habit tout blanc conſiſtoit en une tunique, un ſcapulaire & une chape. Sur le ſcapulaire il y avoit l'écu des armes d'Arragon avec une croix en chef, comme les portent encore tous ceux de cet Ordre, à cauſe que Jacques Roi d'Arragon fut leur principal fondateur. Leurs conſ-

titutions particulieres furent dreſſées par *Raimond de Pegnafort*, Dominiquain fameux, qui étoit le Confeſſeur de Pierre Nolaſque. Il tira ces conſtitutions de celles de ſon Ordre, mais il les accommoda à l'exercice de la Rédemption des Captifs, & elles furent approuvées par le Pape Grégoire IX. en 1230. Quoique le rachapt des Eſclaves Chrétiens ſoit la fin principale de cet Ordre, de même que celui des Trinitaires ou Mathurins, ce qui les diſtingue, eſt que ceux de la Merci font un quatrieme vœu qui eſt non-ſeulement d'aller racheter les Eſclaves, ce qui leur eſt commun avec les Trinitaires, mais même de demeurer en ôtage pour eux, vœu que ces derniers ne font point.

La rue *de Paradis* va de celle du Chaume à la vieille rue du Temple. Elle a pris ſon nom d'une enſeigne & d'une maiſon bâtie dès l'an 1291. & nommée la maiſon de Paradis. C'eſt dans cette rue qu'eſt la grand-porte de

L'HÔTEL DE SOUBISE.

Cet Hôtel occupe tout le terrein qui eſt depuis la rue de Paradis juſqu'à celle des quatre Fils ; & regne le long de la rue du Chaume. Il a appartenu autrefois à *Olivier de Cliſſon*, Connétable de France, & c'eſt lui qui y fit élever les anciens

édifices que nous y voyons encore. Auparavant c'étoit une grande maiſon nommée *le grand Chantier du Temple*, dont les Pariſiens firent préſent à ce Seigneur, ſelon Paſquier, lorſqu'ils ſe virent réduits par ſon moyen à venir crier miſéricorde au Roi dans la cour du Palais; & en effet les *M* d'or couronnées qu'on a vues longtemps ſur les murailles & ſur les combles de cet Hôtel, faiſoient connoître qu'on les avoit ainſi peintes pour inſulter aux Pariſiens, & leur reprocher leur faute. Elles indiquent auſſi la raiſon pour laquelle ſous Charles VI. & même après, on nommoit cet Hôtel *l'Hôtel de la Miſéricorde*. La maniere dont *Froiſſard* & les Hiſtoriens nous parlent de l'aſſaſſinat d'Olivier de Cliſſon entrepris en 1393. fait croire que ce Connétable logeoit pour lors dans cette maiſon, & qu'il étoit en chemin pour s'y rendre lorſqu'il fut attaqué.

Cet Hôtel de Cliſſon fut vendu ſeize mille livres à *François Duc de Guiſe*, par *Philibert Babou*, Evêque d'Angoulême. *Charles de Lorraine*, Cardinal & Archevêque de Reims, acheta en 1556. l'*Hôtel de Laval*. *Brinon*, Conſeiller au Parlement, qui le lui vendit, l'avoit acheté huit mille livres de Guy de Laval en 1545. Cet Hôtel étoit ſitué au coin de la rue de Paradis, & de celle du Chau-

me, & étoit ſéparé de celui de Cliſſon par un cul-de-ſac qui aboutiſſoit à l'Hôtel de la Roche-Guyon dans la vieille rue du Temple. *Louis de Rohan*, Comte de Montbazon, vendit en 1560. *cet Hôtel de la Roche-Guyon* à François Duc de Guiſe. De ces trois Hôtels, & de quelques maiſons de particuliers que les Ducs de Guiſe avoient acquiſes en différens temps, & qu'ils joignirent enſemble, ils en compoſerent ce vaſte Hôtel de Guiſe qui a porté leur nom juſqu'en 1697. que *François de Rohan*, *Prince de Soubiſe*, l'acheta des héritiers de *Marie de Lorraine*, Ducheſſe de Guiſe & de Joyeuſe, morte à Paris le 3. de Mars 1688. âgée de 73 ans, & la derniere de la branche de Lorraine-Guiſe.

Dès que ce Prince eut acquis cet Hôtel, il forma le deſſein de lui faire changer preſque entierement de face, mais il falut pour cela du temps, & de grands travaux. On commença à y travailler en 1706. ſous la conduite de *la Maire*, excellent Architecte. La principale porte de cet Hôtel étoit anciennement dans la rue du Chaume; mais après l'avoir fermée, & en avoir ouvert une autre à côté, vis-à-vis la rue de Bracque, pour laiſſer le paſſage libre à une rue qui va de la rue de Bracque, à travers la cour de cet Hôtel, à la vieille rue du Temple, l'on

ouvrit la principale porte dans la rue de Paradis, vis-à-vis de la principale face de cet Hôtel. Comme la rue de Paradis eſt étroite, on a pratiqué cette grand-porte dans un enfoncement circulaire qui en rend l'accès plus majeſtueux & plus facile. Elle eſt décorée de chaque côté de deux groupes de colonnes corinthiennes, avec leurs couronnemens en reſſault, ſur leſquels on a poſé une ſtatue d'*Hercule*, & une de *Pallas*, qui ont été ſculptées par *Couſtou* le jeune, & par *Bourdy*. Au milieu de l'attique ſont les armes de Rohan-Soubiſe. Pluſieurs trophées d'armes dont on a orné les côtés, ſervent d'accompagnemens, & terminent cette décoration.

La cour eſt ſi ſpacieuſe & ſi bien décorée, qu'il n'y en a point dans Paris qui lui ſoit comparable pour l'étendue & pour la décoration. Un entablement continu ſoutenu par des colonnes couplées, d'ordre compoſite, regne au pourtour, & forme un coridor, à la faveur duquel on peut aller à couvert. Sur cet entablement, regne une baluſtrade, avec les maſſifs ſur les colonnes.

Cette cour eſt terminée par une grande façade d'architecture qu'on a plaquée contre l'ancien édifice pour en cacher la difformité. Deux différens Ordres d'architecture ont ſervi à cette décoration.

Au

Au rez-de-chauſſée ſont huit colonnes couplées d'ordre compoſite, entre leſquelles ſont trois grandes portes cintrées, qui conduiſent dans un veſtibule où eſt le grand eſcalier peint par le ſieur *Bruneti*. Le même nombre de colonnes, mais d'ordre corinthien, forme un ſecond ordre ſur le premier, & l'un & l'autre ſont terminés par un fronton triangulaire, dans le tympan duquel ſont les armes de Rohan-Soubiſe, ſculptées par *Lorrain*. Sur ce fronton ſont deux figures à demi couchées; & dans les encoignures ſont des groupes de génies. Pour racorder ce grand corps d'architecture avec le peryſtile qui regne au pourtour de la cour, on a mis de chaque côté des groupes de colonnes, ſur l'entablement deſquelles on a placé les figures des quatre ſaiſons, qui ont chacune l'attribut qui lui convient.

On l'a dit, & je le répete encore, que la diſpoſition des ordres de cette façade eſt contre l'uſage des anciens Architectes, & contre les préceptes ordinaires de l'architecture, qui veulent qu'on mette l'ordre compoſite ſur le corinthien, au lieu qu'ici le corinthien eſt ſur le compoſite. Les anciens mettoient l'ordre dorique ſur le Toſcan : l'ionique ſur le dorique : le corinthien ſur l'ionique, & le compoſite ſur le corinthien. C'eſt ce

que nous voyons qu'on a obſervé dans les édifices des temples, baſiliques, curies, cirques, théatres, amphitéatres, & autres grands & magnifiques bâtimens de l'antiquité.

Armand-Gaſton de Rohan, Evêque de Straſbourg, Grand-Aumônier de France, & Cardinal de l'Egliſe Romaine, a fait bâtir un grand Hôtel ſur une portion du terrein de l'Hôtel de Soubiſe. Cet Hôtel qu'on nomme l'*Hôtel de Strasbourg*, a ſa principale entrée dans la vieille rue du Temple. Cet édifice eſt aſſez ſimplement décoré du côté de la cour, & a par là quelque beauté, mais les faces des bâtimens qui ſont à droite & à gauche, ont peu de convenance avec le principal corps d'architecture. La façade qui regne ſur le jardin, eſt d'un meilleur goût. C'eſt un ordre dorique au rez-de-chauſſée, avec un avant-corps au milieu, orné de quatre colonnes. L'ordre ionique eſt au-deſſus du dorique, & l'attique eſt ſurmonté d'un fronton, dans le tympan duquel ſont les armes de ſon Eminence.

On voit dans cet Hôtel la fameuſe Bibliotheque de MM. de Thou, que le *Cardinal de Rohan* acheta en 1706. de M. de Menars Préſident à Mortier au Parlement de Paris. Elle étoit compoſée d'environ quinze mille volumes, du

Yale University Library

temps du Président de Thou, & excelloit en relieures, en impressions & en beau papier. Dès que ce Président étoit averti qu'on imprimoit quelque bon ouvrage dans les pays étrangers, aussitôt il y envoyoit du grand papier, afin d'en avoir quelques exemplaires plus beaux, & mieux conditionnés que ceux des autres. Depuis que cette Bibliotheque a passé au Cardinal de Rohan, elle a été tellement augmentée, que celle de Messieurs de Thou en fait aujourd'hui la moindre partie.

Le Cardinal de Soubise, petit neveu du *Cardinal de Rohan*, a occupé cet Hôtel pendant plusieurs années, & y a fait des dépenses considérables en meubles & en ornemens. Depuis la mort de ce Prince arrivée en 1756. cet Hôtel est la demeure du Prince *Louis de Rohan*, nommé Coadjuteur de Strasbourg, en 1760.

XIV. *Le Quartier du Temple.*

LE Quartier du TEMPLE ou du Marais est borné à l'Orient par les Remparts & la rue du Mesnil-montant inclusivement; au Septentrion, par les extrémités des fauxbourgs du Temple & de la Courtille inclusivement; à l'Occident, par la grande rue des mêmes fauxbourgs & la rue du Temple inclusi-

vement, juſqu'au coin de la rue des vieilles Audriettes; & au Midi, par les rues des vielles Audriettes, des quatre Fils, de la Perle, du Parc Royal & neuve Saint-Gilles incluſivement.

Le TEMPLE a pris ſon nom des Religieux Templiers qui avoient été nommés ainſi, parce qu'ils firent leur premier établiſſement auprès *du Temple* de Jeruſalem. Cet Ordre qui eſt le plus ancien de tous les Ordres Militaires, commença en 1118. à Jéruſalem. *Hugues des Payens* & *Geoffroy de S. Omer*, en furent les Inſtituteurs, ſe dévouerent avec ſept autres de leurs amis au ſervice de Dieu, & firent les trois vœux de Religion entre les mains du Patriarche de cette Ville. Le motif principal de leur inſtitution étoit d'eſcorter les Chrétiens qui voyageoient en la Terre Sainte, de les défendre des voleurs & des infideles, & même de les loger. Leur nombre ne s'étoit pas encore accru lorſque ſix d'entr'eux, ayant leur Maître à leur tête, vinrent en France, & ſe préſenterent au Concile de Troyes qui ſe tint en 1128. & où étoit S. Bernard. Ce Concile, ſur la demande de *Hugues*, premier Maître du Temple, donna commiſſion à ſaint Bernard de leur dreſſer une regle. Saint Bernard eut bientôt rempli la commiſſion que le Concile lui avoit donnée:

il fut ſi édifié du zele & de la régularité de ces ſix Religieux, qu'il finit leur éloge en diſant *qu'ils joignoient la douceur des Moines à la valeur des gens de Guerre.* Le Pape Honoré II. en leur impoſant cette regle, leur ordonna de porter un habit particulier, qui étoit une longue robe de couleur blanche. Le Pape Eugene III. y ajouta une croix rouge par deſſus, afin de les faire ſouvenir de ne pas craindre de répandre leur ſang pour la défenſe de la Religion Chrétienne. Ils ſongerent enſuite à s'établir à Paris; quelques-uns veulent que ce fut en 1148. mais faute de connoître les titres de cette maiſon, il eſt difficile de dire quelque choſe de certain.

Le plus ancien titre qui nous ſoit connu, eſt de l'an 1211. du mois de Novembre : il eſt rapporté par *du Breul*, Antiquités de Paris de l'édition de 1612. page 873. Par ce titre *Holdoin* Prieur ou Précepteur du Temple & les Freres accordent à l'Hôpital de ſainte Oportune une maiſon ſituée dans la rue neuve joignant la maiſon de *Simon Franque*, moyennant ſix ſols *pariſis* de ſur-cens. Dans la ſuite les Templiers aggrandirent conſidérablement la maiſon qu'ils avoient à Paris, afin d'y recevoir leurs Confreres qui venoient de toutes parts en cette Ville pour y tenir leur Chapitre

général. Cette maiſon devint ſi magnifique, que lorſque S. Louis accorda le paſſage par ſon Royaume à Henri III. Roi d'Angleterre pour retourner de Gaſcogne en ſes Etats, le Roi lui donna le choix du Palais, ou du Temple pour ſon logement, mais Henri préféra le Temple, à cauſe du grand nombre d'appartemens qu'il y avoit. Ce fut là auſſi que ce Monarque donna un grand feſtin au Roi & à toute la Cour. Ce repas fut ſi magnifique, qu'un Hiſtorien contemporain le met au-deſſus des fêtes les plus célebres de l'Hiſtoire.

Philippe III. ſurnommé le Hardi, par ſes lettres datées de Vincennes au mois d'Août de l'an 1279. conſerva aux Chevaliers du Temple leur Juſtice baſſe, moyenne & haute ſur toutes les terres & maiſons qu'ils avoient au-delà des murs de la nouvelle enceinte de Paris, depuis la porte du Temple juſqu'à la porte Barbette; mais à l'égard des terres qui avoient été enfermées dans la ville, il ne leur y conſerva que la Juſtice fonciere ou baſſe.

Les Templiers déchurent peu à peu de l'état de régularité où ils vivoient. Le relâchement & les déſordres s'introduiſirent dans leurs mœurs, & enfin ils tomberent, ſelon quelques-uns, dans des crimes ſi énormes, que le Pape Clé-

ment V. & le Roi Philippe le Bel réſolurent l'abolition de cet Ordre. On tint alors le Concile général de Vienne, & dans la deuxieme ſeſſion où le Pape & Philippe le Bel étoient préſens, le 22. de Mai de l'an 1312. on publia la bulle de condamnation & d'extinction de l'Ordre des Templiers, avec défenſe à qui que ce fût d'en prendre l'habit ſous peine d'excommunication, & on diſpoſa en même temps des biens & des Particuliers de cet Ordre. Clément V. par une Bulle adreſſée aux Adminiſtrateurs des biens des Templiers, leur ordonna de les remettre entre les mains du Grand-Maître des Freres de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, aujourd'hui nommés Chevaliers de Malte.

Il eſt conſtant que le tréſor du Roi avoit été longtemps en dépôt au Temple, mais je n'ai point vu de preuve que Philippe le Bel ſoit venu faire ſon ſéjour dans cette maiſon, dès qu'on en eut chaſſé les Templiers. Les Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem entrerent donc en poſſeſſion du Temple, & de tous les biens des Templiers, à Paris & ailleurs. Ces Religieux ont fait du Temple la maiſon Provinciale du grand-Prieuré de France. Elle occupe un grand terrein enfermé de hautes murailles à crenaux, fortifiées d'eſpace en eſpace par des tours.

Ces tours & les créneaux ont été abbatus en partie. La grande porte eſt décorée d'un ordre dorique à colonnes iſolées ; toute l'architecture qui orne cette façade eſt d'un fort mauvais goût. La cour étoit décorée d'une eſpece de periſtile à colonnes couplées qui a été détruit ſous le grand-Prieuré de M. *le Chevalier d'Orléans* parce qu'il tomboit en ruines ; mais quoiqu'il eut quelques défauts, il formoit une magnifique décoration à laquelle on a ſubſtitué une miſérable paliſſade de tilleuls taillés en arcades qui reſſemble fort à des décorations de cabarets & de guinguettes. Le corps de logis qui eſt au fond de cette cour, a été bâti par *Jacques de Souvré*, grand-Prieur de France ; mais en 1720. & 1721. le Chevalier d'Orléans qui étoit revêtu de ce grand-Prieuré, fit faire de grands changemens dans cet édifice ſur les deſſeins & ſous la conduite de *Gilles-Marie Oppenord*, premier Architecte du Duc d'Orleans, alors Régent du Royaume. *Le Prince de Conti* qui eſt aujourd'hui grand-Prieur a fait élever divers bâtimens dans les cours de ce vaſte emplacement.

Le reſte du terrein de ce grand enclos eſt rempli par l'Egliſe, par la groſſe tour, & par un grand nombre de maiſons, dont quelques-unes ſont accompagnées de

jardins. Les autres ſont petites & de peu d'apparence, & louées à des Marchands & à des artiſans qui y jouiſſent de la franchiſe du lieu.

La groſſe tour flanquée de quatre tourelles, a été bâtie par frere *Hubert*, Tréſorier de l'ordre des Templiers, qui mourut en 1222. Cette tour eſt regardée comme un des plus ſolides édifices qu'il y ait dans le Royaume.

L'Egliſe eſt gothique, & a été, dit-on, bâtie ſur le modele de celle de S. Jean de Jeruſalem. Elle a devant ſa principale porte, un petit porche ou veſtibule.

On voit dans le chœur un mauſolée de marbre noir & blanc, ſur lequel eſt la ſtatue à genoux d'*Amador de la Porte*, Grand-Prieur de France, mort en 1640. Ce monument a été fait par *Michel Bourdin*, l'un des plus habiles Sculpteurs de ſon temps.

Au haut de ce tombeau eſt cette inſcription :

D. O. M. S.

Non moriar, ſed vivam.
Et narrabo opera Domini. Pſal. 117.

Et au bas eſt écrit :

PIIS MANIBUS.

Portæum pietas generoſis ſuſtulit alis ;
Qui ſic exhibitur tartara nulla timet.

Plus bas encore, sur la face du monument, est l'inscription qu'on va lire.

ÆTERNA DIGNUM

MEMORIA

D. AMADORUM DE LA PORTE;

Cujus cineres hîc sepulti futuram præstolantur anastasim, posteritati multa commendant decora. Ejus origo gens vetustæ nobilitatis apud Pictones heroum ferax, præcipuis hocce nostro sæculo præfulsit honoribus; quippe quæ Eminentissimum Cardinalem Richelium, liliati Cæli nostri velut Atlantem, virum primæ notæ, & omnibus majorem titulis; nec non illustrissimum Polemarchum Melleræum, invictum Poliorcetem, Provinciæ Armoricæ Proregem, utrinque nepotes quasi ad miraculum protulit; ille tamen ante hæc gentilitia sidera propriis jam splenduerat radiis, & à puero in Melitensis ordinis sacram adscriptus militiam, in ea fortiter sese gesserat, gemina expeditione navali; tum illa, qua fame periclitanti Religionis Insulæ, expugnatis, captis, & adductis quinque navibus Turcicis, frumento onustis, opportunè succurrit; tum ea, qua eorumdem Infidelium classe in secundo regressu à lepanto dispersa, & directa, singulari ejus adminiculo opima spolia, captivi, & tormenta bellica in ordinis com-

modum ceſſere : deinde ſummus illi Franciæ Prioratus, (apud Equites poſt ſupremam ſpectatiſſima dignitas) non aulæ favoniis, quibus bis reſtitit, blandè afflato, ſed exacta ſecundum ætatem ſucceſſione promoto, cum applauſu obtigit ; quo in gradu oppreſſorum protectorem, egenorum proviſorem, diſſidentium conciliatorem, ſe ſemper exhibuit ; ſub Eminentiſſimo Cardinali nepote, Regni adminiſtro, Architalaſſi vice functus eſt, illi ſolum ſecundus, qui in omnibus Galliæ negotiis primas tenuit ; ea vitæ innocentia & morum gravitate fuit, ut converſatione ſua vanas Aulicorum mentes ſapientiæ ſale condiret ; eo animi vigore, ut ſive in Deum, ſive in Regem peccantibus vel ſola præſentia metum incuteret ; tandem & annis & meritis plenus, octogeſimum ætatis annum excedente luſtro, morte Juſtorum obdormivit in Domino. Ann. ſal. 1640.

R. I. P.

Hanc grati animi, & piæ memoriæ durabilem teſſeram, Carolus Melleræus, *idem qui ſuprà nepos amantiſſimus poſuit.*

Amador de la Porte, Grand-Prieur de France, dont on vient de lire l'Epitaphe, étoit fils de *François de la Porte*, Seigneur de la Lunardiere, & de *Magdelei ne Charles*. Ce fut réellement un Gen-

tilhomme de beaucoup de mérite, & digne de tous les éloges qu'on vient de lire dans ſon Epitaphe. Le crédit du Cardinal de Richelieu, ni celui de Charles de la Porte, Duc de la Melleraye, Maréchal de France, ſes neveux, n'eurent que peu, ou point de part à toutes les dignités dont il fut revêtu. Il fut Grand-Prieur de France, Bailli de la Morée, Commendeur de Bracque, Ambaſſadeur de ſon Ordre en France, Gouverneur de la Ville & Château d'Angers en 1619. du Havre en 1626. Lieutenant de Roi au Pays d'Aunis, & Iſles de Ré & d'Oleron en 1633. & mourut à Paris d'apoplexie le 31. d'Octobre 1640.

En entrant dans la Chapelle du nom de *Jeſus*, on voit un tombeau, ſur lequel eſt la ſtatue d'un homme à genoux & armé, dont l'Epitaphe eſt attachée à un pilier qui eſt tout auprès :

Habet interior Gallia antiquiſſimam familiam DE VILLIERS L'ISLE-ADAM, *multis magniſque rebus geſtis clariſſimam, Regum amicitiis celeberrimam; unde ſuis, totique Reip. chriſtianæ prodiit tantis dignus natalibus* Philippus, *cujus modo, Viator, monumentum cernis, honoris virtu iſque ergo poſitum. Hunc eò ſua per gradus evexerunt merita, ut concordibus omnium votis, in univerſum ſuum ordi-*

nem obtinens imperium, ejus militiæ magiſter fuerit, quæ Deo Opt. Max. eſt, & Joanni Zachariæ ſacra; cellam hanc vivens ineffabili tetragrammato nomini, extra quod nulli ſalus, vir pius ac religioſus dicatam voluit.

Philippes de Villiers de l'Iſle-Adam, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, mourut à Malte le 21. Août 1534. ainſi le monument qu'on voit ici, n'eſt qu'un *Cenotaphe*, ou tombeau vuide. Ce grand-Maître avoit donné des marques ſignalées de ſa valeur & de ſa conduite en la défenſe de la ville de Rhodes aſſiégée par *Soliman II.* du nom, Sultan des Turcs. La maiſon de *Villiers* étoit une des plus anciennes & des plus illuſtres de l'Iſle de France. *Oudri Vital* parle d'*Aymeri*, Seigneur de Villiers qui vivoit en 1073. *Charles de Villiers*, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, ayant hérité, comme aîné de ſa maiſon, des terres de l'Iſle-Adam, de Nogent ſur Oyſe, &c. en fit don à *Anne de Montmorency*, fils de ſa couſine germaine, depuis Connétable de France, par acte du 10. Septembre 1527. De la maiſon de Montmorency, cette terre a paſſé dans la maiſon de Bourbon-Condé, & puis dans la branche de Bourbon-Conti. La petite ville de *l'Iſle* ſur la ri-

viere d'Oyſe, prit ſon ſurnom d'*Adam*; qui en étoit Seigneur avant l'an 1200. & depuis ce temps-là, ces deux noms n'en ont plus fait qu'un, qu'on a donné à la petite ville de l'Iſle, & à la branche aînée des deſcendans de cet Adam.

Dans le fond de cette même Chapelle, eſt un tableau où ſont les armes de la maiſon de Lorraine; on lit deſſous.

TOMBEAU

DE TRE'S-ILLUSTRE ET TRE'S-MAGNIFIQUE

PRINCE,

FRANÇOIS DE LORRAINE,

GRAND-PRIEUR DE FRANCE.

Paſſant, qui ſans penſer au deſtin rigoureux,
Vivant au prix des morts t'eſtime bienheureux,
Arrête un peu le pas, & tu pourras connoiſtre,
Lequel eſt plus heureux, ou celui qui vient naiſtre,
Ou celui qui mourant, laiſſe avecque ſon nom,
Les fideles témoins d'un immortel renom.

Sous ce marbre engourdi demeure l'ombre vaine,
Et le corps enfermé de François de Lorraine,

Non de ce grand François, qui par ſes braves faits
Deffendit les Lorrains, & recouvra Calais ;
Mais d'un qui deſcendu des mêmes pere & mere,
Suivoit aſſez de près la grandeur de ſon frere,
Qui deffendant la foy ne voulut s'épargner,
Comme de ſa vertu Malthe peut témoigner,
Qui deffendit ſon Roi, voire toute la France,
Comme confeſſe aſſez la coſte de Provence ;
Les nourriſſons du Rhin, le Pays Boulenois,
Les ramparts emmurez des frontieres d'Artois.
C'eſt, paſſant, ce qui fait qu'encore que la vie
Lui fut avant ſes jours ſubitement ravie,
Si eſt ce qu'il vivra, & ſon renom toujours
Vivant compagnera l'infinité des jours ;
Renom qui fleurira plûtoſt par ſa vaillance
Que par heureuſement avoir pris ſa naiſſance
D'un Prince ſucceſſeur à ce grand Godefroy,

Qui laiſſant ſon Pays par armes ſe fit Roy,
Ayant divinement conduite ſon armée,
Juſqu'au lieu capital de la terre Idumée;
Sa vertu toutesfois, ni l'heur de ſes Ayeux,
Bien qu'il fut à chacun courtois & gracieux,
Ne peurent empêcher qu'en la fleur de ſon âge,
Il n'ait paſſé trop toſt par le commun paſſage,
Où l'on ne voit jamais que la trace des pas,
Ne voiſent regarder toujours en contre bas.

Vous doncques qui n'avés pour Ayeux ni pour peres,
Les Princes & les Rois, ne pleurez vos miſeres;
Mais plûtoſt ſous la terre allez patiemment,
Puiſque la mort aux Grands ne pardonne autrement.

OBIIT 6. MARTII 1562.

A côté de cette même Chapelle, on voit ſur une table de marbre noir, cette Epitaphe :

CY GIST

F. FRANÇOIS DE FAUCON,
Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jeru-

ſalem, Commandeur de Villedieu en Dreugeſin ; lequel pendant vingt années de réſidence à Malthe, a ſervi ſa Religion avec honneur en pluſieurs occaſions contre les Infidelles, même étant Capitaine de Galere, & auſſi Capitaine de la Capitane de ſon Ordre, & revenu en France, ſe trouva en la bataille gagnée par M. l'Amiral de Montmorency ſur les Rochelois, commendant une Roberge : depuis étant Général des Vaiſſeaux de Normandie, eſt décédé à Paris en Avril 1626. âgé de 42 ans, au grand regret de Meſſires Alexandre, & Charles de Faucon, *ſubſecutivement Premiers Préſidens de Normandie, & de Meſſire* Claude de Faucon Sieur de Meſſy, *ſes freres, qui lui ont fait faire cette Epitaphe.*

François de Faucon, étoit connu dans le monde ſous le nom de *Chevalier de Ris*, & étoit fils de *Claude Faucon*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 11. Janvier 1567. puis Préſident des Enquêtes en 1579. & enfin Premier Préſident du Parlement de Rennes.

Dans la Chapelle de *S. Pantaleon*, on remarque ſous une arcade pratiquée dans la muraille, le tombeau de F. *Bertrand de Cluys*, Grand-Prieur de France, & de *Pierre de Cluys* ſon neveu, auſſi Grand-Prieur de France. Ces deux

ſtatues ſont à genoux, & l'une à la file de l'autre. Au bas de cette arcade eſt écrit :

Ici eſt le monnument de nobles & religieuſes perſonnes, FRERES BERTRAND DE CLUYS, *jadis Prieur de l'Aquitaine, & depuis Grand-Prieur de France, & de* R. F. PIERRE DE CLUYS *ſon neveu, auſſi Grand-Prieur de France, lequel a fait conſtruire cette Chapelle de fond en comble, dédiée en l'honneur de S. Pantaleon, en commémoration de la victoire obtenue par la grace divine contre le Grand-Turc, l'an* 1480. *le jour dudit Sainct. La Chapelle fut faite l'an* 1519. *bénite l'an* 1532. *& depuis réparée l'an* 1547.

Sur l'autel de cette Chapelle, il y a un tableau fort ancien, où ſe voient divers miracles de *S. Pantaleon* repréſentés à la maniere de nos vieux Peintres, c'eſt-à-dire, par différens groupes répandus dans tout l'eſpace du tableau, ce qui choquoit fort à la vérité les regles de la bonne compoſition, mais cela ſuppléoit cependant à l'impuiſſance de ce bel art d'offrir aux yeux plus d'un moment & d'une ſeule action remarquable dans un ſujet d'Hiſtoire.

Le Temple a donné ſon nom à la rue ſur laquelle il eſt ſitué. Elle ſe nommoit en 1252. la rue *de la Chevalerie du Temple*; en 1283. la rue *de la Maiſon du*

Temple, & s'étendoit depuis la rue *Barre-du-Bec* juſqu'au Temple. Philippe Auguſte ayant fait faire une porte de Ville, auprès de l'Hôpital de ſainte Avoye, on lui donna le nom de rue *de la porte du Temple*; mais vers l'an 1485. on commença à ne la plus appeller la rue *du Temple*, que depuis le Temple juſqu'aux coins des rues Michel le Comte & des vieilles Audriettes : & pour la partie qui étoit depuis les coins de ces deux rues, juſqu'à la rue Barre-du-Bec, on la nomma, comme on fait encore aujourd'hui, la rue *ſainte Avoye*.

Au coin de la rue du Temple, & de celle des *vieilles Audriettes* ou *Haudriettes*, ainſi nommée de quelques maiſons de cette rue qui appartenoient aux *Audrietes*, il y a une échelle très-connue ſous le nom d'*Echelle du Temple*. Cette échelle & pluſieurs autres qu'on voyoit autrefois en différens quartiers de Paris, étoient des marques de haute Juſtice. Celle du Temple eſt aujourd'hui la ſeule qui ſubſiſte dans cette Ville : encore n'en reſte-t-il qu'un des montans.

Contre les murs du Temple, à l'entrée de la rue de la Corderie, eſt une boucherie compoſée de trois étaux. Les Templiers l'avoient établie dans la rue *de Bracque* qui pour cette raiſon fut nommée pour lors & long-temps après, tan-

tôt la rue des Boucheries, tantôt la rue aux Bouchers du Temple, & tantôt la rue *aux Boucheries de Bracque*. Dans la ſuite on la tranſporta dans la rue du Temple. Dès ſon établiſſement, les bouchers de la grande boucherie voulurent l'empêcher, & prétendirent que perſonne n'en pouvoit tenir ſans leur conſentement. Il y eut un procès qui fut terminé en 1182. en faveur des Templiers, à la charge que cette boucherie n'auroit que deux étaux, larges chacun de douze pieds. Cela ſe voit dans des Lettres Patentes qui ſont dans les cartulaires du Temple & des bouchers. *Sauval* ajoûte qu'on apprend par une Sentence du Châtelet de l'an 1422. qu'à la rue du Temple étoient l'Hôtel & la boucherie de *Jean Teſtart*, mais on ne ſçait ſi cette boucherie faiſoit partie de celle des Templiers, ou ſi elle en étoit différente. Nous ne ſçavons pas même en quel temps on a ajouté un troiſieme étal à celle du Temple.

LE COUVENT DES FILLES DE SAINTE ELISABETH.

Ce Couvent eſt ſitué dans la rue du Temple, & vis-à-vis du Temple même. Il eſt occupé par des Religieuſes du Tiers-Ordre de S. François, qui ſuivent la réforme de *Piquepuces*. Elles ont eu le

même Instituteur que la réforme qu'elles font profession de suivre, c'est-à-dire, le P. *Vincent Mussart*, Parisien. Plusieurs particuliers entrerent dans les vûes de ce zélé Religieux pour l'établissement de ces Filles, & leur donnerent des maisons, ou des rentes. Le dernier Octobre 1613. *Gabrielle Besson*, & *Marie Mussart* sa fille, l'une belle-mere, & l'autre sœur du P. *Vincent Mussart*, donnerent une rente de six cens livres qu'elles échangerent pour la moitié d'une maison située en la rue neuve S. Laurent, qui leur fut cédée le même jour par *Jeanne de la Grange*, qui en même temps leur fit don de l'autre moitié. Le 27. Novembre suivant, *Jeanne Gaudion* leur donna une rente de deux cens livres, & *Marthe Lallement* une autre de deux cens soixante & deux. *Catherine du Bois* leur donna deux jours après, une rente de deux cens quatre-vingt-dix livres. *Agnès Mazier*, *Marie Bréan*, *Antoinette Clairneau*, *Marie Mauclerc*, *Françoise Moinée*, *Jacques Boucher*, & *Marie Desprez sa femme*, & *François Hainault*, leur donnerent à l'envi plusieurs autres rentes par contrats des 1. 10. 16. 27. & 31. Décembre de la même année 1613.

Tous ces bienfaits déterminerent le Roi à leur accorder des Lettres Patentes au mois de Janvier 1614. par lesquelles

il eſt permis à ces Filles d'établir dans Paris, ou dans les fauxbourgs, *un Monaſtere de douze Sœurs de la Pénitence de l'étroite obſervance du Tiers-Ordre de S. François*. Ces Lettres furent regiſtrées au Parlement le premier d'Août de l'an 1615. & l'Evêque de Paris leur permit de bâtir un Monaſtere dans la rue neuve S. Laurent. Les choſes étant dans cette ſituation, le P. *Vincent Muſſart*, accompagné d'*Antoine Muſſart* ſon frere, alla à *Salins* dans le Comté de Bourgogne, où il y avoit un Couvent de Filles du Tiers-Ordre, nouvellement agrégé à la réforme dont ce Pere étoit l'Inſtituteur, & il en amena deux Religieuſes pour inſtruire & diriger les douze, tant Filles que veuves, qui les attendoient à Paris pour embraſſer le même Inſtitut. On comptoit parmi ces douze poſtulantes la belle-mere & une ſœur du *P. Muſſart*. Il y en eut trois qui ſortirent pendant l'année du Noviciat, mais les neuf autres firent leurs vœux le 30. Mai de l'an 1617. La belle-mere & la ſœur du *Pere Muſſart* furent du nombre des neuf qui firent profeſſion. La premiere prit le nom de *Sœur Gabrielle de ſainte Anne*, & l'autre, celui de *Sœur Marie de ſaint Joſeph*. La premiere Superieure de ce Monaſtere fut la Mere *Claire-Françoiſe de Beſançon* que le Pere *Muſſart*

avoit amenée exprès de Salins. Elles demeurerent d'abord dans un hoſpice que les Religieux de Piquepuces avoient dans la rue du Temple, & qu'ils leur prêterent en attendant qu'on eût bâti le Couvent qui fait le ſujet de cet article. La Reine Marie de Medicis les prit ſous ſa protection, & ſe déclara leur Fondatrice, conjointement avec le Roi Louis XIII. ſon fils. Ce fut elle qui mit la premiere pierre des nouveaux bâtimens, tant de l'Egliſe que du Monaſtere, en 1628. Ils furent achevés en 1630. & dès-lors ces Religieuſes allerent s'y renfermer, & rendirent aux Piquepuces l'hoſpice qu'ils leur avoient prêté.

Le portail de l'Egliſe de ces Religieuſes eſt décoré de deux Ordres d'Architecture en pilaſtres, le dorique & l'ionique; mais le dedans de l'Egliſe n'eſt orné que de l'ordre dorique. Quoique ces Religieuſes faſſent profeſſion du Tiers-Ordre de S. François, elles ne laiſſent pas de poſſeder des biens fonds, & d'en recevoir les revenus, comme il paroît par les donations qu'on leur a faites, & par les acquiſitions qu'elles ont faites de pluſieurs maiſons aux environs de leur Monaſtere.

LE COUVENT DES PENITENS DE NAZARET.

Ce Couvent eſt dans la même rue, & du même côté que celui des Filles de ſainte Eliſabeth. Après que ces Filles eurent rendu aux P. P. du Tiers-Ordre de S. François, établis à Piquepuces, l'hoſpice qu'ils leur avoient prêté, ils formerent le deſſein d'y faire bâtir un Couvent dans les formes. Le Chancelier *Seguier* favoriſa leur entrepriſe en leur donnant une ſomme conſidérable en 1630. Leur Egliſe eſt grande & belle, cependant elle n'auroit de longtemps été achevée, ſi en 1732. une perſonne inconnue n'eut mis dans le tronc de cette Egliſe la ſomme de cinq mille livres en louis d'or. C'eſt avec cette ſomme que ces Religieux ont fait orner de ſculptures les chapiteaux des pilaſtres qui décorent cette Egliſe, & qu'ils ont fait détruire des tribunes qui étoient au-deſſus des Chapelles qui regnent au pourtour, & ont donné par-là plus d'exhauſſement & plus de grace à ces Chapelles.

Il n'y a rien de remarquable dans cette Egliſe que le tableau du maître-Autel, qui repréſente l'Annonciation, il eſt de *le Brun*. La Chapelle la moins ornée, & même la plus nue de toutes, eſt celle des deſcendans du Chancelier *Seguier*, principal

principal Fondateur de ce Couvent. Le cœur de ce Chancelier fut inhumé dans le caveau de ladite Chapelle. On a inhumé depuis dans le même caveau le cœur d'*Armand du Cambout Duc de Coiſlin*, mort le 16. de Septembre 1702. âgé de 67 ans, & quinze jours; celui de *Magdeleine du Halgoët*, ſa femme, morte le 9. Septembre 1705. celui de *Pierre du Cambout de Coiſlin*, Evêque d'Orléans, Cardinal, & grand-Aumônier de France, mort le 5. Février 1706. âgé de ſoixante-neuf ans; le corps de *Magdeleine Armande du Cambout de Coiſlin*, Ducheſſe de Sulli, & le corps de *Henri-Charles du Cambout*, Duc de Coiſlin, Pair de France, Evêque de Metz, premier Aumônier du Roi, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, & mort à Paris le 28. de Novembre 1732. & inhumé dans ce caveau le 30. du même mois. Il n'y a dans cette Chapelle, ni même dans toute cette Egliſe, aucune Epitaphe.

L'Egliſe & le Couvent ſont ſous le titre de *Notre-Dame de Nazaret*, cette maiſon eſt de la Province de Normandie; au lieu que Piquepuce qui eſt ſi proche de celle-ci, eſt de la Province de France.

Au bout des murailles de l'enceinte du Temple, du côté du Rempart ou Cours, eſt une fontaine publique qu'on

nomme *la fontaine de Vendôme*, parce qu'elle fut conſtruite du temps que le *Chevalier de Vendôme* étoit Grand-Prieur de France. Les deux vers qui ſuivent, ſervent d'inſcription à cette fontaine :

Quem cernis fontem, Maltea debetur & Urbi,
Præbet hîc undas, præbuit illa locum.

La rue du Temple étoit enfin terminée du côté du Rempart, par une porte qu'on nommoit *la Porte du Temple*. Elle demeura fermée, à cauſe des troubles de la Ligue, depuis l'an 1564. juſqu'en 1606. qu'elle fut rouverte à la faveur de la paix générale, & en même temps on la rebâtit, mais en 1684. elle fut démolie par ordre des Prevôts des Marchands & des Echevins.

Le fauxbourg du Temple n'a rien de remarquable que *la Courtille* qui eſt à l'extrémité de ce fauxbourg, & qui conſiſte en pluſieurs cabarets où le peuple va ſe divertir les Fêtes & les Dimanches. *Courtille* eſt un vieux mot uſité autrefois à Paris, & qui ſignifioit un jardin champêtre où les bourgeois alloient ſe divertir, & qui apparemment, dit *Sauval*, venoit de *Courti*, dont ſe ſervent les Picards pour ſignifier la même choſe. C'eſt de-là que furent formés les mots de *Courtillia*, *Cortilia*, *Curtillia*, & *Cur-*

tillerii, qu'on trouve dans de vieux titres pour signifier des *Jardins & des Jardiniers*. Il y avoit dans ces quartiers-ci la Courtille du Temple, la Courtille saint Martin, Barbette, & au Boucelais. De toutes ces Courtilles, il n'y a plus que celle du Temple qui ait conservé son nom, mais d'ailleurs elle a bien changé de face, car autrefois il n'y avoit que des jardins, & aujourd'hui il y a plus de cabarets que de jardins.

Entre l'endroit où étoit la Porte du Temple & la Porte S. Antoine, & sur les fossés de la Ville, on a bâti un Pont qu'on nomme *le Pont aux Choux*, à cause qu'il est dans un fauxbourg où il y a beaucoup de jardins potagers, qui fournissent à Paris quantité de légumes, & particulierement des choux. On bâtit en 1674. une porte rustique qu'on nomma *la Porte S. Louis*, apparemment à cause de cette inscription qu'on y lit :

LUDOVICUS MAGNUS
AVO
DIVO LUDOVICO.
ANNO R. S. H. M. DC. LXXIV.

Cette porte a été abattue en 1760.

J'ai dit dans la Description du quartier précédent, que la rue du Grand Chantier changeoit trois fois de nom.

Depuis la rue de Paradis juſqu'au coin de la rue des quatre Fils, on la nomme la rue *du Chaume*; depuis le coin de la rue des quatre Fils, juſqu'à celui de la rue d'Anjou, elle porte le nom de la rue du *Grand Chantier*; & depuis la rue d'Anjou juſqu'au coin de la rue Porte-Fin ou Porte-Foin, on la nomme la rue des *Enfans Rouges*. Quoiqu'en 1598. le Prevôt de Paris à la requête du grand Prieur de France ordonnat que l'enchere d'une maiſon de cette rue ſeroit réformée, portant qu'elle étoit bâtie à la rue des Enfans Rouges, appellée anciennement la rue du Grand Chantier, & qu'à la place, on mettroit aſſiſe dans la rue du Grand Chantier, tout devant les Enfans Rouges, malgré le grand Prieur & le Prevôt de Paris, le public s'eſt obſtiné à continuer de l'appeller la rue des Enfans Rouges.

Dans la rue du Grand Chantier, au coin de celle des quatre Fils, eſt une grande maiſon qui a beaucoup d'apparence, & qui a appartenu à des gens de Finances qui ont fait beaucoup de dépenſe pour l'embellir. Elle a été bâtie ſur les deſſeins de *Jules Hardouin Manſard*, & a appartenu aux ſieurs *Reick* de Penautier, Tréſorier des Etats de Languedoc & du Clergé de France; & à *Jean Romanet* Fermier général, & Re-

ceveur général des Finances de la Généralité d'Auvergne, qui, à la Chambre de Juſtice de 1716. fut taxé à quatre milions. Ces riches titres doivent faire penſer qu'on a beaucoup dépenſé pour rendre cette maiſon commode & magnifique.

Un peu plus avant on en remarque une autre que feu *le Juge*, auſſi Fermier général, a fait bâtir, & dans laquelle ſont pluſieurs bas-reliefs de Coyzevox, deux grands platfonds peints par *la Foſſe*, & dans le jardin eſt une ſtatue *d'Anſelme Flamen*. Cette maiſon a appartenu en dernier lieu à feu *Jean Marie de Voigny*, Receveur des Finances de la Généralité de Rouen.

A l'entrée de la rue des Enfans Rouges, au coin de celle d'Anjou, eſt *l'Hôtel du Duc de Tallard*. Cette maiſon qui eſt grande & belle, fut bâtie ſur les deſſeins de *Bulet* pour M. *Amelot de Chaillou*, ancien Maître des Requêtes, & pere de M. *Amelot de Chaillou*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat. Comme le terrein ſur lequel cette maiſon eſt bâtie, n'étoit point avantageux, l'Architecte en a tiré parti fort habilement. L'eſcalier eſt un des beaux de Paris. Cette maiſon eſt accompagnée d'un jardin & d'une baſſe-cour.

LES ENFANS-DIEU, *autrement dits* LES ENFANS ROUGES.

Cet Hôpital qui eſt au bout de la rue à laquelle il donne ſon nom, & au coin de la rue Porte-Foin, a été fondé par le Roi François I. à la ſollicitation de *Marguerite*, ſa ſœur unique, femme de *Henry d'Albret*, Roi de Navarre. François I. donna pour cet établiſſement la ſomme de trois mille ſix cens livres tournois, provenue de la taxe qu'on avoit impoſée ſur les Uſuriers. Cet argent fut remis entre les mains de *Jehan Briçonnet*, Préſident de la Chambre des Comptes, qui chargea *Robert de Beauvais* d'acheter une maiſon avec cour & jardin, auprès du Temple, laquelle couta douze cens livres. Le contrat d'acquiſition eſt du 24. Juillet 1534. Le Roi ne donna cependant ſes Lettres Patentes qu'au mois de Janvier 1636. vieux ſtile. Il dit dans ces Lettres qu'on a oublié, mal-à-propos, de dire dans le contrat d'acquiſition, que l'acquêt avoit été fait des deniers du Roi, & il déclare qu'il eſt Fondateur de cette Maiſon, où il veut qu'on reçoive tous les pauvres petits Enfans qui ſeront trouvés à l'Hôtel-Dieu, orphelins de pere & de mere, pourvû qu'ils ne ſoient pas nés & baptiſés dans la ville & fauxbourgs de Paris; car ceux

qui ſont dans ce cas-là, doivent être reçus à l'Hôpital du S. Eſprit; ni bâtards, car le Doyen & le Chapitre de Notre-Dame ont accoutumé de les faire nourrir pour l'amour de Dieu. Ce même Prince ordonna par ces mêmes Lettres Parentes que ces Enfans fuſſent perpétuellellement appellés *Enfans-Dieu*, & qu'ils fuſſent vêtus d'étoffes rouges pour marquer que c'étoit la charité qui les faiſoit ſubſiſter.

Dans une des vitres du cœur on voit le Roi François I. *Marguerite ſa ſœur*, Reine de Navarre, & *Jean Briçonnet*, tous trois peints au naturel : là le Prince & la Princeſſe careſſent des Enfans Rouges, les uns & les autres ſont dans des attitudes très-convenables. Dans une autre vitre *Jeſus-Chriſt* y eſt repréſenté careſſant des Enfans que des femmes lui préſentent. Les têtes & les attitudes des perſonnes peintes dans cette vitre, ſont d'une bonne main, & les connoiſſeurs la trouvent une des mieux peintes qu'il y ait à Paris.

Dans la nef de cette Egliſe, à main droite, on lit l'Epitaphe d'*Antoine Briçonnet*, qui apparemment étoit fils de *Jean Briçonnet*, qui par ſes ſoins avoit contribué à la fondation de cet Hôpital.

D. O. S.

ANTONIO BRISONETIO, *Equiti, Portali Domino, Senatori Regio, & in Regiâ libellorum magiſtro.*

Claris dignus avis, domo vetuſta,
& dignus patre, fratribus, propinquis
Briſonetius *hac quieſcit æde,*
Portali Dominus, pius probuſque,
portis æthereæ receptus aulæ,
aulæ qui modo præfuit libellis,
& quem calculus omnium probavit;
illum calculus ad polos revexit.
Obiit die 6. Septemb. 1605.

La rue *Porte-foin* va de la rue des Enfans Rouges à la rue du Temple. En 1282. elle ſe nommoit la rue *des Poulies*, & la rue *Richard des Poulies*, à cauſe de Richard des Poulies, qui pour lors y acheta une place des Templiers, où on fit bâtir vers l'an 1333. Depuis *Jean Porte-fin* y ayant fait bâtir une grande maiſon appellée l'*Hôtel Porte-fin*, cette rue quitta le nom de *Richard des Poulies*, pour prendre celui de *Porte-fin*; mais le Peuple ayant inſenſiblement oublié le nom de *Jean Porte-fin* & de ſon Hôtel, il corrompit leur nom, en donnant à la rue le nom de *Porte-foin*, & cet uſage à prévalu.

La rue de Vendôme eſt entre le Temple & le Cours du Rempart. Elle abou-

tit d'un côté à la rue du Temple, & de l'autre aux rues d'Angoumois & de Boucherat. Le nom qu'elle porte, lui a été donné, parce que *Philippe de Vendôme* étoit Grand-Prieur de France lorſqu'elle fut commencée. C'eſt dans cette rue qu'eſt la *maiſon des Filles du Sauveur*.

Cette Communauté a été inſtituée pour y recevoir des filles & des femmes qui s'étant proſtituées, ſe repentent du déſordre de leur vie paſſée, & ont réſolu d'en faire pénitence. Elles y ſont reçues comme à la Communauté du Bon Paſteur. Leur premier établiſſement ſe fit vers l'an 1701. dans la rue du Temple, auprès de la rue Porte-foin, par les ſoins charitables de *Madame Desbordes*, & de quelques autres Dames de piété. Comme elles étoient logées fort à l'étroit dans cette rue, elles acheterent une place dans la rue de Vendôme, où elles firent bâtir des lieux réguliers, & une Chapelle dédiée *au Sauveur*. Le 6. Août on y ſolemniſe la Fête de la Transfiguration de *Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt* comme titulaire. On y ſolemniſe auſſi le 29. d'Octobre la Fête de *ſainte Marie la Pénitente*, que quelques-uns nomment *la Née*, c'eſt-à-dire, la Nouvelle; & d'autres, *ſainte Marie l'Helleſpontine*. Elle fut convertie par *S. Abraham*, ſon oncle, ſurnommé le Solitaire.

En rentrant dans l'intérieur de ce quartier, je dois remarquer pour l'intelligence de quelques noms de rues, qui ſont ceux de différentes Villes & Provinces du Royaume, que le Roi Henri le Grand ayant formé le deſſein d'embellir Paris en 1608. il réſolut de faire dans ce quartier une place la plus magnifique qu'il y eut eu juſqu'alors, laquelle auroit été nommée *la Place de France*, à cauſe que chaque rue qui y auroit abouti, auroit porté le nom d'une des principales Provinces du Royaume. Ce grand Prince pour en arrêter le deſſein, ſe tranſporta ſur les lieux, & en fit tracer le plan & l'élévation en ſa préſence, par *Alaume* & *Châtillon* ſes Ingénieurs. Le marché en fut donné à *Carel* & autres Entrepreneurs, à la charge d'y travailler inceſſamment, avec ordre au Duc de Sully d'y tenir la main. On ſeroit entré dans cette place par huit rues larges de ſix toiſes, & bordées de maiſons uniformes. Ces rues auroient été nommées *Picardie*, *Dauphiné*, *Provence*, *Languedoc*, *Guyenne*, *Poitou*, *Bretagne*, *Bourgogne*. Les curieux peuvent voir le plan & l'élévation de cette place qui furent gravés par *Poinſart*. La mort funeſte de Henri IV. dérangea entierement ce projet & les alignemens : cependant on donna aux rues qu'on fit faire en 1626. les

noms d'Angoumois, de Beauce, de Beaujolois, de Forez, de Bourgogne, de Berry, de Limoges, de Périgueux, de la Marche, d'Orléans, de Poitou, d'Anjou, du Perche, de Touraine, de Saintonge, & de Normandie.

La rue d'Angoumois se nomme aussi la rue *Charlot*, parce que cette rue, & la plupart de celles des environs, ont été bordées de maisons par *Claude Charlot*, pauvre Payſan de Languedoc, dit *Sauval*, que de nos jours la fortune a nourri, engraiſſé & étouffé entre ſes bras, puiſque d'Adjucataire des Gabelles & des cinq groſſes Fermes, & de Propriétaire d'une terre érigée en Duché, il eſt retombé mort dans la boue d'où la fortune l'avoit tiré.

Dans la rue *de Beauce* eſt un marché, & une boucherie établie en 1615. elle appartient à trois Particuliers.

LES CAPUCINS DU MARAIS.

Dans la rue d'*Orléans* eſt un des trois Couvens que les Capucins ont à Paris. Celui-ci fut fondé en 1623. & ce fut le P. *Athanaſe Molé*, Capucin, frere de *Mathieu Molé*, depuis premier Préſident du Parlement, & Garde des Sceaux de France, qui parſes mouvemens & par es reſſources, contribua le plus à cet tabliſſement. Ce Couvent n'a rien qui

le distingue des autres de cet Ordre. L'Eglise n'a été achevée que par la protection de feu M. d'*Argenson*, Lieutenant Général de Police, puis Président du Conseil des Finances, & Garde des Sceaux de France.

Les tableaux qu'on voit dans la nef, & qui représentent des sujets de *la Vie de la Vierge*, ont été peints par un nommé *Robert*, Peintre de Son Eminence le *Cardinal de Rohan*. Ce Peintre étoit assez habile, mais il auroit été le premier Peintre du monde, si ses talens avoient répondu à la bonne opinion qu'il avoit de lui-même.

Dans la rue *de Torigni* on voit une grande maison, nommée anciennement l'*Hôtel Salé*, parce que ce fut un nommé *Aubert* qui s'étoit enrichi dans les Gabelles, qui le fit bâtir.

La rue Françoise, ou *du Roi doré*, aboutit d'un côté à la rue S. Gervais & de Torigni, & de l'autre à la rue saint Louis. Son premier nom lui a été donné pour avoir été batie sous François I. & l'autre, à cause d'un buste doré de Louis XIII. élevé à un de ses coins.

La rue *S. Anastase* a pris son nom du terrein où elle est située, qui appartient à des Religieuses, nommées ordinairement les Religieuses de l'*Hôpital de saint Gervais*, mais leur vrai nom est celui de

Religieuſes Hoſpitalieres de *S. Anaſtaſe.*

La vieille rue du Temple eſt de deux quartiers, une partie eſt du quartier ſaint Antoine, & l'autre, depuis la rue des quatre Fils, & celle de la Perle, juſqu'à la rue S. Louis, eſt du quartier du Temple. Elle s'appelloit en 1505. la rue de la *Clôture du Temple*, la rue de *la Couture de la Chevalerie du Temple*, & la rue *des Egout du Temple.* Auparavant, dit *Sauval*, depuis la Coulture du Temple où ſont maintenant les foſſés & les Remparts, juſqu'à une fauſſe porte, nommée, *la Porte Barbette*, dreſſée dans cette ruelà même au bout du Monaſtere des Blancs Manteaux, on appelloit la rue *Barbette*, la rue de la *Porte Barbette*, la *vieille rue Barbette.* En 1596. & 1608. les Grands-Prieurs de France firent réformer les encheres de deux maiſons de cette rue, où l'on avoit mis qu'elles étoient aſſiſes dans la vieille rue du Temple, comme nous l'appellons encore à préſent, & par deux Sentences du Châtelet, ils firent ordonner qu'à la place il ſeroit écrit qu'elles étoient ſituées *dans la vieille rue Barbette.*

La rue *des quatre fils* ſe nommoit en 1437 & 1440. la rue *des deux Portes*, auparavant, & depuis, on l'a nommée la rue de l'*Echelle du Temple*, parce qu'elle ſemble la continuer. Le nom

qu'elle porte aujourd'hui, lui a été donné d'une enseigne où étoient *les quatre Fils-Aymon.*

La rue de *la Perle* n'avoit pas encore de nom en 1579. Celui qu'elle porte à presens, lui vient d'un jeu de Paulme qui a passé pour le mieux entendu de Paris, & pour *la perle* des Tripots.

La rue *neuve S. Louis* s'est nommée quelquefois la rue de l'*Egout couvert*, à cause qu'elle couvre les égouts qui y viennent de la rue S. Antoine & de la Place Royale: le nom de S. Louis lui a été donné, parce qu'elle a été commencée sous le Regne de Louis XIII. On la nomme à présent *la rue S. Louis*, ou *la rue S. Louis au Marais*. C'est une des plus larges & des plus belles rues de Paris.

On y remarque l'*Hôtel du Chancelier Boucherat* qui avoit un grand jardin, & occupoit un grand emplacement, on l'a appellée depuis *l'Hôtel d'Egvilli.*

LE COUVENT DES FILLES DU SAINT SACREMENT.

Du même côté est le Monastere des Filles *du S. Sacrement.* Ce Monastere qui est le second que les filles du S. Sacrement ayent à Paris, doit son établissement à quelques Religieuses que la Supérieure du Monastere de Toul envoya

à Paris à cauſe des guerres, l'an 1674. Ces Religieuſes demeurerent pendant 4 ou cinq mois au Monaſtere du même inſtitut, rue *Caſſette*. L'Archevêque de Paris leur permit enſuite de ſe mettre en hoſpice dans une maiſon de la rue des jeux-neufs, proche la porte Montmartre, que les Religieuſes de la Congrégation de Notre-Dame quittoient pour aller s'établir dans un autre quartier, & qu'elles leur louerent. Les filles du Saint Sacrement y entrerent le 22. d'Octobre de la même année. Cette maiſon ayant été vendue en 1680. les Religieuſes du Saint Sacrement furent obligées d'en ſortir, & d'aller loger dans une maiſon au-delà de la porte de Richelieu, qu'elles louerent pour quatre années, dans l'eſpérance de s'y établir, car le Roi leur avoit accordé des Lettres Patentes, au mois de Juin de cette même année 1680. N'ayant point trouvé aſſés de commodités dans cette maiſon, elles chercherent à en acheter une autre dans la Ville. Quelques Auteurs qui ont écrit ſur la ville de Paris, ont dit que ces Religieuſes acquirent l'*Hôtel de Turenne*, ſitué dans la rue ſaint Louis au Marais, par contrat paſſé avec le *Cardinal de Bouillon* le 30. d'Avril de l'an 1684. Cela n'eſt point juſte, & ne rend pas à la Bienfaictrice l'honneur qui lui eſt du.

Voici ce qui en eſt : *Marie-Magdeleine Théreſe de Vignerod, Ducheſſe d'Aiguillon*, ayant par contrat du 30. d'Avril 1684. cédé au *Cardinal de Bouillon*, la terre, Seigneurie, & Châtellenie de Pontoiſe, cette Eminence lui donna en échange *l'Hôtel de Turenne*, ſitué à Paris dans la rue neuve *ſaint Louis* au Marais, dont cette Ducheſſe fit préſent aux Religieuſes du Saint Sacrement, qui en prirent poſſeſſion le 16. Septembre de la même année. Ainſi l'on adore jour & nuit le Très-Saint Sacrement de l'Autel, dans la même maiſon où le Calviniſme faiſoit autrefois tous ſes efforts pour combattre ce divin Myſtere. On admiroit dans cet Hôtel un morceau d'architecture de l'invention de *Deſargues*, mais à cauſe de la clôture, il n'eſt plus acceſſible aux curieux.

Ce Couvent eſt ſéparé par la rue ſaint Claude, d'un Hôtel où a demeuré *Claude Charles Voyſin*, du Pleſſis de la Noraye, Secrétaire d'Etat, & Chancelier-Garde des Sceaux de France, qui y mourut la nuit du premier au deux de Février de l'an 1717. *Claude de Guenegaud* Tréſorier de l'Epargne, demeuroit autrefois dans cette même maiſon, & donna ſon nom à la rue ſaint Claude.

LE COUVENT DU CALVAIRE DU MARAIS.

Ce Couvent eſt ſitué à l'extrémité de cette rue. Le Pere *Joſeph*, Capucin, qui eut tant de part au miniſtere du Cardinal de Richelieu, penſant qu'il n'y avoit point encore d'Ordre, qui ſe fît un devoir ſpécial d'honorer par une méditation perpétuelle la Vierge qui pleuroit ſon fils mourant ſur la croix, en inſtitua un ſous le titre de *Notre-Dame du Calvaire*. Il fut aidé dans cette inſtitution par *Antoinette d'Orléans-Longueville*, qui après la mort de *Charles de Gondy* Marquis de Belle-Iſle, ſon mari, ſe rendit Feuillentine à Toulouſe en 1599. Elle eut enſuite l'adminiſtration de l'Abbaye Fontevraud, & étoit dans le Monaſtere de l'Encloiſtre lorſque le *Pere Joſeph* l'en fit ſortir pour venir être Supérieure du Monaſtere qu'elle avoit fondé à Poitiers. Elle en prit poſſeſſion le 25. d'Octobre de l'an 1617. après avoir reçu un Bref du Pape qui lui permettoit de ſortir de la maiſon de l'Encloiſtre, d'entrer dans celle qu'elle avoit fait bâtir à Poitiers, de quitter l'habit de Fontevraud, de prendre celui qu'elle avoit imaginé pour les Religieuſes du Calvaire, d'y mener tel nombre de filles qu'il lui plairoit, & d'établir des Monaſteres

de cette nouvelle Congrégation dans toutes les Villes qui en demanderoient.

Madame *d'Orléans* mourut le 25. d'Avril 1618. mais sa nouvelle Congrégation n'en fit pas moins de progrès. Le *P. Joseph* en établit un Couvent à Angers dont la Reine mere, qui y étoit, voulut être la Fondatrice. Cette Princesse ne s'en tint pas là; elle donna dans Paris un Monastere à ces filles, & c'est celui qui fut bâti dans l'enceinte du Palais d'Orléans ou de Luxembourg. Ce fut peu de temps après, que le *P. Joseph* obtint des Bulles du Pape Grégoire XV. dattées du 21. Mars 1621. qui érigeoient les Monasteres de Paris, d'Angers, de Poitiers, & tous les autres fondés & à fonder, en Congrégation de saint Benoît sous le titre de *Notre-Dame du Calvaire*. Cette Bulle fut confirmée par une autre du 28. Juillet 1622.

Le *P. Joseph* établit ce second Couvent à Paris, dans le Marais du Temple, pour être le chef de la Congrégation, le lieu de la résidence ordinaire de la Directrice générale, le centre & le rendez-vous de tous les autres Couvents de cette Congrégation. L'emplacement fut acheté trente-sept mille livres, des deniers communs de la Congrégation, & le bâtiment fut élevé par les libéralités du Roi, du *Cardinal de Richelieu*, &

de *Madame de Combalet*, depuis Ducheſſe d'Aiguillon. Le *P. Joſeph* voulut que ce Couvent-ci, portât le nom de *Crucifixion*, pour le diſtinguer de celui qui tient au Palais de Luxembourg, lequel eſt établi pour honorer, & imiter le myſtere de la *Compaſſion* de la Vierge aux douleurs de ſon adorable fils; qu'à cet effet il y eut un aſſez grand nombre de filles pour faire à leur tour, & ſans aucune intermiſſion, une priere continuelle, jour & nuit au pied de la Croix.

On poſa les fondemens de ce Couvent en 1635. Le *P. Joſeph* pria le *Cardinal de Richelieu* de vouloir bien y poſer la premiere pierre, ce qu'il ne put faire, mais il en donna la commiſſion à la *Ducheſſe d'Aiguillon* ſa niece qui la fit poſer avec beaucoup de cérémonie. Ce Couvent ayant été achevé & béni, douze Religieuſes, & leur Supérieure qui avoient été tirées du Monaſtere de Luxembourg, & qui attendoient dans un hoſpice près de ce lieu, que ce Monaſtere fut logeable, y furent introduites le 10. d'Avril de l'an 1637. par *Me la Ducheſſe d'Aiguillon*, & autres Dames de piété, & de diſtinction.

Le *P. Joſeph* étant mort à Ruel le ſamedi 18. Décembre de l'an 1638. ſon corps fut porté aux Capucins de la rue

ſaint Honoré où l'on l'ouvrit pour en tirer le cœur. Le 20. ſon corps fut inhumé dans l'Egliſe de ces Peres. Quant au cœur, le Général des Capucins l'ayant accordé aux inſtantes prieres des Religieuſes du Calvaire, le *P. Ange*, qui avoit été compagnon du *P. Joſeph*, le porta dans un des caroſſes du *Cardinal de Richelieu* au Couvent du Calvaire du Marais. Ces Religieuſes gardent auſſi très-précieuſement le manteau du P. Joſeph, & le regardent avec autant de reſpect & de vénération que ſi c'étoit celui qu'Elie laiſſa à Eliſée.

Dans cette rue il y a une fontaine bâtie en maniere de piédeſtal, ſur le devant de laquelle ſont deux Tritons de ſculpture. Les vers qui lui ſervent d'inſcription ſont de *Santeul*.

Felix ſorte tuâ Naïas amabilis,
Dignum, quo flueres, nacta ſitum loci:
Cui tot ſplendida tecta
Fluctu lambere cantigit.
Te Triton geminus perſonat æmulâ,
Conchâ, te celebrat nomine Regiam,
Lœto non ſine cantu
Portat vaſta per æquora.
Cedent, credo equidem, dotibus his tibi,
Poſt hac nobilium numina fontium:
Hac tu ſorte beata
Labi non eris immemor.

L'indolence de ceux à qui le ſoin des édifices publics eſt confié, jointe à leur défaut de goût a laiſſé détacher le marbre ſur lequel étoient gravés ces vers admirables : on n'en voit plus que la place.

Au bout de cette même rue, mais du côté du Temple, on a conſtruit depuis quelques années une fontaine avec cette inſcription.

Fauſta Pariſiacam, Lodoico
Rege per urbem,
pax ut fundet opes, fons
ita fundit aquas.

* L'ancien égout général de Paris, commençoit au bout de la rue du Calvaire, au Marais, & ſe continuoit en traverſant les fauxbourgs du Temple, de ſaint Martin, de ſaint Denys, de la nouvelle France, de Montmartre, des Porcherons, de la Ville l'Evêque, du Roûle, les Champs-Eliſées, & le bas de Chaillot juſqu'à la riviere. Cet égout n'étoit formé que par une tranchée fouillée dans des Marais, ſans aucune maçonnerie ni pavé, ce qui avoit beaucoup contribué à ſon encombrement, à lui faire perdre ſa pente, & faire regonfler les eaux dans Paris. De maniere qu'en 1715. la Ville fut obligée de détourner

* Dictionnaire Géographique de la Martiniere, Edition de Dijon, article de Paris.

les eaux des égouts de la vieille rue du Temple, qui rentroient plutôt qu'elles ne ſortoient. On pratiqua une ouverture dans le foſſé qui va depuis la rue du Calvaire juſqu'à la riviere, près le baſtion de l'Arcenal. Ce remede occaſionnoit un grand mal qui arrivoit par les grandes averſes, leſquelles en fourniſſant des eaux en abondance entrainoient avec elles dans la riviere des immondices capables de fournir une eau mal ſaine dans les pompes du Pont Notre-Dame. Ce fut pour remedier à tous ces inconvéniens qu'en 1737. la Ville prit la réſolution non ſeulement de reconſtruire ce grand égout général dans toute ſa longueur; mais encore de faire conſtruire un reſervoir dans lequel on garderoit de l'eau pour rincer cet égout.

Ce nouvel égout, pour la plus grande partie, a été fait dans un terrein nouveau, pour conſerver un écoulement aux eaux deſcendantes des différens embranchemens qui y aboutiſſent, & en même temps afin d'éviter, autant qu'il ſeroit poſſible les fouilles à travers les vaſes & les terres infectées. Le ſieur *Beauſire* le fils, Architecte du Roi, M^e. Général, Contrôleur, Inſpecteur des bâtimens de la Ville, fut chargé de lever les plans, de marquer les profils généraux, & les nivellemens, pour connoître le nouvel

alignement qui pourroit être donné à un ouvrage de cette conſéquence, pour examiner la pente actuelle, & celle qu'on pourroit regler. La longueur, ſuivant le plan général a été arrêtée à 3106 toiſes depuis ſon commencement, à la ſortie de l'égout de la vieille rue du Temple, au bout de la rue des Filles du Calvaire, juſqu'à la riviere, près & au-deſſus de la Savonnerie. L'ancien égout avoit 3166 toiſes. La diminution de la longueur du nouvel égout ſur l'ancien a produit une augmentation de pente proportionnée à la diminution de la longueur. Le nivellement a été fait pluſieurs fois, vérifié avec la derniere exactitude par Meſſieurs le *Camus* de l'Académie Royale des Sciences, & *Beauſire*. Ils trouverent 17 pieds, 11 pouces, 10 lignes de pente depuis le fond de l'égoût du Calvaire à ſa chute dans le grand égout, juſqu'à la ſurface des baſſes eaux de la Riviere de Chaillot, obſervée en 1719. Cette longueur & ſa pente ont été diviſées en quatre parties différentes.

1°. Depuis la tête au bout de la rue du Calvaire au Marais, juſqu'au Ponceau du Faubourg de la Nouvelle France, qui contient 985 toiſes, 2 pieds, il a été donné 3 pieds, 10 pouces de pente, à raiſon de 14 lignes par 25 toiſes de longueur, ce qui fait plus d'une demie ligne par toiſe.

2°. Depuis ce Pont jusqu'à celui du Faubourg saint Honoré près du Roule, qui est de 1383 toises, 2 pieds, il a été donné 7 pieds, 2 pouces, 5 lignes de pente, à raison de trois quarts de ligne par toise.

3°. Depuis le Roûle jusqu'à la sortie de la voute au quai de Chaillot, qui est de 737 toises de longueur, il a été donné 5 pieds 1 pouce de pente, à raison d'une ligne par toise.

4°. Depuis la sortie de la voûte au Quai de Chaillot, jusqu'au bout du radier qui introduit les eaux dans le courant de la Riviere, il a été donné environ 2 pieds de pente. Ces pentes ont été distribuées inégalement pour augmenter la pente d'en-bas, du côté proportionnément à l'augmentation d'eau provenant des embranchemens, & aux immondices qu'elles y amenent.

Cet égout a été construit en maçonnerie dans toute sa longueur, avec des dalles de pierre en caniveau au fond, posées sur des plateformes de pierre, au lieu de massif, à cause de l'abondance des sources qui l'auroient empêché de faire corps. Les murs des deux côtés ont 4 ou 5 pieds de haut : les couronnemens servent de trottoir pour marcher le long de l'égout, & pour en faciliter le nétoyement. On a pris une espace de 36 pieds

de

de large ſur toute la longueur ; le vuide de l'égout en prend ſix pieds, l'épaiſſeur des murs cinq pieds, les talus ſix pieds de chaque côté, & les chemins au-deſſus ont chacun ſix pieds de large; les talus ont été reglés pour leur hauteur & leur pente, ſur la proportion de la diagonale du carré.

On a abandonné l'eſpace de l'ancien égout aux Propriétaires des Marais, en échange du terrein qu'on leur a pris pour les nouveaux ouvrages. Cet égout eſt découvert d'un ponceau à l'autre, & c'eſt ſous chacun d'eux que les coudes ſont perdus, à l'exception de celui de la voirie, entre le fauxbourg ſaint Denys, & de la Nouvelle France. La tranchée qu'on y auroit ouverte auroit cauſé une trop grande infection, qui auroit pu occaſionner des maladies dans ces cantons. Les lignes ſont droites d'un ponceau à un autre, & ſous chacun d'eux il y a une banquette pour que les balayeurs n'ayent pas le pied dans l'eau. Ceux des ponceaux qui n'étoient qu'en charpente ont été refaits en pierre ; on a racommodé les uns, on a élargi les autres, pour la commodité des voitures publiques.

Il y a quatorze vannes dans cet égout, eſpacées à peu près également, pour retenir les eaux qu'on lâchera par écluſées, pendant qu'on nétoyera l'égout, ou qu'on

y fera quelques réparations, ou pour fournir de l'eau s'il arrivoit quelqu'incendie aux environs de ces quartiers là.

On trouve la premiere vanne ſous l'extrémité de la voute de l'égout du Calvaire, pour empêcher que les eaux n'y entrent au ſortir du réſervoir. La ſeconde eſt au-deſſus, & près l'entrée de la partie voutée, en deſcendant la barriere du Temple. La troiſieme, ſous l'extrémité de la partie voutée près la barriere. La quatrieme, près & au-deſſus de la chute de l'embranchement de l'égout de la Croix. La cinquieme, près & au-deſſus du ponceau ſaint Martin. La ſixieme, près & au-deſſus du coude que forme l'alignement de l'égout, près la voirie du fauxbourg ſaint Denys. La ſeptieme, près & au-deſſus du ponceau de la rue de la Nouvelle France. La huitieme, près & au-deſſus du ponceau de Montmartre. La neuvieme, près & au-deſſus du ponceau du chemin de la grande Pinte. La dixieme, près & au-deſſus du ponceau de la rue de l'Arcade, derriere la Ville-l'Evêque. La onzieme, environ au milieu de la largeur, entre les ponceaux de la Magdeleine, & celui du fauxbourg ſaint Honoré. La douzieme, près & au-deſſus du ponceau du Roûle. La treizieme, près & au-deſſus du ponceau de l'avenue des Champs-Eliſées. La quator-

zieme, près & au-deſſus de l'entrée de la partie voutée au mur des Fermiers Généraux, à la ruelle de Chaillot.

Chaque ponceau a des eſcaliers de pierre pour deſcendre dans l'égout, & des gargouilles pour l'écoulement des eaux. Les ſources qu'on a découvertes en fouillant les terres, ſont d'un bon ſecours pour l'égout; elles le rafraichiſſent continuellement par une nouvelle eau; on leur a laiſſé des barbacanes dans les aſſiſes courantes pour les y recevoir.

C'eſt à la tête de cet égout général, c'eſt-à-dire, vis-à-vis la rue des Filles du Calvaire, qu'on a bâti le réſervoir dans lequel on garde l'eau pour rincer l'égout. Ce bâtiment eſt ſitué ſur deux arpens de marais qui appartenoient au Grand Prieuré de France, & dont la Ville a fait l'acquiſition. Elle les a fait entourrer de murs, & y a fait élever trois corps de bâtimens détachés, & d'une architecture fort ſimple. Celui du milieu eſt pour ſerrer le foin, & pour la manœuvre des machines du puits qui y eſt renfermé. Celui du côté du rempart eſt pour loger le Concierge. Le troiſieme eſt du côté des marais, & eſt pour loger les domeſtiques, & pour les écuries, tant des chevaux travaillans; que des chevaux malades. On y a conſtruit auſſi deux belles glacieres à l'uſage de la Vil-

le, au-dessus desquelles est un angar destiné à serrer tout ce qui est nécessaire pour le travail du réservoir.

Ce réservoir a 35 toises 5 pieds 4 pouces de longueur, sur 17 toises 5 pieds 4 pouces de largeur. Il est revêtu de murs & de contre murs, & est garni dans le fond d'un massif de maçonnerie, sur lequel il y a une forte épaisseur de glaise sous une forme de sable qui la couvre avec un pavé de grais. Le mur intérieur est couronné d'une tablette de pierre. Le réservoir contient 22112 muids d'eau. Dans le fond on a observé une retraite d'un pied de large, dont la surface sert de *repaire*, ou de marque pour ne point vuider toute l'eau, & en conserver toujours huit pouces sur la surface du pavé.

Vers le milieu, du côté du rempart, il y a un balcon saillant sur l'eau : au bord duquel sont deux clefs qui descendent jusqu'à deux soupapes pour les ouvrir, afin de laisser couler l'eau dans l'égout. Une des soupapes a 18 pouces d'ouverture, & se racorde sur un tuyau de fer de même diametre, qui sort par un âqueduc vouté sur l'alignement droit de l'égout. L'autre soupape n'a que 6 pouces de diametre, & est aussi racordée sur un tuyau de fer qui a sa sortie dans le fossé le long du rampart, afin de le ne-

toyer juſqu'à la riviere, à cauſe des égouts de la rue ſaint Claude, & de la Roquette qui s'y déchargent. Ainſi on n'éprouve plus le déſagrément de la mauvaiſe odeur, ſoit à droite, ſoit à gauche, depuis l'entrée de la riviere dans Paris, juſqu'à ſa ſortie. Les deux clefs s'ouvrent avec des tourniquets, & il y a une décharge de ſuperficie qui vient aboutir dans le grand égout.

Comme les eaux des ſources de Belleville n'auroient pas ſuffi pour fournir la quantité d'eau néceſſaire, afin de remplir le réſervoir dont il faut faire un fréquent uſage, ſurtout dans les temps de ſechereſſe, on a conſtruit un puits de 12 pieds de diametre, dont le deſſus du rouet qui porte la maçonnerie, eſt de 6 pieds plus bas que la ſurface des baſſes eaux de la riviere, meſurées ſur celles de 1731. Les ſources qui s'y rendent ſont ſi abondantes, qu'elles y entretiennent toujours près de 17 pieds de profondeur d'eau. Les épuiſemens qu'il a falu faire pour ſa conſtruction & ſa perfection, ont donné beaucoup de peine.

Aux deux côtés du puits on a bâti deux machines hydrauliques, compoſées chacune d'un rouet, d'un arbre debout, & d'un autre couché avec ſa lanterne, de deux manivelles de bronze, qui font mouvoir ſix corps de pompes aſpirantes

& refoulantes de 9 pouces de diametre. Lorſque ces machines ſont en mouvement, par le moyen de deux chevaux de chaque côté, elles donnent 75 coups de piſton par minute; & les piſtons en ſont ſi fideles, que ſur la levée de 14 pouces, ils rendent 18 pintes & demie d'eau, meſure de Paris par chaque coup de piſton, & par conſéquent 7000 muids d'eau par vingt-quatre heures. Ces machines auſſi ſimples que ſolides, ſont de la compoſition de M. *Petitot*, ancien Secrétaire du Gouvernement de Lyon, qui a fait auſſi celle des Invalides.

On y a poſé les deux inſcriptions qu'on va lire.

DU REGNE DE LOUIS XV.

De la quatrieme Prevôté de Meſſire Michel-Etienne Turgot, Chevalier, Marquis de Souſmons, Seigneur de ſaint-Germain ſur Eaulne, Vaterville & autres lieux, Conſeiller d'Etat; de l'Echevinage de Pierre-Jacques Coucicault, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Quartinier; Charles l'Evêque, Ecuyer; Louis-Henry Veron, Ecuyer, Conſeiller du Roi, & de la Ville; Edme-Louis Meny, Ecuyer, Avocat au Parlement, Conſeiller du Roi, Notaire; étant Antoine Moriau Ecuyer, Procureur & Avocat du Roi & de la Ville; Jean-Baptiſte-Julien Taitbout, Chevalier de

l'Ordre du Roi, Greffier en chef; Jacques Boucot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Receveur.

Le grand égout général de Paris, qui n'étoit formé que par une tranchée, a été commencé en pierre en 1737. dans un nouveau terrein, depuis la rue du Calvaire, au Marais, juſqu'à la riviere près Chaillot, ainſi que ſes embranchemens, les pompes & le réſervoir pour laver cet égout, qui a été achevé en 1740.

De la cinquieme Prevoté de Meſſire Michel-Etienne Turgot, Chevalier, Marquis de Souſmons, &c. de l'Echevinage de Louis le Roi de Feteüil, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Quartinier; Thomas Germain, Ecuyer, Orfévre ordinaire du Roi; Jean-Joſeph Sainfray, Ecuyer, Conſeiller du Roi & de la Ville, Notaire; Michel l'Enfant, Ecuyer; étant, Antoine Moriau, Ecuyer, Procureur & Avocat du Roi & de la Ville; Jean-Baptiſte Julien Taitbout, Greffier en chef; Jacques Boucot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Receveur.

Cet ouvrage a été exécuté ſur les deſſeins, & ſous la conduite de M. J. B. Auguſtin Beauſire, *Conſeiller, Architecte du Roi, Maître Général, Controleur-Inſpecteur des bâtimens de la Ville.*

SECONDE INSCRIPTION.

Les 12, 14 & 16 Juillet 1740.

Le Roi, la Reine & Monſeigneur le Dauphin allant à Compiegne, ſont venus viſiter le réſervoir, & les ouvrages du grand égout, ont vû enſuite l'eau du réſervoir entrer dans l'égout, & y couler avec une grande rapidité.

Leurs Majeſtés, & Monſeigneur le Dauphin, s'étant arrêtés à la grille du fauxbourg ſaint Martin, ont vu l'effet des vannes, & la force de l'écoulement de l'eau.

XV. *Le Quartier de S. Antoine.*

LE Quartier de S. ANTOINE eſt borné à l'Orient par les extrémités des fauxbourgs incluſivement; au Septentrion par l'extrémité des mêmes fauxbourgs, & par les rues du Meſnil-montant, neuve ſaint Gilles, du Parc-Royal & de la Perle, excluſivement; à l'Occident, par la vieille rue du Temple incluſivement; depuis le coin des rues des quatre Fils & de la Perle, juſqu'à la rue de ſaint Antoine, & au Midi par la rue ſaint Antoine incluſivement, depuis le coin de la vieille rue du Temple, juſqu'à l'extrémité du fauxbourg.

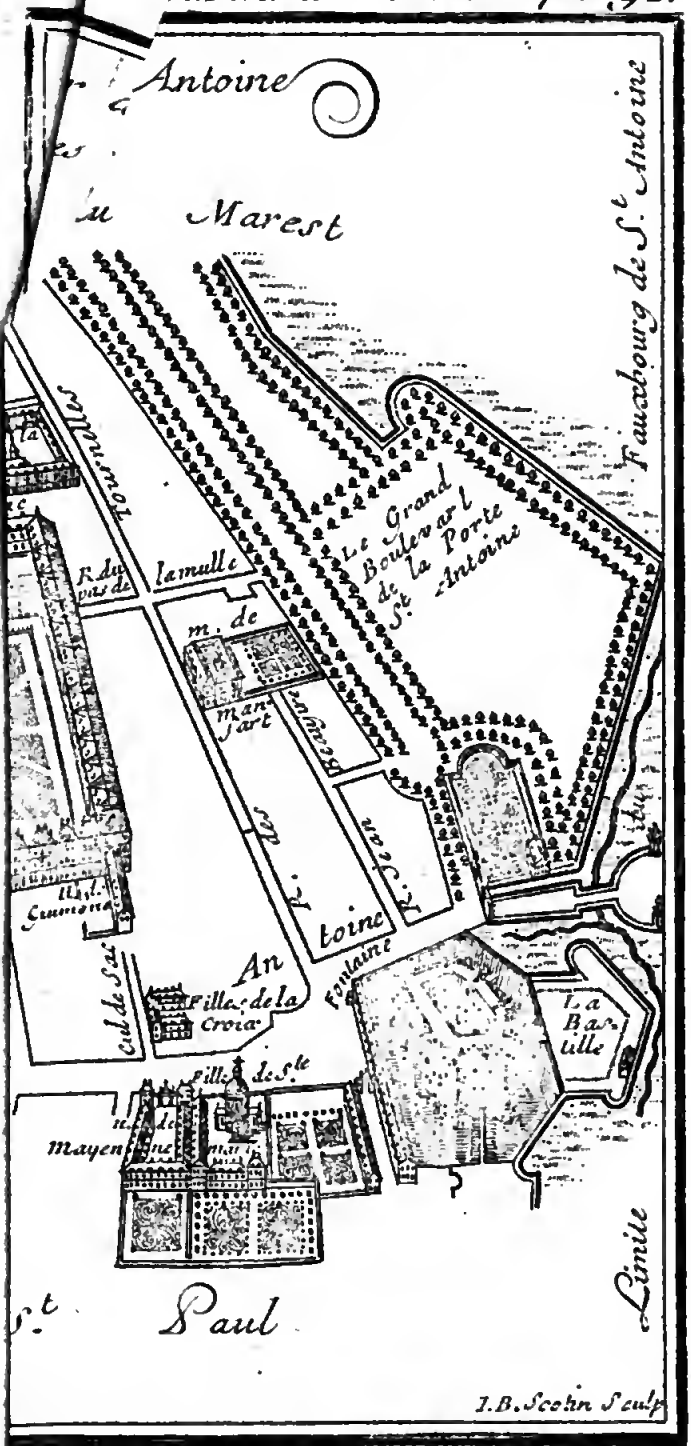
Antoine
Marest
Fauxbourg de S.t Antoine
Le Grand Boulevard de S.t la Porte Antoine
Limite
Paul
J.B. Scotin Sculp.

V.E. III – Biblioteca Nazionale MARCI

Quoiqu'il ſemble naturel de commencer la deſcription de ce quartier, par la rue ſaint Antoine de laquelle il a pris le nom, ce ſera cependant par la deſcription de cette rue, & de ſon fauxbourg que je finirai cet article.

La vieille rue du Temple a porté différens noms en différens temps, ainſi que je l'ai déja remarqué dans la deſcription du quartier du Temple.

A l'entrée de cette rue, on rencontre à main droite la rue *du Roi de Sicile* qui d'un côté aboutit dans cette rue, ce qui me donne lieu d'en parler en cet endroit, & de l'autre dans la rue des Ballets. Cette rue a pris ſon nom du Palais que les Rois de Sicile de la maiſon d'Anjou, eurent à Paris à l'endroit même où l'on voit aujourd'hui *l'Hôtel de ſaint Paul*, au bout de cette rue laquelle conſerve toujours le nom du Roi *de Sicile*. Ce fut *Charles* Comte d'Anjou, & frere de ſaint Louis, qui en 1266. ayant été couronné à Rome *Roi de Sicile*, donna enſuite le nom de *Sicile* au Palais qu'il eut à Paris, & à la rue dans laquelle il étoit ſitué. *Charles le Boiteux*, ſon fils, Roi de Jéruſalem, & ſon ſucceſſeur au Royaume de Sicile, y demeura après lui, mais en 1292. il le donna au *Comte de Valois* ſon gendre, à la charge que *Marguerite de Bourgogne*, ſeconde femme de ſon

pere, y conserveroit sa vie durant, l'appartement qu'elle y avoit toujours eu. Les *Comtes d'Alençon* descendus de Charles de France fils de Philippe le Hardy, Comte de Valois, & d'Alençon, ont occupé longtemps l'Hôtel de Sicile, mais comme il tenoit aux murs de la Ville, & que ces murs en séparoient la place de la Coulture sainte Catherine où se faisoient les duels publics, les combats à outrance, les joutes, & les tournois, Charles VI. qui aimoit beaucoup ces Fêtes, n'ayant pas de maison plus proche de là que l'Hôtel de saint Paul, qu'il trouvoit trop éloigné pour y pouvoir changer d'habit, lorsqu'il lui prenoit envie d'entrer en lice, fit demander l'Hôtel de Sicile à *Pierre Comte d'Alençon* qui le lui céda aussitôt par acte du 30. Mars 1389. puis par autre acte du 26. Mai 1390. dès que Charles VI. en fut en possession, il fit percer les murailles de la Ville pour y avoir une porte, & être plus près de la place de la Coulture sainte Catherine. Je n'ai point découvert à quel titre cet Hôtel appartint ensuite aux Rois de Navarre, mais il est sur qu'il leur a appartenu, & qu'il en a porté le nom. Il y a apparence qu'en 1572. il ne leur appartenoit plus, car *Jeanne d'Albret* Reine de Navarre, étant venue à Paris pour le mariage du Ro

ſon fils avec Marguerite de France, elle logea dans la rue de Grenelle, à la maiſon de l'Evêque de Chartres où elle mourut d'une inflammation de poulmon, & d'une fievre continue. Cette Reine auroit ſans doute logé dans ſon Hôtel de la rue de Sicile, s'il lui avoit encore appartenu, mais il avoit été déja vendu à *Antoine de Roquelaure* qui le revendit depuis à *François d'Orléans-Longueville*, *Comte de ſaint Paul*, Duc de Fronſac, qui mourut à Chateauneuf ſur Loire le 7. d'Octobre 1631. c'eſt de ce Comte de ſaint Paul, que cet Hôtel fut appellé *l'Hôtel de ſaint Paul*, & non pas pour avoir appartenu au Connétable de ſaint Paul.

L'Hôtel de ſaint Paul fut acquis par *Leon Bouthillier*, Comte de Chavigni, Secrétaire, & Miniſtre d'Etat, Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, mort à Paris le 11. d'Octobre 1652. âgé de quarante-quatre ans, laiſſant d'*Anne Phelypeaux* ſon épouſe ſix garçons, & huit filles. *Renée Bouthillier*, une de ſes huit filles, fut mariée à *Jean Beuzelin*, Seigneur de *Boſmelet*, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, morte le 20. Mars 1711. laiſſant une fille unique *Anne Marie Beuzelin*, qui avoit épouſé le 18. Juin 1698. *Henry Jacques de Caumont*, Duc de la Force, Pair de France. Ce fut

du chef de ſa femme que le Duc de la Force vendit une partie de l'Hôtel de ſaint Paul à *Jacques Poultier*, mort Intendant des Finances en 1711. qui s'étoit ſervi de *Bulet*, & de *Gabriel*, deux Architectes de réputation, pour donner à cette portion d'Hôtel tous les embelliſſemens que l'opulence procure aux Financiers. L'autre moitié fut vendue en 1715. aux freres *Paris* nés à Moirans en Dauphiné, qui ont fait une fortune immenſe dans les vivres & dans les Finances. Cet Hôtel retient toujours le nom d'*Hôtel de ſaint Paul.*

Les Seigneurs de *Pequigni* avoient auſſi leur Hôtel dans la rue du Roi de Sicile, qu'ils vendirent en 1399. au Seigneur *de la Roche-Guyon*, Chambellan du Roi, & grand Pannetier de France.

Philippe Chabot, Amiral de France, avoit auſſi la ſienne dans cette rue. C'étoit une grande maiſon nommée *la maiſon des Savaris*, & qui tenoit à l'Hôtel de Lorraine. Elle avoit appartenu au *Général Morlet*, qui en 1536. y fit conduire une ligne d'eau que le Prevôt des Marchand lui accorda. L'Amiral Chabot mourut dans cette maiſon l'an 1543.

Revenons dans la vieille rue du Temple. On rencontre à main droite, une ruelle ou cul-de-ſac qui conduit à une maiſon, ni belle ni grande, qui cepen-

dant a été habitée par un grand homme, c'eſt-à-dire, par *Marc René de Voyer de Paulmy*, Marquis d'Argenſon, Lieutenant Général de Police, Conſeiller d'Etat, Préſident du Conſeil Royal des Finances, & Garde des Sceaux de France.

L'Hôtel le Pelletier, vient enſuite. Il a été élevé pour *Antoine Coiffier Ruzé*, dit le Maréchal d'*Effiat*, qui fut fait Surintendant des Finances en 1626. Général d'Armée en Piedmont en 1630. & Maréchal de France le premier de Janvier de l'an 1631. Cet Hôtel fut acquis des héritiers de ce Maréchal par *Claude le Pelletier*, qui avoit été Prevôt des Marchands, puis Contrôleur général des Finances, & enfin Miniſtre d'Etat. Après ſa mort, ſon Hôtel appartint à *Louis le Pelletier*, ſon fils, qui fut fait Premier Préſident du Parlement de Paris en 1707. & qui donna la démiſſion de cette Charge en 1712.

La rue des *Roziers* vient auſſi aboutir à la vieille rue du Temple. A ce coin de rue, il y avoit, comme il y a encore aujourd'hui, une ſtatue de la Vierge tenant le petit Jeſus entre ſes bras. Quelques Luthériens ayant coupé les têtes de ces deux figures, la nuit du trente-un de Mai de l'an 1528. le Roi François I. promit mille écus d'or à celui qui découvriroit les Auteurs de ce crime. On fit

une procession générale, où fut portée une statue de la Vierge que le Roi fit faire d'argent doré. Sa Majesté y assista ayant un cierge à la main, & étant accompagnée des plus Grands Seigneurs du Royaume, & des Cours Souveraines. La procession étant arrivée au coin de cette rue, on chanta l'antienne *Ave Regina Cœlorum*. Le Roi après avoir prié quelque temps à genoux, posa lui-même la statue dans la même place où étoit celle que les Hérétiques avoient défigurée, & laissa son cierge allumé qui brûla le reste du jour & toute la nuit, devant cette image. Cette action du Roi lui mérita de grands éloges, & un bref du Pape Clément VII. du 5. Juillet de la même année, dans lequel il dit à ce Prince, *est ut tibi nobisque de tam orthodoxo Rege gratulemur*. Pour empêcher qu'on ne dérobat cette statue d'argent doré, on scella un gros treillis de fer dans le jambage contre lequel elle étoit placée, mais malgré cette précaution, on trouva moyen de l'enlever, au commencement du mois d'Avril de l'an 1545.

L'Hôtel de Rieux étoit aussi dans la vieille rue du Temple, mais de l'autre côté, aboutissant à la rue des Singes. *Jean & Pierre de Rieux* pere & fils, & successivement Maréchaux de France en 1397. & en 1417. y demeuroient. Ce

fut devant cet Hôtel que Louis de France, *Duc d'Orléans*, fut inhumainement aſſaſſiné le 23. Novembre de l'an 1407. On le porta mort, tout couvert de bleſſures, de ſang, & de boue dans l'Hôtel de Rieux.

L'Hôpital de ſainte Anaſtaſe. C'étoit autrefois l'Hôtel de *Louis Dajacette*, Comte de Château-Villain, & la maiſon la plus ornée, & la plus richement meublée qu'aucun particulier eut alors à Paris. Tout le monde y alloit admirer les meubles magnifiques, les ſtatues antiques, & les tableaux des grands Maîtres qu'on y voyoit. Après la mort du *Comte de Château-Villain*, cet Hôtel fut vendu à *François d'O*, favori du Roi Henry III. ce Prince l'avoit accablé de Charges, & de bienfaits ſans avoir pu l'enrichir, car il étoit Maître de la garderobe, premier Gentilhomme de la Chambre, Chevalier de l'Ordre du ſaint Eſprit, Surintendant des Finances, & Gouverneur de Paris, & de l'Iſle de France, & cependant il mourut au mois d'Octobre de l'an 1594. noyé de dettes. Ses créanciers vendirent ſon Hôtel en 1655. aux Religieuſes de l'Hôpital de ſainte Anaſtaſe, autrement dit, de *ſaint Gervais*, pour la ſomme de cent trente-cinq mille livres. Ces Religieuſes y furent transférées en vertu de Lettres Pa-

tentes du mois d'Août de l'an 1656. regiſtrées au Parlement le 7. de Septembre de la même année.

La rue des Francs-Bourgeois eſt auſſi une de celles qui aboutiſſent à la vieille rue du Temple. Elle doit ſon nom à la gueuſerie de ſes anciens habitans qui étoient ſi pauvres qu'ils étoient francs de tous impots. Il y a long-temps qu'elle a changé de face, & qu'elle eſt habitée par des gens riches, & même par des gens de grande diſtinction. On y remarque :

L'Hôtel le Tellier, qui a ſervi de demeure à *Michel le Tellier*, Chancelier de France, & auparavant Secrétaire, & Miniſtre d'Etat, qui conſacra le cours d'une longue vie au ſervice des Rois Louis XIII. & Louis XIV. & mourut en 1685. dans une grande réputation d'habileté, de ſageſſe & d'intégrité.

La maiſon *de Michault de Montaran*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & ci-devant Tréſorier des Etats de Bretagne, ſe nommoit auparavant *l'Hôtel de Livri*. M. de Montaran entreprit en 1709. de lui faire changer de face, & y a fait élever une belle maiſon ſur les deſſeins de *Germain de Boffrand*.

L'Hôtel d'Albret a pris ſon nom de *Ceſar-Phœbus d'Albret*, Comte de Mioſſans, qui fut fait Maréchal de France le 15. de Février 1653. Chevalier des Or-

dres du Roi le 31. Décembre 1661. & Gouverneur de Guyenne au mois de Novembre 1670. il mourut à Bourdeaux le 3. de Septembre 1676. âgé de ſoixante-deux ans. Il deſcendoit *d'Eſtienne*, bâtard *d'Albret* ſon triſayeul, & de Françoiſe de Bearn, Dame de Mioſſans, ſa femme.

La rue *Barbette* a pris ſon nom de l'Hôtel d'*Eſtienne Barbette*, qui étoit ſitué ſur l'emplacement qu'elle occupe. Ce *Barbette* étoit Prevôt de Paris, & un des principaux confidens de Philippe le Bel, ce qui fut cauſe que ſon Hôtel fut pillé par le peuple, qui l'accuſoit d'avoir conſeillé au Roi de rehauſſer la monnoye. Cet Hôtel devint encore plus connu ſous Charles VI. qu'il appartenoit à la Reine *Iſabelle de Baviere*, ſa femme, qui l'acheta en 1403. de *Jean de Montagu* Souverain Maître de France, & Vidame de Laonois. Ce fut au ſortir de cet Hôtel que le *Duc d'Orléans* fut aſſaſſiné à la porte Barbette l'an 1407. Quoique l'Hôtel Barberte ait pluſieurs fois changé de Maîtres, & qu'il ait même appartenu depuis à la Ducheſſe de Valentinois, maîtreſſe de Henri II. il n'a cependant jamais changé de nom, comme ont fait beaucoup d'autres. La Ducheſſe d'Aumale, & celle de Bouillon, filles de la Ducheſſe de Valentinois, le

vendirent en 1561. à des particuliers qui le couvrirent de maiſons, & y pratiquerent la rue neuve Barbette, aujourd'hui nommée ſimplement la rue *Barbette*; & la rue des *trois Pavillons*, qu'on nomma d'abord la rue *Diane*, du nom de la Ducheſſe de Valentinois, & que dans la ſuite on a nommée des trois Pavillons, ſans qu'on en ſache la raiſon.

François Annibal d'Eſtrées, Maréchal de France, avoit dans la rue Barbette, un Hôtel qui retient encore le nom d'*Hôtel d'Eſtrées*.

La rue Pavée aboutit d'un côté à la rue du Roi de Sicile, & de l'autre à la rue des Francs-Bourgeoix. On la nommoit en 1406. la rue du *petit Marais*; depuis, la rue de *Marivas*, la rue de *Marivaux*, & la rue du *petit Marivaux*.

En entrant par la rue du Roi de Sicile, dans la rue *Marivaux*, aujourd'hui la rue Pavée, à l'endroit même où eſt *l'Hôtel de Lorraine*, étoit l'Hôtel de *Charles de Savoiſi*, Chambellan du Roi Charles VI. & un de ſes favoris. Cette Hôtel de *Savoiſi* eſt fameux dans l'Hiſtoire de l'Univerſité de Paris, & mérite que j'en parle ici un peu au long. Voici le fait :

L'an 1408. le 14. de Juillet, comme la proceſſion des écoliers paſſoit le long de la rue du Roi de Sicile, allant à l'Egliſe de ſainte Catherine du Val des

Ecoliers, un des valets de Charles de Savoisi revenant d'abreuver un Cheval, & le faisant galopper par la rue au travers des Ecoliers, fit rejaillir de la boue sur un d'eux. Cet Ecolier donna un coup de poing au valet qui appella à son secours les autres domestiques de son Maître, qui poursuivirent en armes les Ecoliers jusqu'à la porte de l'Eglise de sainte Catherine, & un des valets tirant plusieurs fleches, il y en eut une qui vola de la porte de l'Eglise jusqu'au Maître Autel où la Messe se célébroit. L'Université poursuivit si vivement cette insulte contre *Savoisi* qui avoit avoué ses domestiques; que par Arrêt du Conseil d'Etat, le Roi y séant avec tous les Princes de son sang, il fut ordonné que la maison de Savoisi seroit démolie, & il fut condamné à quinze cens livres d'amende envers les blessés, & à mille livres envers l'Université; de plus à fonder une Chapelle de cent livres de rente à la nomination de l'Université. Trois de ses gens furent condamnés à faire amende honorable, nuds en chemise, la torche en main, devant les Eglises de sainte Genevieve, de sainte Catherine & de saint Severin, après quoi ils furent fouettés aux Carrefours de la Ville, & bannis pour trois ans.

En 1406. *Savoisi* obtint du Roi la

permiſſion de faire rebâtir ſon Hôtel, mais l'Univerſité ſi oppoſa avec tant de force, que ce ne fut qu'après cent douze ans qu'elle permit qu'on le rebâtit, encore fut-ce à condition qu'on mettroit au-deſſus de la porte du nouvel Hôtel une pierre ſur laquelle ſeroit gravée une inſcription qui feroit mention de l'Arrêt donné en 1404. contre *Savoiſi*, & de la permiſſion accordée par l'Univerſité de rebâtir cet Hôtel. Cette pierre qui a deux pieds en quarré, fut otée quand on bâti ici l'Hôtel de Lorraine, & a été trouvée depuis dans quelques démolitions, & donnée à feu *M. Foucauld*, Conſeiller d'Etat, qui la fit encaſtrer dans un mur de ſon jardin de Paris. On y lit ce qui ſuit.

Cette maiſon de Savoiſi, en 1404. *fut démolie & abattue par Arrêt, pour certain forfaits & excès commis par Meſſire Charles de Savoiſi, Chevalier, pour lors Seigneur & Propriétaire d'icelle maiſon, & ſes ſerviteurs, à aucuns Eſcoliers & Suppots de l'Univerſité de Paris, en faiſant la proceſſion de ladite Univerſité à ſainte Catherine du Val des Eſcoliers, près dudit lieu; avec autres réparations, fondations de Chapelles, & charges déclarées audit Arrêt. Et a demeurée démolie, & abattue l'eſpace de cent douze ans, &*

juſqu'à ce que ladite Univerſité, de grace eſpéciale & pour certaines cauſes, a permis la réedification d'icelle, aux charges contenues & déclarées ez Lettres ſur ce faites & paſſées à ladite Univerſité en l'an 1517.

Pierre Bonfons dans ſes Antiquités de Paris, *Edition de* 1608. *pag.* 377. remarque que de ſon temps les fenêtres de l'Hôtel de Savoiſi qui avoient vûe ſur la rue où l'excès fut commis, & la porte qui y avoit ſon iſſue, étoient encore murées, ce qui prouvoit que cet Hôtel avoit été démoli, & non razé, comme pluſieurs l'ont *eſtimé*.

J'ai cherché inutilement le nom de celui, qui après avoir obtenu la permiſſion de l'Univerſité en 1517. fit rebâtir l'Hôtel de Savoiſi, comme auſſi le nom qu'on donna à ce nouvel Hôtel. Tout ce que j'ai appris de *Sauval*, c'eſt que la même année que l'Amiral Chabot mourut, François I. donna à Françoiſe de Longui ſa veuve, l'Hôtel de Savoiſi; ſi bien que l'année d'après, elle vendit la maiſon où ſon mari étoit mort, à Belle-Aſſiſe, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, pour cinq cens livres de rente ſur l'Hôtel de Ville. Avant que de mourir, elle vendit auſſi l'Hôtel de Savoiſi à Charles Duc de Lorraine, & pour lors

cet Hôtel fut nommé l'*Hôtel de Lorraine*. Nicole, Ducheſſe de Lorraine, étant venue à Paris en 1634. elle fit rebâtir cet Hôtel, & le fit mettre en l'état que nous le voyons. Elle y fixa ſa demeure, & y mourut l'an 1657. après avoir été abandonnée de Charles III. Duc de Lorraine, ſon mari, & avoir été dépouillée du Duché de Lorraine qu'elle lui avoit apporté en mariage.

L'Hôtel d'Angouleſme eſt auſſi dans la rue Pavée. Il fut commencé par *Diane*, légitimée de France, fille naturelle du Roi Henri II. & de *Philippe des Ducs*, Damoiſelle de Cony en Piedmont. Elle fut mariée deux fois, & mourut à Paris le 11. Janvier 1619. ſans laiſſer de poſtérité. Elle inſtitua ſon légataire univerſel *François de Valois*, ſon petit neveu, & lui ſubſtitua *Louis de Valois*, ſon frere puiſné; l'un & l'autre étoient fils de *Charles de Valois*, Comte d'Auvergne, Duc d'Angoulême, & fils naturel du Roi Charles IX. & de Marie Touchet. Ce fut le Duc d'Angoulême qui fit preſque achever l'Hôtel d'Angoulême que *Diane* avoit commencé. Cet Hôtel a paſſé depuis dans la famille de Meſſieurs *de Lamoignon*, une des plus anciennes & des plus nobles du Nivernois, qui ayant pris le parti de la robe, a donné un premier Préſident au Parlement de Paris;

plusieurs Présidens à Mortier au même Parlement, plusieurs Conseillers d'Etat aux Conseils de nos Rois, & actuellement un Chancelier de France. En 1718. on fit plusieurs embellissemens dans cet Hôtel, entr'autres on y fit construire une nouvelle porte. On voit dans cet Hôtel une Bibliotheque nombreuse, & d'un bon choix. Le Premier Président *de Lamoignon* en doit être regardé comme le Fondateur, & comme un de ceux qui l'ont le plus enrichie. M. *de Lamoignon* son fils, Président à Mortier, l'augmenta considérablement par les soins du fameux *Adrien Baillet*, à qui il en avoit donné la garde.

La rue de *la Coulture*, ou *Culture sainte Catherine*, a pris son nom du mot *Cultura*, qui signifie un lieu champêtre qu'on a cultivé, ou qu'on cultive, & du Monastere de *sainte Catherine* d'abord établi pour des Religieux du Val des Ecoliers, & aujourd'hui occupé par des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, ou de sainte Genevieve. Cette rue conduit de la rue S. Antoine à celle du Parc-Royal. Elle a été fameuse dans l'histoire de Charles VI. par l'assassinat du Connétable de *Clisson*, & par la maison du Boulanger qui lui sauva la vie, & où le Roi & toute sa Cour l'allerent voir. On remarque dans cette rue :

L'EGLISE ET PRIEURÉ DE STE CATHERINE DE LA COULTURE *ou* CULTURE.

Cette Egliſe & ce Couvent portoient autrefois le nom de *ſainte Catherine du Val des Ecoliers*, parce que les Chanoines Réguliers qui en 1201. avoient formé une Congrégation particuliere ſous le nom *du Val des Ecoliers*, ayant réſolu d'avoir un établiſſement à Paris pour y pouvoir vaquer à l'étude, ils y envoyerent un de leurs Religieux nommé *Manaſsès*, Prieur de Notre-Dame dans l'Iſle à Troyes. *Nicolas Giboin*, bourgeois de Paris, fut le premier qui mit la main à ce ſaint œuvre, en donnant trois arpens de terre qu'il avoit hors des murs de la Ville, ou de la porte *Baudeer* ou *Baudez*. *Pierre de Briane* donna en même temps un champ voiſin,& comme ce champ & les trois arpens que *Giboin* avoit donnés étoient cultivés, on donna le nom de coulture à tout le terrein des environs.

Les *Sergens d'Armes* ou Archers de la garde du Roi ſaiſirent cette occaſion pour s'acquitter d'un vœu qu'ils avoient fait en 1214. à la bataille de Bouvines, lorſque gardant un pont, & voyant Philippe-Auguſte en danger, ils promirent de faire bâtir une Egliſe ſous l'invocation de

de ſainte Catherine, ſi Dieu délivroit le Roi du péril où il étoit. *Guillaume*, Evêque de Paris, donna ſon conſentement à l'établiſſement de cette Egliſe, qui étoit, dit-il, de la Paroiſſe de S. Paul : *in Parochia ſancti Pauli, ſalvo jure Parochiali prædictæ Eccleſiæ ſancti Pauli.*

Ce fut en 1229. qu'on bâtit cette Egliſe. La *Reine Blanche*, mere de S. Louis, donna pour ce bâtiment trois cens livres, & *Groſlay*, Archidiacre de Reims, deux cens. *Hebert*, Aumônier du Roi, & *Chreſtien*, tous deux Chevaliers du Temple, y contribuerent auſſi par leurs libéralités. S. Louis dota cette nouvelle Egliſe de trente deniers par jour, puis de vingt livres pariſis de rente ; d'un muid de bled à prendre tous les ans dans ſes greniers de Goneſſe, de deux milliers de harangs, le jour des cendres, à la Foire des Brandons, & de deux pieces d'étoffe de vingt-cinq aulnes chacune, l'une blanche & l'autre noire. Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Louis X. Philippe VI. Charles V. & Louis XI. firent auſſi des biens conſidérables à l'Egliſe & au Monaſtere de ſainte Catherine du Val des Ecoliers. Les Sergens d'Armes de leur côté convinrent entr'eux de faire à cette Egliſe une redevance qui alloit pour chacun à dix ſols quatre deniers par an.

Dans le ſiecle ſuivant, c'eſt-à-dire, vers l'an 1365. ils s'érigerent en Confrerie, dans laquelle ils ne pouvoient être admis qu'en donnant *deux francs d'or* lors de la reception, & un tous les ans. Tous les mardis de la Pentecôte les Confreres dînoient dans l'Egliſe. Ils avoient auſſi droit de ſépulture dans le Cloître, ou le Chapitre. Après les funérailles de chaque Sergent d'Armes, ſon écu & ſa maſſe étoient appendus dans l'Egliſe. On voyoit encore du temps d'Henri III. pluſieurs tombes de ces Sergens d'Armes du Roi dans le Cloître de ce Couvent; mais ayant été rebâti de neuf, il n'y reſte plus aucune marque de ces tombes.

Cette maiſon devint dans la ſuite le College de toute la Congrégation du Val des Ecoliers, & les Religieux qui y étoient envoyés pour étudier, furent admis aux dégrés dans l'Univerſité. L'an 1607. le Général de cette Congrégation mit la Réforme dans toutes les maiſons qui en dépendoient, & ſur-tout dans ce Prieuré dont les Religieux s'étoient relâchés de la régularié primitive. En 1629. le 25. d'Avril, le Pere *Faure*, premier Supérieur général, & Inſtituteur d'une nouvelle Congrégation de Chanoines Réguliers en France, dont l'Abbaye de ſainte Genevieve eſt le chef, paſſa un

Concordat avec les Religieux de ſainte Catherine, & prit poſſeſſion de leur Couvent, accompagné de ſix de ſes Religieux.

Cette maiſon avoit été gouvernée par dix-ſept Prieurs Réguliers, depuis *Manaſsès* incluſivement, juſqu'à *Philippe Hurault*, excluſivement, qui en fut le premier Prieur Commendataire, & qui mourut en 1539. Ce Prieuré a toujours été en commende depuis ce temps-là, & rapporte au Prieur quatorze ou quinze mille livres de rente.

La fondation de cette Egliſe eſt écrite ſur deux pierres du Portail; ſur l'une deſquelles ſont gravées en creux les effigies de *S. Louis* entre deux Archers de ſa Garde; ſur l'autre ſont auſſi gravées en creux les effigies d'un Chanoine Régulier du Val des Ecoliers, revêtu de ſa chape, & ayant à ſes côtés deux autres Archers de la Garde, armés de pied en cap.

Sur la premiere de ces pierres, on lit cette inſcription :

A la priere des Sergens d'Armes,
Monſieur SAINT LOUIS *fonda cette*
Egliſe, & y mit la premiere pierre :
& fut pour la joye de la victoire
qui fut au Pons de Bouvines,
l'an 1214.

Sur l'autre pierre, on lit :

Les Sergens d'Armes pour le temps gardoient ledict Pont & vouerent que ſi Dieu leur donnoit victoire, ils fonderoient une Egliſe de ſainte Catherine. Et ainſi ſoit-il.

Depuis que la Réforme de la Congrégation de ſainte Genevieve a été introduite dans cette maiſon, le Cloître a été rebâti de neuf, comme auſſi le portail de l'Egliſe, dont l'entrée eſt décorée de pilaſtres diſpoſés en demi cercle, entre leſquels il y a des ſtatues & des bas-reliefs au-deſſus. Le portique du milieu eſt ſoutenu par deux colonnes de la même ordonnance. Cette Architecture eſt du deſſein du P. *de Creil*, Chanoine Régulier de cette Congrégation. Il a mis ici des trigliphes avec des colonnes corinthiennes, ce qui ne ſe pratique (dit-on) que dans des Temples qui ſont ſous l'invocation de quelque Vierge qui a répandu ſon ſang pour Jeſus-Chriſt, comme a fait ſainte Catherine dont cette Egliſe porte le nom. Dans les entrepilaſtres on voit la ſtatue de ſainte Catherine en pied, qui s'appuye ſur une roue. Elle a à ſes côtés ſix figures de jeunes enfans qui portent les inſtrumens de ſon martyre. L'un tient l'épée, l'autre la

roue, l'autre la couronne, le quatrième l'anneau, le cinquieme un livre ouvert, & le dernier un faiſceau ſur lequel il eſt appuyé. Toutes ces figures, comme auſſi les quatre bas-reliefs qui ſont au-deſſous, ſont de l'ouvrage de *Martin Vauden Bogaert*, connu ſous le nom de *Desjardins*, Sculpteur fameux, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

Les perſonnes les plus diſtinguées qui ont été inhumées dans cette Egliſe, ſont *Pierre d'Orgemont*, Chancelier de France, & quelques autres Seigneurs du même nom; *Jacques des Ligneris*, Préſident au Parlement de Paris; *Antoine Sanguin*, Cardinal; *Valence Balbienne*, femme du Chancelier de *Birague*; *René de Birague*, Chancelier de France, puis Cardinal.

Pierre d'Orgemont étoit fils d'un habitant de Lagny, petite Ville à ſix lieues de Paris. Il commença par être Avocat au Parlement, puis il fut fait Conſeiller, enſuite Premier Préſident, & enfin élu Chancelier de France, à la pluralité des voix, en préſence du Roi Charles V. le 20. Novembre 1373. Sa vertu & ſa capacité lui mériterent la confiance du Roi Charles V. qui étoit un de ces Princes rares qui aiment le mérite, & qui le récompenſent. Le Regne de Charles VI. fut ſi tumultueux, & *d'Orgemont* étoit

ſi avancé en âge, qu'il remit les Sceaux entre les mains du Roi Charles VI. le 1. d'Octobre de l'an 1380. Il mourut dans ſon Hôtel des Tournelles le 3. de Juin 1389. & fut inhumé dans une Chapelle qu'il avoit fondée en cette Egliſe, où il eſt repréſenté l'épée au côté, le caſque à ſes pieds, & une jacque de mailles.

Jacques de Ligneris, Seigneur de Croſnes, Préſident au Parlement de Paris, l'un des trois Ambaſſadeurs que François I. envoya au Concile de Trente en 1546. & qui fut enſuite Préſident à Mortier, mourut le 11. Août 1556. & fut inhumé dans cette Egliſe de ſainte Catherine de la Coulture. Je parlerai bientôt de l'Hôtel qu'il avoit fait bâtir dans la rue de la Coulture de ſainte Catherine, & où il mourut.

Antoine Sanguin, connu ſous le nom de *Cardinal de Meudon*, étoit ſecond fils d'*Antoine Sanguin*, Seigneur de Meudon, & Maître des Eaux-Forêts de l'Iſle de France, Champagne & de Brie, & de *Marie Simon*. *Anne Sanguin* ſœur d'Antoine, ayant été mariée à *Guillaume de Piſſeleu*, & en ayant eu *Anne de Piſſeleu* qui fut Maîtreſſe de François I. & Ducheſſe d'Etampes, *Antoine Sanguin* ſe ſervit du crédit de ſa niece pour parvenir aux dignités les plus éminentes. Il fut Abbé de Fleury ſur Loire, Maître

de la Chapelle du Roi, Evêque d'Orléans, puis Archevêque de Toulouſe, nommé Cardinal le 19. Décembre 1538. & Grand-Aumônier de France en 1543. le 7. Août. Après la mort de François I. il ſe démit de cette charge en 1547. mourut le 22. Décembre 1559. & fut enterré dans l'Egliſe de ſainte Catherine du Val des Ecoliers, à Paris.

Dans la Chapelle de Birague qui eſt à main droite en entrant, eſt le mauſolée de *Valence Balbienne*, femme de René de Birague, Chancelier de France, laquelle mourut en 1572. âgée de 54 ans, ſix mois & vingt jours. Elle eſt ici couchée ſur un tombeau de marbre, ayant la tête appuyée ſur ſa main droite; deux génies qui ſont en pleurs, & qui tiennent des flambeaux allumés, mais renverſés, accompagnent la figure de la Chancelerie, dont l'Epitaphe eſt au-deſſous de la repréſentation : elle eſt conçue en ces termes :

D. O. M. S.

VALENTIÆ BALBIANÆ

Matron. clariſſ. atque ornatiſſ. Cujus anima ſalute & quiete fruitur ſempiter. corpus Renatus Biragus *Franc. Cancellar. conjux pientiſſ. uxoris benemer. memor hic condi cur.*

Obiit anno chriſtian. ſalut. M. DLXXII.
XIII. *Calend. Januar.*
Vixit annos LIII. *menſes ſex*,
dies XX.

Cette Dame étant morte, le Chancelier *de Birague* ſe fit d'Egliſe, & fut fait Cardinal. Il étoit Gentilhomme Milanois, d'une famille dévouée à la France. Il fut Conſeiller au Parlement de Paris ſous le Regne de François I. Préſident au Sénat de Turin ſous Henri II. Garde des Sceaux de France en 1570. & Chancelier trois ans après. Il remit les Sceaux en 1578. mais volontairement, & il eut le crédit de les faire donner à *Philippe Huraut de Chiverni*, ſon ami. Il étoit honnête, civil, obligeant, moins vindicatif, & plus franc que ne le ſont ordinairement les Italiens. L'Auteur du Journal d'Henri III. acheve ſon portrait, en diſant *qu'il étoit bien entendu aux affaires d'Etat, fort peu en la Juſtice: de ſçavoir n'en avoit point; au reſte, libéral, voluptueux, homme du temps, ſerviteur abſolu des volontés du Roi, ayant dit ſouvent qu'il n'étoit pas* Chancelier de France, mais Chancelier du Roi de France. *Il mourut pauvre pour un homme qui avoit longtemps ſervi les Rois de France, n'étoit aucunement ambitieux, & meilleur pour des amis & ſerviteurs,*

que pour ſoi : il diſoit peu auparavant ſon décès, qu'il mouroit Cardinal ſans titre, Prêtre ſans Bénéfices, & Chancelier ſans Sceaux.

Ce Cardinal mourut dans la maiſon Priorale de ſainte Catherine du Val des Ecoliers, ou de la Coulture, le 24. Novembre 1583. & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit dans l'Egliſe de ce Couvent. Les Princes de la maiſon de Bourbon & de Guiſe menoient le deuil, ſuivi des Cours de Parlement, des Aydes, de la Chambres des Comptes, du Corps de Ville, & de l'Univerſité. Ce fut le premier de la Confrerie Royale des Pénitens, qui fut porté & enterré par eux. Ils aſſiſterent tous à ſon convoi en leurs habits blancs, marchant deux à deux. Le Roi même y aſſiſta auſſi en habit de Pénitent, ayant à côté de lui le *Duc d'Eſpernon*. *Regnault de Beaune*, Archevêque de Bourges, prononça l'Oraiſon Funébre. Le Chancelier de Chiverni lui fit élever un ſuperbe mauſolée par *Germain Pilon*; mais depuis quelques années on en a enlevé la plupart des ornemens de bronze, pour en orner le Tabernacle du Maître-Autel de cette Egliſe. Ce monument eſt vis-à-vis de celui de *Valence Balbienne*, femme du Chancelier de *Birague*. Ce Chancelier Cardinal eſt ici repréſenté en habits pontificaux, & à ge-

noux devant un prié-Dieu. Au-deſſus de cette repréſentation, on y lit ces deux vers :

Quid tibi opus ſtatua? ſatis eſt ſtatuiſſe Birague
Virtutis paſſim tot monumenta tuæ.

I. Moreus. R. S.

Au-deſſous :

RENATO BIRAGO

Patritio Mediolan. multis & ſumm. dignitat. functo, tum Franc. Cancellario ac demum S. R. Eccl. Cardin. Franciſca Fl. unica, & Caſar. Birag. agnat. mœſtiſſ. non memoriæ, ſed deſiderii perpet. monum.

H. P. C.

Vixit annos LXXVII. *menſes* IX. *dies* XXVI.
Obiit VIII. *Cal. Decemb.*
CIↃ. IↃ. LXXXIII.

A droite de l'Autel, eſt l'inſcription qui ſuit :

Hunc RENATI BIRAGUII *S. R. E. Cardin. Galliæ Cancell. tumulum* Philippus Huraltus Chevernius *Galliæ Cancellar. ob conſortium ſummi Magiſtratûs, & amicitiam affinitate ſancitam auxit hoc titulo ultimo in defunctum munere, & deceſſorem ſanctiſſ. Seni hoc quidquid eſt*

inferiarum dare pietati adjunctum existimavit. Adeo quos non fors, sed judicium magni Regis & Respub. conjunxit nulla vis fati separare potis est.

A côté de cette inscription, il y en a une autre qui nous apprend que dans ce même monument est le cœur de *Jean de Laval*, Marquis de Nesle, Comte de Lagni & de Maillezais, Seigneur de Loré au Maine, Baron de Bressuire, de la Roche-Chabot, de la Motte-Sainte-Heraye, &c. l'un des maris de *Françoise de Birague*, fille unique du Chancelier de ce nom, laquelle fut mariée en premieres nôces a *Imbert de la Platiere*, Seigneur de Bourdillon, Maréchal de France; en secondes nôces à *Jean de Laval*, Marquis de Nesle; & en troisiemes à *Jacques d'Amboise*, Seigneur d'Ambijoux, tué à la bataille de Coutras en 1587. Voici l'éloge que *Françoise de Birague* à consacré à son second mari.

HIC SITUM EST COR

Illustrissimi viri D. JOANNIS DE LAVAL, *Nigellæ Marchionis, Laniacensis & Malleacensis Comitis, Domini de Loré apud Cænomanos, Baronis Bersuriæ, Ripis-Chaboti, Mottæ Sanctierei, & Insulæ subtermontem Regalem, Regia Divi Michaelis sodalitate insignis, quinquaginta Equi-*

tum Cataphractorum, centumque nobilium Regiæ domûs turmæ Præfecti.

Verus amor qualis castos est inter amantes
Qui subiere duo conjugiale jugum,
Non unquam moritur prius hoc moriente, vel illa,
Simplice sub tumulo cor stat utrumque duplex.
Namque, ego quæ dixi Franciſca Biraga *maritum*
Valleum Joannem *fida superstes amans*
Ejus in hoc loculo posui cor, donec eodem
Cor quoque ponatur post mea fata meum;
Filia & amborum jacet hîc sita Margaris ut sit
Amborum fidi fœderis ipsa fides.

OBIIT XII. CAL. OCTOBRIS
M. D. LXXVIII.

L'on voit, par la latinité de cette Epitaphe, combien la folie que l'on avoit alors de latiniſer les noms propres d'hommes & de lieux peu connus, les rendra inintelligibles à la poſtérité.

Dans cette même rue de la Coulture ſainte Catherine, mais de l'autre côté du Monaſtere dont je viens de parler, eſt un Hôtel qui eſt un des plus beaux morceaux d'Architecture qu'il y ait en France. Cet Hôtel ſe nomme, *l'Hôtel de Carnavalet*. Le Préſident *des Ligneris*

dont j'ai déja parlé, ayant pris à rente foncière cinq places en la Coulture sainte Catherine, il y fit bâtir un très-bel Hôtel, qui porta son nom jusqu'en 1578. que *Theodore des Ligneris* son fils l'ayant vendu à *Françoise de la Beaune*, Dame *de Carnavalet*, il prit le nom de *Carnavalet* qu'il porte encore aujourd'hui. Cette maison est l'ouvrage de trois des plus fameux Architectes qu'il y ait eus; sçavoir de *Jean Gougeon*, de *Jacques Androuet du Cerceau*, & de *François Mansard*. La porte est de *Jean Gougeon*: elle est ornée de refans vermiculés, de deux bas-reliefs, & d'un écusson en cartouche découpé, au milieu duquel il y a des Armoiries. Ce morceau est si fort admiré des connoisseurs, que *François Mansard*, ayant entrepris d'achever la façade de cet Hôtel, ne voulut point toucher à ce que *Gougeon* avoit fait, & raccorda parfaitement bien la façade neuve, qui est un des plus excellens ouvrages d'architecture, avec le reste de cette ancienne maison, qu'on dit être de Jean *Bulan*, Architecte. Les grandes figures qui sont sur les trumeaux du côté de la cour, de même que les masques qui sont sur les claveaux des croisées, sont aussi de *Gougeon*. Il y a un des côtés dont les figures, quoique belles, ne peuvent soutenir le voisinage des autres.

LE COUVENT DES FILLES BLEUES, *ou* ANNOCIADES CELESTES.

Ce Couvent eſt du même côté de la rue que l'Hôtel de Carnavalet. Cet Ordre fut inſtitué à Genes vers l'an 1602. par une ſainte veuve nommée *Victoire Fornari*; & il fut approuvé par les Papes Clément VIII. Paul V. & Grégoire XV. Il s'eſt étendu en Italie, en Allemagne, en France, &c. La *Marquiſe de Verneuil* fit venir de Nancy neuf de ces Religieuſes, & les logea dans une maiſon particuliere juſqu'à ce que leur établiſſement à Paris eut été autoriſé par les Lettres Patentes du Roi, données au mois de Septembre de l'an 1622. vérifiées au Parlement le dernier Août de l'année ſuivante. Ces Lettres ont été confirmées par d'autres de l'an 1627. & de l'an 1656. Elles acheterent la maiſon où elles ſont, partie de *Charles Tiercelin*, Marquis de Saveuſe, & de *Marie de Vienne* ſa femme, & partie de *François de Montmorenci-Bouteville*, & d'*Eliſabeth de Vienne* ſa femme, le 9. d'Avril de l'an 1626. pour la ſomme de quatre-vingt-ſeize mille livres. Ces deux Dames étoient ſœurs, & filles de *Jean de Vienne*, Contrôleur Général des Finances, & Préſident de la Chambre des Comptes, de la ſucceſſion duquel cette maiſon

faiſoit partie. Le Roi Louis XIII. leur accorda de nouvelles Lettres Parentes au mois de Janvier 1629. qui deffendent à tous les autres Monaſteres de cet Ordre de faire aucun établiſſement en France ſans le conſentement de cette maiſon de Paris. Après la *Marquiſe de Verneuil* Fondatrice de ce Couvent, la Comteſſe de *Hameaux* eſt ſa principale bienfaictrice. Le bâtiment, & la décoration de l'Egliſe eſt un monument de la libéralité de cette Dame, dont le corps repoſe avec le cœur de ſon mari dans la Chapelle intérieure. *Eliſabeth-Hedvvige de Rantzau*, femme de *Joſias de Rantzau*, Maréchal de France, ayant abjuré le Lutherianiſme pour embraſſer la Religion Catholique, & ayant perdu ſon mari, entra dans ce Monaſtère, & y édifia toute la Communauté par ſes vertus. Elle en ſortit en 1666. pour aller fonder une maiſon du même Ordre à *Hildesheim* en Allemagne où elle eſt morte en odeur de ſainteté, âgée de 80 ans.

En paſſant par la rue neuve ſainte Catherine, traverſant un bout de la rue ſaint Louis, & parcourant la petite rue de l'écharpe, on ſe trouve à *la Place Royale*, mais avant que d'en faire la deſcription, il faut parler d'une maiſon Royale nommé *l'Hôtel des Tournelles* qui occupoit non ſeulement le terrein de

la Place Royale, mais encore celui où ſont les Minimes, & pluſieurs rues de ce quartier, telles que les rues des Minimes, du Foin, ſaint Gilles, des *Tournelles* qui en a retenu le nom, & quelques autres.

L'HÔTEL DES TOURNELLES.

Cet Hôtel avoit pris ſon nom de la quantité de tours dont il étoit environné. C'étoit la maiſon de *Pierre d'Orgemont*, Chancelier de France, qui y mourut. Comme il étoit ſitué vis-à-vis l'Hôtel de ſaint Paul, duquel cependant il étoit ſéparé par la rue S. Antoine, le Pere *du Breüil* les a confondus, & a cru que les deux n'en faiſoient qu'un, & cette erreur l'a fait tomber dans une autre, quand il a dit, que c'étoit Charles V. qui avoit fait bâtir l'Hôtel des Tournelles. *Pierre d'Orgemont* fils du Chancelier de ce nom & Evêque de Paris, le vendit en 1404. à Jean de France, Duc de Berry. Celui-ci le donna au Duc d'Orléans, en échange de l'Hôtel de Giac, en 1422. Paris étant tombé au pouvoir des Anglois, le Duc de *Bethfort* Régent du Royaume en l'abſence de Henry V. & pendant la minorité de Henri VI. Rois d'Angleterre, & uſurpateurs du Royaume, s'empara de cet Hôtel où il établit ſon ſéjour. Perſonne ne s'eſt plus

attaché à l'agrandir, & à l'embellir que ce Seigneur. En 1425. il y joignit huit arpens & demi de terre qu'il fit acheter par la Ville, des Religieux de la Culture ſainte Catherine. Les Anglois ayant été chaſſés du Royaume, Charles VII. demeura preſque toujours à l'Hôtel des Tournelles. Ses ſucceſſeurs y ont auſſi demeuré juſqu'à Charles IX. qui ordonna qu'il fut démoli parce que Henri II. ſon pere, y étoit mort d'un coup de lance qu'il avoit reçu en joûtant contre Montgommeri devant cette maiſon Royale. On comptoit dans ce Palais pluſieurs préaux, pluſieurs Chapelles, douze galeries, deux parcs, ſix grands jardins ſans compter un labyrinthe, qu'on nommoit *Dédale*, non plus qu'un autre jardin ou parc de neuf arpens, que le Duc de *Bethfort* faiſoit labourer à la charrue par ſon Jardiniet.

Sauval ajoute à tout ce qu'on vient de lire, que tant que l'Hôtel des Tournelles a ſubſiſté, & dans le temps même que nos Rois y demeuroient, il devoit au Prieur, & aux Religieux de ſainte Catherine, lods & ventes, cens & rentes. En ces temps-là nos Rois ne croyent pas qu'à leur égard ce fut une choſe indigne de payer à leurs ſujets les droits Seigneuriaux. François I. qui a prétendu que le Roi ne relevoit de perſonne, & que tout

le monde relevoit du Roi, n'a pas laiſſé de les payer lui-même, à l'exemple de ſes predeceſſeurs. Pour Henri IV. au lieu de les payer lorſqu'il entreprit la Place Royale, il ne fit vendre les places vuides, & les maiſons qu'il fit faire là, qu'à la charge d'en payer les droits Seigneuriaux tant à lui qu'à ſes ſucceſſeurs. A la vérité il promit aux Religieux de ſainte Catherine, de leur céder pour les indemniſer, la Seigneurie de vingt-ſix maiſons qui faiſoient partie du fief *de Bezée*, & leſquelles étoient ſituées dans les rues *Pavée*, *Françoiſe*, *de Montorgueil*, & *de Mauconſeil*, & étoient de pareille valeur. Ce qui fut fait par Louis XIII. en 1615.

LA PLACE ROYALE.

LE Roi Charles IX. ayant ordonné en 1565 & 1569. au Parlement de faire démolir l'Hôtel des Tournelles, & de le vendre après l'avoir partagé en pluſieurs places, & rues, il fut procedé ſi lentement à l'exécution de cet Ordre, que la démolition n'étoit pas encore entierement achevée lorſque Henri IV. parvint à la Couronne. Ce grand Prince ayant réſolu d'établir en France une manufacture d'étoffes de ſoye, d'or & d'argent, y fit venir environ deux cens ouvriers, & les logea dans ce qui reſtoit de l'Hôtel des Tournelles. Les Entrepre-

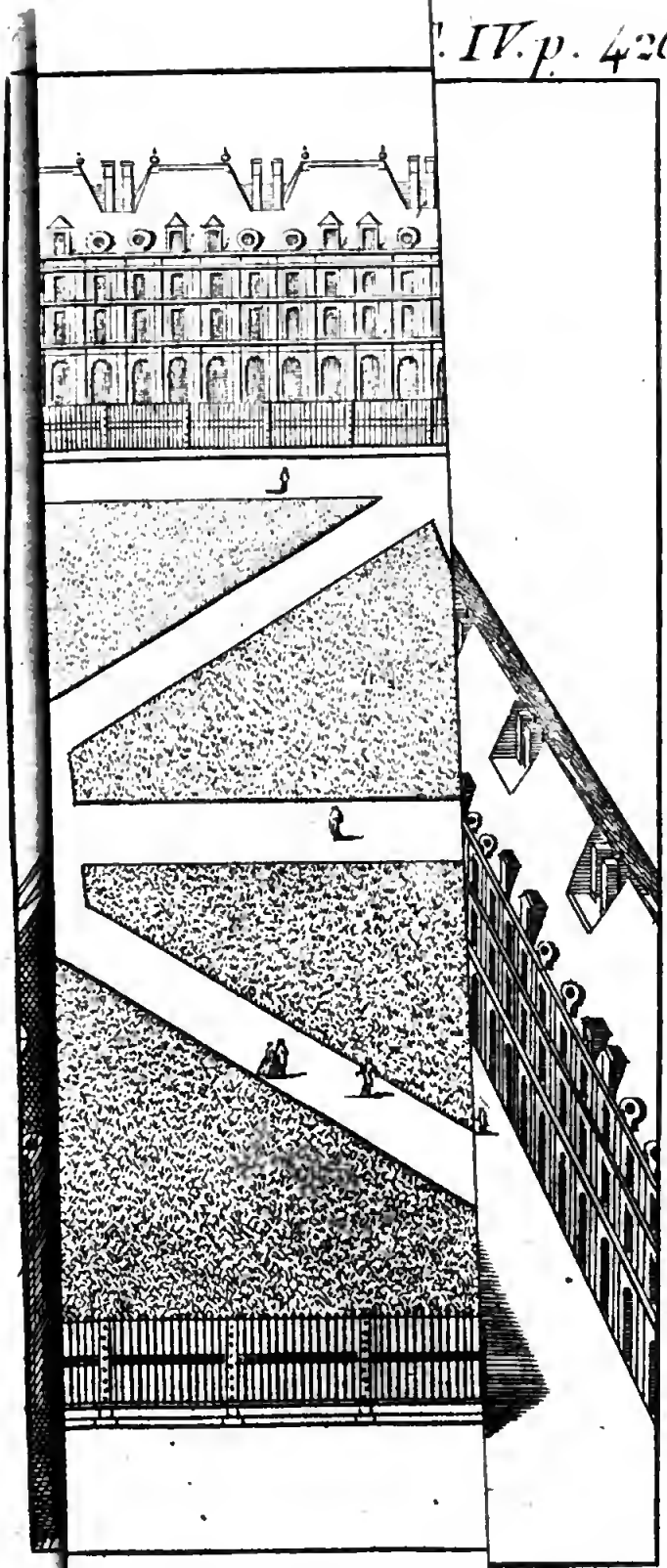

OYALE.

Biblioteca
Nazionale V. E. III
NAPOLI

neurs de ces Manufactures ne s'y trouvant pas apparemment assés commodément logés, firent élever en 1605. un grand & magnifique logis faisant face à une grande place qui restoit du Palais, & du parc de l'Hôtel des Tournelles. La situation, & l'effet de ce pavillon fit naître au Roi l'idée de faire en ce lieu une place publique, qui seroit nommée *la Place Royale*, & qui auroit soixante-douze toises en quarré, c'est-à-dire 5184 toises de superficie.

Le Roi fit bâtir à ses dépens l'un des quatre côtés qu'il vendit ensuite à des particuliers. Il donna les places des trois autres côtés, chacune pour un écu d'or de cens, à la charge que les preneurs y feroient bâtir des pavillons conformes aux desseins qui leur seroient donnés de sa part. Le pavillon qui fait face à la rue Royale, & à la rue saint Antoine, fut nommé le *Pavillon du Roi*; & celui qui est vis-à-vis, c'est-a-dire en face de la Chaussée des Minimes, *Le Pavillon de la Reine*. Ce même Prince pour empêcher que la symetrie de cette place ne fut altérée à l'avenir, ordonna qu'aucun des pavillons ne pourroit être partagé entre cohéritiers, mais qu'il seroit mis dans un lot, ou leur appartiendroit par indivis, ou qu'ils s'en accommoderoient entre eux, de sorte qu'il demeureroit en son en-

tier. Il fit en même temps percer quatre rues qui conduiſent à cette place, & qui en donnent l'entrée. Celle qui va de la rue ſaint Antoine a ladite place, ſe nomme *la rue Royale*; celle qui commence aux Minimes, la rue de la Chauſſée des Minimes; celle qui vient de la rue des Tournelles, la *rue du pas de la Mule*; & celle qui vient de la rue ſaint Louis, & de la rue neuve ſainte Catherine, s'appelle la rue de *l'Echarpe*.

Cette place qui eſt régulierement quarrée, & qui a neuf pavillons à chacune des trois faces, n'en a que huit à la quatrieme, parce que le bout de la rue de l'Echarpe eſt à ciel ouvert, au lieu que celui de la rue du pas de la Mule, qui lui eſt oppoſé, eſt couvert d'un pavillon ſur une arcade par laquelle on paſſe. Il y a donc trente-cinq pavillons bâtis de pierre & de brique, & couverts d'ardoiſe. Ils ſont portés ſur le devant, par une ſuite d'arcades larges de huit pieds & demi, hautes de douze, ou environ, & ornées de pilaſtres doriques qui regnent au pourtour de la place, & forment autant de coridors couverts d'une voute ſurbaiſſée de pierre & de brique.

Cette place eſt pavée le long de ces coridors, de la largeur d'une rue. Le reſte eſt fermé d'une grille de fer avec des ornemens dorés, qui renferme de

grands tapis de gazon vert. Pour entrer dans cette eſpece de parterre, il y a quatre principales portes qu'on n'ouvre que dans des occaſions extraordinaires, & deux petites qui ſont toujours ouvertes. Comme cette grille a été faite ſous le Regne de Louis XIV. on voit le portrait en médaillon de ce Prince, ſur deux de ces portes. Elle fut faite aux dépens des Propriétaires des pavillons, qui donnerent chacun mille livres, ainſi cette grille, qui eſt dans le fond fort inutile, à coûté trente-cinq mille livres. Au milieu de ce parterre de gazon eſt une ſtatue équeſtre du Roi Louis XIII. en bronze poſée ſur un grand piédeſtal de marbre blanc, le 13. de Septembre de l'an 1639. Le cheval fut fait par *Daniel Ricciarelli*, de Volterre, & diſciple de Michel-Ange. Toutes les parties en ſont bien traitées, & ſur-tout les jambes, l'encolure & la tête. Les crins ſont d'une grande légéreté. *Ricciarelli* avoit fait cette figure pour le Roi Henri II. mais cet habile Sculpteur étant mort en 1556. Il ne pût point faire la figure du Roi pour lequel il étoit deſtiné. Celle du Roi Louis XIII. qu'on a placée ſur ce cheval, eſt de *Biard* le fils. Sur les faces du piédeſtal on a placé des inſcriptions à la louange de Louis XIII. & du Cardinal de Richelieu, ſon premier Miniſtre.

Sur la face qui eſt du côté de la rue S. Antoine, on lit :

POUR LA GLORIEUSE
ET IMMORTELLE MEMOIRE
DU
TRES-GRAND ET TRES-INVINCIBLE
LOUIS LE JUSTE
XIII. DU NOM, ROI DE FRANCE
ET DE NAVARRE.
ARMAND CARDINAL
ET DUC
DE RICHELIEU,
SON PRINCIPAL MINISTRE
DANS TOUS SES ILLUSTRES
ET GENEREUX DESSEINS :
COMBLÉ D'HONNEURS ET DE BIENFAITS
PAR UN SI BON MAITRE
ET UN SI GENEREUX MONARQUE,
LUI A FAIT ELEVER CETTE STATUE :
POUR UNE MARQUE ETERNELLE
DE SON ZELE, DE SA FIDELITÉ,
ET DE SA RECONNOISSANCE.
1639.

Sur la face du côté des Minimes.

LUDOVICO XIII.
CHRISTIANISSIMO GALLIÆ
ET NAVARRÆ REGI,
JUSTO, PIO, FOELICI,
VICTORI, TRIOMPHATORI,
SEMPER AUGUSTO,
ARMANDUS CARDINALIS
DUX RICHELIUS
PRÆCIPUORUM REGNI ONERUM
ADJUTOR ET ADMINISTER,
DOMINO OPTIME MERITO,
PRINCIPIQUE MUNIFICENTISSIMO,
FIDEI SUÆ DEVOTIONIS,
ET OB INNUMERA BENEFICIA,
IMMENSOSQUE HONORES
SIBI COLLATOS,
PERENNE GRATI ANIMI MONIMENTUM,
HANC STATUAM EQUESTREM
PONENDAM CURAVIT.
ANNO DOM. 1639.

Sur la face qui eſt à main droite.

POUR LOUIS LE JUSTE.

SONNET.

QUe ne peut la Vertu, que ne peut le courage?
J'ai dompté pour jamais l'héréſie en ſon fort,
Du Tage impérieux j'ai fait trembler le bord,
Et du Rhin juſqu'à l'Ebre accrû mon héritage.
J'ai ſauvé par mon bras l'Europe d'eſclavage
Et ſi tant de travaux n'euſſent hâté mon ſort,
J'euſſe attaqué l'Aſie, & d'un pieux effort,
J'euſſe du ſaint tombeau vangé le long Servage.
ARMAND, le grand Armand, l'ame de mes exploits,
Porta de toutes parts mes armes & mes loix,
Et donna tout l'éclat aux rayons de ma gloire.
Enfin, il m'éleva ce pompeux monument,
Où pour rendre à ſon nom, mémoire pour mémoire;
Je veux qu'avec le mien, il vive inceſſamment.

Ce Sonnet qui eſt de *Jean Deſmarets de S. Sorlin*, de l'Académie Françoiſe, ne fut gravé ſur cette face que longtemps après la mort du Cardinal.

Sur la face qui eſt à main gauche.

Quod bellator hydros pacem ſpirare, rebelles,
Deplumes trepidare aquilas, miteſcere pardos,
Et depreſſa jugo ſubmittere colla leones;
Deſpectat LODOICUS, equo ſublimis aheno,
Non digiti, non artifices fecere camini,
Sed virtus & plena Deo fortuna peregit.
ARMANDUS vindex fidei paciſque ſequeſter,
Auguſtum curavit opus; populiſque verendam
Regali voluit ſtatuam conſurgere circo,
Ut poſt civilis depulſa pericula belli,
Et circum domitos armis felicibus hoſtes;
Æternum domina LODOICUS in urbe triumphet.

Il y a environ ſoixante ans que les pavillons qui forment la Place Royale, étoient regardés comme les plus grandes & les plus ſuperbes maiſons de Paris, mais à préſent deux de ces pavillons joints enſemble, ſeroient trop petits pour loger certains particuliers.

La rue qui conduit de la Place Royale

aux Minimes, ſe nommoit, il n'y a pas long-temps, la rue *du Parc Royal*, mais aujourd'hui on la nomme la rue de *la Chauſſée des Minimes*.

En rentrant dans cette rue, on remarque une maiſon, nommée l'*Hôtel de S. Geran*, parce qu'il a appartenu à *Jean-François de la Guiche*, Comte de *ſaint Geran*, & Maréchal de France ſous Louis XIII. mort en 1632.

LES HOSPITALIERES DE LA PLACE ROYALE, *ou* L'HÔPITAL DE NOTRE-DAME.

Cet Hôpital eſt ſitué dans le cul-de-ſac de la rue du Foin, entre la Place Royale & les Minimes. Il fut inſtitué & fondé en 1624. par la Mere *Françoiſe de la Croix*, ſous la protection de la Reine Anne d'Autriche, pour le ſervice & le ſoulagement des pauvres filles & femmes malades. Les Lettres Patentes en furent expédiées au mois de Janvier 1625. en faveur de ladite Mere *Françoiſe de la Croix*, & autres Religieuſes Hoſpitalieres à qui il fut permis de s'établir à Paris pour y vivre ſelon les ſtatuts qui avoient été donnés par l'Archevêque de cette Ville le 25. de Novembre de l'année précédente. Les Religieux de la Charité n'eurent pas plutôt connoiſſance de ces Lettres Patentes, qu'ils formerent oppo-

sition à leur enregiſtrement à cauſe de la dénomination d'*Hôpital de la Charité-Notre-Dame*; mais le Parlement par ſon Arrêt du 14. Avril de l'an 1625. mit les Parties hors de cour & de procès, & permit à ces filles de pourſuivre la vérification de ces Lettres, & de celles qu'elles pourroient obtenir, à condition qu'elles prendroient ſeulement le nom d'*Hoſpitalieres de Notre-Dame*.

Les Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu intenterent un nouveau procès à ces Hoſpitalieres, demandant que des aumônes qu'on leur avoit faites, on en bâtît une maiſon près de l'Hôtel-Dieu, laquelle ſeroit adminiſtrée par eux; que les nouvelles Religieuſes prendroient l'habit & la maniere de vivre de celles de l'Hôtel-Dieu, ou qu'on prendroit des Religieuſes de l'Hôtel-Dieu pour former & inſtruire ces nouvelles Hoſpitalieres. Le 16. Mars 1626. le Parlement rendit un Arrêt, par lequel il adjugeoit aux Aminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu toutes leurs demandes. Les Hoſpitalieres ne furent point contentes de cet Arrêt, & obtinrent du Roi des Lettres de Juſſion du 23. Mars de la même année pour faire enregiſtrer purement & ſimplement celles du mois de Janvier 1625. Ces filles firent enfin leurs vœux le 24. de Juin de l'an 1629. après que *Magde-*

leine Brûlart, veuve du ſieur *Faure* Maître d'Hôtel du Roi, ſe fut déclarée leur fondatrice, par la donation qu'elle leur fit d'une maiſon, contigue à celle que la Mere *Françoiſe de la Croix* avoit achetée.

Ces Hoſpitalieres ſont de l'Ordre de S. Auguſtin; & outre les trois vœux ordinaires, elles en font un quatrieme de ſervir les pauvres malades. *Jean-François de Gondi* Archevêque de Paris, leur donna des ſtatuts en 1624. & approuva leurs Conſtitutions par acte du 20. Juillet 1628. & par un autre de l'an 1634. Le Pape Urbain VIII. les avoit approuvées dès le 20 Décembre 1633. par un Bref daté de ce même-temps.

Cet Hôpital conſiſte en pluſieurs corps de logis, une Chapelle, & une ſale où il y a vingt-huit lits pour les pauvres filles, ou femmes malades.

Cette maiſon ſe fait honneur d'avoir ſervi de retraite à *Françoiſe d'Aubigné*, Marquiſe de Maintenon, avant qu'elle allât à la Cour de Louis XIV. où elle a vêcu avec tant de crédit & de diſtinction, juſqu'à la mort de ce Prince.

Avant que de quitter ces Hoſpitalieres, je dois remarquer que ſept ou huit ans après leur établiſſement en cet endroit, elles acheterent une maiſon ſituée au fauxbourg S. Antoine, au quartier

nommé *la Roquette*, où par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1639. il fut établi un second Hôpital de ces Religieuses, duquel je parlerai dans la description du fauxbourg S. Antoine.

La rue des *Minimes* aboutit d'un côté à la rue *S. Louis*, & de l'autre à la rue *des Tournelles*. Outre le Couvent des Minimes qui lui a donné le nom, & que je vais décrire, on y remarque l'*Hôtel de Vitri* que *Nicolas de l'Hôpital de Vitri*, Maréchal de France, fit bâtir sur un terrein qui avoit fait partie du Parc des Tournelles, & que ce Maréchal avoit acquis du Roi.

LES MINIMES.

Ce fut le Roi Louis XI. qui fit venir de Calabre *S. François de Paule*, Instituteur de l'Ordre des Minimes, comptant obtenir par ses prieres la guérison de la maladie dont il étoit affligé : mais ce Prince mourut au Château du Plessis-lez-Tours le 28. Avril 1482. Le S. Religieux, malgré les instances du Roi, ne voulut jamais faire d'autre priere à Dieu, sinon que son adorable volonté fût accomplie. L'an 1493. la Reine Anne de Bretagne, femme du Roi Louis XII. donna aux Disciples de ce saint homme, qui par humilité avoient pris le nom de *Minimes*, son Hôtel de Nigeon dans la

Paroiſſe de Chaillot, pour en faire un Monaſtere. Henri III. en fonda un autre dans le bois de Vincennes le 27. d'Octobre 1585. en mettant les Minimes en la place des Religieux de Grandmont qui y étoient, & qu'il transfera dans Paris au College Mignon. Ces deux établiſſemens ne ralentirent point l'envie que les Minimes avoient de s'établir dans Paris; mais ne trouvant point encore l'occaſion d'y réuſſir, ils s'en approcherent, & s'établirent dans la Chapelle de ſainte Suzanne, ou des cinq Playes, ſituée à l'endroit où eſt aujourd'hui l'Egliſe Paroiſſiale de S. Roch; ce n'étoit pas encore ce qu'ils ſouhaitoient, car ils vouloient avoir un établiſſement dans la Ville.

En 1611. un Chanoine de l'Egliſe de Paris, nommé *Olivier Chaillou*, fils de *Pierre Chaillou*, Secrétaire de la Chambre du Roi, & de *Magdeleine d'Aleſſo*, arriere-petite-fille d'une ſœur de ſaint François de Paule, réſolut d'entrer dans l'Ordre des Minimes; & avant que de faire ſes vœux, leur donna des biens qui lui appartenoient. C'en fut aſſez pour donner à ces Peres les moyens d'acheter une partie des jardins, de l'ancien Palais des Tournelles. La Reine Marie de Médicis voulant ſe porter pour Fondatrice de cette maiſon, fit rendre aux Minimes le prix qu'ils avoient donné pour l'achat de

l'emplacement. Pluſieurs perſonnes puiſſantes, telles que les *Marquis de la Vieville & de Sourdis*, M. *le Fevre d'Eaubonne* Préſident en la Chambre des Comptes, M. *le Fevre d'Ormeſſon* Conſeiller d'Etat, firent auſſi des dons conſidérables à cette maiſon, & en furent déclarés principaux Bienfaicteurs. Il n'eſt pas hors de propos de remarquer ici, que Meſſieurs *d'Eaubonne & d'Ormeſſon*, étant deſcendus d'*Oliviet le Fevre*, Seigneur d'Ormeſſon, d'Eaubonne, &c. & d'*Anne d'Aleſſo*, ſa femme, ils avoient auſſi l'honneur d'être iſſus de la ſœur de S. François de Paule. Tant de bienfaits mirent bientôt les Minimes en état de bâtir l'Egliſe & la maiſon qu'ils ont derriere la Place Royale.

La premiere pierre de leur Egliſe fut poſée le 18. de Septembre de l'an 1611. au nom de la Reine, par l'Evêque de Grenoble. Sur cette pierre étoit gravée cette inſcription.

MARIA MEDICÆA,

pientiſſima & Sereniſſima Francorum Regina, Henrici IV. *olim conjux, nunc vidua*, & Ludovici XIII. *Francorum Regis mater : extruendi hujus Templi ergo, quod honori B. Dei genitricis Mariæ votum & dicatum eſt, ejuſdem Virginis natali die, & 6. Idus Septemb.* 1611. *pri-*

marium lapidem pro fundamento posuit ; christianè prorsus & feliciter.

Cette Eglise qui ne fut achevée que plusieurs années après, ne fut consacrée solemnellement que le 29. Août 1679. sous l'invocation de S. François de Paule, par *François Bouthillier de Chavigni*, Evêque de Troyes. Elle est propre & son portail qui est de *François Mansard*, a de l'apparence ; mais on remarque dans l'accouplement des colonnes du premier ordre, qui sont doriques, qu'en voulant conserver le quarré des Metopes, on a tellement embarassé & confondu les bases, qu'il semble qu'il n'y ait qu'un seul tore pour les deux.

Dans le tympan du fronton qui termine ce portail, est un grand bas-relief où l'on voit le Pape *Sixte IV.* accompagné de Prélats & de Cardinaux, ordonnant à *S. François de Paule* d'aller en France pour répondre à l'empressement que le Roi Louis XI. avoit de le voir.

Le Maître-Autel est décoré de six colonnes corinthiennes, de marbre noir, canelées, & dont les bases & les chapiteaux sont dorés. Au milieu est une descente de Croix qui est une copie d'un excellent tableau de *Daniel de Voltere*, qu'on voit à Rome dans l'Eglise des Minimes de la Trinité du Mont. Aux côtés de cet Autel

ſont deux niches remplies par deux ſtatues de marbre, dont l'une repréſente la ſainte Vierge & l'autre S. François de Paule. Elles ſont de *Gilles Guerin*, Sculpteur eſtimé dans ſon temps.

La nef eſt accompagnée de chaque côté de pluſieurs Chapelles qui ſont richement décorées.

Au milieu de celle de S. François de Paule, laquelle eſt la premiere à droite, auprès du Maître-Autel, ont été inhumées les entrailles d'*Henri de Bourbon*, Prince de Condé, qui de ſon vivant, l'a fait orner de pluſieurs tableaux qui repréſentent la vie de S. François de Paule, en actions de graces de ce que Dieu avoit accordé des enfans à ce Prince par l'interceſſion de ce Saint. Le tableau de l'autel paſſe pour un des chefs-d'œuvres de *Voüet*.

La Chapelle de *ſaint Michel* & de *ſaint Saturnin* renferme le corps de *ſaint Saturnin*, donné par le Cardinal Mazarin à M. d'*Emery* Surintendant des Finances, qui après l'avoir fait mettre dans une châſſe d'ébene, ornée de bronze doré, la donna à ce Monaſtere.

Cette Chapelle ayant été vendue dans la ſuite à *Edouard Colbert de Villacerf*, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marie-Thereſe d'Autriche, & Surintendant des bâtimens, jardins, arts & manufac-

tures du Roi, on la nomma la *Chapelle de Villacerf*, & elle appartient encore aujourd'hui à ſes deſcendans.

L'Autel eſt décoré d'un bel attique, ſoutenu par deux colonnes torſes de chaque côté, ornées de feſtons de pampres de vigne, chargés de grappes de raiſins. Au couronnement de cet attique eſt un cherubin entouré d'ornemens qui ſont dans le même goût; le tableau qui occupe le milieu, repréſente *ſaint Michel*, & a été copié d'après celui de *Raphaël*, qui eſt au Château de Verſailles.

La Chapelle eſt toute lambriſſée d'une menuiſerie aſſez bien exécutée & ornée d'ovales par compartimens, & de feſtons de pampres de vigne. Ce lambris fut fait du temps que cette Chapelle appartenoit à M. M. d'*Emery*, M. M. *Colbert de Villacerf* n'ont fait que la faire reblanchir & dorer.

Comme c'eſt ici le tombeau des *Colbert-Villacerf*, on y voit un médaillon qui repréſente *Edouard Colbert de Villacerf*; c'eſt un des beaux morceaux de ſculpture de *Couſtou* l'aîné. Il eſt travaillé avec beaucoup d'art, & peut être mis à côté du bel antique. Il eſt enveloppé d'une draperie très-heureuſement jettée. Au-deſſous ſont les armes de M. de *Villacerf*, qui ont deux licornes pour ſupports. Ces armes & ſupports ſont de feu

Spingola, Sculpteur eſtimé. Le médaillon & les ornemens de ſculpture qui l'accompagnent, ſont de métail doré.

Au-deſſous, dans un cartouche, eſt l'Epitaphe qu'on va lire :

ICI REPOSE

Haut & puiſſant Seigneur, Meſſire EDOUARD COLBERT, *Chevalier, Marquis* de Villacerf & de Payens, *Seigneur* de S. Mêmin & *autres lieux, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, premier Maître d'Hôtel de la Reine; Surintendant & Ordonnateur général des bâtimens & jardins, arts & manufactures de Sa Majeſté. Il entra fort jeune à la Cour, & commença de s'y former ſur les exemples, & ſur les ordres de M. le* Chancelier le Tellier *ſon oncle, pour lors Miniſtre & Secrétaire d'Etat. Il fut pourvû de la Charge de premier Maître d'Hôtel de la Reine, qu'il a exercée pendant la vie de cette Princeſſe. Le Roi l'honora enſuite de la Surintendance de ſes bâtimens, où il donna toutes les marques d'une fidélité parfaite envers Sa Majeſté, & d'une équitable charité pour les ouvriers; enfin accablé de maladies, Dieu lui inſpira de quitter la Cour, où il avoit vêcu plus de cinquante ans : il ſuivit les mouvements de cette grace, & profitant de cet intervalle, il s'appliqua uniquement à l'affaire*

de ſon ſalut ; & pour obtenir de la miſéricorde de Dieu le pardon de ſes péchés, il fonda en cette Chapelle, conjointement avec Genevieve l'Archer *ſon épouſe, une meſſe pour tous les jours & à perpétuité. Il mourut le* 18. *d'Octobre* 1699. *après avoir reçu en bon chrétien les Sacrements de l'Egliſe. Il a vécu ſoixante & onze ans.*

Genevieve l'Archer *ſa veuve lui a fait faire ce monument ſur ſon tombeau où elle veut auſſi être inhumée. Elle eſt décédée le* 17. *d'Avril* 1712.

Edouard Colbert de Villacerf dont je viens de rapporter l'Epitaphe, étoit frere aîné de *Gilbert Colbert*, Marquis de ſaint Poüange, qui a été inhumé dans l'Egliſe des Capucines où il a un tombeau magnifique ; & de *Jean-Baptiſte-Michel Colbert*, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, puis Evêque de Montauban, & enfin Archevêque de Toulouſe. Ce dernier étant mort à Paris en 1710. fut inhumé dans la Chapelle que je décris ici, & l'on y lit cette Epitaphe :

D. O. M.

HIC JACET

Illuſtriſſimus, & Reverendiſſimus Pater in Deo D. D. JOANNES-BAPTISTA-MICHAEL COLBERT *Toloſanus Archiepiſcopus, Regi ab omnibus Conſiliis, in*

Occitaniæ Conventibus à præside primus ; qui ingenii ſagacitate, in explicandis intricatiſſimis hujus Provinciæ rebus, conſiliorum æquitate & gravitate ; in generalibus Cleri Gallicani Comitiis, prudenti ſeveritate in adminiſtranda Diœceſi, & ſervando inter Sacerdotes Paſtoreſque diſciplinæ Eccleſiaſticæ tenore, in pauperes beneficentiâ & paternâ charitate emicuit. Tandem pariſiis Comitiorum Cleri Gallicani Legatus, morte Juſtorum obiit die undecima Julii, anno 1710. ætatis annum agens ſeptuageſimum primum.

REQUIESCAT IN PACE.

Pierre-Gilbert Colbert, Marquis de Villacerf, & premier Maître d'Hôtel de la Reine, mort à Paris le 3. de Mars 1733. a été auſſi inhumé dans cette Chapelle. Il étoit fils d'*Edouard Colbert* dont je viens de rapporter l'Epitaphe, & de *Genevieve l'Archer* : il avoit ſervi dans la Marine, & avoit été fait Capitaine de Vaiſſeau en 1692. enſuite il fut premier Maître d'Hôtel de *Marie-Adelaïde de Savoye*, Ducheſſe de Bourgogne, puis Dauphine, morte à Verſailles le 12. de Février l'an 1712. Lorſqu'on fit la maiſon de la Reine épouſe du Roi Louis XV. on lui donna la même charge qu'il a remplie juſqu'à ſa mort.

La troiſieme Chapelle eſt ſous l'invo-

cation de *S. François de Sales*, & a appartenu au feu Duc de la *Vieville*, qui de ſon vivant la fit embellir & enrichir. Les quatre vertus cardinales qui ſont aux quatre coins, ont été ſculptées par *Gilles Guerin*; mais ce qui frappe le plus, eſt un magnifique tombeau de marbre ſur lequel ſont deux ſtatues de marbre blanc. L'une repréſente un homme à genoux, revêtu d'un mateau ducal ſur lequel eſt le collier de l'Ordre du S. Eſprit. L'autre eſt celle d'une Dame auſſi à genoux.

Sur le paneau de ce tombeau eſt écrit en lettres d'or :

CY GISENT

CHARLES DUC DE LA VIEVILLE,

Miniſtre d'Etat,
& Surintendant des Finances de France,
ſous les Regnes des Rois Louis XIII.
& Louis XIV.
décédé l'onze de Janvier.
Et Dame MARIE BOUHIER *ſon épouſe,*
décédée le 7. Juin 1663.

La Chapelle de *Notre-Dame de Bon Secours*, qu'on nomme auſſi la Chapelle d'*Engoulême*, vient enſuite, & n'eſt ni moins ornée, ni moins brillante que celle dont je viens de parler. Le tabernacle eſt d'ébene, & enrichi de dorures,

distribuées avec goût. On remarque aussi une figure de la Vierge qu'on dit être d'un bois miraculeux ; mais ce qui attire les premiers regards, sont deux superbes tombeaux. Sur l'un est la statue en marbre blanc, d'une Dame à genoux. Sur une table de marbre noir qui est vis-à-vis, on lit :

PIIS MANIBUS

MEMORIÆQUE SACRUM

DIANÆ FRANCIÆ,

DUCISSÆ ENGOLISMENSIS ;

Christianissimi Regis HENRICI II. naturâ filiæ, & in jura legitimorum natalium ascriptæ, quæ primùm Horatii Farnesii, Ducis Castrensis, in obsidione Hedina cæsi paucis diebus uxor; postmodò Francisco Memorancio, illustrissimæ familiæ Principi elocata, susceptoque ex eo unius diei, & longi mœroris filio, vidua relicta, diu superstes fuit, cum aliarum virtutum concursu, tum integra pudicitiæ fama insignis, cultuque in Deum, Regemque incomparabili, cujus vel maximum documentum dedit, cum sub initia Civilis Belli, depositio apud illam fidei pignore, inter duos potentissimos Reges, Henricum III. Francorum, & ejus mox successorem Henricum Navarrorum Regem, mutua concordia atque amicitia sta-

bilita eſt; tandem ut, quod acerbo prolis occaſu perdiderat, adoptione reſarciret, moriens Franciſcum Valeſium ex Regia ſtirpe pronepotem, ſibi hæredem ex aſſe inſtituit, eique incertæ mortalium vitæ memor, Ludovicum fratrem, non minus virtutis quam ſanguinis conjunctione germanum ſubſtituit. Obiit octogenaria major, anno ſalutis ſupra mille ſexcenteſimo unde vigeſimo tertio Nonas Januarii.

Sur le cercueil de cette Princeſſe, mais ſur une lame de cuivre, eſt cette Inſcription :

DIANE DE FRANCE,

fille, & ſœur légitimée des Rois,
Ducheſſe d'Angoulême,
Douairiere de Montmorenci,
décédée à Paris, l'onzieme Janvier 1619.
âgée de 80. ans.

Cette Princeſſe étoit fille naturelle du Roi Henri II. & de Philippe *des Ducs*, Damoiſelle de Cony en Piedmond. Elle avoit épouſé en premieres nôces, par contract du 13. Février 1552. *Horace Farneſe*, Duc de Caſtro, Chevalier de l'Ordre du Roi, jeune Prince de grande eſpérance, qui fut tué au ſiege d'Heſdin en 1553. *Diane* étant ſans enfans, le Roi pere la remaria par contract paſſé à Villers-Coterets, le 3. Mai 1557. à

François Duc de Montmorenci, Pair & Maréchal de France, duquel il ne lui reſta point d'enfans. En mourant elle donna tous ſes biens à *François de Valois*, & lui ſubſtitua *Louis de Valois* ſon frere, ſes petits neveux, l'un & l'autre enfans de *Charles de Valois*, fils naturel du Roi Charles IX. & de *Marie Touchet*.

Sur une autre tombeau également magnifique que celui dont je viens de parler, eſt la ſtatue de marbre blanc, d'un homme à demi-couché ſur un manteau ducal, & au-deſſous eſt cette Epitaphe :

SISTE VIATOR,

& diſce
ſub hoc marmore recondi cineres
invicti quondam Principis,

CAROLI VALESII,

Engoliſmenſium Ducis, Comitis
Arvernenſis.
Natura Carolum IX. patrem dedit;
bona indoles Henricum III.
educatorem promeruit;
Henricus IV. virtutem ejus exercuit;
Ludovicus XIII. & Ludovicus XIV.
beneficiis, benevolentia
& honore illum proſecuti ſunt.
Res proſperæ, res adverſæ,
animum ejus

nec fregere nec corrupere.
Super armatos ſtrenuus, contra rebelles
fortis, inter proceres pacificus vixit.
Longam ſenectutem Litteris,
conſilio, virtute, illuſtrem fecit.
Obiit in Chriſto ætatis ſuæ 78.
die 23. Septembris an. 1650.

FRANCISCA NARGONIA

ſecundis poſt Carolam Memmorantiam
votis exoptata,
Principi conjugi bene de ſe merito,
Æternum hoc pietatis, gratitudinis,
& amoris Monumentum poſuit.
Abi, precare.

C'eſt le tombeau & l'Epitaphe de *Charles de Valois*, Duc d'Engoulême, Pair de France, Comte d'Auvergne, de Ponthieu, de Lauragais & d'Aletz, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel général de la Cavalerie Légere de France, fils naturel de Charles IX. du nom, Roi de France, & de *Marie Touchet*, Dame de Belleville, & fille de *Jean Touchet*, Lieutenant particulier au Préſidial d'Orléans. *Charles de Valois* nâquit au Château de Fayet en Dauphiné, près Montmelian, le 28. d'Avril 1573. Dès ſa jeuneſſe il donna de grandes marques d'eſprit & de courage, & fut deſtiné à la Religion de Malte. Il fut fait même

Grand-Prieur de France, mais il quitta cette dignité & l'Ordre de Malte, par diſpenſe du Pape, & ſe maria à *Charlote de Montmorenci*, par contrat paſſé à Pezenas le 6. Mai 1591. Il eut beaucoup de part aux bonnes graces du Roi Henri III. & fut l'un des premiers Seigneurs de la Cour qui reconnut à S. Cloud le Roi Henri IV. ſon ſucceſſeur. Il ſe diſtingua aux batailles d'Arques, d'Ivri & de Fontaine-Françoiſe. Depuis il ſe laiſſa entraîner dans ſes ſentimens de jalouſie & de vengeance d'*Henriette de Balſac d'Entragues*, ſa ſœur uterine, contre Henri IV. & ſigna un Traité ſecret fait avec Philippe III. Roi d'Eſpagne, par lequel le Roi Catholique promettoit de l'aſſiſter d'argent & de troupes, pour mettre ſur le Trône *Henry de Bourbon*, fils naturel de cette Dame & du Roi Henri IV.

Ce fut ſur le ſoupçon de ce Traité, qu'il fut mis à la Baſtille le 9 de Novembre 1604. & condamné à avoir la tête tranchée en 1605. mais le Roi changea la peine de mort en une priſon perpétuelle, d'où il ne ſortit qu'en 1616. & l'année ſuivante il eut le commandement de l'armée qui alla aſſiéger Soiſſons.

Après la mort de *Diane* légitimée de France, le Roi lui donna le Duché d'Engoulême & le Comté de Ponthieu, par

lettres de l'an 1619. Il fut le chef d'une fameuſe Ambaſſade que Louis XIII. envoya vers l'Empereur Ferdinand en 1620. Il mourut à Paris dans ſon Hôtel, le 24. de Septembre de l'an 1650. âgé de 77. ans & demi, & ſon corps fut inhumé dans la Chapelle que je décris, où *Françoiſe de Nargonne*, ſa ſeconde femme, lui fit ériger le tombeau dont il vient d'être parlé. Il avoit contracté ce ſecond mariage le 29. Janvier 1644. & cette Ducheſſe d'Engoulême n'eſt morte que le 10. Août 1713. c'eſt-à-dire, cent trente huit ans après la mort de Charles IX. ſon beau-pere, mort en 1574.

Sous cette Chapelle eſt un caveau où ſont les cercueils de preſque tous ceux, ou celles qui ont appartenu au Duc d'Engoulême. Ces cercueils ſont de plomb, & ont chacun une table de cuivre ſur laquelle eſt une inſcription, qui fait connoître la perſonne dont le cercueil renferme la cendre. Je vais parler de ces cercueils ſelon l'ordre des temps.

PREMIER CERCUEIL.

Cœur de FRANÇOIS DE VALOIS, *Comte d'Alés, décédé durant le ſiege de Montpellier en* 1622.

Son corps fut enterré en la grande Egliſe d'Agde.

2. C.

CY GIST

haute & puiſſante Princeſſe,
Madame
CHARLOTTE DE MONTMORENCI,
Ducheſſe d'Engoulême,
& épouſe de très-haut & puiſſant
Prince, Monſeigneur
CHARLES DE VALOIS,
Duc d'Engoulême, Pair de France.
Elle eſt décédée le 12. d'Août
de l'an 1636.
Dieu mette ſon ame en Paradis.

3. C.

LOUIS DE VALOIS *Comte d'Auvergne,*
décédé au Château d'Eſcouen
en l'année 1637.

4. C.

CY GIST

le corps de haute & puiſſante Dame,
Madame MARIE TOUCHET
de Belleville, au jour de ſon décès,
veuve de feu haut & puiſſant Seigneur,
Meſſire FRANÇOIS DE BALSAC,
Sieur d'Entragues,
Chevalier des Ordres du Roi,
& Gouverneur d'Orléans,
laquelle décéda le 28. Mars 1638.
âgée de 89 ans.

5. C.

ARMAND DE VALOIS
Comte d'Auvergne,
décédé en Novembre 1639.

Dans la Chapelle qui vient enſuite, & qui eſt la cinquieme de celles qui ſont de ce côté de la nef, ſont trois oſſemens du bienheureux *Jean de Dieu*, Inſtituteur des Religieux de la Charité. Ces Reliques furent données à ce Couvent l'an 1678. par le Pere *Quinquet* Général des Minimes, qui les avoit obtenues des Minimes de Grenade qui en conſervent le Corps. Cette Chapelle a auſſi ſervi de ſépulture à pluſieurs perſonnes de la famille de *le Camus*.

La Chapelle de ſainte Marguerite eſt la ſixieme & derniere de ce côté-ci. *Octave de Perigni*, Préſident en la troiſieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & Précepteur de Louis de France, Dauphin de Viennois, fils unique du Roi Louis XIV. a été inhumé dans cette Chapelle. Il mourut à ſaint Germain en Laye le premier de Septembre de l'an 1670. d'une fievre continue, ſelon quelques Ecrivains, ou d'apoplexie ſelon *Gui Patin*. Il n'étoit que dans ſa quarante-cinquieme année, & par la beauté de ſon eſprit, la ſageſſe de ſes mœurs, & l'étendue de ſes connoiſſan-

ces, il étoit très-digne de l'emploi qui lui étoit confié. Il s'en falloit tout que ſa naiſſance ne répondît à ſon mérite. Son grand-pere étoit Tailleur, & ſe nommoit *Peau-de-Loup*. Son pere s'enrichit dans la maltote, & prit le ſurnom de *Perigni*, qui eſt un de ceux d'une ancienne & bonne famille de Paris, nommée *Picard-Perigni*. Le Magiſtrat qui donne lieu à cet article, épouſa la fille d'un partiſan nommé *Margonnes*, & ſe trouva ſi riche, qu'il acheta la charge de ſecond Préſident en la troiſieme Chambre des Enquêtes, & en donna quatre cens douze mille livres. On remarque que dans le dernier ſiecle, & dans celui-ci, il s'eſt trouvé pluſieurs Avanturiers qui ont tellement affectionné le ſurnom de *Perigni*, qu'ils ont quitté le leur pour uſurper celui-ci.

La Chapelle de ſaint Nicolas eſt la premiere de l'autre côté. L'on y remarque un mauſolée de marbre noir, ſur lequel eſt la ſtatue de marbre blanc, d'un homme à genoux, revêtu d'un grand manteau fourré d'hermine, retrouſſé ſur l'épaule, & ayant le Collier de l'Ordre du S. Eſprit par-deſſus. Au bas eſt écrit en lettres d'or :

Titulus & depoſitum viri perilluſtris,
NICOLAI LE JAY,
in Senatu Pariſienſi Principis,

Commendatoris,
Regiorumque Ordinum Cancellarii.
Sta Viator, dum tibi modico
marmore clauſum,
ſiſtimus magni nominis virum:
hunc per omnem
vitæ curſum perpetua illuſtravit gloria; meruit primùm in ſuprema Regni curia Senator, mox hujus Urbis Prætor; perterritam, jacentemque parricidio Henrici Magni excitavit Civitatem; Senatûs Pariſienſis, Præſes; deinde Princeps, amorem conſecutus, ubi vitare odium arduum fuit; ideo felix extat ejus memoria, tot honoribus, acceſſit torquatæ utriuſque Regis militiæ ſigilli cuſtodia, ut ornamentis equeſtribus, & inſignibus regiis illuminata purpura auguſtius clareſceret. In quem vivum cum CAROLUS LE JAY, *Regi à ſanctioribus Conſiliis, & Libellorum ſupplicum magiſter, Baro* de la Maiſon Rouge, & HENRICUS LE JAY, *Marquio* de Buci, *ex fratre nepotes, omnia ſanguinis & neceſſitudinis monumenta contuliſſent, etiam mortuo perenne hoc monumentum mœſtiſſimi conſecraverunt. Vixit annos 67. Deceſſit an. ſal. 1640. pridiè Calendas Januarii.*

Sur ce même tombeau, eſt la ſtatue de *Magdeleine Marchand*, femme du Premier Préſident le Jay, & fille de *Charles Marchand*,

Marchand, Capitaine des trois Corps d'Archers de la Ville, & le même qui fit conſtruire à ſes frais le *Pont Marchand*, en la place du Pont aux Meuniers, qui fondit tout d'un coup le 22. Décembre 1594. *Nicolas le Jay*, dont je viens de rapporter l'Epitaphe, fut fait Garde des Sceaux des Ordres du Roi par Lettres du 27. Février 1636. & mourut le 30. Décembre de l'an 1640. ſans poſtérité légitime. *Magdeleine Marchand* ſa femme, étoit morte dès l'an 1625.

Dans cette même Chapelle ſont deux buſtes de marbre blanc. Sous le premier eſt cette inſcription :

D. O. M.

ET ÆTERNÆ MEMORIÆ

Viri perilluſtris GUILLELMI DE LESRAT, *Domini* de Lancrau : *hic inter Armoricos ex antiqua nobilitate oriundus, in Senatu ejuſdem Provinciæ, in quo patrem habuit præſidem infulatum, ſummæ integritatis & eruditionis virum, primùm meruit; deinde relictis penatibus, & ſolo avito, Pariſienſis Senator, mox Regius Urbis cognitor, dein reſumpta purpurâ Parlamenti Præſes, in quo munere cum per decem annos continuos ſanctè & caſtè unicuique, quod ſuum erat, reddidiſſet, ideo Principi acceptus, in ſacrum ejus*

Consistorium assumptus fuit : cui dignitati haud impar, cum per totidem annos carus omnibus pari integritate suffeciſſet ; vitam Cœlo acceptam Cœlo reddidit 15. *Cal. Octob. an.* 1644. *Relicta uxore* CATHARINA FEYDEAU, *egregiæ pietatis & fidei muliere, quæ suaviſſimo marito è vivis sublato, rebus humanis semet eripuit ; & quod illi tumulus, hoc sibi Visitationis sanctæ Mariæ Cœnobium esse voluit. Parenti optimæ mœrens filia unica, & chariſſima, Gabrielis de Lesrat, viri perillustris,* CAROLI LE JAY, *Baronis* de la Maiſon Rouge, & *Libellorum supplicum magiſtri conjux, hoc monumentum in sacello* NICOLAI LE JAY, *quondam Senatûs Principis, conſecravit, tanquam æternum inter utramque gentem amicitiæ pignus & neceſſitudinis.*

Sur l'autre buſte, & ſur une table de marbre noir, on lit :

D. O. M.

ET PIIS MANIBUS

Viri perillustris, CAROLI LE JAY, *Baronis* de la Maiſon Rouge; *qui clara ex stirpe oriundus, Auspiciis, & munificentia optimi patrui, summæ curiæ Principis, senatoriam dignitatem in summo consilio adeptus ;*

Libellorum deinde ſupplicum
magiſter creatus ;
quatuor Provinciarum præfecturas
perpetua ſerie prælarè geſſit.
Tandemque morbo correptus,
Religionis Chriſtianæ
ritè ſumptis præſidiis, mortem obiit.
Anno ſal. 1671.
25. Novemb. ætat. 58.

Vir fuit corporis, & animi dotibus
ſpectandus ;
qui in rebus forenſibus integritate
& fortitudine ;
in civilibus prudentia & comitate ;
omnium benevolentiam ſibi devinxit.
GABRIEL. DE LESRAT,
conjux mœſtiſſima,
hoc fidei & amoris monumentum,
deſideratiſſimo conjugi
conſecravit.

La Chapelle qui ſuit, eſt ſous l'invocation de *ſaint Charles Borromée*. Le tableau de ce Saint qui eſt ſur l'Autel, eſt un préſent du *Maréchal de Vitri* qui l'avoit apporté de Rome. Comme c'étoit ici la Chapelle de Meſſieurs de l'*Hôpital-Vitri*, il y a pluſieurs Seigneurs & Dames de cette maiſon qui y ont été inhumés.

La Chapelle de *ſaint Joſeph* eſt la troi-

ſieme de ce côté-ci. On y voit le corps de *ſainte Laurence*, Vierge & Martyre, qui eſt ici dans une châſſe de filigrane d'argent.

Dans la quatrieme Chapelle on remarque le tableau de l'Autel qui a été peint par *Sarrazin*, & tous les autres ornemens qui ſont d'après ſes deſſeins.

La cinquieme Chapelle eſt celle de la famille de *Caſtille*, & eſt une des plus ornées qu'il y ait. Les tableaux qui ſont au pourtour, repréſentent les principales actions de S. Pierre. A la face qui regarde la porte, eſt un magnifique tombeau de marbre noir, au bas duquel eſt écrite en lettres d'or l'Epitaphe que voici :

D. O. M.

SISTE HOSPES,

LAPIS TE ROGAT.

Hîc PETRI CASTELLÆ, & PETRI *filii mortales exuviæ conduntur : at uterque qui fuerint adverte. Pater magni Conſilii Senator, dein à libellis ſupplicibus fuit ; deſunctus apud Helvetios altera legatione, atque ita per legitimos honorum gradus ſolidam ad res gerendas virtutem adeptus, tandem intimo Regio conſeſſu largitionum comitivæ præfuit, quod probitatem fidemque teſtatur magis, earumdem examini præficitur. Turbidiſſimis*

exinde temporibus, dum Legatus tertium Helvetiæ extra ordinem deſtinatur. Avinioni vivere deſiit 17. *Cal. quintiles. Ætatis ſuæ, anno* 43. *Chriſti* 1629. *Quem paternæ virtutis æmulus, filius præcox prudentiâ, & ante annos juris claritudine, in Senatu Pariſienſi allectus, parentis deſideratiſſimi fato juſtam fati ſeriem antevertit, luctuque immodico & doloris ægritudine mortem obiit* 15. *Cal. eaſdem anni ſequentis.* CARONIA JANNINA *uxor, conjugi amantiſſimo, mater filio pientiſſimo, inſolabiles lachrimas marmori ſculpi juſſit. Hoſpes abi, & mortalium vicem luge.*

La ſixieme Chapelle appartient à la famille *de Verthamon*, dont on voit ici les repréſentations en buſtes de pluſieurs de ce nom, & leurs Epitaphes, entr'autres celle-ci :

D. O. M.

ÆTERNÆ MEMORIÆ

FRANCISCI DE VERTHAMON,

Senatoris Pariſienſis; qui antiqua & nobili apud Lemovices familia natus, ampliſſimi Ordinis dignitatem, per annos 37. *ea integritate conſtantiaque geſſit, privatam vitam ſingulari morum ſanctimonia ſic inſtituit, ut domi foriſque par ſui deſiderium moriens, & æmulandæ virtutis*

exemplum insigne reliquerit. Idem in sacello hoc structura, dotisque nomine, ut in eo sibi, suisque perpetuum jus esset, statoque in dies singulos pro se suisque salutari sacrificio, argenti libras contulit 1600. Vixit annos unde sexaginta. Excessit Cal. Aug. an. 1625. uxor, liberique, marito dulcissimo, patri optimo, mœrentes posuerunt.

MARIA VERSORIS, *uxor domo Parisiis orta, non dispari pia devotaque mentis, studiis viro simillima, quocum annos septem & triginta summa concordia vixerat, post etiam communi monumento in spem vitæ communem conjuncta est.*

Les *Verthamon* sont originaires de Limousin, & d'une ancienne noblesse. Ils on pris leur nom d'un fief situé sur la riviere de *Vienne*, & communément nommé *le Gué de Verthamon*. La branche de *Breau*, qui a fini en la personne du Premier Président du grand Conseil, étoit l'aînée des autres branches.

Dans cette Eglise, à côté de la Chapelle de la Vierge, fut inhumé, le 11. Mars 1678. le corps de *Jean de Launoy*, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & de la Societé de Navarre. Ce sçavant homme nâquit à *Val-de-Sie*, Paroisse du Diocèse de Coutances, à dix ou onze lieues de cette Ville, & à qua-

tre de *Valogne*, ce qui a fait croire à *M. du Pin* qu'il y étoit né. Son pere ſe nommoit *Pierre de Launoy*, & ſa mere *Michelle Jean*. On met la date de ſa naiſſance au 21. de Décembre 1603. mais elle eſt contredite par ſon Epitaphe, où il eſt dit qu'à ſa mort, arrivée en 1678. il avoit ſoixante-dix-ſept ans. Il fit ſes premieres études à Coutances, où il fut entretenu par *Guillaume de Launoy* Promoteur de l'Officialité. Il vint enſuite à Paris où il prit le degré de Licentié en Théologie en 1629, & le bonnet de Docteur au mois de Juin 1634.

Comme l'étude étoit ſon unique occupation, & qu'il étoit extrêmement laborieux, il fit en peu de temps de grands recueils de paſſages des Peres, des Théologiens & des Hiſtoriens, qui le mirent en état de donner au public une grande quantité d'ouvrages ſur des matieres d'Hiſtoire, de Critique & de Diſcipline Eccléſiaſtique. Perſonne n'a defendu avec plus de force que lui, les droits des Rois, l'autorité des Conciles, ni découvert avec plus de ſagacité la fauſſeté de quelques hiſtoires des Saints, & la ſuppoſition de quelques Privileges.

Il tomba malade au commencement du mois de Mars de l'an 1678. dans l'Hôtel d'Etrées, où le Cardinal de ce nom l'avoit attiré dès l'an 1644. & où

il mourut le 10. du même mois, après avoir reçu les Sacremens. Il fut inhumé dans l'Egliſe des Minimes comme il l'avoit ordonné, & avoit legué à ces Peres par ſon teſtament deux cens écus d'or, tous les Rituels qu'il avoit amaſſés avec beaucoup de ſoin, & la moitié de ſes livres; donnant l'autre moitié au Séminaire de Laon. Il donna ſes biens de patrimoine à ſes parens, fit une fondation au College de Navarre, & quelques legs aux pauvres. Peu de jours après l'inhumation, M. *le Camus* Premier Préſident de la Cour des Aydes, qui aimoit & eſtimoit infiniment le défunt, ſe tranſporta aux Minimes pour convenir avec eux de l'endroit où l'on mettroit l'Epitaphe qu'il avoit fait faire par M. *Clément* Conſeiller en la même Cour. Les Minimes parurent pour lors ſe prêter d'aſſez bonne grace à ce que M. le Camus ſouhaitoit, & le prierent ſeulement de vouloir bien leur laiſſer une copie de cette Epitaphe; mais quelques jours après, ils apporterent à ce Magiſtrat des lettres de leur Général, qui leur défendoit de laiſſer mettre aucune inſcription à la louange de *M. de Launoy*, & publierent même que cela leur étoit auſſi défendu par des ordres encore plus reſpectables que ceux de leur Général. Ainſi l'Epitaphe n'eut point lieu : la voici telle

qu'on la trouve dans plusieurs livres imprimés, & entr'autres dans la Description de Paris, par *Germain Brice*.

D. O. M.

HIC JACET

JOANNES LAUNOIUS,

Constantiensis,
Parisiensis Theologus;
qui veritatis assertor perpetuus,
Jurium Ecclesiæ & Regis
acerrimus vindex,
vitam innoxiam exegit.
Opes neglexit, & quantulumcunque,
ut relicturus satis habuit.
Multa scripsit nulla spe, nullo timore;
optimam famam
maximamque venerationem
apud probos adeptus.
Annum septimum, & septuagesimum
agens decessit.
Animam Christo consignavit
die 10. *Martii*
anno M. DC. LXXVIII.

Hoc Monumentum amico jucundissimo
poni curavit
Nicolaus le Camus
in suprema Subsidiorum curiâ Princeps.

Dans cette même Eglise a été inhumé *Abel de sainte Marthe*, Doyen de la

Cour des Aydes, Garde de la Bibliotheque Royale de Fontainebleau, mort le 30. d'Octobre de l'an 1606. âgé de quatre-vingt-un ans.

Cette Egliſe poſſede une grande quantité de reliques, entre autres deux morceaux de la vraie Croix, qui ſont enchaſſés dans une croix d'argent; & une Vertebre de S. François de Paule enfermée dans un globe de criſtal ſoutenu par un pied de vermeil; trois oſſemens du même Saint qui ont été donnés à cette Egliſe par celle de Notre-Dame de la Riche à Tours qui poſſédoit les reſtes du corps de ce Saint, qui fut jetté au feu par les Calviniſtes avec celui de S. Martin le 14. d'Avril de l'an 1562. Ce fut la Reine Marie Thereſe d'Autriche qui obtint ces précieux reſtes, & qui en fit préſent aux Religieux de ce Couvent. Une partie du manteau de S. François de Paule.

Les regiſtres de la Sacriſtie de cette Egliſe nous apprennent qu'*Anne d'Autriche*, femme du Roi Louis XIII. ayant paſſé pluſieurs années de mariage ſans avoir d'enfans, elle implora l'interceſſion de S. François de Paule, & venoit preſque tous les vendredis en ce Couvent : enfin après vingt-trois ans de ſtérilité, elle conçut & accoucha de Louis XIV.

Marie Victoire de Baviere, épouſe de *Louis de France* Dauphin de Viennois, implora auſſi l'interceſſion de S. François de Paule, & fit offrir à ce Saint le jour de la fête de l'an 1681. un ſuperbe parement & une chaſuble que cette Princeſſe avoit travaillés de ſes propres mains. Ce fut M. Boſſuet Evêque de Meaux, ſon premier Aumônier, qui célébra la Meſſe dans cette Egliſe ce jour-là, & y expoſa les vœux de cette pieuſe Princeſſe.

Dans la premiere des ſales qui ſervent de Sacriſtie, on voit trois tableaux qui ont chacun douze pieds de largeur, ſur huit de hauteur, & dont les ſujets ſont pris de la vie de S. *François de Paule*. Le premier repréſente ce Saint qui marche ſur les eaux & traverſe le fare de Meſſine, pour aborder à Naples. On raconte que le patron du vaiſſeau où il vouloit s'embarquer, ayant refuſé de le prendre, il étendit ſon manteau ſur la mer, & aborda à pied ſec à Naples avec deux de ſes compagnons. Ce tableau eſt des premiers de *Noël-Nicolas Coypel*, & avant qu'il eut mérité la réputation qu'il s'eſt acquiſe dans la ſuite par d'excellens ouvrages, entr'autres par le platfond admirable de la Chapelle de la Vierge dans l'Egliſe de S. Sauveur, qui eſt un chef-d'œuvre en ce genre. Le ſecond eſt le même ſaint François qui guérit des peſti-

ferés. Il eſt d'un peintre nommé *le Pape*. Le troiſieme eſt de *Dumont*, & nous fait voir S. François de Paule préſenté par le Dauphin au Roi Louis XI. ſon pere, qui reçoit ce ſaint homme au milieu de ſa Cour, & qui à genoux & à ſes pieds, lui demande ſa bénédiction, mais le ſaint ſemble lui répondre que c'eſt à Dieu à qui il faut la demander. Ce tableau, au jugement des connoiſſeurs eſt le plus beau des trois, quoique les deux autres ayent des beautés.

Le cloître ne fut achevé qu'en 1683. Au-deſſus ſont deux grandes galeries qui regnent ſur toute ſa longueur. Le Pere *Niceron*, Minime, & l'un des plus ſçavans Mathématiciens de ſon temps, y a repréſenté *S. Jean* l'Evangeliſte aſſis ſur un aigle, & écrivant ſon Apocalypſe & *la Magdeleine* da la ſainte Beaume en contemplation. Ce pere a mis en œuvre dans ces deux morceaux les preſtiges de la perſpective & de l'optique.

Du cloître on va au chapitre qui eſt orné d'une belle menuiſerie, & de pluſieurs tableaux qui ont été peints par *Prevoſt*.

Le réfectoir a dans œuvre 84 pieds de longueur, & 30 de largeur. Il eſt orné de tableaux qui repréſentent les Inſtituteurs des Ordres Religieux, & qui ont été peints par *Laurent la Hire*.

La Bibliotheque eſt d'environ vingt-mille volumes tant imprimés que manuſcrits. Parmi les premiers on eſtime principalement un recueil des Rituels qui avoient été amaſſés par *M. de Launoy* qui les donna à ce Monaſtere. Ce recueil eſt regardé comme unique. On voit auſſi dans cette Bibliotheque beaucoup d'ouvrages de Rabins, & un livre intitulé *Ruthenica*. Entre les manuſcrits, ſont les originaux des lettres qu'on écrivoit de toutes parts au P. *Merſenne*, le correſpondant & l'ami intime de *Deſcartes*. S'il étoit poſſible de ramaſſer les réponſes que le P. *Merſenne* fit à toutes ces lettres, il ne faut pas douter que ce recueil ne fit plaiſir au public, & même qu'il ne fut utile. On voit auſſi dans cette Bibliotheque, avec ſurpriſe & avec admiration, un manuſcrit intitulé *Herbarium vivum* qui contient une deſcription de toutes les plantes rares que le P. *Charles Plumier*, Religieux Minime qui avoit un goût déterminé pour la Botanique, avoit vues en différentes parties du monde, ſur-tout en Amerique. Rien de plus exact que les deſcriptions que ce pere en donne, ni rien de plus proprement deſſiné que les figures, qui ſont toutes de ſa main. Ce manuſcrit compoſeroit quinze ou ſeize volumes *in folio*. On a encore du P. *Plumier* un livre

imprimé en latin & en françois intitulé *l'Art de tourner* ou de faire toutes ſortes de figures au *Tour*. Ce livre qui eſt *in folio*, eſt très-eſtimé des ſçavans en cet Art.

Les Minimes ont donné pluſieurs ſujets diſtingués dans l'Egliſe & dans les Sciences.

Le P. *Gaſpard Dinet* après avoir été Général de cet Ordre, & Prédicateur du Roi Henri le Grand, fut fait Evêque de Mâçon en 1600. Le P. *René le Clerc* fut fait Evêque de Glandève, & après avoir gouverné ce Diocèſe pendant vingt-quatre-ans, mourut en 1651. Le P. *Louis Dony d'Attichi*, neveu du *Maréchal de Marillac*, & du Garde des Sceaux ſon frere, fut ſucceſſivement Evêque de Riez & d'Autun.

Le Pere *Jean-François Niceron* a été regardé comme l'homme de ſon temps le plus habile dans l'optique. Il mourut en 1646.

Le P. *Marin Merſenne* étoit né au Bourg d'*Oiſe* dans le Maine, le 8. Septembre de l'an 1588. & mourut dans le Couvent dont je fais ici la deſcription, le premier de Septembre de l'an 1648. âgé de ſoixante ans. Il fit ſes premieres études au College de la fleche, & vint enſuite à Paris où il étudia en Théologie ſous MM. *du Val*, *Iſambert* & *Gamache*.

Après cette éducation, le peu de goût qu'il avoit pour le monde, le détermina à entrer dans l'Ordre des Minimes, où il fit profeſſion dans le Couvent de la Place Royale à Paris en 1612. Il s'appliqua avec ſuccès à l'étude de la Théologie, comme il paroît par ſes Commentaires ſur la Geneſe, & par deux autres ouvrages de ſa façon, dont l'un eſt intitulé, *Analyſe de la Vie ſpirituelle*, & l'autre de *l'Uſage de la raiſon*. Ce dernier eſt contre les Déiſtes & les Athées. On peut dire cependant que ſon goût dominant étoit pour les Mathématiques. Il en fit ſa principale étude. Son Traité de l'*Harmonie*, ou de *la Muſique*, en douze livres qu'il écrivit en latin, & qu'il traduiſit enſuite en françois, prouve l'admirable génie qu'il avoit pour cette ſcience. Il a encore compoſé des ouvrages qui traittent des meſures, des poids & des monnoyes des Juifs, des Grecs & des Romains, qu'il a réduites ſur le pied de la monnoye de France. On a auſſi de lui un Traité de l'élément de l'air; un autre des moyens de naviger & de marcher deſſus & deſſous les eaux; un autre de l'Aimant, &c. Il fut ami de *Deſcartes*, *de Gaſſendi*, *de Leon Allatius*, *de la Mothe le Vayer*, *de Peyreſc* & de pluſieurs autres ſçavans, mais on peut dire que Deſcartes tint le premier rang dans ſon cœur.

Le P. *Hilarion de Coſte* s'eſt diſtingué par ſa piété & par quelques ouvrages qu'il a donnés au public, tels que l'Hiſtoire Catholique du XVI ſiecle, l'Hiſtoire des Dauphins, les Eloges des Dames Illuſtres, la Vie du Docteur Picart, & celle du P. *Merſenne*. Il mourut dans ce Couvent l'an 1662.

Le P. *François Giry* étoit fils unique de *Louis de Giry* Avocat au Parlement & au Conſeil, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe. Sa qualité de fils unique ne l'empêcha pas d'entrer dans l'Ordre des Minimes, où il s'eſt diſtingué juſqu'à ſa mort par une grande piété & par ſon ſçavoir. Il a donné aux public *les Vies des Saints*, ouvrage plus eſtimé dans ſon temps, qu'il ne l'eſt aujourd'hui.

Le P. *Jean-Baptiſte Avrillon* connu par ſes talens pour la prédication & par pluſieurs ouvrages de piété qu'il a donnés au Public, eſt mort dans cette maiſon le 16. Mai de l'an 1729. âgé de 77. ans, dont il en avoit paſſé 58. dans l'Ordre des Minimes.

La rue *des Tournelles* a retenu le nom de l'ancien *Hôtel des Tournelles*, & n'a rien qui mérite la curioſité des perſonnes de goût, que la maiſon de *Jules-Hardouin Manſart*, mort Surintendant des Bâtimens du Roi.

La rue *ſaint Antoine* a donné le nom

à ce Quartier, comme je l'ai déja dit. Elle eſt deſtinée pour les entrées & pour les cérémonies extraordinaires. Elle eſt longue, mais elle n'eſt pas droite, & on prétend qu'elle a été ainſi conſtruite, afin d'empêcher qu'elle ne fût enfilée par le canon de la Baſtille.

L'*Hôtel de Beauvais* eſt ce qui ſe préſente d'abord de plus remarquable. Il fut bâti ſur les deſſeins de *le Pautre*, Architecte d'une fertilité d'imagination étonnante, pour *Pierre de Beauvais* & *Catherine-Henriette Bellier* ſa femme, premiere femme de Chambre de la Reine Anne d'Autriche. Lorſqu'il y avoit quelque grand ſpectacle à voir dans la rue S. Antoine, cette maiſon a pluſieurs fois ſervi à placer les perſonnes Royales. La Reine mere étoit dans un des balcons de cet Hôtel le 26. d'Août de l'an 1660. lors de l'entrée triomphante du Roi & de la Reine ſa femme. La façade de cet Hôtel eſt fort ornée, & depuis l'an 1706. que feu M. *Jean Orry* Préſident à Mortier au Parlement de Mets, en eſt devenu propriétaire, on a rendu les dedans infiniment plus commodes & plus agréables qu'il n'étoient.

LE PETIT S. ANTOINE.

Cette maiſon Religieuſe a commencé par un petit hoſpice que des Hoſpita-

liers de l'Ordre de saint Augustin, dont la principale maison ou Chef d'Ordre est à Vienne en Dauphiné, avoient à Paris. Charles V. n'étant encore que Régent du Royaume, augmenta cet établissement par le don qu'il y fit d'un manoir nommé la *Saussaye*, avec toutes ses appartenances, & ayant sa sortie sur la rue du Roi de Sicile. Ce manoir avoit été confisqué sur *Drocon* & sur *Jean de Vaux* qui avoient pris le parti du Roi de Navarre, contre le Roi leur légitime Souverain.

Pierre de Lobet, Abbé & Général de l'Ordre de S. Antoine, érigea conjointement avec le Chapitre général de son Ordre, cette nouvelle maison de Paris en commanderie, & envoya pour la gouverner *Aymar Fulcevilli* Religieux de l'Ordre, dont les provisions sont du 3. Septembre 1361. Celui-ci amena avec lui un nombre suffisant de Religieux pour y faire l'Office Divin, & y exercer l'hospitalité pour les pauvres attaqués de la maladie appellée *Feu sacré*, ou de *saint Antoine*. Ils n'eurent d'abord qu'une Chapelle; mais Charles V. étant parvenu à la Couronne, leur fit bâtir une Eglise qui fut achevée en 1368. & qui est celle qu'on voit encore aujourd'hui. Les nouveaux établissemens souffrent toujours des difficultés, & celui-ci eut les siennes.

Le Curé de S. Paul dans la Paroiſſe duquel eſt ſitué le Monaſtere du petit ſaint Antoine, forma une conteſtation qui fut terminée par une tranſaction paſſée le 26. Fevrier 1365. par laquelle *Hugues d'Opteve* Commandeur de cette maiſon, s'oblige pour lui & ſes ſucceſſeurs en ladite Commanderie, à payer tous les ans dix livres au Curé de S. Paul, & à partager avec lui l'honoraire de ceux qui ſeroient inhumés dans la nouvelle Egliſe. Cette tranſaction fut confirmée par *Eſtienne* Evêque de Paris, & par *Pierre de Lobet* Général de l'Ordre.

Peu de temps après il s'éleva un autre différend entre *Hugues de Châteauneuf* ſucceſſeur de *Hugues d'Opteve* & le Prieur de S. Eloy, à l'occaſion du *manoir de la Sauſſaye* qui relevoit de ſon Prieuré. Cette conteſtation fut terminée moyennant une rente annuelle de quarante livres que le Commandeur s'obligea pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, de payer au Prieuré de S. Eloy. En 1373. le 4. de Juin, *Ponce* Abbé de S. Antoine, unit la Commanderie de Paris à celle de Bailleul ou de Flandre, & cette union dura juſqu'au temps de Charles-Quint, qui en 1523. démembra celle de Bailleul ou de Flandre, qui étoit ſous ſa domination, & voulut qu'elle ne fut donnée qu'à des Religieux nés dans ſes Etats. En 1416.

Guillaume de Neuville, Notaire & Secrétaire du Roi, donna à cette Commanderie la terre de *Bouſſy*, & une rente annuelle de cinquante livres. Cette Commanderie a eu dix-huit Commandeurs Réguliers, & trois Commandataires. Entre les Réguliers, il y en a eu huit qui ont été Abbés Généraux de l'Ordre, dont pluſieurs garderent cette Commanderie avec le Généralat. Celui des Commandeurs Réguliers qui a fait le plus d'honneur à cette maiſon, eſt le fameux *Cardinal de Tournon*, Profès de l'Abbaye de ſaint Antoine.

En 1615. le titre de la Commanderie de Paris fut ſupprimé, & on convertit cette maiſon en un Séminaire ou College, pour l'inſtruction des jeunes Religieux de l'ordre. La Bulle eſt de Paul V. & les Lettres Patentes ſont du Roi Louis XIII. On nomme ce Monaſtere le *petit S. Antoine*, pour le diſtinguer de l'*Abbaye de S. Antoine* qui eſt dans le fauxbourg de ſon nom, & qui eſt beaucoup plus ancienne.

Fin du quatrieme volume.

ADDITIONS
ET CORRECTIONS
DU TOME QUATRIEME.

PAGE 2, *ligne* 2. Les Anglois, maîtres alors de la Normandie, porterent leur haine contre notre Nation à des excès ſi inouis de barbarie & de cruauté, qu'il fut ordonné d'inſérer dans les Litanies : *à furore Normanorum, libera nos, Domine.*

Page 131, *ligne* 1. Des trois ordres qui compoſent ce Portail, le ſeul dorique au rez-de-chauſſée annonce un grand Maître en Architecture, qui a ſu rendre ſes métopes quarrés, malgré l'accouplement des colonnes ; ce qui eſt une difficulté preſque inſurmontable dans cet ordre. Tout le reſte de la compoſition de ce Portail eſt fort médiocre, & ſur-tout la Sculpture. Mal-à-propos voudroit-on attribuer les beautés qui s'y trouvent au Frere *Martel-Ange*, Jéſuite, auteur de leur Egliſe du Noviciat, dont l'Architecture eſt très-réguliere, mais froide & ſans nulle invention, & ſur-tout dans ſon Portail. Les Connoiſſeurs trouveront toujours dans celui-ci

l'Auteur du magnifique Palais du Luxembourg.

Page 134, *ligne* 13. Il eſt très-faux que nous ne ſachions rien de certain ſur le martyre des ſaints Gervais & Protais. M. de *Tillemont*, Auteur des plus graves, nous dit, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, Tome 2, p. 78, qu'ils ſouffrirent le martyre ſous l'empire de *Néron*, & que l'Egliſe de Milan en avoit perdu la connoiſſance juſqu'au quatrieme ſiecle, que leurs corps furent découverts par une révélation qu'en eut ſaint *Ambroiſe*, Evêque de cette Ville, lorſqu'elle fut dans le plus grand danger en 386, par la perſécution de *Juſtine*, mere de l'Empereur *Valentinien*, le jeune, qui regnoit alors. Cette Princeſſe, qui protégeoit de tout ſon crédit, les Ariens, vouloit chaſſer ſaint *Ambroiſe* de ſon Siege, lorſque Dieu fit connoître à ce ſaint Evêque le lieu où étoient les corps de ces deux Martyrs, dont le tombeau fut trouvé plein de ſang, & leurs têtes ſéparées de leurs corps. Ils furent expoſés pendant deux jours à la vénération des Fideles, qui y vinrent en foule, & il s'y fit un très-grand nombre de miracles, dont ſaint *Auguſtin*, qui étoit alors à Milan, en rapporte pluſieurs, qui confondirent les Ariens,

& arrêterent la fureur de cette Impératrice.

Page 149, *ligne* 12, de s'en croire, *liſez*, de l'en croire.

Page 164, *ligne* 25, *ajoutez ce qui ſuit à l'article* des Marêts de Saint-Sorlin. Il étoit Intendant du Duc de *Richelieu*. C'eſt lui qui a fait le Sonnet gravé ſur le piedeſtal de la figure de *Louis XIII*, à la Place Royale, où le Cardinal de *Richelieu* eſt loué ſi inſolemment aux dépens de ſon Roi. Il a auſſi compoſé une Paraphraſe en vers de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt*, un Poëme héroïque de *Clovis*, ou *la France Chrétienne*, avec de belles eſtampes de *Chauveau*, & pluſieurs pieces de Théâtre. La Comédie des Viſionnaires eſt le ſeul de ſes Ouvrages qui ne ſoit pas tombé dans l'oubli. Il attaqua vivement Meſſieurs de Port-Royal; mais M. *Nicole* le terraſſa par ſes lettres intitulées *les Viſionnaires*, qui lui impoſerent ſilence. Il a été de l'Académie Françoiſe.

Page 198, *au bas de la page*. Quelque beauté qu'il y ait dans ce grouppe, il eſt encore bien éloigné de la perfection qu'on lui attribue. Le caractere eſſentiel à ces Divinités auroit dû les diſtinguer par des graces dans leur phyſionomie, dont elles ſont entiérement dé-

pourvues, & ce défaut joint à l'indécence de la place qu'elles occupent dans le lieu ſaint, & celui d'avoir dépoſé entre les mains de fauſſes divinités, le cœur d'un Roi très-Chrétien, affoiblit beaucoup leur mérite & les louanges qu'on leur donne.

Page 199, *ligne* 10. La forme de ce piedeſtal eſt ingénieuſe & de bon goût.

Page 372, *ligne* 16. Cet Hôtel, appellé depuis l'*Hôtel le Camus*, eſt digne de la curioſité des Etrangers. On y entre par une grande cour, ornée de croiſées tout à l'entour, couronnées d'une baluſtrade ornée de ſphinxs. Mais ce qui fait la principale beauté de cet Hôtel, c'eſt ſon magnifique eſcalier. Il fera toujours l'admiration de tous ceux qui préferent le grand goût du ſiecle de *Louis XIV* aux meſquines décorations du nôtre. On y entre, à droite, par trois arcades, au milieu deſquelles eſt une rampe qui mene, par deux rampes en retour, au premier étage. C'eſt là que l'on jouit de ſa noble décoration. Tous les avant-corps de ſes murs ſont ornés de pilaſtres corinthiens, qui ſoutiennent de grands médaillons, dont les buſtes ſont très-bien ſculptés & d'un beau choix. Chacun de ces médaillons

eſt accompagné de deux génies d'une bonne main, & dont les attitudes ſont variées avec beaucoup d'art. D'autres génies, mais de moindre proportion, décorent l'attique, porté par une corniche ornée de feuilles de refend bien travaillées. L'un des palliers conduit de plain-pied à un troiſieme grand pallier de niveau, où ſont trois portes pour entrer dans les appartemens, avec des niches & des piedeſtaux dans leurs trumeaux. Son attique eſt décoré dans le milieu, qui fait face à l'entrée de l'eſcalier, d'un Jupiter couché & grand comme nature. Tout ce bel enſemble eſt de la plus belle ordonnance, & d'une conſtruction auſſi parfaite, que s'il venoit d'être fini. On peut le regarder comme l'un des plus beaux bâtimens de ce genre qui ſoit dans cette Ville.

Page 468, *ligne* 16. Cette illuſion d'optique mérite une attention ſingulière. Les façades des deux murs de ce Cloître ſupérieur repréſentent des payſages & des hameaux d'un gout aſſez médiocre, & qui n'ont nulle reſſemblance à la Madelaine & à ſaint Jean. Mais en les regardant d'un point de vue pris dans une porte à l'entrée de ces galeries, on voit la figure de la Ma-

delaine couchée dans un désert, & celle de saint Jean avec son Aigle, qui écrit son Apocalypse. Ces deux morceaux sont l'ouvrage d'un très habile Opticien, & surprennent agréablement les Curieux en ce genre.

FIN DES ADDITIONS.
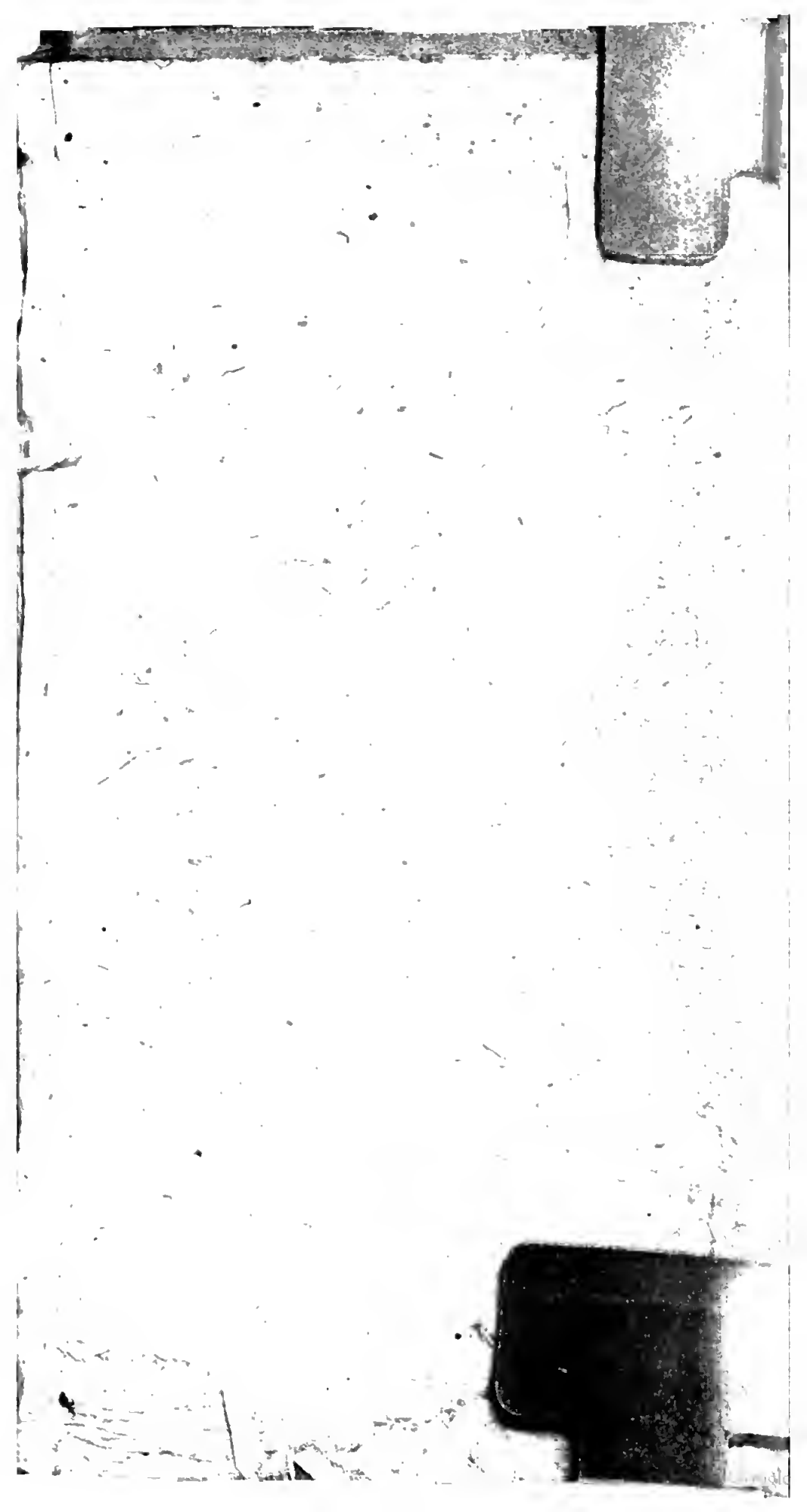
627210